

Prédicats, prédication et structures prédicatives

TEXTES RÉUNIS SOUS LA DIRECTION DE

Amr Helmy Ibrahim

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
<i>Amr Helmy Ibrahim</i> Les conditions de la prédication dans les langues	12
<i>Claire Martinot, Jelena Kuvac-Kraljevic, Tomislava Bosnjak-Botica, Lilian Chur</i> Prédication principale vs seconde à l'épreuve des faits d'acquisition	50
<i>Jean-Pierre Desclés</i> Prédication en logique et en linguistique, une approche cognitive et formelle	82
<i>Gillette Staudacher-Valliamee</i> La prédication en créole de la Réunion: perspectives typologiques	112
<i>Isabelle Roy</i> Typologie des prédicats non verbaux dans les phrases copulatives et théorie de la prédication	131
<i>Jacques François</i> Perte de prédicativité et auxiliarisation en français. Examen intégratif de deux ressources lexicales	147
<i>Jan Radimský</i> A propos de la voix dans la prédication nominale en italien	162
<i>Frédéric Torterat</i> Structure syntagmatique vs structure prédicative: l'exemple de l'infinitif et du gérondif	170
<i>Peter Lauwers</i> La prédication <i>attributive</i> : portée, structuration interne et statut théorique	178
<i>Sylvie Ferrando</i> Fonctionnement des micro-prédications adjectivales dans les discours: l'exemple des portraits littéraires	203

INTRODUCTION

Cet ouvrage est né d'un double besoin de clarification et de mise au point au sujet d'une question que grammairiens et linguistes ont depuis fort longtemps, pour ne pas dire depuis toujours, tour à tour située au coeur de leurs pratiques ou, au contraire, considérée comme totalement étrangère à leurs préoccupations: *la prédication*. Venue de la logique où elle fait toujours l'objet de définitions contradictoires, la notion, quand elle n'est pas formulée dans un cadre méthodologique d'une cohérence irréprochable et qu'elle ne s'appuie pas sur des exemples dont l'interprétation fait l'unanimité, est, il est vrai, susceptible de déstabiliser et d'obscurcir les descriptions linguistiques.

Ces difficultés constituent néanmoins un précieux révélateur. Il est en effet de plus en plus clair que la prédication sous ses différentes formes régit directement la relation des formes morphosyntaxiques à l'interprétation sémantique qu'elles déclenchent chez les locuteurs. Dans un vocabulaire plus actuel, on peut dire que la prédication se trouve à l'*interface* de la *grammaire*, conçue comme l'ensemble organisé arbitrairement des mécanismes formels qui assurent le fonctionnement d'une langue, et de la *sémantique*, conçue comme un ensemble de principes motivés dont la configuration cohérente permet d'interpréter ce fonctionnement.

A ce titre les questions que soulève la conceptualisation de la prédication révèlent nécessairement les points forts mais aussi les failles ou les omissions de toute description linguistique.

C'est pourquoi il nous a paru utile, dans un premier temps, d'inviter sans exclusive des chercheurs d'horizons différents à exprimer et débattre oralement de la prédication autour de quatre questions:

- (1) Quelle est ou quelles sont, s'il y en a, les catégories linguistiques ou les *parties du discours* qui ont vocation à être prédictives?
- (2) La prédication est-elle une propriété intrinsèque d'un constituant de la langue, une fonction ou un type de relation ?
- (3) Existe-t-il un lien entre la perception d'une prédication dans un énoncé et la construction ou la structure de cet énoncé? Si oui, peut-on dresser une liste de structures toujours prédictives ou ayant vocation à l'être?
- (4) Y a-t-il un compromis entre la conception de la prédication en logique et les conceptions linguistiques de cette notion? Ce compromis est-il souhaitable ? Est-il nécessaire d'avoir une conception unifiée de la prédication?

Le débat – un colloque international qui s'est tenu à la Maison de la Recherche de l'Université de Paris-Sorbonne le 15 mars 2008 - engagé par la question de Gilbert Lazard "*La prédication implique-t-elle un sujet?*"¹, a réuni onze communicants et une cinquantaine de participants. Mais si les journées scientifiques et les colloques accueillent volontiers les idées neuves et fournissent un cadre privilégié aux rencontres et aux confrontations, ils ne peuvent pas fournir le type d'espace qu'exige le développement d'une véritable argumentation scientifique. L'expression orale, animée mais aussi biaisée par les attentes hétérogènes et

¹ À paraître dans la revue *Faits de langue* (Paris: Ophrys).

inégaux du public ainsi que par les conflits d'intérêts de chercheurs partageant le même territoire, se doit d'accéder à la maturité en se transposant à l'écrit. Il nous a donc paru nécessaire d'inviter les intervenants à proposer un texte plus achevé, peut-être aussi mieux documenté, éventuellement différent, prenant en compte les discussions et les critiques suscitées par l'intervention orale. Il nous a également paru nécessaire que les auteurs acceptent de se soumettre à une nouvelle évaluation, entièrement anonyme et en grande partie indépendante de celle qui avait abouti à la sélection du colloque. A une exception près, tous les intervenants se sont prêtés de bonne grâce au jeu. La plupart des textes que nous publions sont très différents tant sur la forme que sur le fond des interventions orales faites au colloque. Il ne s'agit donc en aucun cas d'actes de colloque mais bien d'une publication originale qui doit marquer un premier jalon dans une série de travaux portant sur la prédication.

Le premier texte, signé **Amr Helmy Ibrahim**, défend une conception quelque peu iconoclaste de la prédication. Pour son auteur, c'est à une forme de complétude, produit d'un ajustement harmonique de l'énoncé et de la syllabe - à l'instar de l'*accord parfait* que connaît la musique-, couplé à une *mise en ordre partielle* des constituants de l'énoncé, qu'un locuteur, adulte ou enfant, reconnaît l'existence d'une prédication. N'y interviennent donc ni la logique, sous toutes ses formes, ni la cohérence sémantique de nos interprétations ou de nos mécanismes cognitifs, pas plus que notre connaissance du monde.

Cette approche doit beaucoup et dans cet ordre, aux hypothèses de Andrew Carstairs Mc Carthy (1999) sur les origines du langage et plus particulièrement sur le rôle de la structure syllabique dans la genèse des premiers sons humains articulés, aux théories des physiiciens et musiciens français des XVII^e et XVIII^e siècle sur la musique et plus particulièrement leur conception de l'harmonie, à la place accordée par Zellig S. Harris (1988 / 2007) dans l'économie générale des langues à la *mise en ordre partielle* des constituants d'un énoncé, enfin à la constatation difficilement contestable, que l'on peut déduire des travaux entrepris sous la direction de Maurice Gross² pour donner au français un équivalent du *Systema Naturae* de Carl von Linné, que chaque langue a un petit nombre de structures syntaxiques définitoires dont dérivent toutes ses autres constructions et qui régissent largement les relations de la forme au sens dans cette langue.

Le texte proposé par **Claire Martinot, Jelena Kuvac, Tomislava Bosnjak et Lilian Chur** aborde la problématique de la prédication, principale et seconde, en interrogeant l'évolution de la capacité à prédiquer chez des enfants de langues maternelles différentes – *allemand, croate et français* - au cours de la période des acquisitions dites tardives (4-10 ans).

Trois phénomènes de prédication seconde ont été observés de près: la relative appositive, le gérondif et l'adjectif prédicatif adjacent au nom.

L'analyse, strictement linguistique, mise en oeuvre par les auteurs, s'inscrit dans un cadre transformationnel non générativiste qui décrit, aux niveaux lexical, syntaxique et sémantique, le type de relation, par répétition, changement de sens ou équivalence

² Ceux qui n'auraient pas eu la chance de suivre les cours, de lire l'œuvre et de connaître la personne de ce linguiste hors du commun décédé à Paris le 8 décembre 2001, pourront lire la longue notice nécrologique que j'avais envoyée dans la semaine qui a suivi sa mort à tous ceux que je connaissais de par le monde et qui a été retenue par la *Linguist List* (13.60 Friday January 11 – 2002); elle a été par la suite publiée dans la revue *Hermès*, n° 34 (2002: 227-231) [Editions du CNRS] ainsi que dans la revue belge *Romanic*; celle, en anglais, du linguiste américain Ray Dougherty "A blank stare at the sunset of the shortest day of the year" (21.12.2001), toujours consultable à <http://www.nyu.edu/pages/linguistics/kaleidoscope>, l'article de Jean-Claude Chevalier dans le journal *Le Monde* (13 décembre 2001), et mes deux articles "Maurice Gross: une refondation de la linguistique au crible de l'analyse automatique" (2002), facilement consultable sur plusieurs sites internet et "Le cadre du *lexique-grammaire*" (2003) [*LINX* 48, *Approches syntaxiques contemporaines*, (Danielle Leeman éd.), Nanterre: Université Paris X].

sémantique, qui permet de passer des prédications en langue cible aux prédications produites par les enfants. Selon l'hypothèse acquisitionnelle défendue dans cet article, l'acquisition de la langue maternelle ne peut avoir lieu autrement que par des procédures de transformations multiformes – que les auteurs désignent comme des reformulations - et que le linguiste doit décrire.

La tâche de production sollicitée pour cette étude – restitution par l'enfant de l'histoire qui vient de lui être lue – permet de sélectionner un certain nombre de phénomènes relationnels récurrents comparables dans différentes langues. La distinction que font les enfants entre prédication principale et seconde d'une part, le mode de reformulation des différentes occurrences de prédication seconde de l'histoire source d'autre part, ont fourni les résultats suivants :

- Si dès 4 ans, les enfants distinguent la prédication principale de la prédication seconde, le taux de production des différentes réalisations de prédications secondes augmente nettement à partir de 8 ans ;
- Les contraintes phrastiques et catégorielles sont également surmontées à partir de 8 ans, ce qui permet aux enfants de transférer une information d'une phrase à l'autre sans modifier le sens de l'ensemble, de restructurer une prédication principale et une prédication seconde en une seule prédication complexe et enfin d'établir des équivalences sémantiques entre une phrase et un mot prédicatif.

Pour **Jean-Pierre Desclés**, parler, penser et raisonner étant des activités intimement liées, l'étude correcte des prédicats et de la prédication ne saurait se faire sans articuler des concepts et des méthodes venus des trois disciplines majeures qui ont pour objet ces activités à savoir la linguistique, la psychologie cognitive et la logique. Mais cette articulation, estime Desclés, est soumise à deux conditions: la première est de dépasser, en logique, aussi bien la conception aristotélicienne que la conception frégréenne du prédicat et d'adopter, à la suite d'Antoine Culioli et de Sébastien Shaumyan, *l'appareil formel de la logique combinatoire* de Haskell / Curry; la deuxième est de choisir, en linguistique, un modèle d'analyse de type *fonctionnel, applicatif ou opératif*, c'est-à-dire qui *manipule* des unités linguistiques qui fonctionnent comme des *opérateurs* appliqués à des *opérandes*.

Desclés oppose cette classe de modèles formels où il place les *grammaires catégorielles, les grammaires d'opérateurs, les grammaires fonctionnelles et les grammaires applicatives*, à la classe des modèles syntagmatiques où il place *les grammaires structurales, les grammaires de réécriture, les modèles HPSG et LFG, les grammaires d'unification et les TAG*. C'est d'ailleurs dans un cadre applicatif, dont il illustre le formalisme, qu'il redéfinit le prédicat et la prédication. Il considère le prédicat comme un *type spécifique d'opérateur* - « *une expression non saturée qui devient l'élément central de la proposition* » - et la prédication comme « *une opération d'application d'un prédicat opérateur à ses arguments-opérandes* ». Il en résulte qu' « *en tenant compte de la curryfication* », « *la structure prédicative résulte d'une hiérarchisation des termes* (en fait les différents actants) *qui entrent successivement dans la construction propositionnelle, faisant ainsi du 'sujet syntaxique' le dernier terme qui vient saturer une expression qui restait encore insaturée* ».

Desclés montre enfin comment, dans ce cadre, son modèle - la GAC (*Grammaire applicative et cognitive*) - résout des problèmes linguistiques - par exemple la diathèse - que la *logique des prédicats du premier ordre* était incapable de résoudre.

Partant du créole réunionnais, **Gillette Staudacher-Valliamée** se propose de montrer la place centrale qu'occupe l'analyse de la prédication dans la description des créoles, de leur évolution et de la place qu'il convient de leur assigner dans les études de typologie.

L'exposé aborde notamment le rôle que joue une forme de prédication discontinue faite d'un *noyau prédicatif* et d'un *marqueur pré-prédicatif TMA* (Temps, Mode, Aspect), le plus souvent antéposé, et qui actualise le noyau dans la construction des catégories grammaticales et plus particulièrement dans la dynamique de l'opposition verbo-nominale.

L'auteur, après avoir souligné les traits communs à tous les créoles français, met en valeur la *latitude prédicative* du réunionnais qui "*tout en maintenant clairement l'usage de l'opposition verbo-nominale, témoigne d'une habitude à solliciter pour l'emploi prédicatif des unités autres que le verbe*". L'auteur décrit de ce fait successivement le fonctionnement de la *prédication nominale directe* et des prédictions verbales *simples* et *complexes*. Après avoir repris et prolongé le bilan établi par Valdman sur les convergences et divergences des créoles français en matière de prédication, Gillette Staudacher-Valliamée conclut en développant sa thèse sur le type de créolisation à l'œuvre à la Réunion: notamment une évolution vers un *chevauchement des catégories grammaticales* sous la pression d'une *relation de prédication intrinsèque* dont la pertinence pourrait être tout simplement prosodique.

Isabelle Roy propose une typologie nouvelle des *énoncés copulatifs prédicatifs* (l'auteur écrit *prédicationnels*) qu'elle divise en trois classes distinctes: /1/ Les énoncés descriptifs de situation. /2/ Les énoncés caractérisants et /3/ Les énoncés définitoires. Sa tripartition s'appuie sur deux critères sémantiques; la *densité* et la *maximalité des états*. Un choix motivé par une option théorique qui veut que la prédication ne porte pas sur des individus mais sur des événements ou sur des états. Les énoncés copulatifs prédicatifs impliquant des prédicats statifs, trois types d'états sont retenus: *denses*, *non denses* et *maximaux*.

L'hypothèse est mise à l'épreuve de faits de deux types. Ceux du français où l'on a affaire à des *prédicats nominaux nus* et ceux de l'espagnol et du russe où on est confronté à une *prédication grammaticalisée*: l'opposition *ser / estar* en espagnol, les formes courtes ou longues des *adjectifs attributifs* du russe.

L'auteur arrive à une conclusion qui vaut pour les trois langues: les phrases descriptives de situation impliquent des états denses, les phrases caractérisantes des états non denses et les phrases définitoires des états maximaux. Enfin, selon l'auteur, seuls les groupes adjectivaux et les groupes prépositionnels mais jamais les groupes nominaux, peuvent recevoir une lecture descriptive de situation. Les groupes nominaux entraînent une lecture caractérisante et définitoire, c'est-à-dire descriptive d'entités.

Jacques François se propose pour étudier les prédicats linguistiques d'examiner comment l'auxiliarisation illustre en français l'un des modes de réalisation de la perte de prédictivité. Il considère que cette démarche implique d'un côté un examen minutieux des entrées verbales à fonction d'auxiliaire et choisit pour le mener à bien la rubrique X1a des *Verbes français* de Jean Dubois & Françoise Dubois-Charlier (1997) consacrée à ces entrées, et d'un autre côté une perspective diachronique pour saisir la genèse des auxiliaires à travers leur grammaticalisation. Un phénomène bien étudié par Bernd Heine (1993). Afin de documenter l'évolution des verbes qui l'intéressent il a recours à la rubrique *Étymologie et histoire* des articles du Trésor de la Langue Française (TLF). Son étude se donne deux prototypes verbaux: un verbe essentiellement auxiliarisé, *tarder*, et un verbe marginalement auxiliarisé, *venir*.

Le choix de ces deux verbes classés par Maurice Gross (1975) dans leurs constructions examinées par François, pour *tarder*: $N^{\circ}_{-hum} tarde$ à V_{-inf} et pour *venir* $Det N^{\circ}_{-nr} vient$ à V_{-inf}

ou N°_{-hum} vient de V_{-inf} , dans la Table 1³ - *venir* comme verbe de mouvement-déplacement est classé dans la Table 2 et *tarder* dans un emploi comme *Il me tarde de la revoir* est classé dans la Table 5 - présente un intérêt méthodologique, théorique et...pratique majeur. Cette démarche permet en effet à Jacques François de mettre à l'épreuve de l'évolution historique pour lesquelles les données du TLF constituent un repère intéressant mais de l'aveu même de l'auteur insuffisant, trois approches qui se confondent avec trois points de vue qui, pour ne pas être incompatibles n'en sont pas moins bien distincts, sur la relation du *prédicat sémantique* à la *construction syntaxique* où il s'inscrit et à la *fonction* qu'il assure et que ses *actualisateurs* assurent dans l'énoncé. L'approche du LADL (*Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique*) de Maurice Gross et de ceux qui ont adopté ses méthodes au sein du courant dit du *Lexique-grammaire*, est résolument hostile à l'établissement d'une relation bijective entre les propriétés syntaxiques et les propriétés sémantiques d'une entrée lexicale sauf pour ces "îles" qui forment des sortes de *classes naturelles* comme les verbes de mouvement-déplacement, les verbes de perception, les verbes déclaratifs ou le lexique des couleurs. Et même dans ces cas, la correspondance entre le sens et la forme n'est pas recherchée. Elle s'invite en supplément une fois parachevée l'articulation des propriétés syntaxiques d'un ensemble lexical qui peut se réduire souvent à une ou deux entrées et comporter plusieurs entrées différentes pour un même item lexical (*venir* a dans *Méthodes en syntaxe* cinq entrées relevant de quatre tables de constructions différentes). Le pari des Dubois dans LVF est très différent. Bien que leur ouvrage, comme ils l'écrivent dans un encadré qui suit la table des matières (1997: II), "doive beaucoup" à Alain Guillet, l'un des membres de la première heure du LADL de Maurice Gross, il s'agit pour eux d'établir une correspondance quasiment terme à terme entre les propriétés syntaxiques et les propriétés sémantiques dont l'item lexical constitue pour ainsi dire l'interface. Leurs "dégroupages sauvages" selon l'expression de Jacques François ne procèdent pas de la même logique que ceux, qui peuvent être aussi sauvages, du LADL. Ils ne visent pas à démontrer, comme l'a fait le LADL, l'impossibilité d'une correspondance régulière et systématique entre la forme et le sens mais au contraire à homogénéiser et à rendre plus claire et mieux visible la relation d'une configuration syntaxique à une configuration sémantique. N'écrivent-ils pas en tête de leur ouvrage: "*La classification des verbes français repose sur l'hypothèse qu'il y a adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue: à la différence syntaxique entre venir à Paris et venir de Paris correspond une différence entre la destination et l'origine*" (1997: III).

La troisième voie, défendue par François (2003), fait de la *fonction* assurée par un constituant le moteur de son évolution et partant de son interprétation. Jacques François ne la défend pas en elle-même. Il va même jusqu'à déplorer que les trois approches produisent des classements divergents et qu'il n'y ait pas *a priori* de raison d'en préférer un aux deux autres. Mais il retrouve la priorité de la fonction, dans un esprit qui n'est pas sans rappeler les travaux de Van Valin & La Polla, en couplant, de façon relativement inattendue, des classes de verbes de LVF avec des classes d'évolution historique telles qu'elles ressortent du TLF. En effet, ce couplage correspond bien à l'explication par la grammaticalisation que Heine (1993) donne de l'auxiliation.

³ *Méthodes en syntaxe* est épuisé depuis des lustres. Certaines de ses tables, dont la table 1, sont consultables en ligne sur le site de l'Institut Gaspard Monge de l'Université de Marne-la-Vallée à la rubrique *Visualisation du lexique-grammaire*. En 2008, le lien, qui permet également l'accès à certaines des tables de constructions des verbes intransitifs et des verbes transitifs non complétifs - tables élaborées par Jean-Paul Boons, Alain Guillet et Christian Leclère - ainsi qu'à des tables de constructions de noms prédicatifs et d'adverbes, était : <http://infolingu.univ-mlv.fr/DonneesLinguistiques/Lexiques-Grammaires/Visualisation.html>

Jan Radimský tire, à partir de l'italien, toutes les conséquences des travaux de Anne Daladier (1996 & 1999) et Gaston Gross (2004) tendant à établir un parallèle entre prédication verbale et prédication nominale. Il s'intéresse à la réalisation des *arguments* du prédicat nominal dans des structures qui opposent, comme c'est le cas avec le prédicat verbal, les voies active et passive et la construction impersonnelle dans le but de projeter sur le prédicat nominal des caractéristiques de transitivité et d'intransitivité, voire d'intransitivité scindée (*intransitività scissa* ou *split intransitivity*). La démonstration fait appel à la notion de *passivation sémantique* susceptible de relier un énoncé à interprétation passive du type: *Il documento è oggetto di esame (da parte di Pietro)* [fr. *Le document (est + fait) l'objet d'un examen (de la part de Pierre)*] à l'énoncé à interprétation active: *Pietro effettua l'esame del documento* [fr. *Pierre (effectue + se livre à) l'examen du document*]. Elle exploite également les restructurations liées à l'impersonnel à travers les *supports d'occurrence* : *C'è stato l'esame del documento (...)* / *L'esame del documento avrà luogo domani* / *L'esame del documento viene effettuato da Pietro ogni settimana*. [fr. *Il y a eu l'examen du document (...)* / *L'examen du document aura lieu demain* / *L'examen du document (est) effectué par Pierre toutes les semaines*].

Jan Radimský rapproche enfin les prédicats verbaux et nominaux sur un point que son approche rend essentiel: l'opposition, pour laquelle plusieurs linguistes ont jugé l'italien très éclairant pour ne pas dire prototypique, entre *intransitifs inergatifs* et *intransitifs inaccusatifs*⁴.

Partant de l'idée que "*la prédication renvoie autant à des éléments instanciés qu'à des éléments non instanciés*" et qu'elle "*répond de ce fait à deux principes généraux : d'une part, elle intègre une dimension segmentale et une dimension suprasegmentale; d'autre part, elle suppose une variabilité qui permet d'établir que prédication ne coïncide pas forcément avec instanciation*" **Frédéric Torterat** considère que "*la problématique des éléments prédictifs transcende celle des syntagmes, lesquels, quand bien même ils apparaîtraient elliptiques, exigent d'une part d'être instanciés au niveau segmental, et d'autre part d'être abordés sur le plan d'une précedence linéaire de l'énoncé*". Prenant l'exemple du gérondif ou de l'infinitif

⁴ Jan Radimský utilise la notion d' *inaccusativité* dans un esprit plus proche de celui de Robert Van Valin (1990) dans sa *Role and Reference Grammar* (RRG) que de celui que l'on trouve dans *l'hypothèse inaccusative* de David Perlmutter (1978) et qui est un produit de la *Relational Grammar* (RG) développée par Perlmutter et Paul Postal dans les années soixante-dix. Selon *l'hypothèse inaccusative* de Perlmutter les verbes et prédicats inaccusatifs ont un objet direct sous-jacent mais aucun sujet sous-jacent. Cette hypothèse a été adaptée à la version *Gouvernement et liage* (Government and Binding - GB) de la grammaire générative par Luigi Burzio dans sa thèse soutenue en 1981 *Intransitive verbs and Italian auxiliaries* puis dans son livre de 1986 *Italian syntax. A Government-binding Approach*. Selon Van Valin (1990: 221) "*dans les deux théories l'approche du dédoublement (scission) des intransitifs est strictement syntaxique*". Il estime quant à lui que le phénomène s'explique mieux en termes sémantiques, notamment en s'appuyant sur les propriétés du *mode d'action* (aktionsart) inhérent à la valeur lexicale du verbe, propriétés qu'il reprend à la classification de Dowty 1979 - fondées elles-mêmes sur la classification de Vendler 1967 - ainsi que sur les propriétés d'agentivité définies typologiquement dans la RRG. La pertinence d'un dédoublement des intransitifs italiens est justifiée par la corrélation fréquente parmi ces verbes de deux propriétés: le comportement du pronom clitique *ne* [fr. en] et la sélection par le verbe de l'auxiliaire *avere* [fr. avoir] ou *essere* [fr. être]. Elle apparaît bien dans ces exemples repris par Van Valin (1990: 231-4) à Giulia Centineo (1986) : *Molti esperti arriveranno* [fr. Plusieurs experts arriveront] / *Arriveranno molti esperti* / *Ne arriveranno molti* [fr. (II) **en** arrivera plusieurs] vs *Molti esperti telefoneranno* [fr. Plusieurs experts téléphoneront] / *Telefoneranno molti esperti* / **Ne telefoneranno molti* [fr. *²(II) **en** téléphonera beaucoup]. La possibilité de pronominalisation en **ne** prouverait que **esperti** est un *objet direct sous-jacent d'arrivare* qui répondrait ainsi à la définition de *l'inaccusatif* selon Perlmutter. Cette possibilité n'existe pas pour *telefonare*. Parallèlement *arrivare* sélectionne l'auxiliaire *essere* alors que *telefonare* sélectionne *avere*. Mais Van Valin souligne que sans la prise en compte des paramètres du mode d'action le dédoublement dans la classification des intransitifs sur la seule base de l'inaccusativité connaît beaucoup de contre-exemples.

dans leurs emplois prédicatifs il constate: "(...) *alors que la structuration syntagmatique des énoncés prend en compte les seuls faits syntaxiques, la structuration prédicative implique des éléments qui relèvent de phénomènes autant syntaxiques que lexicaux, à travers une mise en relation qui ne s'arrête pas à un seul élément, mais à une combinaison d'éléments. (...) la relation prédicative préexiste (...) à l'instanciation des formes verbales. Si nous prenons par exemple le titre d'ouvrage de Julien Gracq, En lisant, En écrivant, l'intitulé confirme qu'il existe bien une relation entre des variables qui ne sont pas forcément instanciées, comme c'est le cas ici entre un support agentif non marqué (mais bel et bien déterminé, à savoir la personne de l'auteur), et le gérondif. Or, il en est de même pour l'infinitif dans, par exemple Ne pas fermer (...) Qu'ils soient injonctifs ou assertifs, ces emplois de l'infinitif (non substantivé) sont en relation avec des éléments non instanciés mais généralement identifiables, quand bien même ils s'inscriraient dans une problématique d'indéfini. Ce qui nous permet dans cette vue d'assigner une signification, et même une grammaticalité à ces expressions, consiste dans le fait qu'au delà de la structure syntagmatique de l'énoncé, c'est bel et bien à une mise en relation d'éléments prédicatifs que la prédication renvoie.*" Ce qui l'amène à conclure: "*Nous suggérons de définir la structure prédicative comme une combinaison entre au moins deux éléments réunis autour d'un noyau prédicatif sur le plan segmental, et dans le cadre d'une relation hiérarchique dont les éventuelles démarcations suprasegmentales, au premier rang desquelles se placent les faits d'ordre prosodique (Torterat à paraître), constituent des témoins de non hétéarchie.*"

S'interrogeant sur la différence qu'il constate entre deux conceptions différentes de l'attribut du sujet: celle, prédominante dans la tradition grammaticale française, qui en fait une sorte de complément et celle, prédominante dans la tradition grammaticale allemande, qui en fait un prédicat ou une *partie de prédicat*, et de "l'étonnante diversité" des formes susceptibles de se rencontrer après le verbe *être*, **Peter Lauwers** essaie de dégager une *vue d'ensemble* de la situation qui ne soit pas tributaire d'une tradition spécifique ou d'une théorie particulière. Il tente d'abord selon ses termes de "*structurer l'inventaire brut des catégories*" en se donnant pour critère "*la proportionnalité du constituant postverbal (l'attribut) avec une proforme (le pronom *le* ou *en*). Ce critère ne suffit pas mais il n'en reste pas moins "un facteur unificateur" témoin d'un "degré zéro de l'attributivité", "un socle commun". Cette étape conduit l'auteur à une première "définition négative" de l'attribut qui ne s'identifie à aucune catégorie lexicale et dont le propre serait justement de dépasser les "*clivages intercatégoriels*" donc, selon l'auteur, de remettre en question son statut de *fonction syntaxique* et de le promouvoir au rang de *prédicat* ou de *co-prédicat*. Et il rappelle fort opportunément, à l'appui de cette conclusion, l'observation, confortée par les travaux de fonctionnalistes américains comme Simon Dik (1989 - 1997: 203), que "*même un SN perd son caractère référentiel quand on l'utilise dans une phrase où il devient prédicatif*".*

Mais l'auteur n'en souligne pas moins les limites de la thèse de l'attribut prédicat et explore une voie différente, celle où l'attribut forme avec le verbe *être* un *prédicat complexe*, la copule remplissant la fonction d'un *verbe support*. Une position que l'auteur estime n'être tenable qu'à condition d'adopter une *définition maximale* du verbe support. Par exemple celle à laquelle se réfère Laurence Danlos (1988) quand elle écrit:

"*Dans les structures (A) [Luc est de bas étage / Luc est dans les bonnes grâces de Marie], (B) [Ce triangle est isocèle / Luc est fier de Marie] et (C) [Luc est dans le salon / Le stylo est sur la table] le verbe être n'est que le support des marques de nombre, personne, temps et aspect. Pour différencier l'emploi de être dans (A) de ses emplois dans (B) ou (C) ou dans d'autres structures [Le verbe être entre, par exemple, dans la structure N° être Det N W =: Luc est le fiancé de Marie / =: Luc est (E+un) médecin*

où il est suivi d'un substantif] nous emploierons le terme de verbe support être Prep, ceci ne signifiant en aucune manière que la séquence être Prep forme un constituant syntaxique" (pp 24-5)

L'auteur considère que cette conception maximale trouve notamment son origine dans l'article, fondateur en la matière, de Maurice Gross (1981) dont il propose une relecture. Il répertorie dans cette perspective cinq zones de convergence ou de ressemblance entre constructions à supports et constructions attributives et trois zones de divergence ou de différence entre ces constructions pour conclure *in fine* qu'on peut défendre l'idée que l'attribut du sujet entre dans une construction à verbe support "*bien que le rapprochement entre copule et verbe support ne soit pas parfait*" du fait que dans les deux cas on a affaire à un prédicat complexe où l'alliance des constituants obéit à des *modalités variables*.

Selon **Sylvie Ferrando** l'absence de sujet explicite dans certains types de portraits littéraires "*fait du discours (et non seulement des unités-phrases) une mise en relief des prédications adjectivales en explicitant leur fonctionnement. (...) En lisant ces discours annotés de façon à mettre en relief chacune des prédications adjectivales, on est amené à prêter une attention soutenue à chacun des adjectifs, qui est ainsi considéré comme prédicatif, quelle que soit sa place et sa fonction, avec une ellipse de type '[X est] Adj.', qui supprime le sujet et le verbe copule ou verbe support, faisant de l'adjectif un mot-phrase à sujet implicite.*" C'est cette forme de prédication que l'auteur appelle *micro-prédication adjectivale*.

Si cet article clôt le recueil c'est qu'il a au moins deux mérites. Le premier est d'offrir au débat sur la nature de la prédication et du prédicat un champ d'application de qualité: les portraits littéraires choisis illustrent bien ce que la langue, du fait de ses propriétés prédictives, sait faire et reste seule à savoir faire dans un champ où la concurrence est ouverte et réelle. Le deuxième est de permettre à l'auteur d'apporter des réponses claires à la problématique telle qu'elle a été posée dans l'appel à contributions qui était à l'origine du colloque hyponyme puis de cet ouvrage: *l'adjectif ne se départit pas des propriétés de sa catégorie quand il est prédicatif; s'il y a une unité de segmentation que la prédication déborde et qu'elle prive de sens c'est la phrase; la prédication adjectivale est un type de relation plutôt qu'une propriété intrinsèque ou une fonction; enfin il n'existe pas de lien entre la perception d'une prédication dans un énoncé et la construction ou la structure de cet énoncé; il n'est pas nécessaire d'avoir une conception unifiée de la prédication.*

On le voit, ces articles ne vont pas tous, loin s'en faut, dans la même direction. Ils montrent que la diversité ne tient pas uniquement à des divergences méthodologiques qui vont souvent jusqu'à une conception différente de l'activité scientifique mais qu'elle touche également l'espace même de la constitution du savoir et de la formation des auteurs. Si certains contributeurs ont des références communes ils n'en ont souvent pas la même interprétation et n'en font pas le même usage. Pour certains c'est là le signe d'une crise de la pensée. Pour d'autres c'est au contraire la preuve de sa vitalité. Nous avons naturellement une opinion sur la question mais l'exprimer ici violerait l'obligation de réserve que nous nous sommes imposée et qui veut que le lecteur reste, en la matière, seul et dernier juge.

Amr Helmy Ibrahim
Nogent-sur-Marne, 13 janvier 2009

Références

- Burzio, Luigi, 1981, *Intransitive verbs and Italian auxiliaries*, Thèse non publiée, Cambridge, MA: MIT.
- 1986, *Italian Syntax. A Government-binding Approach*, Dordrecht: Reidel.
- Carstairs-McCarthy, Andrew, 1999, *The Origins of Complex Language: An Inquiry into the Evolutionary Beginnings of Sentences, Syllables, and Truth*, Oxford: Oxford University Press, 260p.
- Centineo, Giulia, 1986, A lexical theory of auxiliary selection in Italian, *Davis working papers in linguistics* 1 (Robert D. Van Valin Jr ed.), Davis: University of California, 1-35.
- Daladier Anne, 1996, Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français, *Langages* 121, (Amr Helmy Ibrahim éd), *Les supports*, Paris: Larousse, 35-53.
- 1999, Auxiliation des noms d'action, *Langages* 135, (Hava Bat-Zev Shyldkrot éd), *Les auxiliaires*, Paris: Larousse, 87-107.
- Danlos, Laurence, 1988, Les phrases à verbe support *être Prep*, *Les expressions figées* (Laurence Danslos éd.), *Langages* 90, Paris: Larousse, 23-37.
- Dik, Simon. 1997, *The Theory of Functional Grammar*, New York: Mouton de Gruyter.
- Dowty, David, 1979, *Word meaning and Montague Grammar*, Dordrecht: Reidel.
- Dubois, Jean & Dubois-Charlier, Françoise, 1997, *Les Verbes français*, Paris: Larousse. Accessible sur le site du laboratoire MoDyCo de l'Université Paris-Ouest (Paris X-Nanterre).
- Gross, Gaston, 2004, Pour un Bescherelle des prédicats nominaux, *Linguisticae Investigationes* 27/2, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 343-358.
- Gross, Maurice, 1981, Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, (Alain Guillet & Christian Leclère éd), *Langages* 63, Septembre, Paris: Larousse, 7-53.
- Harris, Zellig Sabbettai, 2007, *La langue et l'information*, [Traduction par Amr Helmy Ibrahim et Claire Martinot de *Language and Information* 1988 - Introduction de Amr Helmy Ibrahim], Paris: CRL, 98p.
- Heine, Bernd, 1993, *Auxiliaries: Cognitive forces and grammaticalization*, Oxford / New-York : Oxford University Press.
- Perlmutter, David, 1978, Impersonal passives and the Unaccusative hypothesis, *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* 4, Berkeley CA: BLS, 157-189.
- Tortérat, Frédéric. *à paraître*, *La Dictée à l'adulte*, telle qu'elle est pratiquée à l'école : une approche combinée des faits grammaticaux et des phénomènes prosodiques, *Actes du 22e Colloque international du CerLiCO (Grammaire et Prosodie 2)*, Rennes: Université de Rennes 2.
- Van Valin Jr, Robert D., 1990, Semantic parameters of split intransitivity, *Language* 66 / 2, Juin, 221-260.
- Vendler, Zeno, (1957-1967), Verbs and Times, *The Philosophical Review* vol. LXVI, n° 2, 143-160. Republié "avec des modifications mineures" en 1967, Verbs and Times, chapitre 4 de *Linguistics in Philosophy*, New York: Cornell University Press, 97-121.

Amr Helmy Ibrahim

Université de Franche-Comté & Université Paris-Sorbonne

amr.ibrahim@free.fr

http://crl.wik.is/User:Amr_Helmy_IBRAHIM

Les conditions de la prédication dans les langues

Pour qu'il y ait prédication dans une langue donnée, il faut que la prédication soit intuitivement et immédiatement reconnue comme telle par les locuteurs de cette langue. Cette aptitude à reconnaître une prédication se manifeste très tôt. Avant trois ans, un enfant sait généralement s'il y a eu ou non prédication dans un discours qui lui est adressé, c'est-à-dire si on lui a dit ou même, plus simplement, si on a dit quelque chose. De plus, dès cet âge l'enfant identifie généralement sans grande marge d'erreur à propos de quoi on a dit quelque chose.

Très tôt, cette intuition se caractérise par un fort pouvoir de discrimination. L'enfant distingue très précisément si on a fini ou non de dire ce qu'on a à dire ou si on parle sans rien dire.

L'intuition du moment où, dans l'enchaînement des productions langagières, une forme se parachève au regard d'un contenu est un constituant essentiel de la faculté de langage. C'est aussi la première condition pour reconnaître que dans ce qu'on a entendu ou lu il y a eu une prédication.

Nous nous proposons de montrer que cette intuition de complétude à la fois formelle et sémantique d'unités de tailles très variables qui est indispensable à la production, au découpage et à la reconnaissance des énoncés complexes des discours les plus hautement élaborés comme des discours les plus élémentaires, est un produit dérivé d'une intuition encore plus originelle: celle qui a conduit l'espèce humaine à construire la syllabe selon un schéma harmonique qui a fait coïncider chaque type de syllabe, perçu comme une consonance particulière, avec un type d'accord musical parfait.

Nous soutiendrons que de la complétude de la syllabe à celle, sans laquelle il n'y a pas en langue de prédication, de l'énoncé, ce sont des contraintes purement formelles de dérivation rythmique et mise en ordre partielle des constituants par rapport à des schémas d'équivalence, qui ont permis à une langue de fixer ses types prédictifs.

Notre objectif est également de montrer qu'à travers ce parcours les données logiques ne jouent aucun rôle, pas plus d'ailleurs que celles de l'analyse sémantique.⁵

L'acte de prédiquer, la *prédication*, fait partie de ces actes qui n'existent que par leur expression dans une langue naturelle. Pour être accompli de manière satisfaisante, c'est-à-dire de telle sorte qu'il soit reconnu par un interlocuteur dans les termes et avec le sens où il a été produit, cet acte exige avant tout l'adéquation maximale des termes d'un contenu à un petit nombre de contraintes formelles qui présentent ce paradoxe d'être à la fois arbitraires et très largement partagées, de plus selon le même protocole, par toutes les langues. A la satisfaction de cette première condition - l'adéquation d'un contenu quelconque, éventuellement

⁵ Considérer qu'un énoncé a ou n'a pas de sens ne consiste pas à faire de l'analyse sémantique mais à comparer des valeurs différentielles.

indéterminé voire dépourvu de sens à une forme à la fois précise, stabilisée et arbitraire - peut s'articuler une deuxième exigence, mais ce n'est pas absolument indispensable pour qu'il y ait perception d'une prédication même si c'est généralement le cas: à savoir que les formes linguistiques qui résultent de cette première adéquation s'enrichissent des paramètres nécessaires à une deuxième adéquation, celle qui articule les marques formelles du moment, de la phase et de la manière du procès, ainsi que celles de la spécification des individus, des quantités et du point de vue à la mise en ordre partiel⁶ des contraintes de dépendance lexicale. La satisfaction de cette deuxième condition rend la prédication pertinente au regard d'une situation d'énonciation mais ne préjuge pas nécessairement de la bonne ou de la mauvaise articulation de cette forme linguistique enrichie, qui est celle des énoncés bien formés qui appartiennent pour ainsi dire de droit à une communauté linguistique donnée, avec le monde des objets, des idées, des sentiments dont tout un chacun a une expérience et une représentation. Cette troisième et dernière articulation ne relève ni de la langue ni, a fortiori, de la prédication.

1.0 – La première adéquation: l'ajustement harmonique de la syntaxe

La première condition ou, plus précisément, le premier niveau de contraintes formelles, préalable au passage aux autres niveaux et condition incontournable de la validation d'une prédication dans une langue naturelle, est une *contrainte de complétude* (Ibrahim 2004: 42-51) dont la manifestation la plus difficilement discutable réside dans l'opposition des groupes nominaux aux phrases. Cette opposition est d'ailleurs l'un des traits définitoires des langues naturelles, par opposition aux langages construits ou aux langages non humains (Carstairs-McCarthy 1999 : 15-33).

Ainsi, la suite:

⁶ Dans *Language and Information* (1988) Zellig S. Harris définit ainsi l'ordre partiel des dépendances: "*La mise en ordre partielle est une contrainte sur la combinaison de mots: elle dit que dans une position d'argument à côté d'un opérateur donné la fréquence (ou probabilité) de certains mots -ceux qui ne sont pas dans la classe d'arguments de cet opérateur - est égale à zéro. Toute satisfaction de la mise en ordre partielle, c'est-à-dire chaque séquence de mots dans laquelle tous les mots source ont leurs exigences (en arguments) satisfaites, est une phrase. De ce fait lorsqu'un opérateur de niveau plus élevé a un autre opérateur pour argument, c'est-à-dire lorsque dit a dort pour argument (dit qu'un arbre dort), alors l'opérateur de niveau plus élevé agit sur une phrase entière (un arbre dort), qui est alors un composant phrastique d'une phrase plus grande créée par l'opérateur de niveau plus élevé (il dit que...).* La relation de mise en ordre partiel a une signification (...) **chaque opérateur est énoncé en fonction de son argument, de telle sorte que la signification d'une mise en ordre partielle constitue en gros une prédication.**" (Harris 2007: 36 [C'est nous qui soulignons]). Ce concept de mise en ordre partiel est nécessaire pour caractériser le type particulier de double dépendance ou plus précisément de dépendance agissant sur une dépendance (dependence on dependce) à l'œuvre dans la langue. En se penchant dans *A Theory of Language and Information. A Mathematical Approach* (1991), sur la nature de la relation entre un mot et la classe de mots dont il dépend, c'est-à-dire les classes de mots qui apparaissent en position d'argument, Harris écrit: "*The crucial finding here is that each of these argument classes is characterizable not by a list of members (which would be difficult, since words can be added to a class or lost from it), but by what that argument class in turn depends on.*" Il fournit alors une définition algébrique de la mise en ordre partielle : "*...at various points in the syntactic theory, we find a partial ordering, that is a relation (\geq) on a set, of being 'higher' or 'greater' ($>$) or else equal ($=$), in respect to which, for all a, b, c , in the set we find $a \geq a$ (reflexive), and if both $a \geq b$ and $b \geq a$ then $a = b$ (antisymmetric), and if $a \geq b$ and $b \geq c$ then $a \geq c$ (transitive); but there may be members a, b in the set which are not comparable, where neither $a \geq b$ nor $b \geq a$. **The dependence relation imposes a partial ordering of word classes in respect to their definition**" et plus loin "**The major semantic yield of the dependence relation is that it carries inherently the meaning of 'predication'**" (Harris 1991: 58-60) [C'est nous qui soulignons]. Nous reviendrons plus loin sur la place, le sens et les conséquences de cette conception de la prédication à l'intérieur de notre perspective.*

(1) **L'assassinat de l'archiduc Franz Ferdinand par Gavrilo Princip à Sarajevo le 28 juin 1914.*

n'est pas prédicative. Elle est de plus *agrammaticale*. Par contre la suite:

(2) *L'archiduc Franz Ferdinand a été assassiné à Sarajevo le 28 juin 1914 par Gavrilo Princip.*

est à la fois *prédicative* et *grammaticale*. Parallèlement:

(3) **L'intelligence dont a fait preuve Marwane.*

n'est pas non plus ni prédicative ni grammaticale, alors que:

(4) *Marwane a fait preuve d'intelligence.*

l'est. De même les suites:

(5) **Mon cadeau à Sofiane à l'occasion de son anniversaire.*

et

(5') **Le cadeau que j'ai fait à Sofiane à l'occasion de son anniversaire.*

ne sont pas non plus - sauf à servir comme titre d'un film ou plus généralement d'une œuvre artistique - ni *prédicatives* ni *grammaticales* alors que les énoncés de:

(6) (*J'ai fait un* +⁷ *Voici mon* + *C'est mon*) *cadeau à Sofiane à l'occasion de son anniversaire.*

Ou, avec une légère différence sémantique:

(6') *Il y a mon cadeau à Sofiane à l'occasion de son anniversaire*

Ou encore:

(6'') *Mon cadeau à Sofiane à l'occasion de son anniversaire est un fait.*

sont à la fois *prédicatifs* et *grammaticaux*. Enfin, les suites:

(7) (*)⁸ *Ali à Paris / Ali avec Lola / Jules et Jim / Maya devant l'avion / Marwane sous la table de la salle à manger*

ne sont pas - à moins de figurer au bas de photos, tableaux ou autres formes d'images ou représentations correspondantes - plus prédicatives ou grammaticales que (1), (3), (5) ou (5') alors que:

⁷ Le signe "+" correspond toujours dans notre texte à un "ou"

⁸ La mise entre parenthèses de l'astérisque de l'agrammaticalité signifie qu'il existe des situations - c'est-à-dire des contextes extralinguistiques, notamment ceux qui sont décrits à la suite de l'exemple - où ces suites sont parfaitement acceptables malgré leur agrammaticalité.

- (7) *Ali se trouve à Paris / Ali est (ici) avec Lola / Voici Jules et voici Jim - Lui c'est Jules et lui c'est Jim / Maya se tient devant l'avion / Marwane se trouve sous la table de la salle à manger*

le sont.

On remarquera d'autre part que, parallèlement à la manière avec laquelle les suites désignées par un chiffre pair ont été rendues prédictives - c'est-à-dire *actualisées* - donc grammaticales, il y a un autre moyen de rendre prédictives et d'actualiser de manière tout à fait naturelle⁹ les suites désignées par un chiffre impair:

- (2") *L'assassinat de l'archiduc Franz Ferdinand par Gavrilo Princip à Sarajevo le 28 juin 1914 est un fait (historique bien connu).*
- (4") *L'intelligence dont a fait preuve Marwane est un fait (reconnu)*
- (6") *Mon cadeau à Sofiane à l'occasion de son anniversaire sera un événement. Le cadeau que j'ai fait à Sofiane à l'occasion de son anniversaire était un événement.*
- (8") **La présence de Ali à Paris est un fait (vérifié) / La présence de Ali avec Lola est un fait (vérifié) / Jules et Jim (ont une histoire + les voici + ce sont eux) / Devant l'avion c'est Maya / La présence de Marwane sous la table de la salle à manger est un fait (vérifié).**

Paradoxalement, cette dernière forme de prédication qu'on pourrait baptiser *prédication d'existence* ou *prédication pure*¹⁰, ne restructure pas la suite et n'en affecte en aucune manière l'organisation ou les relations internes. L'usage pour *accomplir la prédication de est un fait* rappelle par bien des aspects ce que Gottlob Frege (1879) baptisait dans son *Idéographie* "prédicat commun à tous les jugements" (1999: 17)¹¹. De fait, dans ces cas, le

⁹ Les expansions entre parenthèses ne sont pas indispensables, ni à l'*accomplissement* de la prédication ni à la grammaticalité de l'énoncé, mais elles en rendent plus *naturelle* l'acceptabilité du fait qu'elles le rendent plus *plausible* parce que correspondant mieux à la représentation que le locuteur peut se faire de la fréquence de l'usage.

¹⁰ On pourrait établir un parallèle entre ce que nous appelons *prédication d'existence* ou *prédication pure* et ce que le philosophe suisse Anton Marty (1847-1914) appelle, en phase avec les travaux du psychologue et philosophe allemand Franz Brentano (1838-1917) *jugement thétique* ou *jugement simple* par opposition à la conception traditionnelle de la prédication qu'il appelle *jugement catégorique* ou *jugement double*, mais ce parallélisme n'est que partiellement justifié si l'on se réfère aux problèmes linguistiques soulevés par l'hypothèse Marty-Brentano et qui ont été exposés dans toute leur complexité dans trois articles de S.Y Kuroda (1973, 1971-79 & 1979). Le lecteur pourra se faire une idée des recoupements et des différences entre la problématique de la prédication dans l'hypothèse Marty-Brentano et la nôtre en comparant aux nôtres les exemples que donne Kuroda (1973: 82) et en se référant à Ducrot 1972-89 dont nous citons un passage très éclairant: « *La plupart des logiciens et des philosophes donnent comme exemple de jugement élémentaire le jugement 'catégorique' de type A est B, où l'affirmation a pour objet la relation des deux contenus A et B (cf Grammaire de Port-Royal, chap. Ier de la 2ème partie). Pour Marty, au contraire, le jugement élémentaire est du type A est, où A peut être le nom d'un objet, d'un concept ou, éventuellement, d'une proposition. D'où cette première conclusion, que l'acte d'adhésion (ou, si l'on préfère, d'actualisation) impliqué par tout énoncé n'est pas lié nécessairement à la structure sujet-prédicat. Une deuxième conclusion est que les énoncés catégoriques, qui possèdent la structure sujet-prédicat, sont déjà des énoncés complexes. Marty dit qu'ils expriment un double jugement. Un premier, qui est fondamental, est l'affirmation du sujet (= A est); et un second, qui prend le premier pour thème, y surajoute la prédication B »(115-116).*

¹¹ Il n'est pas inutile de rappeler ici l'exemple qu'il en donne dans le célèbre paragraphe qui commence par "*Dans ma représentation d'un jugement, une distinction entre sujet et prédicat n'a pas lieu.*" et se termine par "*On peut imaginer une langue dans laquelle la proposition Archimède périt lors de la prise de Syracuse serait exprimée de la manière suivante La mort violente d'Archimède lors de la prise de Syracuse est un fait. Certes si l'on veut, il est aussi possible de distinguer ici le sujet du prédicat, mais alors le sujet contient tout le contenu, et le prédicat a pour seul but de le présenter comme jugement. Une telle langue n'aurait qu'un seul*

prédicat présumé de Frege est plus un actualisateur qu'un prédicat à proprement parler. Il est l'équivalent de *supports d'occurrence* ou *d'existence* du type *Il y a* (Maurice Gross 1996: 8-9 & Ibrahim 2004: 64) voire, dans des cas comme (8"), du type *est vérifiée / a été vérifiée* ou *existent / ont existé*. Dans certaines conditions d'usage ces actualisateurs peuvent se réduire à une marque prosodique (Ibrahim 2004: 64).

Les suites à chiffres impairs sont toutes des *groupes nominaux* qui, malgré les paramètres d'actualisation: *coordonnées spatio-temporelles, marquage aspectuel, paramètres actanciels, verbes supports*, ne parviennent pas à constituer des énoncés bien formés et à atteindre à la *complétude formelle* qui en ferait des prédications. Et ceci bien que, sémantiquement et cognitivement, ces suites - parfaitement compréhensibles - comportent tous les éléments - concrets, abstraits ou relationnels- auxquels font référence les suites à chiffres pairs qui sont elles, à la fois des phrases bien formées et des énoncés parfaitement naturels. Il est même frappant de constater que ce qui oppose, de ce point de vue, (3) à (4) est tout simplement une distribution différente de l'ordre des constituants: (4) ne comporte aucun actualisateur supplémentaire par rapport à (3). De plus, si certaines des suites à chiffres impairs peuvent figurer au bas d'une image ou servir de titre, elles ne peuvent pas être énoncées en l'état bien que les énoncés correspondants à chiffres pairs soient quasi automatiquement reconstituables à partir d'elles.

Autrement dit, il n'y a que la prédication qui fasse la différence entre les groupes nominaux et les énoncés grammaticaux correspondants. En la circonstance, *la prédication est une opération d'assertion* qui utilise des outils linguistiques qui n'ajoutent rien d'autre au contenu sémantique des groupes nominaux si ce n'est de les rendre utilisables en discours, c'est-à-dire d'en faire des énoncés grammaticalement complets¹².

Le fait que l'émergence d'une unité de sens autonome soit lié au parachèvement de la complétude formelle de cette unité a été appréhendé d'une manière originale quoique partielle par Wilhelm Humboldt (1767-1835) lorsqu'il écrit vers la fin de sa vie, dans un des rares passages¹³ où il expose sa conception d'une des dimensions de la *forme interne de la langue* (*innere Sprachform*):

"La mise en forme grammaticale du mot, telle que nous l'avons envisagée jusqu'ici, préside à la conjonction de ses éléments et les unifie en un

prédicat pour tous les jugements, à savoir est un fait. On voit qu'il n'y est pas question de sujet et prédicat dans le sens ordinaire. Notre idéographie est une telle langue et notre signe | — est son prédicat commun à tous les jugements". Plus tard, dans une note du chapitre *La pensée* de ses *Recherches logiques* (1918-1919) on peut lire: "*Il me semble qu'on l'on n'a pas suffisamment distingué la pensée (le sens sans son vocabulaire) du jugement (l'assertion sans son vocabulaire). Il se peut que le langage commun porte en lui-même cette confusion* (C'est nous qui soulignons). ***La proposition affirmative n'a aucune partie qui corresponde spécialement à l'assertion, mais le fait d'affirmer gît dans la forme même de la proposition affirmative.***" (C'est nous qui soulignons) (*Écrits logiques et philosophiques* p. 175).

¹² A ce stade et malgré les différences de vocabulaire, notre analyse est très proche de celle du fonctionnalisme français. André Martinet écrit : "*dans il y a des gens sur la place, il y a ne fait qu'introduire le prédicat réel gens et se prononce normalement /ja/; de même, voici, voilà (de vois ci, vois là) ne sont plus en fait que des actualisateurs d'un prédicat suivant*" (1960: 4-27). Reprenant son article "La construction ergative" (1958 réédité in *La linguistique synchronique* où l'on peut lire son commentaire désormais célèbre du refrain populaire *Y a de la mise en bouteille au château* 1970: 214), une élève de Martinet donne cette définition du prédicat : "*Nous appellerons prédicat le centre de l'agencement syntaxique de tout énoncé complet, en toutes langues. Par définition, nous poserons que si, en n'importe quelle langue, il y a énoncé, cet énoncé comporte un prédicat*" (Tchekhoff 1977: 47).

¹³ Chap. 29a de l'*Introduction à l'œuvre sur le kavi* dans la traduction de Pierre Causat.

*ensemble cohérent; or, celui-ci et destiné à intervenir à son tour comme élément à l'intérieur de la phrase. C'est donc une seconde unité, d'un niveau plus élevé, que la langue est appelée à produire: unité plus élevée non seulement à cause de sa plus grande extension, mais aussi parce que, le phonétisme ne jouant plus désormais qu'un rôle marginal, elle peut s'ouvrir sans réserve à la forme interne du sens immanent de la langue et à son action ordonnatrice. Les langues qui, tel le Sanscrit, s'emploient à insérer dans l'unité du mot les relations qu'il a avec la phrase, autorisent cette dernière à se disperser en autant d'éléments qu'elle est susceptible, de par sa nature, d'en réfracter sous le regard de l'entendement; il s'agit pour ces langues, en quelque sorte, de construire à partir de ces éléments l'unité de la phrase. Les langues qui, tel le Chinois, ferment rigidement et sans changement chaque thème lexical sur lui-même, n'en usent pas, en un sens, autrement, si même elles ne procèdent pas de façon plus radicale encore, puisque les mots y sont entièrement détachés les uns des autres; elles doivent alors, en construisant l'unité de la phrase, venir à l'aide de l'entendement soit en usant de moyens extra-phonétiques, tels que la position, soit en disposant des termes spécialement adaptés à cette mission, mais toujours nettement disjoints. Il existe toutefois un autre moyen d'affirmer l'unité de la phrase, et qui contraste fortement avec les deux précédents, si fortement qu'il peut à lui seul constituer une deuxième classe bien qu'il vaille mieux lui laisser le troisième rang: il s'agit de **prendre la somme des éléments nécessaires à la phrase et d'en faire, non pas un ensemble composé de mots, mais bel et bien un seul mot distinct**". (29a - 294 - C'est nous qui soulignons).*

Et de conclure:

"Nous sommes là en présence d'une triple procédure: la mise en condition grammaticale du mot et son insertion dans la continuité de la phrase; l'assignation tout indirecte, et la plupart du temps non phonétique, de cette même continuité; enfin l'imposition aussi rigoureuse que possible d'une forme d'un seul tenant à l'ensemble de la phrase". (29a - 295 - C'est nous qui soulignons).

On voit ce qui manque à Humboldt pour réunir ses trois types - *sanscrit, chinois et mexicain* - en un seul et disposer d'une théorie expliquant pourquoi *toutes les langues imposent une forme d'un seul tenant à l'ensemble de la phrase* comme si la phrase n'était pas *un ensemble composé de mots, mais bel et bien un seul mot distinct*. Ce qui lui manque, comme l'a noté, avec la pénétration qui lui est coutumière, Oswald Ducrot (1989: 109), c'est une reconnaissance suffisante du rôle et de la fonction, à tous points de vue décisifs, d'une syntaxe totalement indépendante de la logique, dans la construction du sens par les langues:

"Humboldt n'a pas envisagé (...) de représenter l'unité intellectuelle par la régularité syntaxique. (...) pour lui, comme pour la plupart des comparatistes, et pour Saussure lui-même, la syntaxe de la phrase ne relève pas de la langue, mais des nécessités inhérentes à la nature logique de la pensée: la syntaxe est un effet, produit, mécaniquement, à l'intérieur de la langue, par les structures intellectuelles, et non pas la marque d'un effort accompli par la langue pour imiter la pensée. On retrouve dans cette

conception de la syntaxe l'idée, héritée des grammaires générales du XVIIe et du XVIIIe siècles, d'un parallélisme syntactico-logique. Seule différence: les comparatistes interprètent ce parallélisme comme une influence et non comme une imitation. Ils en concluent qu'ils ne sont pas concernés par la syntaxe. C'est qu'ils ont crut découvrir ailleurs, dans la morphologie, une réalité à la fois proprement linguistique et qui peut constituer une représentation de la pensée, une représentation qui n'est plus subie mais voulue".

De fait, chez Humboldt, le *mot* est à la fois le foyer et le terme de la construction proprement *linguistique*. Le mot ne se déploie pas chez Humboldt dans la phrase et ne tire pas sa valeur et son sens de la réalisation de la structure phrastique où il *s'insère*, comme c'est le cas dans les linguistiques modernes, qu'elles soient structurales, transformationnelles ou constructionnelles, mais il ramène à lui la phrase. Il la soumet entièrement à la logique de sa propre organisation, qui est le plus souvent celle de ses dérivations potentielles et de sa généalogie globale, pour ne pas dire de son étymologie et de l'histoire de sa substance phonique:

*"Aussi les mots sont-ils les véritables éléments constitutifs du discours. (...) Sans doute, quand on parle, a-t-on affaire à une continuité indivisible, et le sujet parlant, avant de faire retour réflexivement sur la langue qu'il parle, n'a en vue que le tout de la pensée en dénotation (...) le discours n'est pas l'accumulation de mots qui lui préexistent, ce sont les mots qui, au contraire, procèdent du tout du discours. Mais (...) dans la parole la plus fruste, la moins délibérée, la présence des mots est immédiatement ressentie, puisque aussi bien l'instauration des termes est un besoin essentiel de l'acte de parole. **L'amplitude du mot circonscrit le domaine à l'intérieur duquel opère l'activité autonome de la langue.** La simplicité monadique du mot exprime l'accomplissement, l'épanouissement des potentialités de la langue." (Humboldt 1974: 213 - ch. 17 de l'Introduction).*

Finalement, la syntaxe, ce qu'il appelle *l'enchaînement syntactique*, n'est pas une contrainte grammaticale mais une modalité du développement discursif. Elle a partie liée à *l'essor de l'esprit politique et philosophique*. Cette conception, à la fois très individualisée et très sociale de *l'outil syntaxique* n'est pas sans rappeler le corps à corps qu'engageront avec la syntaxe à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle un certain nombre d'écrivains européens, à l'exemple de ce qu'a pu faire en France un Mallarmé. A l'époque de Humboldt il s'agit simplement à l'instar des préromantiques puis des romantiques de *déborder* pour ainsi dire la *phrase* dans la *période*¹⁴ autrement dit de contourner ou de noyer en quelque sorte le carcan de la contrainte grammaticale dans la dynamique réputée totalement ouverte et choisie des *mouvements* de la pensée et du sentiment. Formellement et indépendamment du romantisme, cette tendance culminera, après Anatole France et Marcel Proust, dans des essais où la phrase se confondra avec le texte quelle que soit sa longueur. Comme s'il ne devait pas y avoir de transition entre le mot et le discours:

"...l'allure adoptée par l'enchaînement syntactique des idées épouse très exactement le domaine dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire l'instauration des formes grammaticales. Car des formes pauvres et

¹⁴ "Rhét. Phrase de prose assez longue et de structure complexe, dont les constituants sont organisés de manière à donner une impression d'équilibre et d'unité" (GDEL).

indéterminées interdisent à la pensée les amples volutes du discours et la contraignent à se contenter d'une phrase¹⁵ réduite à de courts segments. Mais, là même où les formes grammaticales abondent et présentent une distribution aussi subtile que pertinente, le discours doit, pour s'épanouir vraiment, être porté, au-dedans de lui-même, par un intérêt puissant pour les enroulements amples et majestueux de la période¹⁶"(Humboldt 1974: 237-8 ch. 21 de l'Introduction).

1.1 Deux formes de prédication. Prédication et détermination

Si maintenant l'on exclut les énoncés en chiffres pairs seconde il ressort de nos exemples que la prédication, en même temps qu'elle *intègre des suites de mots à la grammaire d'un discours¹⁷*, est toujours *structurante* ou *restructurante* sans pour autant entretenir un rapport quelconque avec la logique, ni dépendre de quelque manière que ce soit ni de notre connaissance du monde ni même de notre manière de le comprendre.

Si, par contre, l'on prend en compte les énoncés à chiffres pairs secondes il apparaît qu'une prédication n'est pas nécessairement structurante et que son action peut se limiter à *poser une existence*. Cette deuxième forme de prédication a des fonctions spécifiques. D'une part, elle constitue l'outil premier du calcul logique des propositions, le seul moyen, par exemple, de *dire* les prémisses d'un syllogisme. C'est d'ailleurs vraisemblablement à travers ce type de prédication que l'on peut comprendre la nature de ce qui est commun au fonctionnement de la langue et au fonctionnement du raisonnement logique dans l'acte de prédiquer. D'où, aussi, probablement, l'origine de la confusion¹⁸ parfois entre ce qui relève de la langue et ce qui relève de la logique. Mais, d'autre part, les prédications d'existence ont partie liée avec une fonction linguistique tout à fait essentielle – et que toutes les logiques gèrent très mal quand elles ne l'ignorent pas purement et simplement - : la *détermination* et, dans la mesure où elle en dérive, la *quantification* (Ibrahim 2004: 39-42). Le phénomène est vraisemblablement universel mais il est plus facilement repérable dans des langues, comme le français, où le système de la détermination est à la fois très riche et très contraint. Si l'on compare l'énoncé agrammatical:

(9) * *Enfin (E + bonne) interprétation !*¹⁹

aux énoncés

(10) *Enfin **une** (E + bonne) interprétation !*

(10') *Enfin quelqu'un qui (sait interpréter + interprète bien) !*

(10'') *Enfin quelqu'un qui donne **une** (interprétation + bonne interprétation) !*

On constate qu'en complétant (9) par le déterminant *un* on a à la fois déterminé et rendu prédicatif *interprétation*. Cette solidarité de la détermination et de la prédication s'étend tout

¹⁵ Nous avons remplacé, dans la traduction française, *période* par *phrase*.

¹⁶ Nous avons remplacé, dans la traduction française, *phrase* par *période*.

¹⁷ C'est-à-dire l'*actualise* ou encore *la rend formellement recevable dans une situation d'interlocution réelle ou imaginaire*. Nous utilisons ici *discours* dans le sens courant et trivial de *production de paroles reconnues par un ensemble suffisamment représentatif de locuteurs natifs comme appartenant à leur langue* et non dans le sens où il s'opposerait à *récit*.

¹⁸ Cf. la note 7.

¹⁹ "E" correspond à une place vide. L'alternance de *E* avec *bonne* vise à montrer que l'ajout d'un qualificatif – qui peut dans certains contextes avoir une fonction de détermination- ne modifie pas l'acceptabilité de l'énoncé.

naturellement à la construction du sens comme on peut s'en rendre compte en faisant varier la détermination. En effet, si on remplace *un* par *le* :

- (11) *Enfin, (l'interprétation + la bonne interprétation) !*
(11') # *Enfin quelqu'un qui (sait interpréter + interprète bien) !*²⁰
(11'') *Enfin quelqu'un qui donne la bonne interprétation.*

Alors que les énoncés (10 / 10' et 10'') peuvent être analysés comme signifiant:

(10''') *Le moment longtemps attendu où quelqu'un (sait donner une interprétation + donne une bonne interprétation) de ce qui nous occupe est le moment que nous vivons.*

Les énoncés (11 et 11'') doivent être analysés comme signifiant:

(11''') *Le moment longtemps attendu où quelqu'un donne la seule bonne interprétation de ce qui nous occupe est le moment que nous vivons.*

La solidarité *détermination / prédication* n'impose pas nécessairement la présence ou la variation d'un *déterminant* au sens grammatical du terme. Ainsi, dans un titre :

- (12) * *Casse*

peut être complété par *localisation*

- (12') *Casse à Besançon*

qui est analysable comme signifiant

- (12'') *Un casse a eu lieu à Besançon + Il y a eu un casse à Besançon*

Lorsque la détermination se fait via un morphème qui appartient à la catégorie grammaticale du déterminant, le sens d'un énoncé complété par *simple identification* est souvent conditionné à la fois par la nature lexicale du nom potentiellement prédicatif et par le déterminant choisi. Ainsi, toujours dans un titre:

- (13) * *Portail + * Soeur*
(14) *Un portail + Une soeur*
(15) *Le portail + La sœur*

Où (14) et (15) sont analysables comme signifiant:

- (14') /a/²¹ *Il existe (un portail + une sœur) dont il y a quelque chose à dire.*
/b/ *Parmi les différent(e)s (occurrences + types + variétés) de ce qui s'appelle (portail + soeur) il y en a un(e) qui est (l'objet + la personne) dont il (est + va être) question.*

²⁰ Le signe "#" en tête d'un énoncé signifie que cet énoncé a un sens différent de celui qui le précède ou avec lequel on le compare.

²¹ /a/ énonce une actualisation élémentaire susceptible d'apparaître dans un discours usuel; /b/ énonce une description de cette actualisation. Les énoncés de type /b/ sont des énoncés *matriciels*.

- (15') /a/ *Il y a quelque chose à dire sur (le portail + la soeur) dont on sait qu'il a été fait mention.*
 /b/ *(Il existe + Il y a) (quelque chose + quelqu'un) qui s'appelle (le portail + la soeur) dont il a été fait mention à un moment donné et dont il (est + va être) question.*

Mais si:

- (16) [?]*Jalousie* + * [?]*Amour*²²

on a

- (17) *[?] *Une jalousie*²³

alors que

- (18) *Un amour*²⁴

et qu'on retrouve

- (19) *La Jalousie + L'amour.*

C'est que l'analyse qui peut être faite de (18)

- (18') /a/ *(Il existe + Il y a) un amour dont il y a quelque chose à dire.*
 /b/ *Parmi les différent(e)s (occurrences + types + variétés) de ce qui s'appelle amour il y en a une qui est le sentiment [dont il (est + va être) question + qui (est + fait) l'objet de ce discours].*

diffère de celle qui peut être faite de (17)

- (17') /a/ **(Il existe + Il y a) une jalousie dont il y a quelque chose à dire.*
 /b/ *Parmi les différent(e)s (occurrences + types + variétés) de ce qui s'appelle jalousie il y en a une qui est la réaction [dont il (est + va être) question + qui (est + fait) l'objet de ce discours].*

Pour rendre (17') adéquat il faut insérer sous la portée immédiate du déterminant - s'agissant de la détermination la contiguïté des termes déterminants et déterminés est essentielle - des *noms classifieurs*²⁵ comme *réaction* ou *état*²⁶:

²² Il s'agit toujours du contexte d'un titre. L'occurrence des deux comme réplique dans une conversation est plus probable, vraisemblablement avec une signification du type *Ça c'est de (la + l')--* ou *Ce n'est que de (la + l')*.

²³ Il ne s'agit bien entendu pas de *Une jalousie !* (= *Une jalousie telle ! Je ne te dis pas !*) Ces formes d'intensification qui apparaissent toujours en français avec l'article indéfini constituent un opérateur de prédication quasi universel et peuvent donc s'appliquer à n'importe quelle entrée lexicale pleine.

²⁴ Sans qu'il soit nécessaire d'ajouter "*de Swan*"...

²⁵ Les *Noms classifieurs* N_{clas} constituent un sous-ensemble des *Noms opérateurs* N_{op} (Ibrahim 1996: 112) dans la mesure où leur complément nominal dans N_{clas} de N correspond à une complétive ou à un infinitif (cf *Son sentiment d'amour pour André était celui d'un enfant = Son sentiment qu'elle aimait André était celui d'un enfant = Son sentiment d'aimer André était celui d'un enfant*). Ils partagent d'autre part certaines des propriétés des *Noms prédictifs* N_{pred} du fait qu'ils peuvent sélectionner un *Verbe support* V_{sup} (Ibrahim 1996: 112), (cf *Le sentiment qu'elle éprouvait d'aimer André était celui d'un enfant*). Mais ils s'en distinguent par au moins quatre propriétés: /1/ Contrairement aux N_{op} et aux N_{pred} ils sont toujours effaçables et reconstructibles dans leur fonction de N_{clas} /2/ Ils ne sont pas permutable dans la construction *N de N* (*Son sentiment d'amour pour*

(17") *Quelqu'un (est dans un état + a une réaction) de jalousie dont il y a quelque chose à dire.*

Parallèlement, on constate qu'en français²⁷ * *Lise est dans un état d'amour* reste, quel que soit le contexte, agrammatical.

Il y a donc de bonnes raisons de penser que la satisfaction des contraintes de détermination qui permettent d'identifier, de spécifier ou de localiser ce dont on va parler peut être intimement liée à la satisfaction des conditions de la prédication.

Mais qu'en est-il, maintenant que nous en avons vu quelques effets, de la nature de la prédication ?

1.2 *Prédiquer n'est pas juger*

La *prédication / assertion* a presque toujours été associée dans la tradition européenne au *jugement*. Dans une réflexion sur l'Histoire « *comprise comme avènement d'un sens et émergence de singularités* » dans un espace où s'opposeraient une histoire au singulier, au sens défini par Pascal selon qui « *Toute la suite des hommes doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement* » et une « *histoire des hommes, au pluriel, c'est-à-dire non seulement des individus, mais des communautés et des civilisations* », le philosophe Paul Ricoeur écrit « *Nous avons la conviction que, là où nous rencontrons quelque signe humain, il peut, a priori, être rapporté à un unique champ d'humanité. Cela je le sais avant même de faire de l'histoire par une sorte de **compréhension anté-prédicative** du champ historique* » (Ricoeur 1955: 77) [C'est nous qui soulignons]. L'expression *compréhension anté-prédicative* est jugée suffisamment transparente par l'auteur, - par ailleurs très soucieux de définir très clairement toutes les notions et tous les concepts auxquels il se réfère - pour ne donner lieu à aucune explicitation. Le *Lalande* la définit ainsi: « *Antérieure à l'exercice du jugement, et plus généralement au langage réfléchi et à la logique formulée* ». Autrement dit, il va de soi pour ce philosophe contemporain, connu et reconnu, d'identifier étroitement, dans le droit fil de la tradition grecque classique, la *prédication* au *jugement*.

Dans la tradition arabe, malgré l'influence importante de la philosophie grecque, elle a toujours été associée à l'*information* ('al ikhbâr). Parallèlement, et alors que la *prédication / assertion* a presque toujours eu, dans la culture européenne, partie liée avec le verbe, elle en a

André... mais pas **Son amour de sentiment pour André...* /3/ Contrairement aux N_{pred} mais non aux N_{op} ils appartiennent à une classe à effectifs très réduits /4/ Contrairement aux N_{pred} et aux N_{op} ce sont de purs descripteurs, c'est-à-dire qu'ils ont toujours une fonction *métalinguistique*.

²⁶ Ce choix est le résultat d'une enquête statistique sur des co-occurrences dans de grands corpus. Comme premier terme de l'expression *N de N* avec pour deuxième terme *jalousie* on trouve une fréquence particulièrement forte de termes comme *crise, scène, problème, réaction*, suivis, avec une fréquence nettement plus faible de *accès* ou *explosion*. Le terme *état* est beaucoup moins fréquent - pour ne pas dire absent - des textes pris au hasard mais il figure en bonne place dans les ouvrages de psychologie (cf *La jalousie amoureuse* du Dr Daniel Lagache (1948), chapitre intitulé *Les états de jalousie et les problèmes de la conscience morbide*).

²⁷ Les contraintes de détermination sont certes *transposables* - c'est-à-dire exprimables dans un réseau de contraintes grammaticales à la fois différentes et équivalentes - d'une langue à l'autre mais elles ne sont pas lexicalement traduisibles. Ainsi en arabe classique, moderne, standard comme en arabe égyptien l'expression *h:âlat h:obb* (littéralement *état amour*) peut prêter à sourire mais sera produite plutôt naturellement avec le sens de *situation ou état où se trouve quelqu'un qui est amoureux*. On remarquera d'ailleurs qu'en français *Situation d'amour* s'il n'est pas courant, se prête de manière tout à fait acceptable au statut de titre.

toujours été, dans la tradition arabe, indépendante, notamment du fait de l'absence, dans cette langue comme dans beaucoup d'autres, de verbe *être* au présent, et la facilité subséquente de poser, identifier, localiser, qualifier un objet, le comparer à un autre mais aussi le situer au sein de la phase d'un procès et dans le temps sans recourir nécessairement à une forme verbale. Ce qui est vrai de *l'arabe* est globalement vrai de nombreuses autres langues.

Cette double opposition : *jugement / verbe vs information /non-verbe* reflète deux tendances de fond de la pensée et des pratiques humaines dans le traitement de la question *prédication / assertion*. Probablement pas les seules d'ailleurs mais, à notre connaissance, celles qui sont le mieux documentées.

La première tendance a l'avantage non négligeable de lier étroitement l'outil linguistique aux opérations de la pensée, voire dans les cas les plus extrêmes, de faire de la langue un sous-produit de la pensée. *Avantage* parce que nous avons tous le sentiment ou l'orgueil de penser que la pensée *explique, élève, distingue*, et que par conséquent elle fait le tri entre le vrai et le faux, le bon et le mauvais, le juste et l'injuste, etc...mais surtout entre le cohérent et l'incohérent et par delà entre les solutions viables et celles qui ne le sont pas.

Par contraste la deuxième tendance fait de la langue un outil qui échappe à l'homme dans la mesure où ce n'est pas la pensée adulte qui le contrôle et juge de ce qu'il doit être ou ne pas être, mais la nature de ses origines, les chemins de son institution et la manière avec laquelle l'enfant y accède, toutes choses sur lesquelles l'être humain doué du pouvoir d'agir en fonction de son jugement, n'a pas la moindre prise.

Si les deux tendances correspondaient nettement à deux cultures ou à deux corpus de convictions, on ne pourrait même pas poser le problème et il faudrait se résoudre à repartir en guerre pour conforter telle ou telle conviction ou idéologie! Ce n'est heureusement pas le cas.

1.2.1. Aux origines du langage

L'un des traits les plus sympathiques de ceux qui se penchent sérieusement sur les origines des langues humaines est qu'ils cherchent dans les étapes de l'évolution de l'espèce une explication unifiante à des phénomènes en apparence disparates et qui ne semblent pas avoir une justification rationnelle eu égard à notre corpus de connaissances. C'est ce qu'a fait notamment le Néo-Zélandais Andrew Carstairs-McCarthy (1999) pour expliquer trois traits distinctifs des langues naturelles: *l'opposition GN / Phrase, la double articulation et la taille du vocabulaire* (très supérieur à nos besoins tout en comportant relativement peu de vrais synonymes mais beaucoup d'homonymes). En résumé: selon lui les trois phénomènes sont liés si l'on admet que la phrase résulte d'une émulation (Carstairs-McCarthy 1999: 166) - au sens informatique²⁸ c'est-à-dire par transposition d'un système d'un environnement à un autre environnement - de la syllabe²⁹ (cf pp 134 à 175 pour le détail de la démonstration) à la suite

²⁸ *Simulation d'un ordinateur d'un certain type sur un ordinateur d'un autre type* (Lexis)

²⁹ "Le type de syntaxe des langues humaines actuelles ne constitue pas un choix (évolutif) aléatoire parmi les différentes alternatives concevables. Je montrerai plutôt que les principales caractéristiques de cette syntaxe constituent une conséquence naturelle des innovations articulatoires dues à l'évolution de l'appareil vocal. (...) Il est bien établi que la hiérarchie sonore est un outil d'analyse phonologique du fait de son lien avec la notion de syllabe. (...) Les gens quelle que soit leur communauté n'ont apparemment pas de difficulté à compter les syllabes. (...) Le nombre de crêtes sonores dans un énoncé (...) correspond étroitement au jugement du locuteur natif concernant le nombre de syllabes.(...) Considérons que le son le plus sonore d'une syllabe (sa crête sonore) est son **noyau** (nucleus), qu'un son qui le précède à l'intérieur de la syllabe est son **attaque** (onset), que le son qui le suit est sa **queue** (coda) et que attaques et queues sont des **marges**. Le principe

de l'abaissement du larynx et des modifications des conduits vocaux induites par le passage de la quadrupédie à la bipédie. Nous défendrons ici la thèse que la mise en place chez l'homme d'une production syllabique se trouve au départ de la prédication et lui est corrélatrice.

Comme le rappelle Carstairs-McCarthy, qui y a été introduit par une étude de l'Anglais Gilbert Ryle (1900-1976 - l'un des ténors de l'École de philosophie analytique d'Oxford), cette idée que ce n'est pas une faculté de jugement déjà constituée qui façonne la propriété du langage d'asserter et de créer une forme *interprétable* mais l'attitude en quelque sorte métalinguistique de l'homme en passe de *créer* les constituants de la parole et singulièrement la *syllabe*, était déjà présente, même si c'était sous une forme non aboutie et qui devait, de ce fait, avorter, chez Platon.

1.2.2. Des difficultés d'une définition du savoir par le jugement vrai

On peut en effet lire dans le dialogue de Socrate avec *Théétète* au sujet de la définition de ce que peut être la *justification* dans cette affirmation: "*Le jugement vrai accompagné de sa justification, voilà la connaissance*": (Œuvres complètes, T. 2, 177-185):

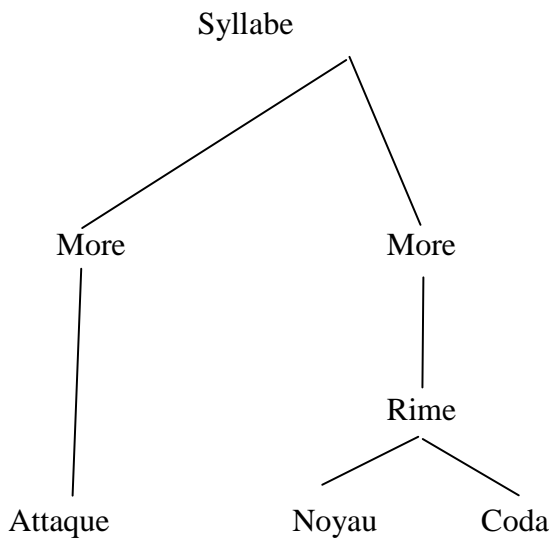
"...ce qui constitue pour ainsi dire les lettres élémentaires des choses, ce avec quoi nous, aussi bien, nous composons tout le reste, de cela on ne pourrait rendre raison: pris en lui-même, chacun de ces composants ne comporterait que sa seule dénomination, et il serait impossible de rien dire sur lui, ni qu'il est, ni qu'il n'est pas (...) les lettres élémentaires des choses sont dépourvues de justification et ne sont pas objet de connaissance proprement dite, mais d'intuition immédiate; les syllabes des choses sont au contraire connaissables, exprimées par le langage et jugées par un jugement vrai (...) est-ce que les syllabes possèdent une justification de ce qu'elles sont, tandis que les lettres, qui en sont les éléments, sont dépourvues d'une telle justification? - Théét.: Sans doute! - SOCR.: Hé! Oui, pour moi aussi, c'est l'évidence même! Supposons par exemple qu'on t'interroge en ces termes sur la première syllabe de Socrate: "Dis-moi Théétète, qu'est-ce que c'est que SO?" Que répondras-tu? - Théét.: Que c'est S et O! - SOCR.: Or, n'as-tu pas là comme une justification de la syllabe - Théét.: Oui, ma foi! - SOCR.: Poursuivons donc! Donne-moi de la même façon la justification aussi du S - Théét.: Et comment dira-t-on les éléments composants de la lettre, qui est elle-même un composant? Ce qui est sûr, c'est que le S est une des consonnes, rien qu'un bruit inarticulé, produit en quelque sorte par un sifflement de la langue. (...) - SOCR.: (...) La syllabe devons-nous dire qu'elle est les deux lettres ensemble, et s'il y en a plus de deux la totalité des lettres qui la composent? ou bien une certaine nature unique qui est venue à l'existence une fois que les lettres ont été

*adopté par tous les locuteurs - et non seulement les locuteurs anglophones - pour déterminer les frontières d'une syllabe peut être formulé de la manière suivante: **Maximisation de l'attaque**. Selon ce qu'autorisent les schèmes (patterns) syllabiques de la langue, les sonorités marginales sont assignées en priorité à l'attaque plutôt qu'à la queue. (...) la maximisation de l'attaque reflète un aspect de notre dispositif (endowment) biologique. Trois observations supplémentaires tendent à le confirmer. La maximisation de l'attaque implique une priorité de l'attaque sur la queue de telle sorte que nous pourrions avoir des langues dont les syllabes n'ont pas de queue mais on ne trouvera jamais de langues dont les syllabes n'ont pas d'attaque. (...) Même dans les langues où on trouve des queues, l'inventaire des sonorités autorisées en queue est toujours inférieur à celui des sonorités en position d'attaque. (...) Le babillage par redoublement des bébés ressemble à des syllabes formées uniquement d'un noyau et d'une attaque. (...) [Notre traduction].*

réunies? (...) Sans doute fallait-il en effet poser la syllabe, non point comme étant les lettres qui la composent, mais comme une certaine forme déterminée qui vient à l'existence à partir des lettres en question, ayant par elle-même une nature qui est proprement la sienne, forme qui est distincte de ce que sont les formes composantes.[C'est nous qui soulignons].

1.3 Retour aux origines. Prédication et accord parfait

Le dialogue rapporté par Platon échoue dans sa définition de la nature du jugement. Mais, paradoxalement, la transposition à la nature de la phrase reste valable. A condition toutefois d'imaginer un peu différemment la structure interne de la syllabe. Après avoir passé en revue les principaux modèles contemporains de structuration de la syllabe McCarthy (1999: 140-1) retient la structure suivante:



Au terme de son analyse, la syllabe - avec son *noyau* et ses deux *mores* asymétriques - se présente comme le modèle le mieux adapté à l'expression achevée et équilibrée de l'émission sonore susceptible de succéder au cri en fonction des possibilités de l'appareillage humain.

En quoi, fondamentalement, la complétude d'une syllabe prototypique - ou pour les langues où la syllabe n'a pas de fonction structurante le *pied* voire le *mot prosodique*³⁰ - peut-elle correspondre à la complétude d'une phrase? Qu'est-ce qui dans la reconnaissance formelle d'une syllabe peut correspondre à la reconnaissance formelle de la prédication dans une phrase / énoncé ?

³⁰ Dans la plupart des langues du monde la syllabe a cette fonction structurante mais il existe des langues comme le japonais qui "se passent de la syllabe et accordent un rôle central à la *more* et au *pied*". Certains linguistes estiment d'autre part que "le mot prosodique est l'unique élément de la hiérarchie prosodique pourvu d'une réalité à la fois phonologique, morphologique, syntaxique et lexicale qui soit universellement présent" (Labrune 2005). Le fait de remplacer la syllabe par le pied ou le mot prosodique n'affecte pas l'essentiel de notre argumentation même si cette dernière est construite sur la nature formelle des constituants de la syllabe.

Il s'agit en fait de la transposition à la phrase de l'expérience d'une perception de *congruence* - au sens un peu vieilli d'*ajustement parfait* - des composants de la syllabe. Cet *ajustement* a une origine purement sonore. Il est en langue l'équivalent exact en musique de l'*accord parfait* fait, lui aussi, de la réunion de la *tonique* - note la plus importante dans la structure de la gamme diatonique ou chromatique à laquelle elle donne son nom - d'une *dominante* et d'une *médiate* auxquelles on ajoute la réplique de la tonique à l'octave.

Que la plus petite entité formellement complète dans les langues doive sa complétude à un critère d'harmonie musicale n'est étonnant que si l'on sous-estime l'importance du plaisir voire du simple *agrément* de ce que l'on pourrait appeler *la construction subliminaire du sens*. La perception, et la forme d'*appréciation* qui l'accompagne immanquablement, que des sons *s'accordent*, semble être un préalable absolu à l'expression d'une fonction communicative ou expressive de quelque nature que ce soit. C'est la satisfaction de cette condition préalable - exprimable en termes d'un petit nombre de contraintes sur la nature des sons, sur la distribution de leurs propriétés acoustiques élémentaires partagées ou distinctives, sur leur organisation les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire leur position relativement à l'intervalle qui les sépare à l'intérieur d'un espace clairement délimité - qui va ouvrir un espace virtuellement illimité à la construction d'enchaînements sonores porteurs de sens. La sélection de telle ou telle contrainte à ce niveau très élémentaire ne peut être motivée ni par un jugement ni par un besoin fonctionnel et elle ne peut, comme c'est le cas, être à la fois partagée et arbitraire que si elle s'explique par un consensus de l'espèce sur la qualité et le plaisir qui s'associe à la perception de certains arrangements de sons plutôt que d'autres. Cela vaut aussi bien pour l'expression linguistique que pour l'expression musicale dès lors que l'espèce perçoit ces arrangements comme *naturels*.

Et c'est un fait que ce qui est commun aux différentes langues dans la structure de l'unité sonore minimale complète (*matrices de traits, patrons d'organisation des segments ou des phonèmes en mores, syllabes, pieds ou mots prosodiques, mécanismes d'assimilation, de dissimilation, de propagation*) comme ce qui est commun aux différentes musiques en termes de lois harmoniques (*un intervalle consonnant de base: l'octave, divisé en intervalles plus petits d'inégale grandeur, des cycles de quintes et de tierces et un très grand nombre de divisions possibles de l'octave, une typologie plus ou moins close d'accords consonnants et d'accords dissonnants*) relève plus de la constatation et de l'évidence que d'une quelconque construction.

Le caractère *évident* de l'effet harmonique est parallèle au caractère tout aussi évident de la perception d'une prédication. Un phénomène qui n'a pas échappé à l'un des philosophes les plus pénétrants du monde moderne: dans *Le Gai savoir* Nietzsche n'écrit-il pas: "*Je suis avide de trouver un maître dans l'art des sons, (...) un maître qui apprendrait chez moi les idées et qui les traduirait dorénavant dans son langage: c'est ainsi que j'arriverais mieux à l'oreille et au cœur des hommes. Avec les sons on parvient à séduire les hommes et à leur faire accepter toutes les erreurs et toutes les vérités: qui donc serait capable de réfuter un son?*" (Livre II - § 106).

Cette dimension à la fois *naturelle* et *source de plaisir* mais néanmoins *contraignante* de l'*accord* - qu'il soit *consonnant* ou *dissonnant* - et qui est le versant musical de la *complétude* linguistique indispensable à la bonne formation de la prédication, a une fonction fondatrice dans les travaux d'au moins trois savants, tous trois français, qui ont joué un rôle décisif dans la formulation et la compréhension des lois de fréquences naturelles des cordes vibrantes et de l'interprétation des consonances musicales: l'abbé Marin Mersenne (1588-1648) souvent

considéré comme le *père de l'acoustique*, le mathématicien et physicien Joseph Sauveur (1653 - 1716), créateur de *l'acoustique musicale* et le compositeur Jean-Philippe Rameau (1683 - 1764) qui, pour simplifier et clarifier l'harmonie telle qu'elle était enseignée à son époque "*se référa à un principe donné par la nature: celui des harmoniques obtenues par une corde résonnante qui fournit l'accord parfait majeur sans avoir recours à la division de la gamme*"³¹.

Pour expliquer ce que sont les *consonances*, l'abbé Mersenne, traducteur de Galilée et des mathématiciens grecs, familier de Descartes, Pascal, Fermat et Toricelli, en correspondance avec les principaux savants français et étrangers de son temps, écrit dans son *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique* (1636):

"Ceux qui ne prennent nul plaisir à la Musique, ou qui tiennent toutes choses indifférentes, nient qu'il y ait des Consonances ou des Dissonances, tant parce qu'ils ne prennent nul plaisir aux unes ni aux autres, que parce qu'ils n'estiment rien d'agréable ou de désagréable dans la nature, d'autant que ce qui plaît à l'un déplaît à l'autre. (...) L'oreille et l'imagination n'est-elle pas plus contente de demeurer en repos que d'être travaillée par quarante-huit battements d'air d'un côté, et par nonante et six de l'autre, comme il arrive lors qu'on fait l'Octave? (...) pourquoi les battements qui font la Seconde ou la Septième mineure, sont-ils plus désagréables que ceux qui font la Quinte ou la Tierce? (...) cette difficulté n'est pas l'une des moindres de la Musique; car si le vrai plaisir consiste à conserver ou à faire croître ce que nous avons, il est difficile de montrer que les battements d'air qui font les Consonances, aident à notre conservation, et augmentent la perfection du corps ou de l'esprit, puisque l'on expérimente que ceux qui n'aiment pas la Musique, et qui la tiennent inutile, ou tout au plus indifférente, ne sont pas moins parfaits du corps et de l'esprit que ceux qui l'aiment avec passion. (...) Néanmoins il est bien difficile de rencontrer des hommes qui prennent autant de plaisir à ouïr une Dissonance, par exemple la Seconde, ou le Triton, comme à ouïr l'Octave ou la Quinte. Et bien que l'on en puisse trouver qui maintiennent qu'il n'y a point de plaisir à ouïr les Consonances, ou qu'il n'y a point de Consonances, ni de Dissonances, ils seront contraints d'avouer que le Triton ou les Secondes sont plus désagréables que la Douzième, ou l'Octave, s'ils se donnent le loisir de considérer et d'ouïr ces intervalles, et conséquemment s'ils ne veulent pas confesser qu'il y a des intervalles agréables, ils avoueront qu'il y en a de plus agréables les uns que les autres,..."

Autrement dit, si l'on refuse d'attribuer au plaisir ressenti une valeur absolue on ne pourra pas s'empêcher de lui accorder une valeur différentielle. Ce qui n'est pas sans rappeler les débats - où la bonne foi n'est pas souvent au rendez-vous - qui opposaient à un moment donné et opposent malheureusement encore parfois, parmi les linguistes, tenants et détracteurs du jugement de grammaticalité comme principe heuristique discriminatoire.

Mersenne s'emploie ensuite à "**remarquer toutes les Consonances qui sont naturelles, afin de confirmer qu'il y a des Consonances dans la nature**" et affirme qu'on s'en rend

³¹ Article Rameau du GDEL (*Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*) (1984).

compte en s'observant jouer d'un instrument. Pour expliquer la nature du phénomène, il examine sa relation à l'Unisson :

"... Il faut commencer par l'Unisson, d'autant qu'il est plus simple que les Consonances, et moins simple que le son, puisqu'il n'est pas possible de faire l'Unisson, si du moins l'on n'use de deux sons différents; de sorte que l'Unisson s'éloigne de la simplicité du son, comme la raison d'égalité s'éloigne de l'unité: quoi que l'on ne puisse pas comparer le son avec l'unité en toutes choses, d'autant que le son est composé de plusieurs battements d'air, et que l'unité n'est nullement composée; et puis le son est matériel, et l'unité est immatérielle: et finalement le son dépend de l'oreille et de l'air, et l'unité ne dépend que de Dieu, ou de l'entendement." [C'est nous qui soulignons].

La chute peut sembler inattendue... Mais ni sa postérité ni d'ailleurs ses contemporains ne s'y sont trompés. Une analyse attentive et exhaustive du texte montre clairement que lorsque le Tout Puissant est un constituant de l'argumentaire, il est presque toujours l'un des deux termes d'un choix. Le second est ici l'entendement qui doit être compris comme signifiant *ce qui, eu égard à ce que l'on a compris, nous permet de former un jugement*. L'Unisson / Unité est en fait la *condition du sens*. On peut l'admettre, que l'on ait ou non la Foi, que l'on accepte ou pas, comme ne manque pas de nous le rappeler tout au long de son livre notre abbé, qu'il n'y a de sens qu'en Dieu. Mersenne se pose ensuite des questions dont ne rougiraient pas des linguistes contemporains préoccupés par la spécificité des langues naturelles. Les animaux font-ils une distinction entre les Consonances et les Dissonances? Si c'est le cas, ont-ils une préférence? Il suspend comme on s'en doute la réponse et écrit : *"...il suffit ici de savoir que les Consonances se font de deux, ou de plusieurs sons, dont la conjonction est agréable à l'oreille, et dont la première est appelée Unisson"*. Et il va traiter de la différence entre son et Unisson ainsi que de l'origine et de la cause de l'Unisson:

"l'Unisson ne se peut faire sans deux battements d'air qui se fassent en même temps: d'où il appert qu'il est deux fois moins simple que le son, et conséquemment que l'Unisson vient du son comme de son origine. Il faut néanmoins remarquer que les deux battements qui font un parfait Unisson ont quasi le même effet qu'un seul battement d'air, quand il est aussi fort que les deux précédents. (...) l'Octave n'est autre chose que deux battements d'air comparés à un battement d'air; de sorte que l'on peut dire que deux oiseaux qui volent, dont l'un bat l'air deux fois plus vite que l'autre, font l'Octave, car encore que l'on n'oye pas ces battements, ils font néanmoins des sons qui peuvent être ouïs par des oreilles plus subtiles que les nôtres. (...) si l'on s'imagine le son comme une ligne droite, qui est représentée par la corde du Monocorde (...) si l'on divise ladite corde par le milieu avec un chevalet, ou avec le doigt, les deux parties de la corde étant touchées en même temps feront l'Unisson (...) [soit une corde A B divisée en son milieu en un point C] la division que l'on fait du son en deux parties égales fait l'Unisson, car A B ne bat qu'une fois l'air en même temps qu'A C, ou C B le bat deux fois, et conséquemment l'on a quatre battements pour un, car chaque côté de la corde le bat 2 fois en même temps que la corde entière le bat une seule fois. C'est pourquoi il faut dire que l'origine de l'Unisson vient de la division du temps et de la corde, ou des autres corps, et de la multiplication des mouvements, et que l'on peut dire que la résolution et la

composition concurrent ensemble également; car chaque retour d'A C se fait deux fois plus vite que chaque retour d'A B. D'où l'on peut conclure que toute la Musique consiste en la relation et au rapport qui se fait d'un son à l'autre; car si l'on ne comparait les 2 sons d'A C et de C B ensemble, il n'y aurait point d'Unisson, comme il n'y aurait point de son dont on peut juger, si l'on ne considérait la vitesse des battements d'air qui produisent le son." [C'est nous qui soulignons]

Mais l'Unisson est-il vraiment consonnant et procure-t-il plus ou moins de plaisir que l'Octave?

"Ceux qui maintiennent que l'Unisson est entre les Consonances ce que l'unité est entre les nombres, nient qu'il doive être appelé Consonance, parce qu'il n'a nulle variété de sons quant au grave et à l'aigu: mais ceux qui croient que l'Unisson est la Reyne des consonances sont de contraire avis (...) l'Unisson étant d'un à un, tous les battements de l'air s'unissent à chaque coup, au lieu que les battements de l'Octave ne s'unissent que de deux en deux coups; et l'on trouvera toujours dans les opérations de tous les sens que, ce qui s'unit le plus aisément est le plus doux; mais il ne s'ensuit pas qu'il soit le plus agréable (...)

Première hypothèse:

il semble que l'Unisson est plus agréable que l'Octave parce qu'il chatouille davantage l'oreille, et qu'il se comprend plus facilement par l'imagination, laquelle est le principal siège du plaisir (...) toutes les consonances tendent à l'Unisson (...) l'Unisson du Pleinchant (...) fait plus fortement impression sur l'esprit qui n'est nullement distrait par la variété des Consonances ou des Dissonances (... La puissance de l'Unisson n'imprime pas seulement ses effets sur l'esprit, et sur les âmes, mais aussi sur les corps inanimés (...) (elle) peut servir pour faire mouvoir toutes sortes de machines, et pour faire jouer le canon: (...) on peut assiéger et forcer les villes par le moyen de l'Unisson³², comme l'on dit qu'Orphée les bâtissait avec le son de sa Harpe. (...) [C'est nous qui soulignons]

On a noté au passage la définition d'un pouvoir de l'unisson qui n'est pas sans rappeler le pouvoir de *faire* qui témoigne d'un état hautement parachevé du *dire* de la langue, c'est-à-dire de son pouvoir *performatif* au sens d'Austin. Martin Mersenne poursuit:

"L'une des plus fortes raisons qui persuadent que l'Unisson est plus agréable et plus naturel que l'Octave se tire de l'expérience, qui montre que l'on s'ennuie beaucoup plus tôt d'ouïr chanter à l'Octave qu'à l'Unisson (...) bien que les enfants chantent naturellement à l'Octave des hommes, néanmoins leur intention est de chanter à l'Unisson, auquel tendent toutes les voix, qui sont conservées et fortifiées par leurs semblables car la ressemblance est la source de l'amour, et la conservation de l'être et de la nature de chaque chose, qui se conserve mieux par l'uniformité que par la difformité. (...) l'oreille reçoit autant de plaisir à ouïr chanter l'Unisson,

³² "Lorsque le peuple entendit le son du cor, il poussa une grande clameur et le rempart s'écroula sur place"(Bible, Livre de Josué 6, 20).

que les sens du toucher au maniement des choses polies, molles, et douces, comme sont les satins, et mille autres choses semblables."

Mais il opte pour une explication opposée, qu'il donne comme conclusive et concluante:

Toutefois plusieurs croient que l'Octave et les autres Consonances sont plus agréables que l'Unisson, d'autant qu'elles ont de la variété dans leur union, et que la nature se plaît à la diversité (...) et si l'on fait réflexion sur les accords qui charment l'esprit dans les concerts, on sera contraint d'avouer qu'il se rencontre quelquefois de certains endroits qui ravissent l'auditeur, ce qui ne se fait jamais si puissamment par l'Unisson. (...) Quant à la grande égalité et union des sons qui font l'Unisson, elle est ce semble trop simple pour donner du plaisir, (...) ce qui est trop simple, et qui n'est pas composé de plusieurs parties n'est pas estimé agréable (...) A quoi l'on peut ajouter qu'il n'est pas possible de discerner l'Unisson d'avec le simple son lorsqu'il est parfait, c'est-à-dire quand les voix qui font l'Unisson sont parfaitement égales; et conséquemment qu'il n'est pas plus agréable qu'une voix, puisqu'il est oüy de la même sorte que s'il n'y en avait qu'une seule. (...) l'Unisson plairait davantage à toute sortes d'hommes s'ils étaient dans l'état de la perfection qui répugne ce semble à la diversité, dont le plaisir témoigne notre indigence et notre imperfection." [C'est nous qui soulignons]

Et d'ajouter, comme on pourrait dès lors le deviner:

"En effet ceux qui font plus d'état du vert et des autres couleurs composées que du blanc, et des Consonances imparfaites que de l'Unisson, sont semblables à ceux dont l'œil ne peut souffrir la lumière, et qui reçoivent plus de contentement de la spéculation des vérités particulières, que de l'universelle qui est en Dieu, et qui aiment mieux jouir des créatures et des voluptés passagères, que du créateur, et des plaisirs éternels".

Mais on aurait tort de croire l'argumentation achevée... Le plaisir qui préfigure l'union avec l'Éternel ne sert qu'à figurer un pôle de perfection, on dirait aujourd'hui un *prototype de référence* dont l'évocation est plus une transition à l'intérieur d'un raisonnement, dialectique avant l'heure, qu'un terme opératoire:

"... ce qui rend les choses agréables, c'est-à-dire ce qui leur donne l'être, les facultés et l'action (...) (est) encore plus agréable que lesdites choses, puisqu'elles n'ont rien qu'elles ne l'aient emprunté, et qu'elle ne sont agréables que parce qu'elles ont emprunté de la source dont elles ont pris leur origine. Les lignes, les figures et les corps n'ont rien que ce qu'ils empruntent du point, puis que la ligne n'est autre chose que le mouvement du point, comme les figures et les corps ne sont que le mouvement des lignes et des plans (...) si l'on ôte tous les points il ne demeure plus rien (...) Or les Consonances dépendent de l'Unisson, comme les lignes du point (...) elles n'ont rien de doux ni d'agréable que ce qu'elles empruntent de l'union de leurs sons, laquelle est d'autant plus grande qu'elle tient davantage de l'Unisson (...)" [C'est nous qui soulignons]

L'ensemble de l'argumentaire va même changer totalement de direction, au point d'en arriver à considérer que l'Unisson est, dans les faits, évité:

"... le plaisir de l'homme ne peut subsister sans la variété, pendant qu'il est dans un état variable; et conséquemment que la continuation de l'Unisson ne lui peut être si agréable, que lorsqu'il est interrompu par les autres accords, ou même par les Dissonances (... Or cet état de variété où l'on est, est cause que l'on évite tant qu'on peut l'Unisson, parce qu'il est trop doux et trop excellent pour cette vie. De là vient que l'on finit plutôt la Musique par l'Octave, la Quinte, la Tierce, ou leurs répliques que par l'Unisson; et quand on finit par lui, on l'accompagne des autres accords, parce que tandis que l'esprit est sujet à la matière qui l'assujettit aux phantasmes, aux ténèbres, et à l'erreur, il n'ose quasi s'élever à la perfection de l'unité, qui est entièrement dépouillée de la variété et de l'inégalité qui se rencontre dans les autres accords; par où il témoigne que l'Unisson est quasi hors de la Musique, comme Dieu est au-delà de sa portée"

Il ressort donc jusqu'ici que les formes sonores élémentaires, inscrites dans la nature des choses et motivées par le plaisir que l'on éprouve à les produire, sont des consonances et des dissonances qui entretiennent une relation de dépendance plus ou moins conflictuelle avec l'Unisson dont elles dérivent³³.

A la fin de son chapitre sur les consonances, l'abbé Mersenne, dans une remarque peu prévisible sur ce qu'il estime être un inconvénient majeur de l'Unisson, brosse les conditions dans lesquelles la configuration des formes sonores qu'il vient de décrire va se transformer en outil formel de *connaissance* et l'on pourrait presque dire de *construction du sens* :

"...l'esprit a plus de plaisir à concevoir les choses qui augmentent sa connaissance. (...) Or on n'apprend rien en considérant l'Unisson, puisqu'il ne contient nul intervalle, et que tous ses sons ne sont qu'une même chose: et l'on apprend dans les autres Consonances la différence des sons graves et aigus, et le contentement qui procède de leur mélange; et conséquemment l'Unisson est l'accord le plus pauvre et le moins agréable de toutes les Consonances, puisqu'il ne donne point de nouvelle connaissance." [C'est nous qui soulignons].

Sourd-muet jusqu'à l'âge de six ans, mathématicien autodidacte qui s'est d'abord illustré dans le génie militaire, généralement considéré comme le créateur de l'acoustique musicale pour avoir expliqué le phénomène des ondes stationnaires, découvert celui des battements, observé l'existence des harmoniques et évalué les limites des sons audibles,

³³ Il est difficile de ne pas penser, même si le rapprochement n'a pas vraiment un statut de preuve scientifique, à Stéphane Mallarmé aux prises avec le carcan de la syntaxe pour parvenir à renouveler les conditions de production du sens. Encore plus frappant, comme on le remarquera un peu plus loin en lisant les explications de Joseph Sauveur, est le rapprochement que l'on est presque forcé de faire entre l'instrument dont il analyse les vibrations - la *trompette marine*, un ancien instrument à archet composé d'une table d'harmonie sur laquelle était tendue une corde et qui ne doit son nom qu'au fait qu'il était jadis utilisé par la marine anglaise - et le poème le plus court de la poésie française *Et l'unique cordeau des trompettes marines* (*Chantre in Alcools* de Guillaume Apollinaire). On ne peut pas s'empêcher de constater que le poète *accorde* la forme de son poème - un unique alexandrin contenant en puissance toute la découpe rythmique de la poésie française classique - à l'instrument auquel il fait référence et dont Sauveur démontre qu'avec sa désarmante simplicité il contient en puissance toutes les divisions de la gamme de référence de la musique.

Jospeh Sauveur consacre une grande partie de ses *Principes d'acoustique et de musique* à définir, situer et démontrer la nécessité d'une *note de référence*, qu'il appelle *son fondamental* ou *son fixe*, qui est à la base de l'accord de tous les instruments. Ce que nous appelons aujourd'hui le *diapason* et dont le caractère de *point de référence* rappelle beaucoup la manière avec laquelle Marin Mersenne définit l'unisson. Sauveur écrit:

"En travaillant au Traité de Musique spéculative, je reconnus la nécessité d'un Son fixe pour servir de terme auquel l'on pût comparer tous les autres Sons aigus et graves: en 1700 je donnai une manière que j'avais imaginée pour le trouver [Il expose alors son calcul de la répartition du son fondamental et des harmoniques en observant les ondulations de la corde d'une trompette marine au cours de sa vibration] (...) Comme ces sons sont indéfinis en montant aussi bien qu'en descendant, on ne peut point commencer ces sons ni par le plus aigu ni par le plus grave; il faut donc commencer par un des moïens³⁴ pour servir de son fondamental, auquel on puisse comparer les sons plus aigus, aussi bien que les sons plus graves . Les Musiciens prennent pour Son fondamental le C sol ut³⁵, qui est le ton de Chapelle ou le ton d'Opera: ce Son est le milieu du Clavecin, ou est celui d'un tuiiau d'Orgue de quatre pieds ouvert; mais comme ce son n'est pas assez déterminé, nous prenons pour Son fondamental le Son fixe qui fait cent vibrations dans une seconde de tems, (Section I) (...) par notre système général , il n'y a point de Son qui n'ait son nom propre, qu'on connaîtra, si on en sçait le rapport au Son fondamental PA³⁶ (...) Quelque clef que l'on marque, est toujours par rapport au Son fondamental" (Section III) [C'est nous qui soulignons]

Mais le son fondamental tel que le conçoit Sauveur est-il naturel? Ou, pour dire les choses autrement, est-il donné ? La question intéresse au premier chef notre hypothèse dans la mesure où, s'agissant de langues naturelles, ce sont les accords possibles de la voix humaine qui la justifient. La réponse est négative. Si notre hypothèse voulait faire coïncider l'accord de complétude issu de la bonne formation de la structure syllabique ou phrastique avec l'accord parfait calculé sur la base d'une division parfaite de l'octave au sein d'une théorie de l'harmonie fondée sur les propriétés des instruments de musique, elle serait sur une fausse piste. En effet, la voix humaine, dont la structure des langues est, dans notre hypothèse, tributaire, est sujette à des variations et à des inégalités que les instruments ne connaissent pas sans que pour autant la qualité des accords en soit affectée³⁷. Peut-être même au contraire, la

³⁴ Ici, comme dans les autres textes de cette époque, nous gardons l'orthographe des éditions originales.

³⁵ Un peu plus loin (fin de la Section II) il précise « C Sol, ut. marque le son fondamental ou l'Unisson ou simplement l'Ut. »

³⁶ « Comme ce son fixe est le même dans tous les temps et dans tous les lieux, il est très-utile pour les usages suivants (...) si l'on appelle le Son fixe PA, l'on sçaura le nom de ce son; aussi bien que la note qui l'exprime; et par ce moyen l'on connoist le son absolu de tous les corps sonores, c'est-à-dire le nombre de variations que fait ce son dans une seconde, ou son intervalle au son fixe, (...) **Ayant trouvé le son absolu d'un corps sonore dans un temps, et le son qu'il a dans un autre temps, l'on connoist par le changement du son de ce corps, celui de sa substance** » (Section XII); « **le milieu de toutes les voix possibles sera le Son fondamental PA (C sol ut)** » (Addition à la Section VI).

³⁷ Il y a une autre raison, mais d'une autre nature et dont nous ne discuterons pas ici, à la différence entre l'accord harmonique commun à la genèse de la musique et du langage et l'accord résultant de la perception de propriétés communes à la voix humaine et à une langue particulière. Ce dernier a affaire à la *mélodie constituée* d'une langue particulière comme l'a noté Jean-Jacques Rousseau, à la suite de la *querelle des Bouffons* déclenchée par la représentation par la troupe des *Bouffons* le 1^{er} août 1752 de *La serva padrona* de Pergolèse, dans sa *Lettre sur la musique française* (1753): "L'harmonie ayant son principe dans la nature, est

voix humaine, peut-elle être considérée, pour autant que la perception auditive est concernée et malgré ces variations et ces inégalités, comme qualitativement plus parfaite que le plus parfait des instruments. C'est d'ailleurs ce qui explique la fonction, essentielle pour réaliser l'harmonie, de l'*altération* ou du *tempérament* qui visent paradoxalement à *ajuster* un ordre parfait à un ordre qui l'est moins pour parvenir au meilleur accord. Sauveur en tient compte lorsqu'il écrit:

"Pour régler les Sons des Voix et de tous les Instruments de Musique, on les compare aux Sons d'un Orgue ou d'un Clavecin, qu'on a tellement réglé, que le Son fondamental ut qui répond à la Clef C sol ut, se trouve moyen entre toutes les voix possibles, lequel néanmoins est sujet à changer, parce que les Compositeurs de Musique se règlent sur l'étendue des Voix, dont ils ont dessein de se servir pour exécuter leurs pièces; dans la suite ces voix étant sujettes à changer, ils ont mieux aimé hausser ou baisser les Instruments, que de changer les notes de ces pièces en les transposant."
(Section VI - I)

Il ajoute d'ailleurs un peu plus loin *"On est plus maître des Instruments à vent que de la Voix humaine; c'est pourquoy on leur donne des termes et des étendues plus fixes"*. (Section VI - V). De fait, et de même que les énoncés se règlent formellement dans une langue sur un modèle où grammaticalité et équilibre prosodique semblent indissociables, l'effet musical semble impossible sans référence à un modèle de perfection acoustique. Sauveur explique que pour *"rendre la Musique parfaite, il faut marquer la durée absolue des temps ou des mesures; car il est impossible d'instruire les absents et la postérité de la véritable mesure d'un air selon le sentiment de l'Auteur"* (Section VIII - IV). Autrement dit il n'y a pas de circulation d'information musicale et pas non plus de mémoire possible de cette information sans une convention réputée parfaite et dont la forme ne dépend pas de la subjectivité du producteur. C'est aussi, très exactement, ce que la linguistique depuis Humboldt puis Saussure n'arrête pas de répéter sous différentes formes à propos des conditions auxquelles sont soumises les langues pour transmettre du sens d'une manière qui soit à la fois acceptable pour tous les interlocuteurs et indépendante d'eux.

Et on peut lire à la fin de son traité: *"Ayant trouvé le son absolu d'un corps sonore dans un temps, et le son qu'il a dans un autre temps, l'on connoist par le changement du son de ce corps, celui de sa substance"* (Section XII). Il est alors possible, sans aucune distorsion, de remplacer *son absolu* par *invariant formel*, *corps sonore* par *entité lexicale*, *temps* par *contexte*, le produit du changement d'un son par *construction* et *substance* par *sens*.

Dans la Préface de sa *Démonstration du principe de l'harmonie, servant de base à tout l'art musical théorique et pratique* (1750), œuvre qui, avec son *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels* (1722), "a servi de base aux compositeurs jusqu'à la fin du XIXe siècle"³⁸, Jean-Philippe Rameau (1683 - 1784) synthétise, développe et donne aux découvertes de ses prédécesseurs une formulation qui ancre clairement les facteurs de

la même pour toutes les nations, ou si elle a quelques différences, elles sont introduites par celles de la mélodie; ainsi, c'est de la mélodie seulement qu'il faut tirer le caractère particulier d'une musique nationale; d'autant plus que ce caractère étant principalement donné par la langue, le chant proprement dit doit ressentir sa plus grande influence" (10^e paragraphe).

³⁸ Article *Harmonie* du GDEL (*Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*) (1984).

l'harmonie indispensable à la création musicale dans un compromis durable entre un donné naturel, une combinatoire mathématique et les possibilités humaines³⁹:

*"C'est dans la Musique que la nature semble nous assigner le principe physique de ces premières notions purement mathématiques sur lesquelles roulent toutes les Sciences, je veux dire, les proportions, harmonique, arithmétique & géométrique, d'où suivent les progressions de même genre, & qui se manifestent au premier instant que résonne un corps sonore, soit dans son tiers & son cinquième qui résonnent avec lui, & qu'il fait frémir dans d'autres corps sonores accordés à l'Unisson de ce tiers & de ce cinquième, soit dans son triple & son quintuple, qu'il fait également frémir dans d'autres corps sonores accordés à l'Unisson de ce triple & de ce quintuple, sans parler de ses Octaves, qui ne sont que des répliques. Tout corps sonore, pris en particulier, est toujours sensé porter avec lui la même harmonie qu'il fait résonner, il en est le générateur, c'est ainsi que je le nomme par tout; & s'il s'en trouve plusieurs, j'appelle chacun d'eux indistinctement, **son fondamental**. Le premier de tous, celui dont les autres tirent leur origine, est toujours indiqué par l'unité, à moins que pour éviter les fractions on ne soit forcé de le porter à un nombre composé; & cela une fois établi, on voit tout d'un coup naître la proportion harmonique, $1.1/3$ $1/5$ du corps sonore, de son tiers, & de son cinquième, dont se forme la plus parfaite harmonie; on en voit naître ensuite la proportion arithmétique $1.3.5$, en le comparant à son triple et à son quintuple, dont se forme encore une harmonie presque aussi parfaite que la précédente; puis de sa comparaison avec ses Octaves, $1.1/2.1/4$ ou $1.2.4$, naît la proportion géométrique qui ne donne point d'harmonie, parce que l'Octave n'est qu'une réplique.*

Ainsi, l'harmonie se bornant aux deux premières proportions, on ne doit plus songer qu'à lui donner une succession, & cela, en faisant succéder les uns aux autres des sons fondamentaux, dont la nature prescrit le choix et les limites par le produit qui en résulte, dans une proportion géométrique entre le générateur & les deux termes correspondants de chacune des deux premières proportions, $3.1.1/3$ d'un côté, & $5.1.1/5$ de l'autre; mais pour éviter les fractions, on exprime $3.1.1/3$ par $1.3.9$, & $5.1.1/5$ par $1.5.25$, où l'on voit également le générateur entre son triple et son tiers, & entre son quintuple et son cinquième, sans qu'on doive s'embarrasser du lieu que les multiples et sous-multiples y occupent, parce que cela ne dépend plus que de l'objet auquel on les applique, soit aux grandeurs, soit aux vibrations.

Chaque terme de la proportion géométrique, est toujours le générateur de l'une des deux premières, de l'harmonique & de l'arithmétique, dont on ne peut rien retrancher; car bien qu'il soit libre de n'en faire entendre qu'une partie, on ne peut empêcher que les autres n'y soient sous-entendues; ces parties sont regardées comme le

³⁹ Nous nous excusons de la longueur de cette citation qui n'apporte pas d'élément véritablement nouveau et que le lecteur peut donc sauter sans grand dommage fonctionnel mais qui a un double mérite: d'une part, et la postérité ne s'y trompera pas, c'est la première synthèse de tous les points essentiels mis en lumière par ses prédécesseurs, d'autre part la présentation de ces données qu'on pourrait trouver rébarbatives est, à l'exemple de sa musique, éclatante de simplicité et de clarté.

produit du générateur, où son Octave est toujours comprise; & c'est sur l'ordre qu'observent entr'eux les produits de chaque terme de cette proportion géométrique qu'on reconnoît que la triple, I. 3. 9, doit avoir la préférence sur la quintuple I. 5 25. De la proportion triple naît tout ce qu'il y a de plus parfait en Musique, les Modes, & les moindres degrés naturels à la voix, comme ut ré mi fa, etc. sous le titre de genre diatonique; de la proportion quintuple naissent des genres moins parfaits, sous les titres de Chromatique & d'Enharmonique, par lesquels les Modes diffèrent entre 'eux et s'entrelacent: de sorte que toute la Musique théorique et pratique découle de ces trois proportions, l'harmonique, l'arithmétique, & la géométrique, sans aucune réserve ni pour la raison ni pour l'oreille. Les bornes de ces proportions sont décidées en Musique, & pour le jugement, & pour l'oreille, par la dissonance qu'un quatrième terme y introduit: (...) Tous les Systèmes de Musique, donnés jusqu'à mon Traité de l'harmonie n'ont encore été fondés que sur ces mêmes produits, pendant que tous les rapports y introduisent à tout moment des consonances altérées, que les uns ont affecté de ne pas apercevoir, & que d'autres se sont contenté de citer sans en tirer la moindre conséquence. Cette dernière remarque ajoute beaucoup au principe, puisque malgré l'altération que je viens de citer entre les produits, ils s'accordent néanmoins toujours très - parfaitement avec leur Base ou Basse fondamentale: toutes les proportions s'y trouvent régulièrement observées.(...) Au reste, le principe dont il s'agit, appliqué à son premier objet, ne se borne pas à la seule composition de la Musique; on peut en tirer des secours pour la fabrique des instruments, & même pour l'invention de nouveaux instruments; mais ce qu'il m'a fait découvrir de plus essentiel, c'est le moyen de faire donner à la voix le plus beau son dont elle est capable dans toute son étendue, d'en augmenter l'étendue à laquelle on la croit bornée d'abord, de la rendre flexible, tant pour les Tremblemens, dits Cadences, que pour les Roulemens, de former l'oreille, & surtout de réformer les mauvaises habitudes qui peuvent mettre obstacle à toutes ces perfections & qui passent chez bien des gens de l'Art pour des défauts naturels et irréparables;" (pp. vj-xxij).

2.0 De la syllabe à la phrase

2.1 Une deuxième adéquation: de l'accord parfait à la mesure des temps

La transposition des propriétés formelles – liée à la nature des consonnes et des voyelles - de la syllabe, au minimum unaire et au maximum ternaire, à la phrase s'accompagne d'une diversification structurelle à première vue très importante. En français, par exemple, on a 34 schémas syntaxiques élémentaires - en ne tenant pas compte des sous-catégorisations strictes (opposition entre $N_{\text{-hum}}$ et $N_{\text{-nr}}$ et plus généralement types de noms) et des structures dérivées⁴⁰. Mais on peut, si on reste dans une perspective rythmique et prosodique et qu'on accepte les équivalences syntaxiques d'une description structurale et transformationnelle relativement simple des énoncés, constater une diversification bien

⁴⁰ cf Annexe

moindre. En effet, si l'on observe notre annexe *Schémas syntaxiques élémentaires du français*⁴¹ on remarquera que les 34 schémas appartiennent tous à seulement quatre types prosodiques élémentaires - les frontières nettes des groupes prosodiques syntaxiques sont marquées par deux barres verticales; les frontières faibles⁴² par une seule barre verticale -:

- I-/ Un type à un temps qui ne compte que le schéma syntaxique des impersonnels météorologiques;
- II-/ Un type à deux temps qui regroupe 8 ou 9 schémas syntaxiques - (3), (4), (7), (8), (28), (29), (30), (33) et éventuellement (34) -;
- III-/ Un type à trois temps qui regroupe 17 à 18 schémas syntaxiques - (2), (5), (6), (9), (10), (11), (12), (13), (14), (22), (23), (24), (25), (26), (27), (31), (32) et éventuellement (34);
- IV-/ Un type à quatre temps qui regroupe 7 à 8 schémas syntaxiques - (15), (16), (17), (18), (19), (20), (21) et éventuellement (34).

Sur les quatre types seul /IV/ est étranger à la structure de la syllabe mais c'est aussi celui qui compte, exception faite de /I/ à la fois le moins de schémas et la plus faible quantité de verbes susceptibles d'entrer dans ses schémas - moins de 500 verbes -. Il est néanmoins vrai que les verbes qui entrent dans ces schémas sont d'un usage courant étant, pour une très grande part, des verbes déclaratifs ou de communication (*dire, annoncer, affirmer, assurer, informer, ...*) ou relevant d'une structure actantielle fondamentale *X donne Y à Z* ou *X prend Y de Z*.

Mais si l'on considère que toutes les prépositions constituent un même constituant et que les formes en *Qu P* ne diffèrent des *N* que de la manière avec laquelle des longues diffèrent de brèves, on tombe à une douzaine de schémas, rythmiquement pertinents. Ces modèles syntaxiques, du fait d'un rendement très élevé - des centaines de milliers d'énoncés potentiels courants pour chaque schéma - sont donc très tôt et très facilement mémorisables et peuvent exercer une pression modélisante assez forte pour que le besoin d'accomplir des énoncés grammaticalement complets et bien formés devienne rapidement une deuxième nature.

A cela s'ajoute que lorsque les schémas se spécifient quelque peu comme c'est le cas en français dans la construction *Quelqu'un schtroumpfe à quelqu'un qu'il se schtroumpfe pas mal de schtroumpfs dans son dos* caractéristique des verbes dits déclaratifs ou de communication, la structure syntaxique de l'énoncé suffit presque à déclencher son

⁴¹ La liste de ces schémas, tels que nous les présentons, est une synthèse avec de légères reformulations du travail colossal entrepris à l'initiative de Maurice Gross (1934-2001) et, pendant toute sa vie, sous sa direction, à l'intérieur du laboratoire qu'il a créé en 1966 au sein du CNRS (*Centre National de la Recherche Scientifique*): le LADL (*Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique*). Pendant près de trente ans, l'équipe constituée par Maurice Gross puis des équipes issues du LADL ont établi pour chaque verbe de la langue française, en fonction d'une série de propriétés distributionnelles et transformationnelles regroupées dans des *tables de constructions*, une construction définitoire - celle qui définit la table - et des constructions dérivées ou secondaires - propres à chaque verbe ou à des sous-groupes de verbes -. La même méthodologie a été appliquée avec un taux de couverture variable et des fortunes diverses à d'autres langues que le français. (cf Ibrahim 2002 & 2003 pour une présentation de Maurice Gross et du cadre du *Lexique-grammaire*). Une version à peu près complète et accessible en ligne du travail effectué sur le français -verbes et prédicats nominaux- est gérée et mise à jour par l'*Institut Gaspard Monge* - héritier institutionnel du LADL - de l'Université de Marne-la-Vallée:

<http://infolingu.univ-mlv.fr/DonneesLinguistiques/Lexiques-Grammaires/Visualisation.html>

⁴² Une frontière faible sépare un groupe facultatif d'un groupe définitoire de la structure. Les frontières faibles n'apparaissent ici que dans le 34^{ème} schéma, caractéristique des prédicats nominaux.

interprétation sémantique et l'on comprend encore mieux que l'énonciateur règle sa prédication sur un critère d'abord formel.

A ce stade on peut donc dire qu'une suite de mots est susceptible d'être prédicative dès lors qu'elle satisfait à l'une de ces deux conditions:

- entrer dans un schéma prédicatif;
- être introduite par un support d'existence - comme on l'a vu notamment plus haut avec les exemples (2"), (4"), (6") et (8");

Il reste donc maintenant à savoir par quelles étapes est passé le modèle d'organisation syllabique pour aboutir au modèle d'organisation phrastique et à avancer quelques hypothèses sur les motivations de cette réorganisation structurelle.

2.2 Le désordre des mots et leur remise en ordre phrastique

2.2.1. De la syllabe au mot

Qu'est-ce qui distingue un mot d'une syllabe?

- 1/ Un mot peut comporter plus d'une syllabe. Une syllabe peut se confondre avec un mot⁴³.
- 2/ Un mot n'est tel que par son sens ou sa fonction grammaticale ou les deux alors que la syllabe ne se définit ni par l'un ni par l'autre et encore moins par les deux réunis.

Or la principale différence formelle, dans les langues dont le vocabulaire n'est pas entièrement monosyllabique, entre la syllabe et le mot, et qui est directement liée au fait que le mot signifie, est que le mot a, en tant que mot et quel que soit le nombre de ses syllabes, un accent prosodique principal et, parfois, pour les mots de plus de deux syllabes, un accent prosodique secondaire. Cette accentuation prosodique du mot peut varier selon que le mot est isolé ou qu'il se trouve dans une chaîne de mots. De même que l'environnement d'un phonème peut modifier son mode d'articulation, l'insertion d'un mot dans une chaîne de mots peut déplacer l'accent prosodique, notamment - mais pas uniquement - du fait de l'accent prosodique propre au type de phrase où le mot a été inséré. Ceci pour dire que contrairement aux syllabes dont les frontières acoustiques sont stables, d'où la facilité avec laquelle elles sont universellement perçues et reproduites et la relative régularité avec laquelle elles sont transcrites, le mot a des frontières à géométrie variable qui font qu'un même matériau phonologique composé d'un ensemble de mots peut faire l'objet de découpages acoustiques mais aussi sémantiques différents. C'est d'ailleurs ce phénomène qui autorise les calembours où le sens ne change que du fait d'un découpage et d'une transcription différents de la chaîne parlée. Cette différence a d'ailleurs des conséquences qui touchent à la définition même de l'identité de la langue. Alors que n'importe quel locuteur peut dire immédiatement et indépendamment de son niveau d'instruction ou de culture si une syllabe donnée fait ou non partie de sa langue maternelle et reconnaître ou rejeter une syllabe avec la même sûreté que s'il reconnaissait ou rejetait un phonème de cette langue, il n'en va pas de même pour un mot.

Le mot est beaucoup plus complexe structurellement que la syllabe et bien que sa vocation soit de faire sens, sa forme achevée, donc seule susceptible de faire sens, n'est pas aussi facilement perceptible que la forme achevée de la syllabe. C'est pourquoi il est tout à fait possible et il est même, dans certains contextes professionnels, courant qu'un locuteur natif se

⁴³ Généralement une syllabe ne comporte pas plus d'un mot mais il y a deux types d'exception: celui de la contraction en un mot d'une syllabe de deux mots (*du* < *de, le* ou *au* < *à, le*) et celui où l'élision réunit deux mots en une syllabe (*l'a* < *le, a* ou *m'a* < *me, a*).

demande si un mot qu'on lui a proposé, qu'il a entendu ou même qu'il vient de lire, existe ou non dans sa langue. Certes, tout locuteur natif, peut dire, quand il *entend* ou *voit* un mot pour la première fois s'il est ou non *susceptible* d'appartenir à sa langue. Mais il est clair que dans ce cas le mot que le locuteur natif *découvre* est évalué par sa *compétence créative* plutôt que par la compétence qu'il a acquise dans l'enfance et qui a été fixée et renforcée par l'usage.

Ceci explique aussi qu'avec des enfants ou des étrangers qui ne font plus d'erreurs phonologiques et dont les structures prosodiques sont désormais bien en place on puisse rencontrer, très naturellement, et même parfois non sans plaisir, des mots, théoriquement bien formés⁴⁴ mais qui n'existent pas.

En fait, ce qui distingue le plus radicalement le mot, à la fois de la syllabe et de la phrase, est que, contrairement à ces deux entités, d'une part il n'est pas soumis à une contrainte de complétude harmonique, d'autre part son protocole de construction interne n'est pas fini au sens où les paramètres pertinents à sa formation peuvent très bien varier selon les époques et les contextes que ce soit en nature ou en quantité.⁴⁵ On s'en rend bien compte, en français⁴⁶, lorsque l'on observe les schémas élémentaires de composition des mots, c'est-à-dire les possibilités de combinaison des consonnes et des voyelles et surtout la possibilité ou non de répétition d'une combinaison. Le français présente au niveau le plus élémentaire dix cas de figure possibles:

/I/	V	<i>eau</i>
/II/	VV	<i>oeil</i>
/III/	CV	<i>seau / vie</i>
/IV/	CVV	<i>faille / seuil</i>
/V/	VC	<i>air / art</i>
/VI/	CCV	<i>trop / clé</i>
/VII/	CVC	<i>port / danse</i>
/VIII/	CCVV	<i>treuil</i>
/IX/	CCVC(V)	<i>flic / truc / transe / graisse / planque</i>
/X/	CVCC	<i>casque / herse</i>

Mais on constate que trois seulement de ces combinaisons – en gras dans notre liste –, à savoir /III/, /VI/ et /VII/, sont susceptibles de se répéter une ou plusieurs fois à l'intérieur d'un mot et que seule /III/ peut se répéter pratiquement dans n'importe quelle position, autrement dit sans contrainte particulière. Les autres combinaisons ont tendance à attirer une forme ou une autre d'accentuation qu'elle soit principale ou secondaire (par exemple *prestidigitateur*) et il ne peut pas y avoir dans un mot français plus de deux syllabes accentuées, le cas le plus général étant qu'il n'y en a qu'une.

Le mot a donc bien une identité acoustique spécifique et un accent prosodique mais, contrairement à la syllabe, les contraintes qui façonnent cette identité – telles que les locuteurs peuvent les percevoir lorsque les mots leur sont présentés isolément – ne sont que très partiellement des contraintes harmoniques. Ce sont essentiellement des contraintes de taille et de cohésion. De taille dans la mesure où la distribution statistique de la longueur des mots

⁴⁴ C'est-à-dire qui ne violent aucune règle phonologique, phonétique, prosodique ou grammaticale propre à la langue

⁴⁵ C'est ce qui explique notamment la possibilité pour un locuteur d'adopter un emprunt qui obéit à des règles de composition propres à une langue qu'il ne connaît pas ou qu'il n'arrive pas à parler.

⁴⁶ Mais il n'y a pas sur ce point, à notre connaissance, de différence dans les mécanismes entre les langues.

français épouse à l'échelle de l'ensemble du vocabulaire une structure dissymétrique en fuseau: une majorité de mots de trois ou quatre syllabes, de nombreux mots encore de deux syllabes, beaucoup moins à une syllabe et relativement peu dépassant les quatre syllabes. Les contraintes de cohésion viennent du fait de la prévalence fonctionnelle de l'accentuation qui fait émerger sémantiquement le mot dans la chaîne parlée.

2.2.2 Des mots à la phrase

La phrase elle, revient à un équilibre harmonique.

Contrairement au mot, dont le sens, toujours extérieur à sa forme, doit en rester totalement indépendant, et qui a, de ce fait, quelle que soit sa catégorie, une fonction d'abord désignative (*ceci s'appelle comme cela* ou *ceci se dit comme ceci*), la phrase n'existe qu'en elle-même, c'est-à-dire du fait de sa forme et des accords qu'elle réalise ou non entre les mots qui la constituent. Comme la syllabe, et avec cette seule différence que la sélection des sons dans la syllabe est arbitraire alors qu'à l'intérieur de la phrase celle des mots est relativement motivée, la phrase accorde ses constituants en vue de réaliser sa propre complétude. Elle se conforme donc, d'une certaine manière, comme la syllabe, à un patron harmonique.

On peut donc récapituler les données de la situation en ces termes: en amont la syllabe et en aval la phrase, deux classes de phénomènes linguistiques formellement fermées du fait qu'aussi bien les syllabes que les structures syntaxiques ont, dans toutes les langues, un nombre plafonné et qui évolue très lentement tout au long de l'histoire d'une langue. Les deux sont taillées sur un patron harmonique dont le prototype est pour la première l'accord parfait, pour la seconde un mouvement à, un, deux, trois ou quatre temps. Entre ces deux classes une classe plus ou moins ouverte de constituants, les mots, sans patron harmonique prototypique, mais dont la prolifération des membres est plus ou moins régulée par l'accentuation, la taille et les contraintes héritées de l'harmonie syllabique. Un vivier donc relativement désordonné et peu standardisé de constituants dotés de contraintes formelles très variées, de fonctions relativement disparates, d'importance et d'intérêt très inégal ainsi que de propriétés sémantiques extrêmement diversifiées. Ces mots ne peuvent donc s'intégrer au moule des structures phrastiques qu'à la condition de subir une *remise en ordre partielle* (Cf la note 1). La remise en ordre sera plus volontiers *partielle* du fait de la configuration structurelle de la langue. En effet, cette dernière est faite d'un emboîtement quasi infini d'entités plus ou moins équivalentes. L'emboîtement lui-même relevant de procédures variées et variables, les équivalences selon l'angle sous lequel on les traite se donnent comme approximatives ou au contraire exactes. Une situation qui permet à la fois la transformation du sens à travers les marges de l'approximation et la préservation d'une continuité et d'une cohésion du fait de la possibilité d'une équivalence exacte. Lorsque l'on compare:

(a) *Loïc est sorti prendre le train*

à

(b) *Le jeune homme est parti pour prendre le train*

(c) *Loïc nous a quittés pour aller à la gare*

(d) *Il est allé à la gare de Lyon attraper un TGV pour Besançon*

On constate que les changements introduits par (b), (c) ou (d) et qui sont susceptibles de rendre les conditions d'analyse et d'interprétation de ces énoncés assez différentes, non seulement par rapport à (a) mais les uns par rapport aux autres, sont également tous compatibles, dans une certaine perspective et eu égard à un contexte donné, avec une

équivalence exacte. Il suffit par exemple que l'on puisse dire que *la personne désignée par l'expression le jeune homme dans (b) est la même que la personne désignée par l'expression Loïc en (a), que les expressions est sorti et est parti correspondent par rapport au mouvement de déplacement et au trajet effectué par la personne désignée vers un lieu où on prend le train à un processus identique*. Le fait de dire cela n'est pas incompatible avec le fait que les éléments qui occupent des positions équivalentes ou identiques dans ce contexte puissent occuper des positions hiérarchiquement différentes dans d'autres contextes, ce qui explique qu'on puisse, par exemple, avoir :

(e) *Loïc est parti trois jours à la campagne.*

Mais pas:

(f) **Loïc est sorti trois jours à la campagne.*

Autrement dit qu'il n'y ait pas incompatibilité pour un même constituant - en l'occurrence pour un même mot - d'être compatible avec certaines équivalences et incompatible avec d'autres.

Cette réalité de la langue est justiciable d'une analyse à deux versants: un versant algébrique qui permet d'en saisir le mécanisme formel et un versant sémantique qui permet de mesurer l'étendue de sa fonction dans la construction du sens.

Le modèle du versant algébrique des relations de dépendance entre classes de mots est celui d'un *treillis* ou d'un *semi-treillis* - "*The ordering is a semilattice*" selon l'expression de Harris (1991: 60)⁴⁷ - cf note 2⁴⁸ -. Pour qu'un modèle sémantique fournisse un protocole d'interprétation des données qui soit en phase avec ce modèle algébrique il est indispensable qu'il puisse gérer, d'une part les différents états des relations du tout à la partie et de la partie au tout, d'autre part la masse de redondances qu'il génère. C'est-à-dire les cas où la partie est un équivalent exact du tout et ceux où elle ne l'est pas tout comme les cas où une forme est tout à la fois présente et effaçable, utile et inutile. Comme d'un point de vue référentiel, c'est-à-dire par référence au monde tel qu'il est, une partie n'est *jamaïs* identique au tout dont elle fait partie et qu'un phénomène ou un constituant existe ou n'existe pas, autrement dit qu'il n'est pas possible, au regard de la réalité des référents comme d'ailleurs de leur valeur de vérité, que deux entités soient à la fois différentes et identiques, présentes et absentes, il est clair qu'un modèle sémantique d'interprétation de la construction du sens par la langue se doit d'être à la fois non référentiel et *alogique* puisqu'un état des choses ne peut pas être à la fois *vrai et non vrai*.

⁴⁷ "If one wishes to think of the making of a sentence as a process, one can view the semilattice, that is the dependence order of the words in a sentence, as the partial order of entry of the words into the making of the sentence".

⁴⁸ "Ensemble ordonné dans lequel tout couple d'éléments possède toujours une borne supérieure et une borne inférieure. On peut donner du treillis (LATTIS, ensemble réticulé) une autre définition équivalente de type algébrique: un treillis T est un ensemble sur lequel sont définies deux lois de composition notées \vee et \wedge vérifiant $\forall x \in T, \forall y \in T, \forall z \in T$, les axiomes de l'**idempotence** $x \vee x = x$ $x \wedge x = x$; de la **commutativité** $x \vee y = y \vee x$ $x \wedge y = y \wedge x$; de l'**associativité** $x \vee (y \vee z) = (x \vee y) \vee z$ $x \wedge (y \wedge z) = (x \wedge y) \wedge z$; et de l'**absorption** $x \vee (x \wedge y) = x$ $x \wedge (x \vee y) = x$ et une relation d'ordre \leq telle que $x \leq y \leftrightarrow x \vee y = y \leftrightarrow x \wedge y = x$

Tout ensemble totalement ordonné est un treillis; donc, **la notion de treillis est surtout intéressante pour les ensembles partiellement ordonnés**: l'ensemble $\mathcal{P}(E)$ des parties d'un ensemble E est un treillis ordonné par l'inclusion; l'ensemble \mathbf{N}^* des entiers naturels non nuls est un treillis ordonné par la relation "divise" (GDEL).

De fait, le modèle algébrique lui-même n'est pas intéressant lorsque toutes ses exigences sont satisfaites; il n'est intéressant que dans la mesure où ses exigences ne sont que *partiellement* satisfaites. Il sert alors, au même titre que le son fondamental dans la gamme harmonique, à fournir la mesure absolue de référence sans laquelle les variations harmoniques ne seraient pas constructibles c'est-à-dire, en l'occurrence, perceptibles. Le caractère partiel de la mise en ordre des mots doit donc satisfaire aux exigences des moules syntaxiques sans porter pour autant atteinte à l'imperfection constitutive des langues, dont l'organisation en *semi-treillis* garantit la dynamique qui est à l'origine de la construction du sens.

Une question reste néanmoins en suspens. Les moules syntaxiques sont-ils le produit direct de la mise en ordre partielle, c'est-à-dire le résultat des contraintes d'arguments des opérateurs ou proviennent-ils, comme la syllabe, d'une réorganisation ontologique et naturelle de la configuration harmonique formelle de la langue sous la pression certes des contraintes d'arguments des opérateurs mais sans que ces contraintes n'aient modelé directement ces moules syntaxiques ?

La première alternative est, comme nous allons le voir en détail, celle de Harris qui affirme sans ambiguïté "*toute application d'un opérateur fait une phrase d'une non-phrase, à savoir de N, ou d'une phrase (c'est-à-dire de quelque chose dont il a été fait une phrase par l'application antérieure d'un opérateur)*"⁴⁹. Cette réponse est en phase, comme le remarque Harris avec l'approche des grammaires catégorielles⁵⁰: "*The similarity of operators to functors in categorial grammar within logic is evident*" (1991: 60). Elle s'accompagne chez Harris d'une justification à double détente de la prédication. D'une part elle serait non pas le fait de la co-occurrence en elle-même d'un opérateur et d'un argument mais *du fait qu'une co-occurrence soit requise*. D'autre part elle serait le produit d'une *institutionnalisation* des probabilités de co-occurrences. La grammaticalité serait en quelque sorte un sous-produit de la forte probabilité de co-occurrence de certaines combinaisons *opérateur / argument(s)*.

Trois textes illustrent bien ce point de vue et méritent d'être connus.

Le premier, relativement court mais très explicite est le seul passage de son œuvre qu'il ait intitulé *Predication*. Il n'est pas inutile de savoir que ce passage fait partie d'un chapitre intitulé *A Theory of Sentences* qui inaugure une partie intitulée *Theory of Syntax*. En voici la traduction:

"Le principal rendement sémantique de la relation de dépendance est qu'elle porte en elle-même - de manière inhérente le sens de 'la prédication'. Si un mot A qui n'est dit qu'en compagnie d'un mot ou un autre B d'un ensemble b, alors lorsque l'on dit A avec un B cela produit forcément l'effet de dire quelque chose à propos de B. Naturellement, si le sens d'un mot était une propriété ou un événement en relation avec certaines choses, il ne serait utilisé qu'avec les mots de ces choses (ou encore en pointant ou en faisant référence autrement à ces choses qui peuvent, en retour, être traitées par des prédications

⁴⁹ "...each entry of an operator makes a sentence, out of a non-sentence, namely N, or out of a sentence (that is, something that has been made into a sentence by aprior-entering operator).(1991: 60).

⁵⁰ Notamment Kazimierz Ajdukiewicz (1890-1963) dont l'article fondateur *Die syntaktische Konnexität* (1935) n'a été traduit en français qu'en 2007 (*Philosophia Scientiae*, vol. 11 Cahier 2 - Paris: Kimé); Yehoshua Bar-Hillel dont un article important *A Quasi-Arithmetical Notation for Syntactic Description* (1953) a été traduit en français en 1968 (*Langages* 9) et Jim Lambek dont on lira une interview intéressante réalisée par Béatrice Godart-Wendling dans *Langages* 148 (décembre 2002).

métalinguistiques, 5.2). Les phrases sont, avant tout, des combinaisons de mots où quelque chose est dit à propos de quelque chose d'autre. La prédication est inhérente, non pas à la co-occurrence elle-même mais aux co-occurrences requises. L'idée d'une telle prédication, ou la manière de la réaliser, ne peut pas avoir existé dans l'esprit des premiers locuteurs sans l'existence des phrases. Il se peut bien que des concepts ou des événements mentaux existent dans l'esprit indépendamment de leur expression dans la langue mais cela ne peut pas être le cas pour des concepts qui portent essentiellement sur la langue. De ce fait le fait de former une phrase ne peut pas avoir émergé, non pas comme véhicule d'une relation autrement concevable de prédication, mais comme concomitant de quelque autre relation, plus comportementale, qui a entraîné la production de la prédication en tant qu'interprétation. Nous suggérerions que cette relation sous-jacente consistait à ne dire certains mots d'un ensemble a qu'en compagnie d'autres mots d'un ensemble b parce que les mots a n'étaient suffisamment spécifiés que dans les cas où ils étaient utilisés à propos d'un mot de l'ensemble b. (1991: 60-61).

Le second, un passage d'une partie intitulée *La structure de l'information* au sein d'une conférence sur *L'information* traite de la production du sens via la redondance du fait des différences dans les probabilités d'occurrence des mots en position d'arguments:

*"...l'ensemble des choix de mots (...) c'est-à-dire les probabilités d'occurrence des mots, est une contrainte sur l'équiprobabilité de la co-occurrence des mots - ce que l'on peut appeler un démarquage de l'aléatoire, une redondance, dans l'ensemble des occurrences de mots; l'ensemble des choix de mots exprime les significations des mots individuels lorsqu'ils se combinent. L'ordre partiel de dépendance est également une contrainte de ce type, une redondance, **il exprime une signification que l'on peut appeler prédication**. Que nous envisagions l'ordre partiel imposant une redondance à l'ordre du choix des mots, comme [lorsque nous prenons n'importe quel ensemble de mots non ordonnés, disons John, Marie, Tom, Smith, appelle, dit, va, à, et nous obtenons une certaine quantité de sens conjoints du simple fait de cet assemblage. Mais si nous entendons Smith va dire à John d'appeler Marie et Tom ou Marie va appeler John Smith et dire à Tom de (le faire) ou un autre énoncé dans ce genre, nous obtenons à partir des mêmes mots une information beaucoup plus spécifique] ou les probabilités d'occurrence des mots imposant une redondance au choix de l'ordre partiel comme [dans la citation précédente], dans les deux cas, l'information de la phrase n'est pas seulement déterminée par une contrainte inhérente à un ensemble de significations, mais par une contrainte agissant sur une contrainte, c'est-à-dire par une redondance agissant sur une redondance. **Un mot par lui-même, par exemple dire ou livre, a une signification mais ne fournit pas généralement une information spécifique. Il en va de même pour la prédication en elle-même, en tant que concept. Mais, le fait d'avoir une contrainte (avec sa signification) - par exemple l'ordre partiel - agissant sur une autre - par exemple le choix des mots - entraîne quelque chose d'assez différent, un item phrastique spécifique d'information.** (Harris 2007: 75) [C'est nous qui soulignons].*

Enfin la mise en ordre partielle produit des associations récurrentes, des associations *standardisées* qui vont "jusqu'à l'institutionnalisation":

"Et si manger n'est pas dit, sauf en association avec une paire de mots d'un ensemble particulier comme avec enfant, fruit alors quand manger est effectivement dit avec cette paire sélectionnée il fait l'effet d'être dit "à propos" d'eux: il requiert leur classe et il les sélectionne en particulier. C'est approximativement le sens de cette dépendance, c'est-à-dire de l'ordre partiel. C'est au sens de dire quelque chose à propos de, ou de prédiquer à propos de. La prédication est une interprétation de la standardisation croissante de cette dépendance. (Harris: 2007: 83) [C'est nous qui soulignons].

La deuxième alternative, à savoir que les moules syntaxiques qui correspondent à des *structures prédictives*, c'est-à-dire des structures garantes de la complétude de l'énoncé, résultent principalement d'une réorganisation ontologique et naturelle de la configuration harmonique formelle de la langue, sous la pression certes des contraintes d'arguments des opérateurs, mais sans que ces contraintes n'aient modelé directement ces moules syntaxiques, nous paraît plus à même de rendre compte d'au moins trois phénomènes:

- /A/ L'opposition évoquée au début de cet article entre un groupe nominal qui satisfait à toutes les contraintes d'arguments de ses noyaux sans pour autant former un énoncé complet et une phrase. Plus généralement la notion de prédication nominale.
- /B/ Les relations d'appropriation plus ou moins fortes qui autorisent ou interdisent des co-occurrences - dans le cas par exemple de l'association d'un nom prédictif et d'un verbe support ou, plus généralement, toutes les associations d'une forme ou d'une autre de *classifieur* ou de *classificateur* - qu'il s'agisse d'un nom ou d'une particule - et d'un constituant qui n'est pas utilisable en discours sans ce classifieur ou ce classificateur - sans pour autant conduire à des figements ou, du côté des constituants à actualiser, à des classes fermées.
- /C/ La réalité même du sentiment de grammaticalité. Ce dernier apparaît très tôt chez les locuteurs natifs, n'est pas nécessairement corrélé à une maîtrise parfaite ou à un usage intensif de la langue et ne peut donc être ramené, comme le veut une tradition comportementaliste qui remonte à Bloomfield à une banale question de fréquence.

Si l'on retient la deuxième alternative comme nous le faisons il ressort que la mise en ordre partielle si elle explique en grande partie le passage du niveau des mots à celui de la phrase, ne suffit pas à expliquer la prédication. Nos accords et désaccords avec Zellig S. Harris et bien entendu avec d'autres linguistes, sont inscrits dans quelques contradictions constitutives aussi bien de la nature des langues que des méthodes que les langues imposent aux linguistes.

L'un des résultats majeurs de la recherche linguistique en occident, dont on crédite habituellement Saussure mais qui se trouvait déjà chez Humboldt, et qui est une constante de la pensée dite sémitique et plus généralement de la plupart des philosophies orientales, est qu'une collectivité d'être humains doit *se soumettre*⁵¹ *consensuellement* à un arbitraire pour que chacun de ses individus puisse disposer d'un outil qui lui permette de construire un sens c'est-à-dire, entre autres, de s'exprimer et d'être compris. Le fait de se soumettre avec d'autres à un même arbitraire n'est pas spécialement producteur de sens. Cette soumission, surtout

⁵¹ Nous utilisons à dessein cette expression si vivement décriée par l'individualisme moderne.

quand elle est collective, a de plus partie liée au hasard, à ce que Harris appelle l'*aléatoire*. Là où tous les signes arbitraires sont *équiprobables* ou également possibles, il n'y a pas de sens possible. Il convient donc de s'en démarquer (2007: 75 & ici-même) et ce sont les différences de probabilités d'occurrence qui seront informatives. Mais cette information-là, ce sens spécifique n'est pas la prédication. Un énoncé prédicatif peut être vide de sens et d'information. Et ce n'est pas seulement la crétinerie ambiante, la toute puissance de la langue de bois et des stéréotypes qui en témoignent. Ce n'est pas seulement parce qu'il est très facile, au propre comme au figuré, de parler pour ne rien dire. C'est parce qu'un système quel qu'il soit ne peut pas exister sans contenir en lui un état de neutralité par rapport à ses propres possibilités. La prédication est à la construction du sens ce que le zéro est aux mathématiques. Or si Harris a étudié minutieusement toutes les démarcations de l'aléatoire, il s'est toujours refusé, fidèle à une vieille tradition comportementaliste, à penser la grammaticalité, un concept dont il a laissé tout le bénéfice à son élève Noam Chomsky.

La langue nous impose donc de penser l'arbitraire comme un allié plutôt que comme un ennemi et nous met en difficulté dès lors que nous étendons l'analyse rationnelle, par ailleurs tout à fait pertinente, des contraintes et paramètres de sélection de ses constituants à ce qui en elle est donné naturellement, c'est-à-dire appartient aux potentialités perceptuelles de notre espèce.

Mais la nature formelle de la prédication ne mobilise pas uniquement une potentialité perceptuelle d'ordre harmonique. Elle mobilise également notre aptitude à appréhender un phénomène dans sa continuité ou dans la succession de ses unités discrètes. Une prédication n'est certes telle qu'une fois qu'elle a atteint sa complétude mais elle a aussi une force et cette force est susceptible de se distribuer. La notion de prédicat nominal, de même d'ailleurs que la notion de prédication seconde – deux notions qu'on ne trouve ni chez Harris ni chez d'autres linguistes, notamment ceux du courant des grammaires catégorielles – impliquent qu'on accepte l'existence d'une force prédicative dont l'actualisation dépend à la fois de la présence d'actualisateurs – qu'on ne peut pas réduire à de simples arguments – et de structures spécifiques. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il est nécessaire de distinguer la notion d'opérateur – définie par référence à des contraintes de sélection strictement combinatoires – de la notion beaucoup plus large de prédicat⁵².

Enfin, en définissant la prédication, Harris l'identifie à une forme de redondance (2007: 75 & ici-même). C'est bien en effet le cas s'il faut comprendre la redondance comme étant ce qui duplique formellement ce qui est dit autrement.

3. Conclusion

La prédication présente un paradoxe: elle constitue le principal soubassement de la construction du sens mais, contrairement à ce que laisse entendre une tradition qui va d'Aristote au cognitivisme moderne en passant par Descartes et Port-Royal mais aussi Frege,

⁵² Dans *Je viens d'avoir une idée* (*PRO V_{op} PREP V_{sup} Det N_{op}*), *venir* est un opérateur aspectuel mais n'est pas prédicatif. Le prédicat, actualisé par le verbe support *avoir*, est le nom prédicatif *idée*. Il n'est pas interdit, du fait que les *N_{pred}* sélectionnent leurs arguments de les traiter comme des opérateurs. Mais cette option écrase la différence entre la fonction, associée au sémantisme événementiel caractéristique de la prédication, d'*idée* dans cet énoncé et sa fonction, dépourvue de cette association, dans l'énoncé *L'idée qu'on aille ensemble à Mouthe me plait assez* (*Det N_{op} Qu P PRO V Adv*) où *idée* est clairement un nom opérateur ayant pour argument une complétive et ne suffit pas, y compris avec son argument, à construire un énoncé prédicatif **L'idée qu'on aille ensemble à Mouthe* restant un énoncé inachevé.

Anton Marty et même, malgré les apparences, Chomsky, ce n'est pas par l'opération explicitement signifiante du jugement, combinant les fonctions, attribuant une propriété ou établissant une relation, que se construit la prédication mais par une opération, en elle-même insignifiante, sur la forme⁵³. Le locuteur, qu'il ait ou non quelque chose à dire, n'accède à la possibilité d'informer qu'en actualisant des formes – en l'occurrence des structures syntaxiques – virtuellement prédictives. Ces formes sont identifiées intuitivement ou, pourrait-on dire, *naturellement*, parce qu'elles se donnent et sont perçues comme *achevées* ou *complètes*. Et elles le sont pour des raisons essentiellement, sinon exclusivement, sonores, prosodiques, rythmiques et syntaxiques. Ces formes, propres aux langues mais aussi à ce qui caractérise avec le plus de pertinence l'espèce humaine, héritent au fil de l'évolution de toutes les données que l'Homme juge indispensables à ce que ses semblables reconnaissent dans son expression la représentation qu'il s'en fait, en l'occurrence qu'ils *s'accordent* aux formes qu'il produit.

Références

- Benmakhlouf, Ali, 2001, *Le vocabulaire de Frege*, Paris: Ellipses, 64p.
- Carstairs-McCarthy, Andrew, 1999, *The Origins of Complex Language: An Inquiry into the Evolutionary Beginnings of Sentences, Syllables, and Truth*, Oxford: Oxford University Press, 260p.
- Ducrot, Oswald, 1972-89, La philosophie du langage d'Anton Marty, *La linguistique* 2 (153-158), republié dans *Logique, structure, énonciation: lectures sur le langage*, Paris: Les Éditions de Minuit, 112-120.
1974-89, Humboldt et l'arbitraire linguistique, *Cahiers internationaux de symbolisme* 26, Mons (15-26), republié dans *Logique, structure, énonciation: lectures sur le langage*, Paris: Les Éditions de Minuit, 97-111.
- Durand, Jacques & Lyche, Chantal, 2001, Des règles aux contraintes en phonologie générative, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 30, n° 1, Montréal: Université du Québec, 1-51.
- Frege, Gottlob, (1879), 1999, *Idéographie*, (Traduction, préface, notes et index par Corinne Besson), Paris: Vrin, 214p.
(1918-1919), 1971, *Écrits logiques et philosophiques* (Traduction & introduction de Claude Imbert), Paris: Seuil (Essais - Points n°296), 237p.
- GDEL, 1982-1985, *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, 10 volumes, Paris: Larousse, 11040p.
- Gross, Maurice, 1981, Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages* 63, *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, (Alain Guillet & Christian Leclère eds), Septembre, Paris: Larousse, 7-52.
1996, Les verbes supports d'adjectifs et le passif, *Langages* 121, *Les supports*, (Amr Helmy Ibrahim éd.), Mars, Paris: Larousse, 8-18.

⁵³ Le célèbre proverbe *L'habit ne fait pas le moine* est sans conteste une composante importante de notre lucidité mais les langues échappent à son champ d'application. Tous les effets, réels ou imaginaires, d'une langue découlent d'abord de sa forme. Certains de ces effets, en vertu d'une ligne de partage communément admise mais dont le bien-fondé n'a jamais été démontré, entre le sérieux et le futile, sont réputés marginaux. Ils n'en sont pas moins révélateurs de l'influence à la fois culturelle et matérielle que peut avoir un détail, en l'occurrence l'articulation d'une suite de syllabes: "*Car ces femmes savaient que pour être belles, il fallait, quelques secondes avant que le flash ne les aveugle, prononcer ces mystérieuses syllabes françaises dont peu connaissaient le sens: 'pe-tite-pomme...'*" *Comme par enchantement, la bouche, au lieu de s'étirer dans une béatitude enjouée ou de se crispier dans un rictus anxieux, formait ce gracieux arrondi. Le visage tout entier en demeurait transfiguré. Les sourcils s'arquaient légèrement, l'ovale des joues s'allongeait. On disait "petite pomme", et l'ombre d'une douceur lointaine et rêveuse voilait le regard, affinait les traits, laissait planer sur le cliché la lumière tamisée des jours anciens*" [Andrei Makine, *Le testament français*, 1995, Paris: Mercure de France]. (Les femmes en question sont russes).

- Harris, Zellig Sabbetai, 1991, *A Theory of Language and Information : A Mathematical Approach*, Oxford: Clarendon Press, 428p.
2007, *La langue et l'information*, [Traduction par Amr Helmy Ibrahim et Claire Martinot de *Language and Information* 1988 - Introduction de Amr Helmy Ibrahim], Paris: CRL, 98p.
- Humboldt, Wilhelm von, 1974, (1820-1836), *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*, (Traduction, notes et introductions par Pierre Causat), Paris: Seuil, 445p.
- Ibrahim, Amr Helmy, 2004, Prolégomènes à une typologie de l'actualisation des noms, *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle série, Tome XIV, Leuven: Peeters, 29-76.
2003, Le cadre du *lexique-grammaire*, *LINX* 48, *Approches syntaxiques contemporaines* (Danielle Leeman éd.), Nanterre: Université Paris X, 101-122.
2002, A la mémoire de Maurice Gross, *Hermès* 34, *L'espace, enjeux politiques*, Paris: CNRS Éditions, 227-231.
1996, La forme d'une théorie du langage axée sur les termes supports, *Langages* 121, *Les supports* (Amr Helmy Ibrahim éd.), Paris: Larousse, 99-119.
- Kuroda, Shigeyuki, 1973, Le jugement catégorique et le jugement thétiq: exemples tirés de la syntaxe japonaise, *Langages* 30, *Logique et langage* (Ryszard Zuber éd.), Paris: Larousse, 81-110.
1971-79, Anton Marty et la théorie transformationnelle de la grammaire, chap. IV de *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris: Seuil, 119-166.
1979, Edmund Husserl, la *Grammaire générale et raisonnée* et Anton Marty, chap V de *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris: Seuil, 167-199.
- Labrune, Laurence, 2005, Autour de la syllabe: les constituants prosodiques mineurs en phonologie, Chapitre 4 de *Phonétique et Phonologie, approches contemporaines*, (N. Nguyen, S. Wauquier, J. Durand eds), Paris: Hermès, 95-116.
- Martinet, André, 1958-70, La construction ergative, *La linguistique synchronique: Études et recherches*, Paris: PUF, 212-228.
- Martinet, André, 1960, *Éléments de linguistique générale*, Paris: Armand Colin.
- Mersenne, Marin, 1636, *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique*, 3 vol., Paris: Sébastien Cramoisy - Réimprimé en 1965 par le CNRS, [Livre premier *Traitez de la nature des sons, et des mouvements de toutes sortes de corps* , 67p. http://www.chmtl.indiana.edu/tfm/17th/MERHU1_1_TEXT.html (Traités français sur la musique mis en ligne par l'Université d'Indiana).
- Meunier, Annie, 1981, *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL), Université Paris 7.
- Nietzsche, Friedrich, 1882, *Die fröhliche Wissenschaft, la gaya scienza* [Trad. fr. *Le gai savoir*, 1989, Paris: Gallimard / Folio].
- Platon, *Œuvres complètes*, Tome II, (Traduction française et notes par Léon Robin & Joseph Moreau - 1950), *Bibliothèque de la Pléiade*, Paris: Gallimard, 1670p.
- Rameau, Jean-Philippe, 1750, *Démonstration du principe de l'harmonie, servant de base à tout l'art musical théorique et pratique*, Paris: Durand / Pissot, 186p. <http://gallica2.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1082246.r=Rameau.langFR>
- Rousseau, Jean-Jacques, 1753, *Lettre sur la musique française*, Disponible à la rubrique *Textes de référence* du site *Ref musicologie* à la page http://www.musicologie.org/theses/rousseau_lettre.html (Consulté 15/05/2008).
- Ricoeur, Paul, 1955, *Histoire et vérité*, Paris: Seuil.
- Ryle, Gilbert, (1949), 2005, *La notion d'esprit*, Paris: Éd. Payot & Rivages (Petite bibliothèque Payot n°568), 478p.
- Sauveur, Joseph, 1701, *Principes d'Acoustique et de Musique, ou système général des intervalles et des sons, et de son application à tous les Instruments de Musique*, Paris, [Texte inséré dans les Mémoires de 1701 de l'Académie Royale des Sciences], 38 p. http://www.chmtl.indiana.edu/tfm/18th/SAUPRI_TEXT.html (Traités français sur la musique mis en ligne par l'Université d'Indiana).
- Tchekhoff, Claude, 1977, La prédication, *Langue française* 35, Paris: Larousse, 47-57.

ANNEXE

Schémas syntaxiques élémentaires du français

On recense en français 34 schémas syntaxiques élémentaires pour une phrase simple si l'on ne tient pas compte de l'opposition entre un *Nom humain* [$N_{\text{-hum}}$] et un *Nom non-restreint* [$N_{\text{-nr}}$] et des *sous-structures dérivées*. La prise en compte des différences de *sous-catégorisation stricte* et des *sous-structures dérivées* peut porter, selon la méthode d'analyse suivie, au double ou au triple ce chiffre. A l'intérieur des schémas nous avons marqué par || ou | les frontières de la prosodie syntaxique. Les frontières *nettes* des groupes prosodiques syntaxiques sont marquées par deux barres verticales; les frontières *faibles*⁵⁴ par une seule barre verticale. Les parenthèses entourent des constituants facultatifs. Le signe + correspond à un *ou*.

(1) $II V$ Il pleut

(2) $(Det) N^{\circ} \text{-agent} || V || N_{\text{-objet interne}}$ Un chanteur chante une chanson

(3) $(Det) N^{\circ} || V_{\text{-copule}} \{ [(Det) N (Modif)] + Adj \}$
 Cette maison est rouge / Le toit est pentu / Le courage est une vertu /
 Le conformisme est répugnant / Ali est {[un] médecin (remarquable)
 / la douceur même ! / (un) menteur] + brillant / frileux / influençable /
 lent / lourd / original / malade}

(4) $(Det) N^{\circ} || V_{\text{-sup}} (Modif) N_{\text{-pred}} (E + Modif)$
 Ali a (une) faim (de loup) / Ali a soif de culture / Charles a mal (à la
 France) / Léa a [froid + de la fièvre + une maladie contagieuse] / Max
 a peur / Luc fait une cuisine de chef / Luc fait [des déclarations
 (tonitruantes) + bonne impression + (très) attention (à ce qu'il dit)] /
 Jim [a fait une leçon remarquable + fait la leçon à tout le monde] /
 Léon [tient des réunions + met la pression (sur son fils) + donne des
 conseils (à qui veut l'entendre)] / Les deux [ont pris + se sont donné]
 rendez-vous (à 5 h) / Ali a [posé une question + tiré une conclusion +
 obtenu un résultat + mené une enquête + présenté ses condoléances +
 proféré des menaces + avancé une hypothèse + éprouvé de l'amertume
 + lancé un défi + caressé l'espoir de la revoir + porté son regard sur la
 source du bruit + poussé un cri] / Pierre est [d'une ambition
 indiscutable + d'une sincérité surprenante⁵⁵ + d'une lenteur !] / Ma
 voiture est en panne / La demande est en attente / Sa voiture est à la
 casse / La crème est sur demande / Max fait une déclaration.

(5) $(Det) N^{\circ} || V_{\text{-op}} (Prep) || [(se)V_{\text{-inf}} (\Omega)]$ ⁵⁶

⁵⁴ Une frontière *faible* sépare un groupe facultatif d'un groupe définitoire de la structure. Les frontières *faibles* n'apparaissent ici que dans le 34^{ème} schéma, caractéristique des prédicats nominaux.

⁵⁵ Ces deux exemples sont empruntés à Meunier 1981: 6. La construction à support *Pierre est conscient du danger* (Meunier 1981: 7) où *conscient* doit être considéré comme un *adjectif prédicatif* ne figure pas dans notre liste du fait que nous considérons qu'il s'agit d'une construction dérivée de la construction (4).

⁵⁶ De nombreuses constructions lexicalement dépendantes peuvent être dérivées de (5). Le rapport de la construction dérivée à (5) définit alors généralement une *classe naturelle* ou un *microsystème* de verbes. Ainsi par exemple $N^{\circ}_{\text{-hum}} V (Det) N PRO_{\text{-relatif}} V$ *Claire regarde les enfants qui jouent* ↔ *Claire regarde jouer les enfants* qui définit les verbes dits de perception *regarder, voir, entendre, écouter, sentir* et *observer*.

La paresse fait grossir / Jojo veut revoir Le Caire / Amr espère conduire une Rolls / Ola doit revenir / Luc sait se tenir / Léa peut réparer le vélo / Léon [commence à s'agiter + a fini de réparer le siphon + a cessé d'aimer Léa + a appris à faire du riz] / Ali est descendu [embrasser Chloé + méditer + sortir les poubelles + écouter un disque] / Léna entend siffler le train / Ali voit [défiler la fanfare + s'effondrer la démocratie + rire son pire ennemi].

- (6) $(Det) N^{\circ} // V_{-op} // [(Det) N_{-pred} (Modif)]^{57}$
L'exercice donne faim / Cette piqûre fait mal / Les corrections prennent un temps fou.
- (7) $(Det) N^{\circ} // V$
Chloé dort / Le climatiseur ronronne / La glace fond / La TV a explosé / La branche a cassé
- (8) $(Det) N^{\circ} // se V$
Les choses s'usent
- (9) $(Det) N^{\circ} // V // [*E + Prep_{-loc} (Det) N]$
La fenêtre donne sur la rue
- (10) $(Det) N^{\circ} // (se)V // [*E + Adv + Prep (Det) N]$
Cette porte (s') ouvre [bien + d'un côté + sur le jardin]
- (11) $(Det) N^{\circ} // V // (Det) N$ (Chloé boit un jus / Chloé a blessé Jojo / La rouille mange le fer / Cette affaire regarde Paul / Luc met la table / Jean prend son temps / Ce projet tient la route / La colline surplombe le jardin / L'avion décrit une ellipse / L'enfant dessine un cercle / Luc charge les cageots / Jean tapisse le mur / Léa franchit la rivière / Mia remonte le boulevard / Sofiane fait un bateau / Chloé a lu Proust / Amr écrit son livre)
- (12) $(Det) N^{\circ} // V // Qu P$
Chloé veut que tu viennes / Sa fille espère qu'elle partira / Barbara trouve qu'il fait beau / Lise sent que c'est le moment / Ali a oublié qu'il était 5h / Jim redoute qu'elle revienne.
- (13) $Que P // V // (Det) N^1$
Que Chloé ait fait cela attriste Mirza
- (14) $(Det) N^{\circ} // V // (Det) N^1 // à (Det) N^2$
Chloé a donné un bonbon à Mirza / Chloé a pris un bonbon à Mirza / Chloé parle anglais à Mirza
- (15) $(Det) N^{\circ} // V // à (Det) N^2 // Qu P$
Chloé dit à Mirza qu'elle l'aime
- (16) $(Det) N^{\circ} // V // à (Det) N^1 // de (Det) N^2$
Chloé parle à la concierge de l'accident
- (17) $(Det) N^{\circ} // V // (Det) N^1 // de (Det) N^2$
Chloé informe Mirza de sa décision / Chloé menace Mirza de licenciement / Luc accuse Léa de vol / Ali assure Léa de son amitié

⁵⁷ La présentation ici d'un verbe opérateur - au sens de verbe susceptible de "s'appliquer à n'importe quel autre verbe" ou "à prendre n'importe quel autre verbe comme argument" - agissant sur un nom prédicatif peut paraître erronée. En fait les seules suites ayant un N_{-pred} comme noyau qui sont admises sont les suites équivalant à $(Det) N \text{ fait qu'on } V_{-sup} (Det) N_{-pred} (Modif)$: L'exercice **fait qu'on a** faim / Cette piqûre **fait qu'on a** mal / Les corrections **font qu'on y passe** un temps fou.

- (18) $(Det) N^{\circ} // V // (Det) N^1 // Qu P$
 Luc informe Mirza qu'il doit partir / Ali assure Léa qu'elle peut compter sur lui
- (19) $(Det) N^{\circ} // V // de (Det) N^2 // Qu P$ Chloé déduit de la température qu'il pleuvra
- (20) $(Det) N^{\circ} // V // (Det) N^1 // N^2$ Chloé a nommé [son ami + Mirza] président
- (21) $(Det) N^{\circ} // V // Det N^1 // V_{-inf} (Det N)$ Chloé traverse la rivière chercher Mirza
- (22) $(Det) N^{\circ} // V // à (Det) N^1$ Chloé pense à Mirza
- (23) $(Det) N^{\circ} // V // de (Det) N^1$ Chloé rêve de Mirza / Chloé dépend de Mirza
- (24) $(Det) N^{\circ} // se V // de (Det) N^1$ Chloé se méfie de Mirza / L'âme s'est séparée de la matière⁵⁸
- (25) $(Det) N^{\circ} // V // sur (Det) N^1$ Chloé compte sur Mirza
- (26) $(Det) N^{\circ} // V // avec (Det) N$ Chloé bavarde avec Mirza⁵⁹ / Cet enfant travaille avec plaisir
- (27) $(Det) N^{\circ} // se V // Prep (Det) N^1$
 Chloé se serre contre Mirza / Luc s'appuie sur leur bêtise / Le droit se fonde sur la responsabilité / Sa politique s'inscrit dans la continuité / L'enfantement se fait dans la souffrance /
- (28) $Il y a // Qu P$ Il y a qu'on ne peut plus rien dire...
- (29) $Il se trouve // Qu P$ Il se trouve que le chemin le plus long est le plus rapide
- (30) $Il V // Qu P$ Il semble que Chloé [est + soit] partie.
- (31) $Il V // à (Det) N // Que P$ Il plait à Mirza que Chloé soit heureuse
- (32) $Il V // de Det N // Que P$ Il ressort de cette histoire que personne ne l'aime
- (33) $Il y a (Det) N // [Prep (Det) N + PRO_{-rel} P]$
 Il y a un livre sur la table / Il y a une personne qui veut vous parler
- (34) $(Det) N_{-pred} Prep (Det) N // [E + Prep (Det) N] // [V_{-cop} Det N (Modif) + V \Omega]$
 L'assassinat de l'archiduc par Gravrilo [est un fait + a provoqué la guerre]

⁵⁸ Qui a cette particularité d'avoir avec certains verbes une dérivée synonyme (24') $(Det) N^{\circ}$ et $(Det) N^{\circ} se V$ L'âme et la matière se sont séparées. Cette synonymie ne se vérifie pas avec (23)..

⁵⁹ Qui a cette particularité lorsque les deux N sont humains d'avoir toujours une dérivée synonyme (26') $(Det) N^{\circ}$ et $(Det) N^{\circ} V$ Chloé et Mirza bavardent alors que toute structure (26') n'est pas nécessairement synonyme de (26), *Chloé et Mirza voyagent* ne signifiant pas nécessairement qu'ils voyagent ensemble.

Claire Martinot

Université Paris Descartes

cmartinot@free.fr

Jelena Kuvac-Kraljevic et Tomislava Bosnjak-Botica

Université de Zagreb

Institut de Croate et de Linguistique

jkuvac@erf.hr

tomabosnjak@yahoo.com

Lilian Chur

Université Ludwig-Maximilian de Munich

lilipalley@web.de

Prédication principale vs seconde à l'épreuve des faits d'acquisition*

Un énoncé tel que *les enfants aiment les yaourts aux fruits* est considéré traditionnellement comme une phrase simple du fait que cette phrase ne contient qu'un verbe conjugué et qu'elle n'est constituée que d'une seule proposition. Dans une perspective fonctionnaliste (Tchekhoff, 1977), cette phrase sera considérée comme un énoncé simple du fait qu'il y a un seul prédicat, ici le verbe *aimer*. Si l'on adopte un point de vue transformationnaliste (non générativiste) sur la langue – point de vue adopté dans cet article – selon lequel les phrases simples, élémentaires sont à la base de toutes les phrases d'une langue donnée, qui en sont dérivées (Harris, 1976, 1988), alors on considèrera que l'on a affaire à une prédication complexe du fait qu'elle est constituée d'une prédication principale : *les enfants aiment les yaourts* et d'une prédication seconde, en première approximation, dépendante syntaxiquement de la prédication principale : *quand les yaourts sont aux fruits*. La phrase d'exemple est obtenue par effacement des éléments redondants et grammaticaux reconstituable : *les enfants aiment les yaourts quand les yaourts sont aux fruits*. Ce type de condensation de l'information (phrase d'exemple) est encore très peu présent à 6 ans, il correspond à l'une des différences importantes entre la langue des adultes et celle des enfants (Martinot, 2005). Par ailleurs, la prédication seconde se réalise sous des formes diverses et avec des fréquences différentes dans chaque langue : complément prépositionnel comme dans notre exemple, adjectif, gérondif, relative appositive, proposition circonstancielle....

A partir d'un corpus constitué de productions enfantines sollicitées, nous chercherons à savoir quelles formes de prédication seconde sont acquises à 6, 8 et 10 ans, selon quelle filiation ces formes sont produites et quelles formes de prédication seconde sont privilégiées dans les 3 langues de l'étude, le français, l'allemand et le croate.

L'objectif théorique de l'étude⁶⁰ est de mettre à l'épreuve des faits d'acquisition de la prédication seconde, une nouvelle hypothèse explicative du processus d'appropriation de la langue qui se propose de rendre compte du cheminement linguistique entre les énoncés de la langue cible et les énoncés produits par les enfants. Cette question essentielle est loin de faire l'objet d'un quelconque consensus. L'hypothèse de la *reformulation* telle que Martinot (1994)

* Les auteurs remercient les 3 évaluateurs anonymes de cet article pour leurs suggestions très constructives.

⁶⁰ Cette étude fait partie d'une recherche en cours menée sur 8 langues maternelles différentes (l'allemand, l'arabe tunisien, l'arabe yéménite, le croate, le français, l'italien, le polonais, le roumain) auprès d'enfants de 4, 6, 8 et 10 ans, dans le cadre d'un projet international *Acquisition et Reformulation*.

l'a définie: «un processus de reprise d'un énoncé antérieur qui maintient dans l'énoncé reformulé une partie invariante à laquelle s'articule le reste de l'énoncé, partie variante par rapport à l'énoncé source », permet d'apporter une réponse à la question du passage de la langue cible vers les énoncés produits par les enfants à condition de décrire précisément les procédures de reformulation mises en œuvre à chaque fois qu'un enfant reformule un énoncé source. En effet, certaines procédures sont a priori simples, d'autres très complexes, certaines agissent sur le lexique, d'autres sur la construction, d'autres sur les deux, certaines conservent le sens, d'autres non (Martinot, 2007, Martinot et al, sous presse). Mais toutes ces procédures de reformulation sont autant de moyens que l'enfant met en œuvre pour s'approprier la langue cible, c'est-à-dire pour utiliser les informations de sa langue maternelle au moment où il produit un énoncé.

1. Acquisition et prédication

Nous posons que l'acquisition de la langue maternelle se confond avec l'acquisition de la capacité à prédiquer, c'est-à-dire à produire un/du sens avec les moyens linguistiques dont dispose l'enfant. Celui-ci apprend d'abord à construire des prédications simples, incomplètes au départ, puis des prédications complexes.

Au tout début de l'acquisition, les enfants repèrent, parmi les mots qui composent les énoncés qui leur sont adressés, ceux qui ont pour eux un sens, soit parce qu'ils désignent un référent identifiable (personne, objet), soit parce qu'ils désignent l'état final d'un événement (*parti, boum*), éventuellement l'événement lui-même (*coucou, dodo*), ou encore une qualité perceptible (*chaud, froid*). Ce sont ces premiers types de mots qui sont produits et non pas des mots comme : *il y a, c'est, le, dans, qui*. On notera que les premiers mots sont potentiellement prédicatifs et qu'ils ont besoin d'un seul autre mot pour être actualisés (*fait coucou*) ou pour constituer un discours minimal (*papa parti*)⁶¹. Par exemple : *pas dodo* est un discours réalisé sous la forme d'une prédication encore incomplète. Au cours de ce stade acquisitionnel, stade des premières combinaisons (stade 3 dans Martinot, 2005 : 23) , les enfants produisent des 'duos' ou des 'trios' de mots qui, ensemble, ont une signification - et non pas deux ou trois significations qui correspondraient à la dénomination successive des référents et/ou événements.

1.1. Prédication : définition

C'est, comme nous venons de le voir, ce fait de langue en acquisition qui consiste à sélectionner et à combiner un nombre restreint de mots exprimant une signification que nous désignerons, à la suite de Harris (1988, 2007 : 36) comme une prédication : « *La relation de mise en ordre partielle a une signification : comme nous le verrons plus loin, chaque opérateur est énoncé en fonction de son argument, de telle sorte que la signification d'une mise en ordre partielle* (ou contrainte sur la combinaison de mots) *constitue en gros une prédication* ⁶² » et plus loin (*ibid.* : 83) « *la prédication est une interprétation de la standardisation croissante de cette dépendance* (ou de cet ordre partiel) ⁶³ » c'est-à-dire que le fait de dire «manger» à propos de la paire « enfant, fruit » ou d'une paire comparable correspond à la sélection hautement probable de cette paire par « manger ». Apprendre à

⁶¹ Un discours ou expression de la langue, c'est toute chose qui peut y être dite ou écrite. D'un point de vue structurel, un discours peut être caractérisé comme une séquence de mots dans laquelle la présence de chaque mot nécessite la présence de certains autres mots du discours. (Harris, 1976 : 24)

⁶² The partial-order relation has a meaning : as will be seen later, each operator is being said about its argument, so that the meaning of the partial order is roughly predication (Harris, 1988 : 13)

⁶³ Predication is an interpretation of the increasing standardization of this dependence (Harris, 1988 : 99)

sélectionner une telle paire à partir d'un mot prédicatif, c'est-à-dire produire une prédication simple, est acquis vers 3-4 ans.

1.2. Prédication seconde : définition

Au-delà de 4 ans, les enfants doivent acquérir une grammaire de la complexification qui nécessite bien plus longtemps que 2 ou 3 ans, durée de la période des acquisitions premières. La complexification ne concerne pas seulement la production d'enchaînements entre phrases simples au moyen de mots subordonnants, ou encore celle d'un lexique abstrait, voire spécialisé mais également la capacité à réduire ou à effacer certains constituants grammaticaux ou lexicaux très appropriés, ce qui a pour effet de densifier, de synthétiser, de condenser en une phrase complexe deux prédications simples, la deuxième acquérant le statut de prédication seconde, la première prédication, restant inchangée, est désignée par *prédication principale*. Ce phénomène de condensation syntaxique et informationnelle correspond à l'un des cas de réductions que Harris a décrites (1988, 2007 : 45) : « *les structures simples de la base (c'est-à-dire les phrases élémentaires) contiennent toute l'information exprimée dans la langue, de telle sorte que la complexité notoire de la grammaire, dont la majeure partie est créée par les réductions, n'est pas due à la complexité de l'information (ou du sens) et n'est pas nécessaire à l'information.*⁶⁴ » Cette vision que propose Harris du fonctionnement et de l'évolution des langues nous semble d'autant plus juste qu'elle permet d'expliquer pourquoi les enfants doivent d'abord maîtriser un grand nombre de phrases simples ou de prédications élémentaires avant de pouvoir produire des prédications complexes, constituées d'une prédication principale et d'une prédication seconde, cette dernière étant la trace d'une réduction ou de l'effacement d'éléments à faible valeur informative comme le montrent les exemples prototypiques empruntés à Cadiot et Furukawa (2000 : 3) :

- (1) j'aime le café chaud
- (2) j'ai vu Paul qui fumait
- (3) elle a les yeux bleus
- (4) il y a le facteur qui passe
- (5) Jean est parti, furieux

Ainsi par exemple, l'énoncé (5) résulte de la réduction de *Jean était* dans : *Jean est parti, il était furieux* ; l'énoncé (2) résulte de l'effacement d'un élément redondant : *j'ai vu Paul, Paul fumait*.

Nous reprendrons à Cadiot et Furukawa (2000 : 4) la définition qu'ils donnent de la prédication seconde, définition selon eux assez large pour rendre compte de tous les cas de prédication seconde : « *La prédication seconde, c'est celle qui est réalisée par un type de séquence qui est syntaxiquement intégré à la phrase, mais dans lequel l'élément nominal concerné ne constitue pas sémantiquement une tête par rapport à l'élément non nominal impliqué* ».

Le fait de parler de prédication seconde implique que l'on reconnaisse dans un énoncé au moins deux niveaux de prédication : la prédication principale, par exemple (2) *j'ai vu Paul* ou (5) *Jean est parti* et la prédication seconde (2) *qui fumait* équivalente à *Paul fumait/ Paul était en train de fumer* ou (5) *furieux* équivalente à *Jean était furieux*. On notera que

⁶⁴ (...) the simple structures of the base carry all the information expressed in the language, so that the notorious complexity of grammar, most of which is created by the reductions, is not due to complexity in the information and is not needed for information (Harris, 1988 : 29).

l'information la plus importante du point de vue de la communication est exprimée par la prédication seconde dans les exemples (1)-(5) ci-dessus.

L'intérêt de faire cette distinction entre prédication principale et prédication seconde dans les productions enfantines est double. Premièrement, la production de prédications secondes est une caractéristique importante de la période dite des acquisitions tardives, à partir de 4 ans. La distinction entre prédications principales et prédications secondes n'est en effet pertinente qu'à partir du moment où l'enfant produit déjà systématiquement des prédications simples, complètes et grammaticales, c'est-à-dire à la fin de la période dite des acquisitions premières ou précoces, que l'on situe entre 3;6 et 4 ans. Deuxièmement, la hiérarchie entre prédication principale et prédication seconde existe dans toutes les langues quels que soient les moyens linguistiques que chaque langue privilégie.

Par ailleurs, la distinction entre prédication principale et seconde dans les recherches sur l'acquisition de la langue maternelle n'a jamais été abordée du point de vue de la hiérarchie prédictive. Certains auteurs cependant, qui ont décrit minutieusement la production de relatives chez les enfants (Diessel, 2004) et qui signalent la différence fonctionnelle entre les relatives restrictives vs non restrictives (Tomasello, 2003), fournissent indirectement des résultats sur la production d'un type de prédication seconde avec les relatives non restrictives⁶⁵. Il semble qu'avant l'âge de 10 ans, les relatives restrictives/déterminatives – qui ne sont pas considérées comme des prédications secondes – soient de toutes façons rarement produites dans les discours spontanés des enfants. Il faut cependant préciser que la description des relatives produites dans des discours spontanés d'enfants n'a jamais été faite systématiquement - sauf par Diessel (2004) auprès d'enfants anglophones de 2 à 5 ans. Menyuk (1969) et Limber (1973, 1976) abordent quelques aspects de l'usage spontané des relatives en anglais ; Slobin (1986) décrit l'émergence des relatives en anglais et en turc d'un point de vue contrastif ; Dasinger et Toupin (1994) en espagnol et Jisa et Kern (1998) en français examinent les fonctions pragmatiques des relatives que les enfants produisent à partir d'un livre d'images.

2. Un principe acquisitionnel fondé sur des procédures de reformulation

Nous avons écrit plus haut que les enfants produisent leurs premiers énoncés prédictifs donc dotés d'une signification linguistique du fait de la sélection et de la combinaison d'au moins deux mots, en repérant ces mots dans les énoncés qui leur sont adressés. Mais selon quel principe acquisitionnel, général et permanent, repèrent-ils et produisent-ils leurs énoncés ? Ou encore, comment les enfants passent-ils des énoncés en langue cible, qu'ils entendent et stockent en mémoire aux énoncés qu'ils produisent eux-mêmes ?

L'hypothèse de la *reformulation* (Martinot, 1994, 2000, 2003a-b, 2005, 2007) postule que les enfants acquièrent leur langue maternelle en mettant en relation, sur une base structurelle ou sémantique, les énoncés qu'ils entendent, c'est-à-dire ceux de la langue cible qui les intéressent, et ceux qu'ils produisent eux-mêmes. Il est donc posé que les enfants s'approprient la langue par la langue. Ce parti pris acquisitionnel, cohérent avec les travaux de

⁶⁵ Dans la tradition française, les deux types de relatives (restrictives vs non restrictives) sont respectivement désignées par relatives déterminatives vs explicatives (*Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, Arrivé, Blanche-Benveniste, Chevalier, Peytard) ou appositives (Kleiber, 1987). Seules les relatives appositives (ou explicatives) sont considérées comme des prédications secondes parce qu'elles expriment un contenu phrastique à l'intérieur même d'une phrase (principale et relative) alors que les relatives déterminatives modifient l'extension du référent dénoté par l'antécédent (Cadiot et Furukawa, 2000 : 3).

Harris (1976, 1988) sur le fonctionnement de la langue naturelle, implique que l'on cherche à expliquer les productions des enfants par rapport à d'autres productions de la même langue sans avoir recours ni à une métalangue extérieure à la langue, ni à d'autres paradigmes explicatifs dont on ne connaît pas le lien exact avec la langue.

Dans la mise en relation d'un énoncé source (désormais ES) et d'un énoncé reformulé (désormais ER), les enfants s'approprient progressivement le fonctionnement de leur langue maternelle au cours d'un double mouvement qui permet à l'enfant de maintenir quelque chose de l'ES et de modifier quelque chose dans son ER par rapport à l'ES. En fait, au cours de la reformulation d'un ES, l'enfant a le choix entre trois postures très différentes du point de vue linguistique mais aussi acquisitionnel : 1. il peut répéter à identique ou presque l'ES dans une posture de répétition, 2. il peut modifier l'ES en donnant un autre sens à son énoncé (posture de changement de sens) tout en conservant de l'ES une partie invariante, par ex. le sujet et le verbe, et 3. il peut modifier l'ES en conservant le sens de celui-ci (posture d'équivalence) dans son ER.

La posture de répétition ne fournit pas d'informations très pertinentes sur les compétences linguistiques de l'enfant ; la posture de changement de sens – dans une tâche de restitution d'histoire par exemple – correspond en général à un segment de l'histoire que l'enfant n'a pas compris. Mais la nature du changement de sens permet à l'observateur de faire une hypothèse sur la raison linguistique du changement de sens (mot inconnu, construction syntaxique très complexe, ambiguïté structurelle...). La posture d'équivalence fournit, quant à elle, des informations très importantes sur les moyens linguistiques, variables d'un âge à un autre, dont dispose un enfant pour produire un énoncé sémantiquement équivalent à un autre. Certains types d'équivalence sémantique sont attestés beaucoup plus tôt que d'autres et par conséquent peuvent être considérés comme plus faciles à produire. Ces manipulations involontaires de phrases font nécessairement partie du processus d'acquisition d'une langue. De plus, l'analyse de ces manipulations ou reformulations fournit de nouveaux critères pour caractériser les stades d'acquisition de la langue maternelle. En effet, il est méthodologiquement plus intéressant de décrire l'ensemble des reformulations que produisent des enfants, à un âge donné, par rapport à un TS, plutôt que de rechercher dans des productions spontanées si un phénomène linguistique particulier est attesté ou non (Ingram, 1989). En effet, l'analyse des reformulations nous informe de l'ensemble des moyens linguistiques disponibles à un âge donné et de l'importance relative de ces moyens les uns par rapport aux autres.

Voyons tout de suite quelques exemples des différentes réalisations de la posture d'équivalence que nous analyserons plus en détail dans cette étude. Les exemples proviennent du corpus constitué d'un texte source (TS) et d'un texte reformulé (TR) provenant du TS restitué par les enfants. On trouve donc sur une échelle « d'équivalences sémantiques croissantes » :

(a) des paraphrases situationnelles, présentes à tous les âges :

TS. La maîtresse tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue

TR. Maurine (10 ans) c'est l'histoire d'une petite fille qui vient pour la première fois dans une école

(b) des paraphrases sémantiques, dont la présence augmente en fonction de l'âge :

TS. La maîtresse tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue

TR. Océane (8 ans) il y a une petite fille inconnue

(c) de rares paraphrases formelles (transformations) :

TS. Die Kinder wurden von dem Licht geblendet

les enfants furent par la lumière aveuglés

TR. Nadine (6 ans): das Licht blendete sie

la lumière les aveugla (transformation active)

(d) des transformations par restructuration, attestées dans les 3 langues de notre étude à partir de 8 ans⁶⁶ :

TS. La maîtresse tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue

TR. Barbara (10 ans): (un jour la maîtresse rentra dans la cour) en tenant une petite fille par la main

Dans notre analyse, l'énoncé reformulé est désigné comme une paraphrase situationnelle (a) lorsqu'il fournit la même information que celle de l'énoncé source dans le contexte de l'histoire. Mais linguistiquement, indépendamment du contexte de l'histoire, ES et ER de (a) ne sont pas en relation paraphrastique.

Dans le cas de (b), il y a toujours une relation de paraphrase entre le sens de *personne n'avait jamais vu X* et *X était inconnu*. En effet, on peut reconstruire, indépendamment de tout contexte particulier, le cheminement linguistique suivant : *personne n'avait jamais vu X* > *personne ne connaissait X* > *X était inconnu (de tout le monde)*.

La relation de paraphrase formelle, dont (c) est un exemple, présente du point de vue de la maîtrise de la langue une difficulté supplémentaire pour l'enfant parce que seule la construction de l'ES est modifiée tandis que le lexique reste identique et le sens strictement équivalent entre ES et ER.

Enfin les relations de transformation par restructuration (d) sont encore plus difficiles à maîtriser par les enfants parce que, contrairement aux transformations du type de (c), elles ne présentent aucun caractère systématique du fait qu'elles sont dépendantes du lexique. Du point de vue de la comparaison entre langues, les restructurations⁶⁷ sont les reformulations qui seront les plus spécifiques à chaque langue. D'une langue à l'autre, les restructurations ne porteront pas nécessairement sur les mêmes phénomènes lexico-syntaxiques mais ce type d'équivalence sémantique entre une phrase source et sa transformée par restructuration existe vraisemblablement dans toute langue. Les restructurations sont centrales pour expliquer les phénomènes de grammaire locale. Les transformations par restructuration nécessitent donc de la part des locuteurs une grande « connaissance » ou pratique linguistique des contraintes lexicales et grammaticales de leur langue.

Cette hypothèse d'une acquisition par reformulation partage avec les théories issues des *Grammaires de Construction* (Fillmore, 1968 ; Goldberg, 1995 ; Tomasello, 2003 ; Lieven et Tomasello, 2008) l'idée que d'une part les enfants acquièrent leur langue maternelle à partir des énoncés effectifs produits et entendus dans leur environnement : *Children learn language*

⁶⁶ Des travaux antérieurs portant sur d'autres enfants et d'autres textes (Martinot, 2000 et 2003a) ont également montré que les transformations par restructurations n'apparaissent pas avant 8 ans.

⁶⁷ Exemples de restructurations analysées par M. Gross (1975) : Paul voit que Marie travaille > Paul voit Marie travailler ; Paul admire les qualités de Marie > Paul admire Marie pour ses qualités ; par Boons, Guillet, Leclère (1976) les abeilles pullulent dans le jardin > le jardin pullule d'abeilles ; Max charge le camion de caisses > Max charge des caisses dans le camion (Guillet, Leclère, 1992), d'autres cas de restructurations se trouvent également dans Ibrahim (1979) et M. Gross (1981).

*from their language experiences – there is no other way*⁶⁸ (Lieven & Tomasello, 2008 : 168) et que d'autre part, le sens et la construction des énoncés sont indissociables. Cette dernière idée a été formulée pour la première fois par M. Gross (1968) et constitue jusqu'à aujourd'hui l'un des fondements théoriques essentiels du *Lexique-Grammaire*, courant issu des travaux de Harris (1976).

Notre hypothèse se démarque des travaux rassemblés sous la désignation des *Grammaires de Construction* en s'inscrivant justement dans le cadre méthodologique du *Lexique-Grammaire* – cadre linguistique qui pose, en plus du lien nécessaire entre le lexique et la/les construction(s) phrastique(s) dans lesquelles un mot lexical peut être actualisé, qu'il y a une hiérarchie d'une part entre les constituants d'une même phrase, d'autre part entre les phrases élémentaires et les phrases qui en sont dérivées, que, ensuite, toutes les phrases d'une langue peuvent être regroupées en différentes classes d'équivalence et que les phrases de ces classes sont en relation transformationnelle les unes avec les autres.

Mais l'existence de relations transformationnelles entre les phrases d'une langue, résultat d'une analyse linguistique, ne suffit pas pour expliquer comment, dans leur pratique, les locuteurs produisent leurs énoncés les uns à partir des autres et en particulier comment les enfants transforment (au sens trivial du terme) les énoncés des adultes lorsqu'ils produisent à l'évidence un énoncé reformulé, ni comment ces transformations/reformulations les amènent progressivement à produire des énoncés de complexité semblable à ceux des adultes. Cette question n'est pas non plus résolue dans le cadre de la théorie-fondée-sur-l'usage (*usage based theory*, branche explicitement cognitiviste des *Grammaires de Construction* (Lieven & Tomasello, 2008 : 171). L'hypothèse d'une acquisition de la langue maternelle au moyen de procédures spécifiques de reformulation tente de répondre à cette question.

3. Description méthodologique

Dans le prolongement de notre hypothèse acquisitionnelle, la tâche de production sollicitée auprès des enfants doit nous permettre de repérer, d'analyser et de comparer comment les différentes formes de prédication seconde qui se trouvent dans le texte source sont reformulées dans 3 langues différentes, l'allemand, le croate et le français.

Chaque enfant entend une fois la lecture de l'histoire *Tom et Julie*, texte d'environ 500 mots. L'histoire a été écrite en français (cf. annexe) par l'un des auteurs de cette étude puis a été traduite dans les autres langues. Immédiatement après avoir écouté l'histoire, l'enfant est invité à la raconter à son tour, « avec ses propres mots, sans rien ajouter et en essayant de tout raconter ».

Dans chaque langue, 15 enfants de 4 tranches d'âges : 4;0 à 4;3, de 6;0 à 6;3, de 8;0 à 8;3 et de 10;0 à 10;3, ont été enregistrés⁶⁹. Tous les textes obtenus (textes reformulés : TR) sont transcrits et segmentés en séquences qui correspondent aux 14 séquences narratives du TS. Nous avons considéré qu'une séquence du TS était restituée quand au moins une prédication

⁶⁸ Les enfants acquièrent/apprennent la langue à partir de leur expériences langagières – il n'y a pas d'autre moyen.

⁶⁹ Nous n'avons pas pu obtenir d'enregistrements auprès des petits Allemands de 4 ans et les enfants croates de même âge sont peu nombreux à avoir restitué l'histoire. Dans certaines autres langues du projet *Acquisition et Reformulation* (italien, polonais), il a fallu enregistrer beaucoup plus que 15 enfants de 4 ans pour être assurés de réunir au moins 15 productions exploitables. La grande différence entre les enfants de 4 ans tient vraisemblablement au degré et au type de scolarisation dans chaque pays.

complète du TS était reformulée dans le texte enfantin. Ainsi par exemple la séquence 4 du TS :

TS. Le lendemain matin, dans la cour de l'école, Tom guettait l'arrivée de sa nouvelle petite voisine. Dès qu'il l'a aperçue, il s'est dirigé vers la fillette et lui a tendu la boîte qu'il avait fabriquée pour elle, la veille

a été reformulée de la façon suivante :

TR. Alexandre (8 ans) : et le lendemain il quand quand Julie arrive il il il donn/ il offra sa boîte à Julie

L'analyse des procédures de reformulation consiste toujours à décrire comment l'enfant passe d'un ES à celui qu'il produit : ER. Dans l'exemple ci-dessus, seules les parties soulignées sont analysées (ce qui n'est pas repris à l'ES pourrait faire l'objet d'un autre type d'analyse).

Notre étude a pour seul objet l'analyse des procédures de reformulation qui concernent une sélection de prédictions secondes du TS. Nous étudierons ici uniquement les 4 cas de relatives appositives : séquences 1, 6, 12, 13 (cf.annexe) – que nous comparerons aux 2 cas de relatives déterminatives (qui ne sont pas des prédictions secondes) : séq. 4 et 11 – ainsi que les reformulations d'un adjectif et d'un gérondif en position de prédictions secondes : séq. 12.

Séq.1 : Elle (la maîtresse) tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue

All. Sie hatte ein kleines Mädchen an der Hand, das noch nie jemand zuvor gesehen hatte.

Elle avait une petite fille à la main que encore jamais quelqu'un avant vue avait.

Cr. (Učiteljica) držala je za ruku djevojčicu koju nitko još nikad nije vidio.

(maîtresse) a tenu par (la) main petite-fille que personne encore jamais n'a pas vue

Séq. 4 : (Tom) lui a tendu la boîte qu'il avait fabriquée pour elle, la veille (relative déterminative)

All. (Tom) hielt ihr die Schachtel hin, die er am Vortag für sie gebastelt hatte.

(Tom) tendit à elle la boîte qu'il la veille pour elle fabriquée avait

Cr. (Tom) pružio joj kutiju koju je bio izradio za nju prethodne večeri

(Tom) a tendu lui boîte qu' (il) avait fabriquée pour elle (le) soir précédent.

Séq. 6 : (Tom) découvrit un morceau de papier sur lequel Julie avait écrit (...)

All. (...) (Tom) entdeckte ein Stück Papier, auf das Julia geschrieben hatte (...)

Tom découvrit un morceau papier sur lequel Julia écrit avait

Cr. Tom otkri komad papira (génitif) na kojem je Julija bila napisala

Tom découvrit morceau papier sur lequel Julija avait écrit

Séq.11 : Les enfants furent éblouis par la lumière qui inondait l'intérieur de l'arbre

All. Die Kinder wurden von dem Licht geblendet, das aus dem Inneren des Baumes kam

Les enfants furent par la lumière aveuglés qui de l'intérieur de l'arbre sortait

Cr. Djecu zabljesnu svjetlo koje preplavljuje unutrašnjost stabla.

(Les) enfants (acusatif) éblouit lumière (nominatif) qui inondait intérieur arbre (génitif)

Séq.12 : Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux où les fleurs semblaient se parler en chantant

All. Tom und Julia befanden sich in einem Wundergarten, wo es schien, als ob die Blumen sangen, wenn sie miteinander redeten

Tom et Julia se trouvaient dans un merveille-jardin, où il semblait, comme si les fleurs chantaient, quand elles avec-une-autre (= les unes avec les autres) parlaient

Cr. Tom i Julija nađoše se u jednom prekrasnom vrtu gdje je cvijeće izgledalo kao da međusobno razgovara pjevajući.

Tom et Julija trouvèrent se dans un magnifique jardin où fleurs semblaient comme si (elles) entre-elles parlent en chantant.

Séq. 13 : (je veux apprendre à) parler avec les oiseaux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel

All. (Ich möchte lernen) mit den Vögeln zu reden, die all das wissen, was im Himmel passiert

(je veux apprendre) avec les oiseaux à parler qui tout cela savent qui dans le ciel se passe

Cr. (Želim naučiti) razgovarati s pticama koje znaju sve što se zbiva na nebu

(Je veux apprendre) parler avec oiseaux qui savent tout qui se passe sur ciel

Nous comparerons la reformulation de la relative appositive (prédication seconde, séq.1) et de la relative déterminative (séq.4), toutes deux introduites par un pronom relatif objet puis la reformulation de la relative déterminative (séq.11) et de la relative appositive (séq. 13) introduites par un pronom relatif sujet, de façon à voir si le statut différent des relatives, appositive *vs* déterminative joue un rôle dans les reformulations. Nous analyserons ensuite deux séquences comportant un relatif locatif, séquences 6 et 12 et dans cette dernière deux nouvelles formes de prédication seconde avec un adjectif et un gérondif.

Pour chaque enfant, nous rechercherons dans le TR si la prédication principale et la prédication seconde (ainsi que la relative déterminative des séquences 4 et 11) sont présentes à travers l'une des postures reformulatoires que nous avons évoquées plus haut : posture de répétition, posture d'équivalence, posture de changement de sens. Ce premier repérage fournit le taux de reformulation de chaque prédication, principale, seconde et relative déterminative.

Nous accorderons une place particulière aux restructurations (l'une des postures d'équivalence) que font les enfants lors de leurs reformulations.

La tâche de production sollicitée que les enfants accomplissent simule la situation naturelle d'acquisition en mettant les enfants en présence d'un texte source qui leur sert de référence pour leur production⁷⁰. Dans la situation naturelle, les enfants acquièrent aussi leur langue à partir d'une langue plus complexe que celle qu'ils produisent eux-mêmes. De ce point de vue, les résultats que l'on peut obtenir à partir de la restitution d'histoire sont peut être plus informatifs que ceux que l'on obtient lorsque les enfants produisent, sans contrainte particulière, des récits ou des descriptions d'images. C'est sans doute ce qui explique que les constructions relatives présentatives (Lambrecht, 2000) du type *il y a le téléphone qui sonne* soient aussi fréquentes dans les productions enfantines spontanées (Diessel, 2004, Jisa et Kern, 1998).

Les manipulations lexicales, sémantiques et syntaxiques (on pourrait ajouter aussi : morphophonémiques) que les enfants effectuent dans la restitution/reformulation d'histoire sont très vraisemblablement les mêmes que celles qu'ils effectuent par rapport à la langue cible dans une situation de production naturelle.

⁷⁰ Le même type de tâche a déjà été utilisé mais avec des objectifs très différents des nôtres qui testent par exemple les limites de la mémoire de travail à court terme (Ehrlich, 1994), les limites de la mémoire de travail à long terme (Ericsson, Kintsch, 1995), la mise en place de la cohérence locale ou globale à partir d'indices de la structure syntaxique de surface (Costermans, Fayol, 1997), ou la compréhension du texte (Denhière, 1984, Denhière, Rossi, 1991).

L'avantage de cette tâche semi-expérimentale est que l'observateur connaît et contrôle la source puisque l'auteur de l'histoire a sélectionné des aspects de la langue supposés acquis tardivement (le texte contient de nombreux compléments locatifs et temporels, non construits par le verbe et syntaxiquement complexes, de nombreuses relatives...). Enfin, cette tâche de restitution permet de comparer à partir d'un matériau linguistique équivalent des enfants de langues maternelles et d'âges différents.

4. Reformulations des relatives appositive et déterminative en *que*

Séq.1 : Elle (la maîtresse) tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue

All. Sie hatte ein kleines Mädchen an der Hand, das noch nie jemand zuvor gesehen hatte

Elle avait une petite fille à la main que encore jamais quelqu'un avant vue avait

Cr. (Učiteljica) držala je za ruku djevojčicu koju nitko još nikad nije vidio.

(maîtresse) a tenu par (la) main petite-fille que personne encore jamais n'a pas vue

Séq. 4 : (Tom) lui a tendu la boîte qu'il avait fabriquée pour elle, la veille

All. (Tom) hielt ihr die Schachtel hin, die er am Vortag für sie gebastelt hatte

(Tom) tendit à elle la boîte qu'il la veille pour elle fabriquée avait

Cr. (Tom) pružio joj kutiju koju je bio izradio za nju prethodne večeri

(Tom) a tendu lui boîte qu' (il) avait fabriquée pour elle (le) soir précédent

4.1. Comment distinguer une relative appositive d'une relative déterminative ?

Dans les deux séquences, l'antécédent de chaque relative est le complément d'objet du verbe principal et le pronom relatif est le complément d'objet du verbe de la relative. Mais la relative de la séquence 1 est appositive tandis que celle de la séquence 4 est déterminative. Nous pouvons le montrer à l'aide des tests de pronominalisation (Blanche-Benveniste, 1990) et de dislocation suivants qui fonctionnent mieux avec les relatives déterminatives :

Test de dislocation à gauche

Séq. 1 elle tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue

(1a) ?? (une + la)⁷¹ petite fille que personne n'avait encore jamais vue, la maîtresse la tenait par la main

alors que si l'on remplace la relative supposée appositive de la séquence 1 par une relative (que l'on suppose également) déterminative : *elle tenait par la main (une + la) petite fille qu'ils avaient vue la veille*, la dislocation est possible :

(1b) (une + la) petite fille qu'ils avaient vue la veille, la maîtresse la tenait par la main et encore mieux : (une + la) petite fille qu'ils avaient vue la veille, c'est elle que la maîtresse tenait par la main

Séq. 4 (Tom) lui a tendu la boîte qu'il avait fabriquée pour elle, la veille

(4a) (la + une) boîte qu'il avait fabriquée pour elle la veille, Tom la lui a tendue

La dislocation est possible en (4a), comme attendu, mais pas en (4b) avec une relative que l'on suppose appositive : Tom lui a tendu la boîte qu'il avait décorée de paillettes

⁷¹ '+' note 'ou'. Lire : *une petite fille que personne n'avait encore jamais vue* ou *la petite fille que personne n'avait encore jamais vue* (Maurice Gross, 1975)

(4b) ?? (la + une) boîte qu'il avait décorée de paillettes, Tom la lui a tendue

Test de pronominalisation

(1c) ?? elle tenait par la main une petite fille, celle que personne n'avait encore jamais vue

(1d) elle tenait par la main une petite fille, celle qu'ils avaient vue la veille

(4c) Tom lui a tendu la boîte, celle qu'il avait fabriquée pour elle, la veille

(4d) ?? Tom lui a tendu la boîte, celle qu'il avait décorée de paillettes

Les deux tests de dislocation à gauche et de reprise pronominale de l'antécédent sont possibles avec les phrases contenant une relative déterminative : (1b) et (4a) pour le test de dislocation, et (1d) et (4c) pour le test de pronominalisation. Dans les autres cas (1a) et (4b), puis (1c) et (4d), l'acceptabilité est plus discutable.

4.2. Taux de reformulation de la prédication principale et de la relative appositive vs déterminative

Les résultats à 10 ans sont majoritairement supérieurs pour les deux types de prédication, principale et seconde, dans chaque langue (tabl.1) aux résultats des enfants les plus jeunes même si l'accroissement n'est pas toujours linéaire (chez les Croates et les Français).

Dans les 3 langues et à tous les âges, le taux de reformulation de la proposition principale est très supérieur à celui de la relative (tabl. 1 et 2).

Les relatives appositives (tabl.1, 2èmes colonnes) sont toujours beaucoup plus souvent reformulées que les relatives déterminatives (tabl.2, 2èmes colonnes). L'écart moyen entre le taux de reformulation des relatives appositives (prédications secondes) et des relatives déterminatives est de 21 points en allemand, 40 points en croate et 49 points en français. Chez les enfants allemands, la relative déterminative du TS n'est jamais reformulée (tabl.2), chez les Croates et les Français, quelques enfants de 8 ans commencent à reformuler la relative de la séquence 4 (pas nécessairement sous forme de relative).

Tableau 1

Taux (%) de reformulation de la prédication principale (PP) et seconde (PS) dans la séq. 1

	All		Cr		fr	
	PP	PS	PP	PS	PP	PS
4 ans			(66)	(33)	(100)	(40)
6 ans	50	0	81	63	93	53
8 ans	84	30	69	38	92	64
10 ans	92	35	92	42	66	66
Moyenne 6-8-10 ans*	75	21	80	47	83	61

* Comme les résultats des enfants de 4 ans sont non disponibles (all) ou trop peu nombreux (cr), la moyenne ne tient pas compte des résultats à 4 ans.

Tableau 2

Taux (%) de reformulation de la proposition principale et de la relative déterminative dans la séq. 4

	All		cr		fr	
	Prop. Principale	Relative dét.	Prop. Principale	Relative dét.	Prop. Principale	Relative dét.
4 ans			(100)	(0)	(72)	(0)
6 ans	83	0	88	0	100	0
8 ans	92	0	100	15	100	30
10 ans	100	0	100	7	100	7
Moyenne 6-8-10 ans	91	0	96	7	100	12

4.3. Reformulations de la relative appositive (séq.1)

Séq. 1 elle tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue
 All. Sie hatte ein kleines Mädchen an der Hand, das noch nie jemand zuvor gesehen hatte.
 Elle avait une petite fille à la main que encore jamais quelqu'un avant vue avait.
 Cr. (Učiteljica) držala je za ruku djevojčicu koju nitko još nikad nije vidio.
 (maîtresse) a tenu par (la) main petite-fille que personne encore jamais n'a pas vue

Chez les 4 ans français, la moitié des enfants qui restituent la prédication seconde, la répètent avec plus ou moins de bonheur :

Adrien (4 ans) ; * elle tenait une petite fille que tout le monde n'avait jamais vue

Le taux des répétitions (chez les Français) augmente jusqu'à 6 ans. Les enfants croates de 6 ans produisent déjà des paraphrases sémantiques (posture d'équivalence) :

Donat (6 ans) : Učiteljica (...) i držala sa sobom djevojčicu koju nitko nije znao
 la maîtresse (...) et tenait avec elle la petite fille que personne n'a connue

paraphrases que l'on trouve chez les Français de 8 ans :

Rémy (8 ans) : elle tenait la main d'une petite fille qu'on ne connaissait pas.

Dans les 3 langues, les postures d'équivalence sont majoritaires à partir de 8 ans (par opposition aux postures de répétition ou de changement de sens). Mais selon la langue, elles ne prennent pas la même forme. Chez les Croates, la prédication seconde du texte source est reformulée majoritairement par un adjectif :

Albina (8 ans) : (...) i dovela je novu učenicu
 et elle a ramené (une) nouvelle élève

alors que chez les Allemands et les Français, elle garde la forme d'une relative appositive :

Emily (8 ans) : sie hatte eine Schülerin, *den niemand bisher noch niemand gesehen hatte
 elle avait une élève que personne jusque là encore personne vue avait

Ninon (8 ans) : elle tenait par la main un enfant que les élèves n'avaient encore jamais vu.

En revanche, à 10 ans, dans les 3 langues, la reformulation de la prédication seconde du TS par un adjectif est productive (tabl.3).

Tableau 3.
Taux (%) de reformulation de la prédication seconde du TS par un adjectif

	all	cr	fr
4 ans		(0)	(6)
6 ans	0	18	13
8 ans	7	38	21
10 ans	21	42	26
Moyenne 6-8-10 ans	9	32	20

Ce type de reformulation qui met en équivalence une phrase (la proposition relative) et un adjectif (ou une autre catégorie de mot) est un phénomène important dans l'acquisition du fonctionnement d'une langue. Ce phénomène met en regard un mot lexical : ici, l'adjectif, porteur de prédication (TR) avec la phrase (TS) qui en donne une analyse définitoire : *une petite fille que personne n'avait encore jamais vue* est bien *une petite fille inconnue, nouvelle*.
Océane (8 ans) : (...) il y a une petite fille inconnue

Nous posons que ce phénomène (reformulation d'une phrase par un mot) fait partie des derniers stades de l'acquisition (à partir de 8 ans). La phrase est certes le produit d'une combinatoire lexicale et grammaticale et requiert donc déjà une certaine maîtrise dans le fonctionnement de la langue (acquise entre 3 et 4 ans comme nous l'avons signalé en introduction) mais un mot qui a un contenu sémantique équivalent à une phrase, présente, pensons-nous, une difficulté beaucoup plus grande au moment de la production, parce que ce mot condense et donc 'cache' les relations grammaticales de la phrase définitoire correspondante (Ibrahim, 2001) et doit de plus, avec son potentiel de sens, se combiner aux mots de la phrase dans laquelle son sens est actualisé. Lorsque les enfants reformulent la prédication seconde du TS avec un adjectif, ils transfèrent l'information de cette prédication seconde dans la prédication principale du TS qu'ils reformulent en la complexifiant. Ce phénomène est déjà attesté chez un enfant croate de 6 ans, il ne l'est qu'à 10 ans chez les enfants allemands :

Mihaela (6 ans) : učiteljica je došla u školu i vodila ja novu učenicu

La maîtresse est venue à l'école et elle menait nouvelle élève

Hanna (10 ans) : sie hatte an der Hand *ein ganz neue Mitschülerin

Elle avait à la main *un toute nouvelle élève

Chez les enfants français de 10 ans, le transfert de l'information exprimée par la prédication seconde du TS *que personne n'avait encore jamais vue* a lieu le plus souvent vers la phrase qui précède *elle tenait par la main une petite fille* :

TS : Ce matin-là, la maîtresse est arrivée dans la cour de l'école plus tard que d'habitude. Elle tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue

Marion (10 ans) : (...) la maîtresse arrive avec une nouvelle élève (qui s'appelle Julie)

En fait, Marion synthétise les 3 phrases du TS (ci-dessus) en une seule. Nous considérons en effet que *avec une ...élève* reformule *elle tenait par la main une petite fille*.

Parallèlement aux reformulations qui voient une augmentation des adjectifs dans les 3 langues chez les enfants de 10 ans, on trouve chez les Allemands et les Français des paraphrases situationnelles du type :

Pamela (10 ans) : (...) mit einem Kind an der Hand, das noch nie an dieser Schule war

(...) avec un enfant à la main qui encore jamais à cette école était

Maurine (10 ans) : c'est l'histoire d'une petite fille qui vient pour la première fois dans une école

Théo (10 ans) : (...) c'est Julie qui entre dans une nouvelle école

Maxime (10 ans) : il était une fois une petite fille qui faisait sa rentrée à l'école

4.4. Restructurations dans la séquence 1

Nous signalerons enfin les quelques cas de restructurations attestés à 10 ans chez les enfants français et croates. Ce phénomène concerne les deux premières phrases de l'histoire *Ce matin-là, la maîtresse ...par la main une petite fille* :

Barbara (10 ans) : un jour la maîtresse rentra dans la cour en tenant une petite fille par la main
Mary (10 ans) : u školu jednog jutra učiteljica je malo kasnila u školu držeći za ruku jednu djevojčicu

A (l')école un matin (la) maîtresse est arrivée en retard à (l')école en tenant par (la) main une petite-fille

La construction gérondive introduite par les enfants est une prédication seconde équivalente à la phrase *elle tenait par la main une petite fille* qui complexifie donc la première phrase du TS.

4.5. Reformulations de la relative déterminative (séquence 4)

Séq. 4 : (Tom) lui a tendu la boîte qu'il avait fabriquée pour elle, la veille (relative déterminative)

Comme le tableau 2, ci-dessus, l'a montré, les reformulations de ce type de relative n'ont que quelques occurrences chez les enfants français et croates à partir de 8 ans. Sur les 4 enfants français, un seul a utilisé une relative et tous ont introduit un ou plusieurs adjectifs provenant de la séquence précédente (cf. annexe) et qui sont en position de prédication seconde :

Maxima (8 ans) : (dès qu'il l'a vue) il lui a donné une boîte rouge et dorée (= qui était rouge et dorée)

5. Reformulations des relatives déterminative et appositive en *qui*

Séq.11 : Les enfants furent éblouis par la lumière qui inondait l'intérieur de l'arbre
All. Die Kinder wurden von dem Licht geblendet, das aus dem Inneren des Baumes kam
Les enfants furent par la lumière aveuglés qui de l'intérieur de l'arbre sortait
Cr. Djecu zabljesnu svjetlo koje preplavljuje unutrašnjost stabla.
Les enfants (acusatif) éblouit lumière (nominatif) qui inondait intérieur arbre (génitif)

Séq.13 : je (veux apprendre à) parler avec les oiseaux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel
All. Ich (möchte lernen) mit den Vögeln zu reden, die all das wissen, was im Himmel passiert
je (veux apprendre) avec les oiseaux à parler qui tout cela savent qui dans le ciel se passe
Cr. (Želim naučiti) razgovarati s pticama koje znaju sve što se zbiva na nebu
(Je veux apprendre) parler avec oiseaux qui savent tout qui se passe sur ciel

5.1. Distinction relative appositive vs déterminative

Dans les deux séquences, l'antécédent est le complément (prépositionnel) du verbe principal et le pronom relatif est le sujet du verbe de la relative. La relative de la séquence 11 est déterminative, celle de la séquence 13, appositive :

Test de dislocation à gauche

Séq.11 : Les enfants furent éblouis par la lumière qui inondait l'intérieur de l'arbre
 (11a) la lumière qui inondait l'intérieur de l'arbre, les enfants en furent éblouis (furent éblouis par elle/ça)

Séq.13 : je (veux apprendre à) parler avec les oiseaux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel

(13a) ?? les oiseaux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel, c'est avec eux que je veux apprendre à parler

Test de pronominalisation

(11b) les enfants furent éblouis par la lumière, celle qui inondait l'intérieur de l'arbre

(13c) ?? je veux apprendre à parler avec les oiseaux, avec ceux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel

Les deux tests de dislocation à gauche et de reprise pronominale de l'antécédent aboutissent aux mêmes résultats qu'avec les séquences 1 et 4 ci-dessus : la dislocation à gauche et la reprise pronominale sont naturels avec la phrase contenant une relative déterminative : (11a) et (11b). (13a) et (13c) qui correspondent aux phrases avec relative appositive sont plus discutables.

5.2. Taux (%) de reformulation de la prédication principale et de la relative appositive vs déterminative

Dans les 3 langues, le taux de reformulation de la prédication principale est majoritairement supérieur au taux de reformulation de la prédication seconde (tabl.5) ou de la relative déterminative (tabl.4). Cependant, chez les enfants français des 4 tranches d'âge, la prédication seconde (tabl.5) est plus souvent reformulée que la prédication principale ainsi que chez les enfants allemands de 10 ans.

Dans les 3 langues, la prédication seconde (relative appositive) (tabl.5) est toujours beaucoup plus souvent reformulée que la relative déterminative (tabl.4) avec un écart moyen de 50 points en allemand, 63 points en croate, et 88 points en français. La relative déterminative ne commence à être reformulée chez les Français qu'à 10 ans (2 enfants seulement) et chez les Croates par très peu d'enfants de 6 à 10 ans. Les enfants allemands, en particulier ceux de 8 ans, sont relativement nombreux à reformuler la relative déterminative. Cette différence entre les langues s'explique par le fait que la métaphore *la lumière inondait l'intérieur de l'arbre* n'existe qu'en français et en croate, ce qui constitue visiblement une difficulté supplémentaire au niveau de la production.

Tableau 4.
Taux (%) de reformulation de la proposition principale et de la relative déterminative dans la séq. 11

	all		cr		fr	
	Prop. principale	Relative dét.	Prop. principale	Relative dét.	Prop. principale	Relative dét.
4 ans			(0)	(0)	(27)	(0)
6 ans	60	10	50	10	23	0
8 ans	46	46	12	37	26	0
10 ans	35	28	54	18	33	13
Moyenne 6-8-10 ans	47	28	29	16	27	4

Tableau 5.
Taux (%) de reformulation de la prédication principale et seconde dans la séq. 13

	all		cr		fr	
	PP	PS	PP	PS	PP	PS
4 ans			(75)	(25)	(64)	(71)
6 ans	75	66	100	75	64	100
8 ans	86	86	100	81	78	85
10 ans	76	84	100	83	86	93
Moyenne 6-8-10 ans	79	78	100	79	76	92

5.3. Reformulations de la relative déterminative (séquence 11)

Bien que la relative déterminative soit très peu reformulée chez les Français et les Croates, elle laisse une « trace » dans les reformulations de la proposition principale sous la forme d'une plus grande détermination du nom *lumière*, avec un déterminant ou adjectif quantifieur :

TS. Les enfants furent éblouis par la lumière qui inondait l'intérieur de l'arbre

Antonin (8 ans) : ils étaient éblouis par tant de lumière

Alexandrine (10 ans) : une grande lumière l'éblouit

Nous pensons que ce quantifieur correspond à l'idée de grande quantité exprimée par le verbe métaphorique *inondait*.

A 10 ans, deux enfants reformulent la relative déterminative et l'un des deux (Léo ci-dessous) reproduit la même métaphore. Océanie synthétise la proposition principale et la relative du TS en inversant la métaphore source : c'est l'élément liquide (provenant de *inondait*) qui éblouit, alors que dans le texte source, c'est l'élément lumineux qui devenait liquide :

Océanie (10 ans) : ils voient une mer éblouissante

Cette inversion change le sens de l'ER par rapport à l'ES. La synthétisation des deux propositions sources opère de la façon suivante : Océanie reformule *les enfants furent éblouis par la lumière* (TS) en : *ils voient quelque chose d'éblouissant*, et *(lumière) qui inondait l'intérieur de l'arbre* (TS) en : *mer*, ce qui produit : *ils voient une mer éblouissante*.

Le deuxième enfant réutilise la métaphore du TS en restructurant la relative :

Léo (10 ans) : (...) à l'intérieur c'est inondé de lumière

Chez les enfants croates, la métaphore n'est jamais reprise sous la forme du verbe *inonder* (*preplavljivati*-infinitif). A 6 ans, la lumière est simplement située à l'intérieur du tronc :

Donat (6 ans) : i onda je zablještaló svjetlo koje je unutar panja
 et alors a ébloui (la) lumière qui est à (l')intérieur (du) tronc

A 8 ans, les enfants ajoutent la grande quantité provenant, comme en français, du verbe métaphorique :

Doris (8 ans) : u kojem je bilo puno svjetla

dans lequel il y avait beaucoup de lumière

A 10 ans, la moitié des enfants croates (5/11) déterminent *svjetlo* (lumière) par un adjectif :

Ivan (10 ans) : su vidili veliko svjetlo

ils ont vu une grande lumière

Kristijan (10 ans) : i onda ih obasja jedno veliko svjetlo

et alors les éclaira une grande lumière

Chez les enfants allemands, un phénomène similaire est attesté. Les enfants expriment aussi l'idée d'une grande quantité de lumière mais non pas à cause du verbe métaphorique *inonder* comme en français ou en croate puisque la relative allemande correspond à *qui sortait de l'intérieur de l'arbre* mais à cause du verbe principal *wurden ... geblendet* (furent aveuglés) qui implique que la lumière soit extrêmement forte :

TS. Die Kinder wurden von dem Licht geblendet, das aus dem Inneren des Baumes kam

Les enfants furent par la lumière aveuglés qui de l'intérieur de l'arbre sortait

Jennifer (10 ans) : (...) und raus kam ein ganz grosses Licht, also ganz ganz viel Licht

et de là sortait une très grande lumière, vraiment très très beaucoup de lumière

Anna-Maria (10 ans) : und (...) ist dann so ein helles Licht rausgekommen

et est ensuite comme une claire lumière sortie

Ce qui est intéressant à noter dans les trois langues est ce transfert d'information d'une prédication à l'autre (transfert qui n'est jamais attesté avant 8 ans) : en allemand, la grande quantité de lumière impliquée par le verbe de la principale (*wurden geblendet*, furent aveuglés) est récupérée par la reformulation de la relative source, tandis qu'en français et en croate, la grande quantité impliquée par le verbe de la relative (*preplavljivati*, inonder) est récupérée par la reformulation de la proposition principale (Antonin, Alexandrine, Ivan, Kristijan).

5.4. Reformulations de la prédication seconde (séquence 13)

Séq.13 : je (veux apprendre à) parler avec les oiseaux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel (prédication seconde contenant une complétive)

All. Ich (möchte lernen) mit den Vögeln zu reden, die all das wissen, was im Himmel passiert

je (veux apprendre) avec les oiseaux à parler qui tout cela savent qui dans le ciel se passe

Cr. (Želim naučiti) razgovarati s pticama koje znaju sve što se zbiva na nebu

(Je veux apprendre) parler avec oiseaux qui savent tout qui se passe sur ciel

Les reformulations de *qui savent tout ce qui se passe* fournissent un cas de reformulation particulièrement intéressant puisque dans 2 langues sur 3 (français et allemand), la prédication seconde est plus souvent reformulée que la prédication principale (tabl.5). L'information exprimée par la prédication seconde justifie l'information de la prédication principale : *Tom veut apprendre à parler avec les oiseaux* : l'intérêt de parler avec les oiseaux vient du fait qu'ils *savent tout ce qui se passe dans le ciel* (PS) et que l'on peut supposer qu'ils vont transmettre leur savoir à Tom puisque celui-ci devient dans la séquence suivante (et dernière de l'histoire) : *un enfant extrêmement savant*.

Cette séquence est aussi le seul cas où les enfants de 10 ans utilisent aussi souvent la posture répétitive (Croates et Allemands) que la posture d'équivalence⁷². Chez les Français, les

⁷²

Le cas général est que la posture répétitive n'est majoritairement adoptée que chez les 4 ans.

répétitions de cette prédication sont aussi plus fréquentes à 10 ans que chez les plus jeunes même si la posture d'équivalence est majoritaire à 10 ans. Il faudrait donc en conclure que ce n'est qu'à 10 ans que les enfants repèrent le triplement de la même structure : *avec les N qui savent tout ce qui se passe prép N_{loc}*.

Aucun enfant croate ou allemand en dessous de 10 ans ne produit de répétition et un seul enfant français à 4, 6 et 8 ans.

C'est aussi la seule prédication du texte à avoir été aussi souvent interprétée différemment (posture de changement de sens notée : #) en particulier par les 6 et 8 ans. Ce changement de sens correspond à un changement de sujet pour le verbe de la prédication seconde :

Daniela (10 ans) # *ich will lernen mit den *die Vögel zu reden, damit ich weiss, was im Himmel passiert* (je veux apprendre avec les oiseaux à parler, afin que je sache, ce qui dans le ciel se passe)

Filip (10 ans) : # *on je rekao : želio bih da znam razgovarati s pticama da znam sve što se događa na nebu* (il dit : j'aimerais que je sache parler avec oiseaux de façon à ce que je sache tout (ce) qui se passe dans ciel)

Cependant, le nombre d'enfants qui restituent de façon équivalente le sens de la prédication 2 ou qui la repèrent augmente dans les 3 langues en fonction de l'âge (tabl.6) :

Tableau 6.
Taux (%) de restitution par équivalence et répétition de la prédication seconde

	all	cr	fr
4 ans		(0)	(7)
6 ans	16	50	21
8 ans	46	54	28
10 ans	46	66	73
Moyenne 6-8-10 ans	36	56	40

Dans les 3 langues, le lien de subordination entre la prédication principale et la prédication seconde augmente en fonction de l'âge, ce qui n'est le cas que dans la séquence 6 également (cf. plus bas). Ici, le pronom relatif est minoritaire ou absent à 4 ans et augmente jusqu'à 10 ans où il devient majoritaire par rapport à un autre subordonnant, à valeur équivalente (*weil, jer, parce que*) qui fait son apparition à 8 ans dans les 3 langues. Tous les enfants de 8 et 10 ans qui reformulent la prédication seconde du TS en l'introduisant par un relatif ou un causatif sont aussi ceux qui ont restitué le sens des deux prédications, dans les 3 langues. On peut donc faire l'hypothèse que *parce que* se substitue à *qui* quand ce dernier est acquis. En effet, il est très probable qu'il faille d'abord avoir acquis un mot grammatical avec sa fonction et sa valeur sémantique éventuelle pour pouvoir lui substituer, sans erreur, un autre mot.

5.5. Restructurations

Dans la reformulation de la prédication seconde du TS *qui savent tout ce qui se passe dans le ciel*, la restructuration par effacement du verbe de la complétive est attestée à 8 et 10 ans chez les Allemands et les Français, dès 6 ans chez les Croates (tabl.7) :

Hana (6 ans) : *da bi ona slušala ptičji pjev što znaju sve o nebu*
qu'elle écouterait la chanson des oiseaux qui savent tout sur le ciel

Cornelia (8 ans) (...) *weil die über den Himmel was wissen*

parce qu'ils sur le ciel quelque chose savent

Natalie (10 ans) (...) die alles über den Himmel wissen

qui tout sur le ciel savent

Barbara (10 ans) : je voudrais pouvoir parler aux oiseaux qui savent tout dans le ciel

Chez les Français seulement une autre restructuration plus complexe est attestée chez deux autres enfants de 10 ans (tabl.7) :

TS : (je veux apprendre à) parler avec les oiseaux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel

Maxime (10 ans) : (je voudrais pouvoir) parler aux oiseaux de tout ce qu'ils savent dans le ciel

La structure de TS et de TR (Maxime) est la suivante :

TS : parler avec N^o qui V^s tout ce qui V^p dans le ciel (en gros : parler avec N qui sait tout)

TR : parler aux N^o de tout ce que pro^o V^s dans le ciel (en gros : parler à/avec N de tout ce qu'il sait)

La restructuration opérée par Maxime résulte d'un ensemble de changements :

- a. Construction de *parler* : parler avec les oiseaux > parler aux oiseaux de P
- b. Fonction de *tout* :
 - complément₁ de *savent* (verbe de la relative) > complément₂ de *parler* (verbe de la principale)
 - antécédent de (ce) *qui se passe*⁷³ > antécédent de (ce) *qu'ils savent*
- c. *se passe* est effacé dans le TR sans perte d'information
- d. Il reste vrai que *les oiseaux savent tout* aussi bien dans le TS que dans le TR.

Chez les Croates de 10 ans, deux enfants restructurent la prédication principale en reconstruisant une sorte de complément interne au verbe *razgovarati* (parler) :

TS (Želim naučiti) razgovarati s pticama (koje znaju sve što se zbiva na nebu)

Je (veux apprendre) parler avec (les) oiseaux (qui savent tout qui se passe sur ciel)

Petra (10 ans) (...)želi naučiti jezik na kojem govore ptice koje (...)

(il) veut apprendre (la) langue en laquelle parlent les oiseaux qui (...)

La restructuration opérée par Petra résulte des changements suivants :

- a. *apprendre (à) parler* devient *apprendre (la) langue*
- b. (Tom) *parler avec les oiseaux* devient *les oiseaux parlent une langue*
- c. *apprendre à parler avec les oiseaux* devient donc *apprendre la langue dans laquelle parlent les oiseaux*

Petra a reformulé (*apprendre à) parler avec les oiseaux* en reconstruisant le complément approprié de *parler* : *la langue* (Ibrahim & Martinot, 2004).

Elena (10 ans) : (...) znam što govore ptice (jer ...)

(je voudrais que je) sais (ce) que parlent (les) oiseaux (parce que...)

⁷³ On a considéré plus haut que *tout ce qui se passe* est la complétive de *savent*. On décompose ici la complétive en un antécédent formel *tout ce* suivi d'une relative pour mieux faire ressortir la symétrie entre :
TS. Tout ce qui se passe et TR : tout ce qu'ils savent

Elena produit une variante indéfinie par rapport à la reformulation de Petra : au lieu de dire (*apprendre + savoir*) *la langue (dans laquelle + que) parlent les oiseaux*, Elena emploie l'indéfini *ce* à la place de *la langue*.

Tableau 7

Taux (%) de restructurations de la prédication seconde ou de la prédication principale

		all	cr	fr
Restructuration par effacement	6 ans		50	
	8 ans	20	9	14
	10 ans	23		33
Restructuration complexe	10 ans		16	13

6. Reformulation de la relative appositive locative (séquence 6)

Séq.6 : Fr. (Tom) découvrit un morceau de papier sur lequel Julie avait écrit (...)

All. (...) (Tom) entdeckte ein Stück Papier, auf das Julia geschrieben hatte (...)

Tom découvrit un morceau papier sur lequel Julia écrit avait

Cr. Tom otkri komad papira (génitif) na kojem je Julija bila napisala

Tom découvrit morceau papier sur lequel Julija avait écrit

L'antécédent de la relative est complément du verbe principal et le pronom relatif a la position de complément locatif du verbe de la relative.

6.1. Taux (%) de reformulation de la prédication principale et de la relative appositive locative

Les résultats à 10 ans sont tendanciellement supérieurs aux résultats des plus jeunes, dans les trois langues, pour les deux prédications (tabl. 8).

Le taux moyen de reformulation de la prédication seconde est, en allemand et en croate, très supérieur à celui de la prédication principale. En français, les taux sont plus équilibrés. Ce résultat a déjà été observé dans les reformulations de la séquence 13 où une partie des enfants allemands et tous les enfants français ont davantage reformulé la prédication seconde que la prédication principale (tabl. 5).

Tableau 8.

Taux (%) de reformulation de la prédication principale et de la prédication seconde dans la séquence 6.

	All		cr		fr	
	PP	PS	PP	PS	PP	PS
4 ans			(55)	(44)	(66)	(83)
6 ans	33	60	36	90	93	60
8 ans	73	100	50	100	60	80
10 ans	86	93	69	77	100	100
Moyenne 6-8-10 ans	64	84	51	89	84	80

La nature de l'information exprimée par la prédication seconde des séquences 6 et 13 joue donc un rôle au moins aussi important que la hiérarchie syntaxique (proposition principale vs proposition relative) et la hiérarchie prédicative (prédication principale vs prédication seconde)⁷⁴. En effet, l'information exprimée par la prédication principale de la séquence 6 : *Tom découvre un morceau de papier*, n'a d'intérêt que parce que ce morceau de papier est le support d'un message écrit qui donne un rendez-vous : (*morceau de papier*) *sur lequel Julie avait écrit* : « *je t'attends ce soir ...* », rendez-vous qui déclenche de surcroît la suite merveilleuse de l'histoire. Cependant le très fort taux de reformulation de la prédication seconde *sur lequel Julie avait écrit* (taux moyen de 84% pour les 3 langues) ne correspond pas à un taux aussi élevé de relatives locatives. Un tiers seulement des 8 et 10 ans en croate et en français produisent une relative locative. Chez les enfants allemands, les relatives sont toujours beaucoup moins nombreuses que chez les Croates et les Français (1 occurrence à 8 ans, 3 à 10 ans). Dans la séquence 6, le lien entre les deux phrases se fait préférentiellement chez tous les enfants allemands par un adverbe anaphorique *darauf/drauf, dort, da*, placé en début de prédication :

TS. (...) (Tom) entdeckte ein Stück Papier, auf das Julia geschrieben hatte (...)

Tom découvrit un morceau papier sur lequel Julia écrit avait

Nadine (6 ans) : (...) dort war ein Zettel drin, dort stand drauf (...)

là était un morceau de papier dedans, là se trouvait là-sur

Simone (8 ans) : (...) und sah einen Zettel drin, darauf stand (...)

et vit un morceau de papier, là-sur se trouvait

Ce n'est donc pas parce que les enfants comprennent et restituent fidèlement le sens de la séquence 6 qu'ils réutilisent les mêmes moyens syntaxiques que dans la séquence source, en l'occurrence ici, une relative locative.

Le fort taux de reformulation de la prédication principale et de la prédication seconde de cette séquence 6 qui correspond pour les enfants à un moment clé de l'histoire : l'annonce du rendez-vous dans la forêt, pourrait impliquer que les enfants restituent dans chaque prédication toutes les informations du texte source : dans la prédication principale, l'actant sujet (Tom) et la nature de l'événement (il découvre un morceau de papier) et dans la prédication seconde, l'actant sujet (Julie) et la nature de l'événement (elle a écrit quelque chose sur ce morceau de papier).

Or, l'actant sujet de la prédication seconde (Julie) est pratiquement toujours effacé par les enfants des 3 langues, à 4 ans comme à 10 ans (cf. tabl. 9: le faible taux des formes personnelles de la PS, respectivement 24%, 25% et 10%). Les Allemands de 8 ans et les Croates de 6 et 8 ans produisent tout de même quelques occurrences de *Julia/ Julija* en position de sujet. Dans les 3 langues, la prédication seconde du TS qui apporte pourtant une information nouvelle est donc presque toujours reformulée par une construction impersonnelle :

Maxime (10 ans): il y avait un papier où il y avait marqué (...)

Jana (8 ans): a u kutijici je bio papirić na kojem je pisalo (...)

Dans (la) petite-boîte a été (le) petit-papier sur lequel il y avait écrit

Philip (6 ans): da war so ein Papier drauf drin, da stand (...)

Là était un papier là-dessus là-dedans, là se trouvait (= était écrit)

⁷⁴

Les séquences 6 et 13 sont aussi celles qui sont le plus reformulées juste après les séquences 1 et 2.

En revanche, les reformulations de la prédication principale restituent plus souvent l'actant sujet (Tom) ; chez les enfants français la présence du sujet personnel passe de 50% à 4 ans à 73% à 10 ans, chez les Croates, elle passe de 11% à 4 ans à 38% à 10 ans et chez les Allemands, de 6% à 6 ans à 20% à 10 ans. La forme impersonnelle reste en allemand beaucoup plus fréquente qu'en croate et en français. Mais ce qui reste constant d'une langue à l'autre est le fait que la prédication principale soit beaucoup plus souvent reformulée (à 10 ans en allemand et en croate, dès 4 ans chez les Français) avec les informations du TS (cf. tabl.9, colonnes 'pers' : formes personnelles pour la PP et la PS) que la prédication seconde qui ne restitue que le prédicat verbal à la forme impersonnelle.

Tableau 9.

Taux (%) d'occurrences de la forme personnelle (pers) vs impersonnelle (imp) dans les prédications principale et seconde

	all				cr				fr			
	PP		PS		PP		PS		PP		PS	
	imp	pers	imp	pers	imp	pers	imp	pers	imp	pers	imp	pers
4 ans					(22)	(11)	(22)	(11)	(50)	(50)	(90)	(0)
6 ans	26	6	46	13	0	27	54	36	40	60	26	6
8 ans	53	26	53	46	25	25	66	33	20	40	53	13
10 ans	60	20	73	13	30	38	69	7	20	73	46	13
Moyenne 6-8-10 ans	46	17	57	24	18	30	63	25	26	57	41	10

6.2. Postures d'équivalence remarquables

Comme on l'a déjà constaté précédemment, certaines procédures reformulatoires complexes qui sont ou qui s'apparentent à des restructurations ne sont attestées qu'à partir de 8 ans. Quelques enfants produisent des restructurations par effacement de l'auxiliaire et transformation de la forme active en un passif impersonnel :

TS. (...) na kojem Julija bila napisala
 (...) sur lequel Julija avait écrit

Krešo (8 ans) : i onda je našao papirić na kojem piše
 Et alors (il) a trouvé petit-papier sur lequel écrit

Chez Jennifer, ci-dessous, la forme active (source) est transformée en une forme à sens passif à travers la restructuration du verbe écrire : *geschrieben hatte* (forme conjuguée au plus-que-parfait dans le TS) devient un complément prépositionnel dérivé de *schreiben* (écrire) : *in ... Schrift* (dans ... l'écriture). Ce complément prépositionnel est actualisé par le verbe fonctionnel *stand* (forme conjuguée au prétérit). Le sujet de *geschrieben hatte* : *Julia* (TS) devient le complément du nom *Schrift* (TR) :

TS. (...) (Tom) entdeckte ein Stück Papier, auf das Julia geschrieben hatte (...)
 Tom découvrit un morceau papier sur lequel Julia écrit avait

Jennifer (10 ans) : (...) Zettel, wo drauf stand in Julias Schrift
 (...) billet, où dessus se trouvait dans de Julia l'écriture (= dans l'écriture de Julia)

Chez les enfants français :

TS. (...) découvrit un morceau de papier sur lequel Julie avait écrit

Romain (10 ans) : (...) et vit écrit sur le papier

Camille (10 ans) : (...) il trouva un petit papier écrit

Marion (10 ans) : Julie a marqué dans sa boîte un petit mot à Tom

L'énoncé de Romain correspond à la réduction de la complétive *et vit que quelque chose (était écrit + avait été écrit) sur le papier*, provenant elle-même de la restructuration et de la passivation de : *découvrit un morceau de papier sur lequel Julie avait écrit en : (découvrit + vit) que quelque chose (était+ avait été) écrit par quelqu'un sur le papier.*

L'énoncé de Camille correspond à la réduction de la relative *sur lequel Julie avait écrit en écrit.*

L'énoncé de Marion résulte d'une réorganisation paraphrastique des informations du TS, réorganisation qui s'appuie sur l'existence d'une matrice analytique définitoire (Ibrahim & Martinot, 2004) que l'enfant réduit à ses éléments motivés (effacement de *destiné à, de qu'elle a mis*) :

Julie a (marqué + écrit) un (petit mot + morceau de papier) destiné à Tom qu'elle a mis dans sa boîte (= dans la boîte que Tom lui avait donnée).

Ce type de réorganisation, dans les énoncés reformulés, des informations du TS qui sont distribuées dans la prédication principale et dans la prédication seconde, n'est attesté dans les 3 langues que chez les enfants de 10 ans.

7. Reformulation de la relative appositive locative (séquence 12)

Séq.12 : Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux où les fleurs semblaient se parler en chantant

All. Tom und Julia befanden sich in einem Wundergarten, wo es schien, als ob die Blumen sangen, wenn sie miteinander redeten

Tom et Julie se trouvaient dans un merveille-jardin, où il semblait, comme si les fleurs chantaient, quand elles avec-une-autre (= les unes avec les autres) parlaient

Cr. Tom i Julija nađoše se u jednom prekrasnom vrtu gdje je cvijeće izgledalo kao da međusobno razgovara pjevajući.

Tom et Julie trouvèrent se dans un magnifique jardin où fleurs semblaient comme si (elles) entre-elles parlent en chantant.

Cette séquence est syntaxiquement complexe et particulièrement intéressante à analyser du point de vue de la hiérarchie prédicative. En effet, la première phrase (P1), en français et en croate : *Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux / Tom i Julija ... vrtu*, est constituée d'une prédication principale : *Tom et Julie se trouvaient dans un jardin* et d'une prédication seconde qui est la réduction de *ce jardin était* dans :

Tom et Julie se trouvaient dans un jardin, ce jardin était merveilleux

(P1) est suivie d'une relative locative (P2), prédication seconde par rapport à (P1). Cette relative locative est elle-même constituée d'une prédication principale : *où les fleurs (semblaient) se parler* (le verbe *sembler* est un opérateur qui s'applique à *se parler / razgovara*, il ne fait pas partie du noyau prédicatif), et d'une prédication seconde *en chantant / pjevajući*.

En allemand, la situation est très différente. D'une part, *merveilleux* ne correspond pas à un adjectif en position de prédication seconde mais à un nom qui détermine le nom *Garten* (jardin) : *Wundergarten* (merveille-jardin). D'autre part, la relative locative allemande : *wo es schien, als ob die Blumen sangen* (où il semblait comme si les fleurs chantaient), en position

de prédication principale par rapport à la circonstancielle *wenn sie miteinander redeten* (quand elles avec-une-autre parlaient), a le contenu sémantique de la prédication seconde du français et du croate : *en chantant*. La circonstancielle qui suit la relative est en position de prédication seconde : *wenn sie miteinander redeten*. La hiérarchie PP-PS est donc inversée entre l'allemand d'une part, le français et le croate d'autre part.

L'extrait de la séquence 12, ici analysé, est donc constitué de deux prédictions complexes : (P1) proposition principale⁷⁵ et (P2) proposition relative dans laquelle est enchâssée une prédication seconde, en français et en croate⁷⁶. En allemand, la séquence 12 est constituée d'une proposition principale et d'une proposition relative (*wo...sangen*) qui contrôle une proposition circonstancielle (*wenn sie ...redeten*).

7.1. Taux de reformulation de la prédication principale et de la relative appositive locative

La reformulation de (P1), prédication principale complexe est très majoritairement supérieure à la reformulation de (P2) prédication seconde complexe (tabl.10). La réutilisation du pronom relatif locatif est encore moins fréquente que dans la séquence 6. Le relatif est pratiquement absent chez les Allemands, il n'a que 3 occurrences chez les Croates de 8 et 10 ans et de 1 à 3 occurrences chez les Français de 4 à 10 ans. Ce résultat est dû au taux relativement faible de reformulation de la prédication (P2) mais surtout au caractère facultatif du relatif locatif entre (P1) et (P2) contrairement au relatif locatif de la séquence 6 qui liait nécessairement *morceau de papier* et *Julie avait écrit*. De plus quelques enfants français ont 'remplacé' le relatif locatif par un relatif sujet en transférant *les fleurs* de (P2) dans la prédication (P1), ce qui produit :

TS. Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux où les fleurs semblaient se parler en chantant

Arthur (8 ans) : ils étaient dans un jardin avec des fleurs qui parlaient et chantaient

Tableau 10.

Taux (%) de reformulation de la proposition principale (P1) et de la relative complexe (P2)* dans les 3 langues

	All		cr		fr	
	(P1)*	(P2)**	(P1)	(P2)	(P1)	(P2)
4 ans			(66)	(0)	(75)	(41)
6 ans	50	58	66	11	78	28
8 ans	53	13	58	41	40	53
10 ans	66	40	53	53	85	35
Moyenne 6-8-10 ans	56	37	59	35	67	38

* (P1) : Tom et Julie ...merveilleux / Tom i Julija (...) prekrasnom vrtu / Tom und Julia (...) Wundergarten

** (P2) : où les fleurs (...) en chantant / gdje (...) pjevajući / wo es schien (...) redeten

7.2. Reformulation de l'adjectif *merveilleux* / *prekrasnom* (forme au cas locatif) en position de prédication seconde en (P1)

TS. Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux

⁷⁵ En allemand, comme nous le verrons plus loin, la complexité est moindre puisque *Wunder-* ne constitue pas une prédication seconde.

⁷⁶ La proposition relative du croate contient une complétive : *kao da međusobno razgovara* (comme si...parlent)

Tom i Julija našoše se u jednom prekrasnom vrtu
Tom et Julija trouvèrent se dans un magnifique jardin

Parmi les enfants qui ont utilisé un adjectif, nous avons distingué, indépendamment du sens de ces adjectifs, ceux qui modifient le nom *jardin / vrtu* (forme au cas locatif) (a) et ceux qui sont en position de prédication seconde (b-c) :

- (a) Marc (10 ans) : ils se trouvaient dans un grand jardin
- (b) Marion (10 ans) : ils voient un jardin rempli de fleurs (= qui est rempli de fleurs)
- (c) Marie (10 ans) : ils étaient dans un jardin magnifique (= qui est magnifique)

La reformulation de (P1) reste complexe dans les cas (b-c). Nous considérons qu'en (a), il n'y a qu'une seule prédication : *ils se trouvaient dans un jardin* et que la détermination de *jardin* par *grand* ne fait en aucun cas l'objet d'une seconde prédication. L'énoncé suivant : *ils se trouvaient dans un jardin, ce jardin était grand* aurait un sens différent de (a). En revanche, quand l'adjectif apporte une information relativement importante par rapport à la prédication principale, alors nous le considérons comme une prédication seconde. Les adjectifs que nous avons classés comme des prédictions secondes ont les formes suivantes : *très grand* (fr), *très beau* (cr), *magnifique* (fr & cr), *merveilleux* (fr & cr), *très brillant* (cr), *immense* (fr). En revanche, *grand* (fr & cr) et *beau* (fr & cr) sont de simples modificateurs du nom.

Tableau 11.
Distribution des reformulations de l'adjectif *merveilleux / prekrasnom* (français & croate) (%)

	Total de tous les adjectifs		Adjectifs en position de PS		Autres préd. secondes non adjectivales		Total des prédictions secondes	
	fr	cr	fr	cr	fr	cr	fr	cr
4 ans	(41)	(0)	(33)	(0)	(0)	(0)	(33)	(0)
6 ans	28	33	7	22	14 prép N	11 N prép N	21	33
8 ans	6	41	0	8	13 prép N	8 quant. N	13	8
10 ans	78	46	57	38	0	0	57	38
Moyenne 6-8-10 ans*	37	40	21	22	9	6	30	26

* Comme dans les tableaux précédents, nous ne prenons en compte que les résultats des enfants de 6, 8 et 10 ans qui sont comparables dans les deux langues. A 4 ans, les enfants croates sont beaucoup moins nombreux que les enfants français à avoir reformulé la séquence.

Quelques enfants, à partir de 6 ans, ont produit une prédication complexe avec un complément prépositionnel (*avec des fleurs*) provenant de la relative (*où les fleurs...*) (cf. colonne 'autres prédictions secondes non adjectivales') :

C (6 ans) : il y avait un jardin avec des fleurs
Lea (6 ans) : i onda se našla *na jednom vrtu sa cvijećem
Et alors elle s'est trouvée sur un jardin avec (des) fleurs

D'une façon générale, le nombre et la diversité lexicale des adjectifs augmentent fortement entre 4 et 10 ans.

Chez les Français, les 4 ans répètent l'adjectif (60%) puis celui-ci disparaît pratiquement à 6 et 8 ans pour réapparaître systématiquement à 10 ans (toutes les occurrences de *jardin* sont accompagnées d'un adjectif).

Chez les Croates, les adjectifs sont attestés à partir de 6 ans et la progression est continue.

Chez les Allemands, on ne recherchera pas la trace d'une prédication seconde dans la première phrase (et on n'en trouvera d'ailleurs pas).

TS. Tom und Julia befanden sich in einem *Wundergarten*, wo es schien, als ob die Blumen sangen, wenn sie miteinander redeten

Tom et Julia se trouvaient dans un merveille-jardin, où il semblait, comme si les fleurs chantaient, quand elles avec-une-autre (= les unes avec les autres) parlaient

On classe donc les reformulations de *Wundergarten* en fonction de la présence et du type de modifieur/déterminant devant *Garten* (tabl.12) : dét N_{dét}-N, dét adj_{modif} N, et dét N. L'augmentation de N-N (1^{ère} colonne ci-dessous) en fonction de l'âge chez les enfants allemands correspond à la tendance de cette langue d'utiliser un nom composé là où le français et le croate utilisent un adjectif et un nom.

Tabl. 12

Distribution des reformulations de *Wundergarten* (%)

	Dét N _{dét} -N Type: <i>Wundergarten</i> (merveille-jardin)	Dét adj _{modif} N Type: <i>schön(xx) Garten</i> (beau jardin)	Dét N Type : <i>Garten</i> (jardin)
6 ans	16	8	16
8 ans	33	6	13
10 ans	53	6	6
Moyenne 6-8-10 ans	34	6	11

Autre cas (6 ans) : **Garten von des Baumes* (= *Garten des Baumes* : jardin de l'arbre)

7.3. Reformulation de la prédication seconde enchâssée dans la relative (fr, cr) ou contrôlée par la relative (all)

Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux où les fleurs semblaient se parler en chantant

Cr. Tom i Julija nađoše se u jednom prekrasnom vrtu gdje je cvijeće izgledalo kao da međusobno razgovara pjevajući.

les fleurs ont semblé comme (elles) parlent entre elles en chantant

All. Tom und Julia befanden sich in einem Wundergarten, wo es schien, als ob die Blumen sangen, wenn sie miteinander redeten

Tom et Julia se trouvaient dans un merveille-jardin, où il semblait, comme si les fleurs chantaient, quand elles avec-une-autre (= les unes avec les autres) parlaient

Dans les trois langues, la prédication principale de (P2) *les fleurs se parlaient* (fr, cr), *als ob die Blumen sangen* (all) est toujours davantage reformulée que la prédication seconde de (P2) *en chantant* (fr, cr), *sie redeten miteinander* (all) (tabl. 13).

Tableau 13.

Pourcentage d'enfants qui reformulent la prédication principale et la prédication seconde en reproduisant la même hiérarchie [en fr et en cr : PP > parler, PS > en chantant, en all : PP > *sangen* (chantaient), PS > *redeten* (parlaient)] que dans le TS

	Préd. principale			Préd. seconde		
	fr	cr	all	fr	cr	all
4 ans	(16)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
6 ans	14	0	41	14	0	25
8 ans	26	33	6	20	25	6
10 ans	35	46	40	21	38	33
Moyenne 6-8-10 ans	25	26	29	18	21	21

Le taux de reformulation des prédications complexes (prédication principale + prédication seconde) augmente toujours en fonction de l'âge (tabl. 14).

Tableau 14.

Pourcentage d'enfants qui produisent une prédication complexe du type : $N_0 V$ en V_{-ant} (cas du français), $N_0 V V_{-ci}$ (cas du croate) et $N_0 V_i$, *wenn* $N_0 V_j$ (cas de l'allemand)

	fr	Cr	all
4 ans	(8)	(0)	
6 ans	14	0	25
8 ans	20	25	6
10 ans	21	46	33
Moyenne 6-8-10 ans	18	23	21

En français, un enfant de 4 ans reformule la prédication seconde en changeant le sens du TS alors que 3 enfants de 8 et 10 ans produisent la même prédication seconde que dans le texte source. Aucun enfant croate avant 8 ans ne reformule la relative contenant *pjevajući* (en chantant).

Malgré le petit nombre d'enfants qui reformulent cette partie de la séquence 12 : *les fleurs semblaient chanter en se parlant*, il apparaît dans les trois langues que ce n'est que tardivement, à 10 ans, que les enfants reformulent les deux prédications en maintenant un statut identique (prédication principale vs prédication seconde) à celui du TS alors que les enfants plus jeunes, dans les 3 langues, inversent les deux prédications sources (a), suppriment la hiérarchie prédictive (b), ou suppriment la prédication principale (c) :

- (a) Margot (4 ans) il y avait des fleurs qui chantaient en parlant
- (b) Arthur (8 ans) ils étaient dans un jardin avec des fleurs qui parlaient et chantaient
- (c) Claire (8 ans) ... dans un jardin avec des fleurs qui paraissaient chanter

8. Conclusion

Plusieurs objectifs ont guidé cette étude :

- Montrer que l'on peut comparer l'acquisition de différentes langues maternelles à condition d'observer un phénomène linguistique relationnel nécessairement présent dans toutes les langues : c'est le cas de la relation hiérarchique entre la prédication principale et la prédication seconde même si la prédication seconde se manifeste de façons différentes d'une langue à l'autre (gérondif en français et en croate vs subordonnée circonstancielle en allemand, adjectif prädicatif-nom en français et en croate vs nom composé d'un nom déterminant/modifieur et d'un nom déterminé en allemand). La seule description des occurrences de relatives se serait heurtée au fait que, d'une langue à l'autre, les relatives n'ont pas du tout la même fréquence : les enfants allemands, même à 10 ans, sont très peu nombreux à avoir reformulé les relatives du TS par des relatives alors que les taux de reformulation des prédications secondes ont le même ordre de grandeur d'une langue à l'autre.
- Montrer que cette tâche de production sollicitée semi-expérimentale permet d'observer des phénomènes linguistiques impossibles à repérer autrement, du fait que ce qui est décrit et analysé est toujours le passage entre un énoncé source connu, identique pour tous les enfants de même langue maternelle, et l'énoncé reformulé. Le passage de l'énoncé source à l'énoncé reformulé simule le passage de la langue cible à la langue produite par les enfants dans les situations courantes. Dans les deux cas, la langue source est plus 'complexe' et dans les deux cas, elle alimente les énoncés enfantins. Les enfants s'approprient partiellement et progressivement des séquences prädicatives, c'est-à-dire des constructions signifiantes, et des suites hiérarchisées de séquences prädicatives.

Cette étude aura montré que les différentes formes de prédication seconde, ici analysées, les relatives appositives, le gérondif et l'adjectif prädicatif adjacent au nom ne sont pas acquises en même temps:

- Les relatives appositives du TS ont donné lieu chez les enfants les plus jeunes à un nombre suffisant de reformulations pour que l'on puisse en inférer que leur statut de prédication seconde par rapport à la prédication principale est acquis.
- Dans le cas où les enfants ont produit des relatives, il n'y a pas de différence remarquable entre les plus jeunes et les plus âgés, ni entre les formes invariables des pronoms relatifs (en français, et, en allemand, pour le pronom relatif locatif ; chez les Croates, les pronoms relatifs variables remplacent les pronoms invariables à partir de 8 ans). La fonction syntaxique du pronom dans la relative (sujet, complément, locatif) n'entraîne pas non plus de différences selon les âges.
- La comparaison des taux de reformulation entre les relatives appositives (PS) et déterminatives montre très clairement que les relatives déterminatives du TS sont très peu reformulées, ce qui permet d'en déduire que cette forme de relative, qui modifie l'extension du référent dénoté par l'antécédent ne commence à être acquise qu'à partir de 8 ans.
- La forme gérondive du français et du croate est également reformulée par quelques enfants de 8 ans mais la hiérarchie prädicative (*parler en chantant* : PP-PS) du TS

n'est vraiment restituée qu'à 10 ans. Chez les enfants allemands, la subordonnée circonstancielle en *wenn*, prédication seconde par rapport à la relative complexe (*wo...*, *als ob ...*) est reformulée par les 6 ans allemands dans les mêmes proportions que le gérondif, par les 8 ans croates et français.

- Enfin, la reformulation des adjectifs prédicatifs, adjacents au nom, semble être totalement acquise à 10 ans seulement, chez les Français, dès 6 ans chez les Croates.

Cette étude aura également montré que l'analyse du passage d'un ES à un ER révèle quelle posture reformulatoire est majoritaire à tel ou tel âge : la tendance générale est la répétition à 4 ans, puis le changement de sens, qui semble être la manifestation d'une investigation linguistique très active, à 6 et 8 ans, et enfin l'équivalence sémantique à 10 ans (cf. séq. 13 en particulier). Mais surtout, l'analyse de la posture d'équivalence révèle quels sont les degrés de complexité lexicale et syntaxique mis en œuvre par les enfants en fonction de leur âge. Il apparaît ainsi que la réduction d'une phrase (proposition relative) à un mot (ici, l'adjectif) est attestée à partir de 8 ans seulement. La phrase réduite à un adjectif ne perd pas son statut de prédication seconde dans le nouveau cadre phrastique dans lequel elle est insérée et complexifie donc la phrase d'accueil qui devient une prédication complexe. Un phénomène comparable de réduction de phrase à un complément prépositionnel en *avec N*, attesté dans les 3 langues (*elle tenait par la main une petite fille* réduite à *avec une petite fille*, ce complément prépositionnel venant complexifier la phrase précédente : *la maîtresse est arrivée ...avec une petite fille*) est, en revanche, présent dès 4 ans chez les Français, un peu plus tard chez les Allemands et les Croates, mais le français se prête davantage à ce type de réduction phrastique en *avec* que les deux autres langues. La réduction d'une phrase à un mot ou à un groupe de mots entraîne toujours le déplacement de ce mot ou de ce groupe de mots dans une autre phrase. En dehors des réductions en *avec N*, précoces et fréquentes en français, les autres cas de transfert d'informations ne sont attestés qu'à partir de 8 ans (cf. séquence 11) et les cas de réorganisation du sens et de restructuration à partir de 10 ans (cf. séq. 1, 6, 11, 13). On aura noté que les cas de restructuration dans la séquence 1 avec *en tenant par la main* (croate et français) sont produits par les enfants de 10 ans qui sont aussi ceux qui reformulent sans erreur de sens le gérondif de la séquence 12 (*en chantant*).

Martinot (2005) avait constaté auprès d'enfants de 6-7 ans (récits non contraints) que la construction de l'information se faisait essentiellement dans le cadre de la phrase simple (une information = une phrase) et que les compléments non construits par le verbe n'étaient attestés que dans 10% des phrases. Après l'étude menée ici, auprès d'enfants de 4 à 10 ans et dans 3 langues typologiquement différentes, on peut établir qu'à partir de 8 ans, un nouveau stade d'acquisition se met en place en fonction des critères suivants :

- augmentation nette des prédications secondes dont le taux de production se rapproche de celui des prédications principales
- effacement progressif des contraintes phrastiques qui permettent donc de transférer une information d'une phrase à une autre, ou bien de préciser, de restreindre l'extension du référent exprimé par l'antécédent de la proposition principale par l'information située dans la proposition relative déterminative, ou encore de restructurer une prédication principale et une prédication seconde en une seule prédication complexe, et enfin d'établir des équivalences sémantiques entre des catégories aussi différentes qu'une phrase et un adjectif.

Références

- Andel, Maja, Kuvac Jelena, Vancas, Mirjana. 2003. L'acquisition par reformulation en croate. In Claire Martinot & Amr H. Ibrahim (éds.), *La reformulation : un principe universel d'acquisition* (203-237). Paris : Kimé.
- Blanche-Benveniste, Claire, et al. 1990. *Le Français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du CNRS.
- Boons, J-Paul, Guillet, Alain, Leclère, Christian. 1976. *La structure des phrases simples en français*. Genève, Droz.
- Cadiot, Pierre. 2000. La préposition comme connecteur et la prédication seconde. *Langue française* 127, 112-125.
- Cadiot, Pierre & Furukawa, Naoyo. 2000. Présentation. *Langue française* 127, 3-5.
- Costermans, J. & Fayol, Michel. 1997. *Processing interclausal relationship*. Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.
- Dasinger, Lisa & Toupin, Cécile. 1994. The development of relative clause functions in narratives. In Ruth Berman and Dan Slobin (eds.), *Relating Events in Narrative : a Crosslinguistic Developmental Study* (457-514). Hillsdale, NY : Lawrence Erlbaum.
- Denhière, Guy. 1984. *Il était une fois ... Compréhension et souvenir de récits*. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Denhière, Guy & Rossi, J-Pierre (eds.). 1991. *Text and text processing*. Amsterdam : Elsevier Science Publishers, North-Holland.
- Diessel, Holger. 2004. *The acquisition of complex sentences*. Cambridge University Press.
- Ehrlich, Marie-Françoise. 1994. *Mémoire et compréhension du langage*. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Ericsson, K.A & Kintsch, W. 1995. Long-term working memory. *Psychological Review* 87, 215-251.
- Fillmore, Charles J. 1968. The case for case. In E. Bach & R.T. Harms (eds.), *Universals in linguistic theory* (1-88). New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Furukawa, Naoyo. 2000. *Elle est là qui pleure : construction à thème spatialement localisé*, *Langue française* 127, 95-111.
- Goldberg, Adele. 1995. *Constructions. A construction Grammar approach to argument structure*, Chicago: University of Chicago Press.
- Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe*, Paris: Hermann.
- Gross, Maurice. 1981. Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63.
- Guillet, Alain, Leclère, Christian. 1992. Restructuration du groupe nominal. *Langages* 63, 99-128.
- Harris, Zellig, S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Seuil.
- Harris, Zellig, S. 1988, 2007 (trad.fr). *Language and Information*. New York : Columbia University Press (traduction française : Ibrahim Amr & Martinot Claire, *La langue et l'information*, Paris: CRL)
- Herslund, Michael. 2000. Le participe présent comme co-verbe. *Langue française* 127, 86-94.
- Ibrahim, Amr, H. 2001. Argumentation interne et enchaînements dans les matrices définitives. *Langages* 142, 92-126.
- Ibrahim, Amr H. & Martinot, Claire. 2004. Les reformulations matricielles lacunaires des enfants. *Travaux de Linguistique* 48, 21-40.
- Ingram, David. 1989. *First Language Acquisition*. Cambridge University Press.
- Jisa, Harriet, et Kern, Sophie. 1998. Relative clauses in French children's narrative texts. *Journal of Child Language* 25 : 623-652.

- Kleiber, Georges. 1987. Relatives restrictives / relatives appositives : dépassement(s) autorisé(s). *Langages* 88, 41-63.
- Lambrecht, Knud. 2000. Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française* 127, 49-66.
- Lieven, Elena et Tomasello, Michael. 2008. Children's first language acquisition from a usage-based perspective. In Peter Robinson & Nick C. Ellis (Eds.), *Handbook of Cognitive Linguistics and Second Language Acquisition* (168-196). New York & Londres : Routledge.
- Limber, John. 1973. The genesis of complex sentences. In Timothy E. Moore (ed.), *Cognitive Development and the Acquisition of Language* (169-185). New-York : Academic Press.
- Limber, John. 1976. Unraveling competence, performance and pragmatics in the speech of young children. *Journal of Child Language* 3, 309-318.
- Martinot, Claire. 1994. La reformulation dans des productions orales de définitions et explications. (Enfants de maternelle). Thèse de Doctorat, dir. Blanche-Noëlle Grunig, Université Paris 8.
- Martinot, Claire. 2000. Etude comparative des processus de reformulation chez des enfants de 5 à 11 ans. *Langages* 140, 92-123.
- Martinot, Claire. 2003a. Les acquisitions tardives en français langue maternelle. In Claire Martinot & Amr H. Ibrahim (éds.), *La reformulation : un principe universel d'acquisition* (39-69). Paris : Kimé.
- Martinot, Claire. 2003b. Le Lexique-Grammaire : un cadre explicatif pour l'acquisition de la langue maternelle ? *Linguisticae Investigationes*, tome XXVI/2003, fascicule 1, 33-45.
- Martinot, Claire. 2005. *Comment parlent les enfants de 6 ans ? Pour une linguistique de l'acquisition*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Martinot, Claire. 2007. Quand *Acquisition* rime avec *Reformulation* : Nécessité d'une réponse linguistique aux phénomènes d'acquisition de la langue maternelle. *Recherches linguistiques* 29, 179-211.
- Martinot, Claire, Gerolimich, Sonia, Paprocka-Piotrowska, Urszula, & Sowa, Magdalena. 2009. Reformuler pour acquérir sa langue maternelle ? Investigation auprès d'enfants français, italiens et polonais de 6, 8 et 10 ans. Martine Schuwer, Marie-Claude Le Bot, Elisabeth Richard (dir.), *Pragmatique de la reformulation, Types de discours-Interactions didactiques*, Coll. Rivages Linguistiques : Presses Universitaires de Rennes (sous presse).
- Menyuk, Paula. 1969. *Sentences Children Use*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Slobin, Dan I. 1986. The acquisition and use of relative clauses in Turkic and Indo-European languages, Dan Slobin & Karl Zimmer (eds.), *Studies in Turkish Linguistics*, (273-294). Amsterdam : John Benjamins.
- Tchekhoff, Claude. 1977. La prédication, *Langue française* 35, 47-57.
- Tomasello, Michael. 2003. *Constructing a language. A Usage-based Theory of Language Acquisition*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

Annexe : Texte source original en français
Tom et Julie

- 1) Ce matin-là, la maîtresse est arrivée dans la cour de l'école plus tard que d'habitude. Elle tenait par la main une petite fille que personne n'avait encore jamais vue.
- 2) Arrivée en classe, la maîtresse a dit : « Les enfants, je vous présente votre nouvelle camarade, elle s'appelle Julie. Tom, la place est libre à côté de toi, Julie sera ta voisine, sois bien gentil avec elle ! »
- 3) Tom était fou de joie à l'idée d'avoir peut être une nouvelle amie. Le soir, chez lui, il a fabriqué une petite boîte ronde, rouge et dorée, pour Julie.
- 4) Le lendemain matin, dans la cour de l'école, Tom guettait l'arrivée de sa nouvelle petite voisine. Dès qu'il l'a aperçue, il s'est dirigé vers la fillette et lui a tendu la boîte qu'il avait fabriquée pour elle, la veille.
- 5) Julie aimait tellement cette boîte qu'elle la prenait toujours avec elle. Quand la maîtresse disait : « Sortez vos affaires ! », Julie posait délicatement la boîte entre Tom et elle, sur leur table de travail.
- 6) Un jour, Julie chuchota à Tom : « Ouvre la boîte ! » Tom souleva le couvercle et découvrit un morceau de papier sur lequel Julie avait écrit : « Je t'attends ce soir à 8h, sous le gros arbre, à l'entrée de la forêt ».
- 7) Tom avait un peu peur parce qu'il lui était interdit d'aller dans la forêt, surtout la nuit.
- 8) Mais à 8h du soir, il était tout de même au rendez-vous, Julie l'attendait déjà.
- 9) Sans dire un mot, la petite fille prit la main de Tom et frappa 3 fois sur le tronc du gros arbre.
- 10) Au bout de quelques minutes, les enfants entendirent un grincement. L'arbre était en train de tourner sur lui-même.
- 11) Tout à coup, le tronc s'ouvrit et les enfants furent éblouis par la lumière qui inondait l'intérieur de l'arbre. Ils firent quelques pas et l'arbre se referma derrière eux
- 12) Tom et Julie se trouvaient dans un jardin merveilleux où les fleurs semblaient se parler en chantant. Alors Julie dit à Tom : « Viens, traversons le jardin, il y a une grande fête pour toi, ce soir. Jusqu'à minuit, tu as le droit de demander à notre Roi tout ce que tu veux ».
- 13) Tom a répondu : « Je veux apprendre à parler avec les oiseaux qui savent tout ce qui se passe dans le ciel, avec les poissons qui savent tout ce qui se passe dans l'eau et avec les fourmis qui savent tout ce qui se passe sur la terre ».
- 14) Et depuis ce jour, Tom est devenu un enfant extrêmement savant.

Jean-Pierre Desclés

Université de Paris-Sorbonne (LaLIC - EA 4350)

jean-pierre.descles@paris-sorbonne.fr

Prédication en logique et en linguistique, une approche cognitive et formelle

Parler, penser, raisonner sont trois activités intimement liées. Parler, c'est exprimer des pensées ; raisonner, c'est utiliser certaines des unités d'une langue pour les combiner entre elles et transmettre ainsi des relations réfutables entre énoncés. Vouloir séparer radicalement ces trois activités, c'est se risquer de mutiler *a priori* leur étude. Il est vrai que les unités empiriques, les objectifs, les méthodes, les techniques et les traditions de trois disciplines scientifiques majeures, la linguistique, la psychologie cognitive et la logique, restent assez différentes. En effet, d'un côté, la linguistique a pour objet d'étude « le langage appréhendé à partir de la diversité des langues »⁷⁷ ; aussi, bien que son domaine empirique soit fort diversifié, la contribution des linguistes à la compréhension du fonctionnement de l'activité langagière est-elle, évidemment, essentielle puisqu'il s'agit d'étudier les configurations et structures sémiotiques des langues et des textes afin d'en abstraire des opérations et des schèmes susceptibles de contribuer à « expliquer » certains aspects de l'activité cognitive de l'homme. D'un autre côté, la psychologie cognitive thématise les « représentations », abstraites des performances discursives observées et de mécanismes neuronaux bien identifiés dans le cerveau, pour en déduire d'éventuelles « représentations mentales », qui seraient construites, comprises et transformées par des énonciateurs concrets (voir par exemple : Le Ny, 2005). Quant à la logique, elle se propose d'identifier des schémas de raisonnements valides, exprimés sous la forme d'enchaînements d'énoncés en vue d'argumenter, à partir d'un ensemble de prémisses acceptées comme vraies, de nouveaux énoncés qui en deviennent des conséquences prouvées au moyen de règles générales, préalablement discutées. L'étude du langage suppose donc un objet commun complexe, le « logos » des anciens grecs, où une interaction profonde entre des activités complémentaires doit jouer : expliquer les mécanismes de production et compréhension des expressions linguistiques auxquelles sont associées des représentations mentales abstraites des expressions étudiées par des processus d'abduction; enchaîner ces expressions pour garantir la validité des argumentations rationnelles effectuées à l'aide des langues. La prise en compte simultanée de ces activités conduit à formuler plusieurs questions épistémologiques :

- La pensée est-elle organisée « comme un langage », ce que l'on appelle parfois « le langage de la pensée » ?

- Si la pensée se déploie « comme un langage », la pensée se confondrait-elle avec « le Langage », c'est-à-dire avec une sorte de « langage génotype abstrait » que l'on opposerait, comme le propose S.K. Shaumyan⁷⁸, aux langues naturelles diverses qui en seraient alors les expressions phénotypiques, c'est-à-dire, pour reprendre la métaphore de Frege, des « habillages de la pensée » ?

⁷⁷ En suivant les approches déterminées par E. Benveniste (1966) et poursuivies par A. Culioli (1970, 2002).

⁷⁸ Shaumyan (1965, 1987).

- Le « langage de la pensée », s'il existe, doit-il être confondu avec « le langage de la logique », autrement dit, chaque énoncé d'une langue se voit-elle associer, par des opérations paraphrastiques réglées, une « forme logique » sous-jacente, comme semble le prétendre Quine⁷⁹ ?

- Les raisonnements sont-ils complètement indépendants des énoncés qui les expriment ou se coulent-ils nécessairement, pour se déployer, dans les formes d'une langue particulière, par exemple le grec ou les langues indo-européennes ? Autrement dit, y aurait-il « une logique universelle », exprimable par une « langue formelle idéale », indépendante de toutes les langues naturelles et dont il faudrait alors en préciser la forme exacte ou au contraire « des logiques » qui seraient en partie liées aux catégorisations opérées par les langues naturelles ?

De telles questions, de nature philosophique, doivent rester dans l'horizon de tout chercheur qui a choisi d'étudier le langage. Tout questionnement relatif à la nature exacte des opérations de prédication, que l'on peut alors chercher à caractériser le plus exactement possible pour ensuite mieux les opposer aux autres opérations constitutives, elles aussi, de l'activité langagière, devrait contribuer à les éclairer, à condition, toutefois, de vouloir et de savoir articuler entre elles les différentes appréhensions des concepts généraux de « prédicat », de « prédication » et de « structure prédicative » qui transcendent les trois disciplines scientifiques majeures⁸⁰ préoccupées par le « logos »⁸¹.

1. La notion de « prédicat » : traditions aristotélicienne et frégéenne

En logique, la notion de « prédicat » a bien évolué depuis Aristote, le Moyen-âge, l'École de Port Royal,... Cette notion n'est cependant pas exactement la même dans la logique aristotélicienne et dans la logique classique, telle du moins qu'elle s'est constituée à partir des travaux de Frege, Peano et Russell, puis, plus tard ceux de Church, Carnap, Quine et Curry...

Dans la logique aristotélicienne, le prédicat (logique)⁸² est mis en relation avec son Sujet (logique) par l'intermédiaire d'un relateur binaire, appelé « copule » ; ainsi, dans une opération de prédication, le prédicat est-il considéré comme «étant une des propriétés

⁷⁹ Voir Quine, 1961, 1970 et Gochet, 1978.

⁸⁰ On pourrait y ajouter deux autres disciplines, dont les supports empiriques et les objectifs sont plus diffus, d'une part, l'intelligence artificielle avec les « représentations des connaissances » et d'autre part, la philosophie du langage, avec l'analyse des actes du langage (selon, par exemple, J. Searle, 1971 et D. Vanderveken, 1999).

⁸¹ La présente étude vient compléter l'article « Opérations de prédication et de détermination » (Desclés, 2008).

⁸² Nous allons distinguer, dans cet article, par une différence typographique explicite, le « Prédicat » (souvent appelé en linguistique « prédicat logique ») du « prédicat » lexical (proche de la tradition frégéenne), directement associé à un lexème. Ces deux notions ne sont pas complètement séparées car certains prédicats lexicaux (comme *aime*, *regarde* ...) construisent, comme nous le verrons, des Prédicats (comme *aime Marie*, *regarde Marie*...) en s'appliquant à des arguments (comme l'argument *Marie*), ces derniers commutant, au sens technique du terme, avec d'autres prédicats lexicaux (comme *dort*). Certains verbes (les verbes intransitifs) fonctionnent comme des prédicats linguistiques qui sont en même temps des Prédicats. Les syntagmes verbaux sont, pour la plupart, des Prédicats mais certains constituants, par exemple certains adjectifs ne le sont pas. De plus, ce qui est appelé souvent « Prédicat » en logique, et souvent en linguistique, comprend parfois la copule *est* mais pas toujours, la variation apparaît selon les auteurs et même souvent dans l'ouvrage d'un même auteur qui pourra considérer que dans la proposition *Socrate est habile* ; le Prédicat est tantôt simplement l'adjectif *habile*, tantôt le Prédicat *est habile*. Pour notre part, nous considérons que l'adjectif *habile* est simplement « un élément prédicatif » (et non pas un « prédicat »), cet élément étant constitutif du Prédicat *est habile*. Comme nous allons l'argumenter, *est* fonctionne comme un opérateur qui construit un Prédicat à partir d'autres unités linguistiques.

inhérentes du Sujet ». Les phrases suivantes sont donc analysées à l'aide du même schéma prédicatif :

Phrase	Décomposition logique « Sujet » + copule + « prédicat »		
(a) Socrate est mortel	Socrate	est	mortel
(b) Les hommes sont des êtres mortels	Les hommes	sont	des êtres mortels
(c) Athènes est la capitale de l'Attique	Athènes	est	la capitale de l'Attique
(d) Athènes est en Grèce	Athènes	est	en Grèce
(e) Socrate court	Socrate	est	courant
(f) Socrate aime Alcibiade	Socrate	est	aimant Alcibiade

On voit tout de suite les problèmes posés par de telles décompositions. Signalons en trois. Il s'agit en effet d'une analyse plutôt ontologique, et non d'une véritable analyse linguistique, puisque, pour Aristote, le prédicat est considéré comme un attribut constitutif du Sujet, c'est-à-dire de son support ; dans ce cas, la copule ne joue alors qu'un rôle de simple mise en relation entre le Sujet et un des prédicats qui lui est associé. Il s'ensuit que la copule devient parfois un artefact métalinguistique dans l'analyse logique de certaines phrases, par exemple dans (e) et (f), cette copule n'ayant aucune trace linguistique directe, les paraphrases des représentations logiques devenant assez maladroitement et artificielles. Enfin, la copule est considérée comme une relation abstraite générale de connexion alors que l'unité linguistique *est*, qui l'exprime, acquiert des valeurs sémantiques différentes selon les contextes (par exemple dans les phrases (a)-(d) : appartenance à une classe, inclusion entre classes, identification entre termes, indication d'une localisation), comme nous le verrons plus loin avec les analyses proposées par la logique actuelle, à la suite des analyses de Frege, Dedekind et Peano.

Avec G. Frege (1879, 1893), on assiste à un véritable « retournement » de l'analyse logique, ou, comme on dit maintenant depuis Kuhn, à un changement de paradigme. Frege oppose les expressions « non saturées » (en fait, des syncatégorèmes) aux expressions « saturées » (des catégorèmes)⁸³, les premières attendant d'autres éléments en vue de constituer des unités complètes, les secondes étant complètes par elles-mêmes, pour exprimer par exemple des « termes singuliers ». Frege a effectué une mathématisation de cette opposition conceptuelle : les syncatégorèmes expriment des fonctions mathématiques non numériques⁸⁴ ou, dans notre approche plus systématique, des « opérateurs » ; les catégorèmes dénotent des « objets » ou des « opérands absolus ». Ainsi, les verbes sont des expressions non saturées puisque les verbes nécessitent d'autres éléments (des « compléments », par exemple dans la tradition linguistique d'O. Jespersen (1971) qui considère le « sujet » comme un complément de rang zéro) pour constituer des unités propositionnelles susceptibles d'être alors le résultat d'un jugement, exprimé par un énoncé (en anglais : « statement »). Cependant, les verbes ne sont pas les seules unités non saturées : les articles, les quantificateurs, les prépositions, les connecteurs sont d'autres exemples d'unités non saturées, donc des opérateurs linguistiques. Pour Frege, des verbes comme *dort* ou *aime* sont des prédicats lexicaux qui n'ont pas exactement le même fonctionnement dans le processus de saturation, c'est-à-dire, selon la terminologie linguistique de L. Tesnière (1966), ils n'ont pas la même valence : *dort* est monovalent et *aime* bi-valent. Il est donc nécessaire de considérer

⁸³ Voir par exemple, J.-L. Gardies (1971), M. Dumett (1973), J. Largeault (1976).

⁸⁴ Pour Frege, un concept, qui est exprimé par un prédicat linguistique, est une fonction d'un domaine dans l'ensemble {vrai, faux} : la valeur est le vrai si l'argument « tombe sous » le concept, ou, comme nous préférons le dire, si le concept s'applique à l'argument, et sinon, la valeur est le faux.

plusieurs types de prédicat : prédicats unaires, prédicats binaires, prédicats ternaires... Le prédicat (lexical) est donc considéré par Frege comme l'expression d'un opérateur (ou d'une fonction non numérique⁸⁵) qui « attend », pour être complété, des arguments afin de construire une unité propositionnelle⁸⁶. L. Tesnière a repris, à sa façon, la notion de prédicat verbal en considérant que le verbe est une « unité incomplète » (non saturée) qui devient « le centre organisateur » de la phrase, et les éléments qui viennent le compléter en sont les actants⁸⁷.

Les exemples précédents analysés dans la tradition logique d'Aristote sont réanalysés dans la tradition logique (celle de la logique formelle actuelle) ouverte par Frege sous la forme suivante :

Phrases	Représentation logique usuelle (depuis Frege) ⁸⁸
(a) Socrate est mortel	mortel (Socrate)
(b) L'hommes est mortel	$(\forall x) [\text{homme}(x) \Rightarrow \text{mortel}(x)]$
(c) Athènes est la capitale de l'Attique	= (Athènes, la capitale de l'Attique)
(d) Athènes est en Grèce	en (Athènes, Grèce)
(e) Socrate court	court (Socrate)
(f) Socrate aime Alcibiade	aime (Socrate, Alcibiade)
(g) Il y a des hommes intelligents	$(\exists x) [\text{homme}(x) \wedge \text{intelligent}(x)]$

Ces analyses posent de nouveaux problèmes. Si les différents types de prédicats (unaires, binaires...) permettent de substituer aux verbes des représentations plus directes sous forme de prédicats non saturés— par exemple dans les phrases (e) et (f) - sans faire intervenir un artefact métalinguistique sous la forme d'une copule relationnelle comme dans les représentations aristotéliennes, en revanche, le marqueur linguistique *est*, qui est la trace linguistique d'une relation, ne reçoit plus une analyse unique puisque son rôle de simple liaison semble disparaître dans les représentations (a), (b) et (d)⁸⁹. De plus, alors que l'analyse linguistique reconnaît dans (a) et (b) une parenté syntaxique entre les unités *Socrate* et *les hommes* qui, du point de vue syntagmatique, constituent des sujets syntaxiques, les représentations logiques adoptées ne reflètent plus cette parenté syntaxique puisque dans (a), le sujet syntaxique *Socrate* est considéré comme un simple argument du prédicat alors que dans (b), le sujet syntaxique *les hommes* est analysé à l'aide d'un prédicat⁹⁰. L'analyse

⁸⁵ Frege est le premier logicien à avoir « mathématisé » la notion de prédicat unaire sous la forme d'une fonction non numérique ayant pour ensemble de départ un domaine D d'objets et pour ensemble d'arrivée l'ensemble {le-vrai, le-faux} des valeurs de vérités. Les autres opérateurs (quantificateurs, connecteurs, négation) sont également des fonctions mathématiques non numériques. La mathématisation entreprise par Frege va donc bien au-delà de la transcription algébrique entreprise par G. Boole.

⁸⁶ Une unité propositionnelle est le support (ou l'opérande) d'une opération ultérieure de jugement qui la déclare soit vraie, soit fausse. Une occurrence d'une proposition n'a pas toujours une valeur de vérité assignée mais les seules valeurs qu'elle est susceptible d'acquiescer sont soit le vrai, soit le faux.

⁸⁷ Dans la représentation formelle sous la forme des stemmas de Tesnière, les actants ne sont pas hiérarchisés entre eux, on parle simplement de « premier actant », de « second actant » ...

⁸⁸ En donnant un statut précis à l'unité linguistique *est*, on obtiendrait les représentations suivantes : (a') *est-mortel* (Socrate) ; (b') $(\forall x) [\text{est-homme}(x) \Rightarrow \text{est-mortel}(x)]$; (d') *est-en* (Athènes, Grèce) ; (g') $(\exists x) [\text{est-homme}(x) \wedge \text{est-intelligent}(x)]$.

⁸⁹ Dans l'analyse de (g), le rôle du marqueur *il y a*, qui exprime une localisation impersonnelle, n'est pas exprimé, en tant que tel, par la représentation logique choisie.

⁹⁰ L'analyse de R. Montague (1974) de la quantification a cherché à remédier à cette difficulté en proposant une autre analyse du nom propre, inspirée par S. Kripke : le nom propre *Socrate* dans *Socrate court* n'est plus argument du prédicat *court* mais fonctionne comme un opérateur *Socrate** ayant pour opérande le prédicat *court*, de façon à construire la proposition *Socrate*(court)*. En utilisant la λ -notation de Church, nous avons '*Socrate**'_{def} $\lambda \xi [\xi (\text{Socrate})]$ où ' ξ ' représente n'importe quelle propriété (ou opérateur unaire) susceptible

logique de Frege et celle de la plupart des logiciens actuels diffèrent grandement sur ce point de l'analyse syntaxique (et parfois sémantique⁹¹) des linguistes. Les premiers analysent et représentent (b), non pas selon le même schéma représentatif associé à (a), mais à l'aide d'une quantification universelle, avec utilisation de variables liées, alors que les seconds analysent (a) et (b) selon le même schéma syntaxique : *Socrate* et *les hommes* sont deux syntagmes nominaux, l'article *les* dans (b) étant analysé comme un déterminant de quantification nominale, constitutif du syntagme nominal *les hommes*. Quant à (d), la préposition *en* est analysée souvent en logique comme un simple prédicat binaire reliant deux termes nominaux⁹². Beaucoup de manuels logiques (et, à leur suite, de nombreux manuels logico-linguistiques) adoptent des positions très fluctuantes sur les représentations et le statut de *est* ; tantôt *est* n'est pas représenté, *mortel* étant alors considéré comme un prédicat lexical dans (a) et (b), tantôt le marqueur linguistique *est* s'intègre avec l'adjectif ou la préposition, d'où les Prédicats *est mortel* dans (a) et (b) et *est en* dans (d). Ainsi, la logique frégréenne analyse les noms communs, les adjectifs, les verbes intransitifs comme des prédicats lexicaux unaires ((*est*) *homme*, (*est*) *mortel*, *court*, sont des prédicats unaires) bien que les catégories morphologiques, d'une langue comme le français et de la plupart des langues indo-européennes, aient distingué nettement ces trois types d'unités, à la fois par des critères morphologiques et par les rôles syntaxiques et sémantiques qu'elles expriment.

Ainsi, lorsqu'on parle d'une « analyse logique », il faut s'entendre sur le genre de l'analyse qui est convoquée : s'agit-il d'une analyse aristotélicienne, d'une analyse frégréenne ou encore d'une tout autre analyse logique qui chercherait à être beaucoup plus respectueuse des contraintes catégorielles observées dans le fonctionnement sémiotique des langues ?

Peut-on construire des formalismes métalinguistiques qui soient susceptibles de fournir à la fois des outils formels pour l'analyse logique des raisonnements exprimés par des enchaînements d'énoncés linguistiques et, qui soit, en même temps, beaucoup plus en adéquation avec les catégorisations opérées par les langues ? Pour notre part, depuis de nombreuses années, nous poursuivons ce programme de travail, à la suite d'Antoine Culioli, et de Sebastian Shaumyan en utilisant, entre autres, l'appareil formel de la Logique Combinatoire de Haskell Curry. Pour atteindre l'objectif souhaité, il faut éviter de se heurter aux défauts rencontrés par les analyses aristotéliciennes et par les analyses frégréennes, puis tenir compte des différences catégorielles (morphologiques, syntaxiques et sémantiques) exprimées dans chaque langue. Il est également indispensable d'être en mesure d'expliquer pourquoi certains raisonnements logiques sont incorrects (non valides) alors que les schémas linguistiques qui les expriment sont analogues. Prenons un exemple : si le raisonnement (1) ci-dessous est parfaitement correct, le raisonnement (2) est clairement un sophisme, alors que le schéma syntaxique (3) des prémisses respectives de ces deux raisonnements est identique :

- (1) *Tous les hommes sont mortels ; or, les Athéniens sont des hommes, donc les Athéniens sont mortels*
- (2) *Tous les hommes sont nombreux ; or, les Athéniens sont des hommes
* donc les Athéniens sont nombreux.*

de s'appliquer à l'entité individuelle *Socrate* ; dans cette analyse, le nom propre ne dénote plus un individu déterminé mais l'ensemble des propriétés qui le caractérisent.

⁹¹ Voir par exemple, sur ce point, Marc Wilmet (1986) qui s'inscrit dans la tradition de Gustave Guillaume. On pourra également consulter les interrogations de Pieter Seuren (2006, 2008) sur le « caractère naturel » des représentations logiques.

⁹² On constate certaines variantes en associant à la préposition *en* le Prédicat *est-en*.

(3) *Tous les N1 sont Adj ; or les N2 sont des N1*

On a également un sophisme évident dans le raisonnement suivant : *Tous les hommes sont nombreux ; or, Socrate est un homme, donc *Socrate est nombreux* ; en revanche, le raisonnement suivant est correct : *Tous les hommes sont mortels ; or, Socrate est un homme, donc Socrate est mortel*. Ainsi, les inférences que l'on effectue à partir des prémisses ayant une même forme syntaxique ne sont pas de même nature. L'explication qui peut en être donnée est la suivante : si les Prédicats *est-mortel* et *est-nombreux* ont « le même type syntaxique », ils n'ont pas « le même type sémantique ». En effet, du point de vue sémantique, *est-mortel* est un Prédicat qui « se distribue sur »⁹³ tous les individus de son extension. En revanche, le Prédicat *est-nombreux* attend comme arguments des classes et non plus des individus : dire que *tous les hommes* (ou *tous les Athéniens*, peu importe) *sont nombreux*, c'est dire que « la classe des hommes (ou la classe des Athéniens) appartient à la classe des classes qui sont nombreuses » ; dire que *tous les hommes* (ou *tous les Athéniens*) *sont-mortels* c'est dire que chaque argument du prédicat *est-mortel* est une entité individuelle. En traduisant *tous les hommes sont nombreux* et *Socrate est un homme* à l'aide de deux appartenances différentes, respectivement l'appartenance d'une classe à une classe de classes (4 a) et l'appartenance d'une entité individuelle à une classe (4 b) :

- (4,a) $\{x ; \text{est-un-homme}(x)\} \in \{y ; \text{est-une-classe-nombreuse}(y)\}$
 (4,b) $\text{Socrate} \in \{x ; \text{est-un-homme}(x)\}$

il devient logiquement impossible d'en déduire **Socrate est nombreux* puisque l'appartenance n'est pas une relation transitive⁹⁴ :

En revanche, en traduisant *tous les hommes sont mortels* et *Socrate est un homme* par, respectivement, une inclusion entre classes (5,a) et une appartenance à une classe (5,b) :

- (5,a) $\{x ; \text{est-un-homme}(x)\} \subseteq \{y ; \text{est-mortel}(y)\}$
 (5,b) $\text{Socrate} \in \{x ; \text{est-un-homme}(x)\}$
 (5,c) $\text{Socrate} \in \{y ; \text{est-mortel}(y)\}$

on peut bien en déduire que *Socrate est mortel* (5,c) puisque le schéma (6) suivant est logiquement valide :

(6) $(A \subseteq B) \wedge (C \in A) \Rightarrow (C \in B)$

En introduisant les types sémantiques qui ne sont pas en correspondance bi-univoque avec les types syntaxiques, on est conduit à considérer que le type sémantique associé au prédicat *est-mortel* est le type des prédicats qui se distribuent sur les entités individuelles de leurs extensions, tandis que le type sémantique du prédicat *est-nombreux* est celui des prédicats qui se distribuent uniquement sur des classes⁹⁵. Les extensions des prédicats du

⁹³ Nous reprenons le terme de la fameuse théorie médiévale de la « distributio ».

⁹⁴ Propriété de l'appartenance : (\in) de $(A \in B) \wedge (B \in C)$, on ne peut pas en déduire $(A \in C)$, à comparer avec la propriété de transitivité de l'inclusion (\subseteq) : $(A \subseteq B) \wedge (B \subseteq C) \Rightarrow (A \subseteq C)$.

⁹⁵ Depuis Frege, Dedekind (voir Sinaceur, 1871) et Peano, on évite de confondre l'individu avec le singleton, classe formée d'un unique élément ; aussi doit-on distinguer l'individu 'Socrate' du singleton '{Socrate}' ; ainsi, le type des entités individuelles doit être distingué du type des classes réduites à un seul individu. Pour se convaincre de la nécessité logique et linguistique d'une telle distinction, on peut reprendre l'exemple classique suivant : des prémisses (a) *les apôtres sont douze* et (b) *Pierre est un apôtre*, on ne peut pas en déduire (c) **Pierre est douze* ; en effet, *est-douze* est un Prédicat dont

premier type sont des classes d'individus tandis que les extensions des prédicats du second type sont des classes de classes d'individus. Ce genre de considérations a conduit B. Russell à introduire une théorie des types (sémantiques). La distinction qu'il est nécessaire d'introduire pour éviter les sophismes entre les types syntaxiques et les types sémantiques montre bien que la syntaxe ne reflète pas la sémantique : là où la syntaxe fait appel à des schémas analogues, la sémantique introduit parfois des distinctions plus fines.

Le formalisme utilisé pour construire et manipuler des représentations métalinguistiques adéquates à l'analyse sémantique des langues doit être également capable de rendre compte, par le biais de relations formelles entre représentations, des paraphrases de (7) et de l'absence de relation paraphrastique de (8)⁹⁶ comme dans:

- (7) (a) *Luc se rase chaque matin devant sa glace*
(b) *Luc rase lui-même chaque matin devant sa glace*
(c) *Luc rase Luc chaque matin devant sa glace*
- (8) (d) *Luc se rase chez son coiffeur*
(e) *? Luc rase lui-même chez son coiffeur*
(f) *≠ Luc rase Luc chez son coiffeur*

Il faut également que le formalisme puisse rendre compte de « raisonnements naturels », comme, par exemple, déduire (9,b) à partir de (9,a) :

- (9) (a) *Ce matin, un chasseur a vu puis a tué un ours*
(b) *Donc, maintenant, l'ours, qu'un chasseur a vu et a tué, est mort*

Pour exprimer de tels mécanismes d'inférence naturelle, il faut nécessairement introduire des représentations formelles du lexique verbal, permettant, par exemple, de relier les représentations sémantiques associées aux deux Prédicats *tuer* et *être-mort*, pour composer ces représentations formelles avec des opérateurs aspecto-temporels spécifiquement liés aux marqueurs aspecto-temporels (dans les exemples choisis, les valeurs aspecto-temporelles des passés composés français)⁹⁷.

Pour bien comprendre cette évolution historique des représentations logiques et mieux cerner la nature même de la notion de prédicat, nous partons d'une théorie générale des opérateurs de différents types. Nous allons montrer que la notion d'opérateur appliqué à un opérande est générique, chaque prédicat n'étant qu'un opérateur d'un type particulier, dont on pourra déterminer exactement le rôle opératoire dans la construction des énoncés, en distinguant bien « les rôles prédictifs » d'autres rôles grammaticaux (connexion, détermination, quantification, orientation des diathèses, thématization ...) exprimés par d'autres opérateurs linguistiques.

l'argument attendu doit être une classe et non pas un individu. En revanche, l'énoncé *Pierre est seul* sera représenté par l'appartenance d'un singleton à la classe des classes dont le cardinal (le nombre des éléments de la classe) est 1, d'où la représentation '{Pierre} ∈ { x ; cardinal(x) = 1 }' que l'on peut opposer à 'Pierre ∈ { x ; est-mortel(x) }' associée à *Pierre est mortel*.

⁹⁶ Plusieurs articles et thèses traitent explicitement de ces problèmes dans le cadre de la Grammaire Applicative et Cognitive GAC) (voir, par exemple, Desclés (1990) et Desclés, Guentchéva et Shaumyan (1985, b)).

⁹⁷ Sur ce point, nous renvoyons à (Desclés, 2005).

2. Décomposition « opérateurs / opérandes » en linguistique

On peut déterminer deux grands paradigmes de modèles formels dans l'analyse des langues : la première classe de modèles (que nous qualifions de *syntagmatiques*) opère essentiellement avec les positions syntagmatiques des unités linguistiques en relation avec d'autres positions⁹⁸, la seconde classe de modèles (que nous qualifions de *fonctionnels* ou *applicatifs* ou encore *d'opératifs*) manipule des unités linguistiques qui fonctionnent comme des opérateurs appliqués à des opérandes⁹⁹. Appartiennent nettement à la première classe¹⁰⁰ des modèles comme les Grammaires syntagmatiques et structurales, les Grammaires formelles de réécriture (de Chomsky), les modèles HPSG, LFG (de Bresnan), les Grammaires d'unification, les Grammaires transformationnelles entre arbres (de Joshi), en particulier les TAG. Appartiennent nettement à la seconde classe des modèles comme les Grammaires catégorielles (simples et étendues), les Grammaires d'opérateurs (Z. Harris), les Grammaires fonctionnelles (S. Dik), les Grammaires applicatives (S.K. Shaumyan) et la Grammaire Applicative et Cognitive (J-P. Desclés)¹⁰¹. Cette seconde classe fait explicitement appel au formalisme des opérateurs et à un calcul formel sur les types¹⁰². La théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli, la théorie « apport / support » de B. Pottier et la théorie de l'incidence de G. Guillaume¹⁰³, gagneraient sans doute à utiliser explicitement des opérateurs de différents types. La théorie de L. Tesnière, en particulier avec les mécanismes de « translation », les Grammaires de dépendance et la théorie « Sens-texte » d'Igor Mel'čuck¹⁰⁴ occupent une place intermédiaire entre ces deux classes puisque ces théories font appel soit explicitement, soit implicitement, à des opérateurs linguistiques appliqués à des opérandes, sans que les types en soient précisés, pour construire des expressions qui elles-mêmes fonctionnent comme des opérateurs ou comme des opérandes.

La notion de « type fonctionnel » (en fait les types de Church, 1941) et la décomposition analytique des expressions linguistiques en « opérateur/opérande » sont deux

⁹⁸ Dans ces modèles syntagmatiques, l'opération fondamentale de base est la concaténation (ou juxtaposition des unités).

⁹⁹ L'opération de base est l'application d'un opérateur à un opérande, d'où la notion de « système applicatif » (voir Desclés (1990)).

¹⁰⁰ Voir P. Miller et T. Torris (1990) ; A. Abeillé (1993).

¹⁰¹ Harris (1976, 1982, 1988-2007), Shaumyan (1965, 1987), Guentchéva-Desclés (1976), Dik (1980), Desclés (1990, 2004).

¹⁰² Z. Harris reconnaît le lien étroit entre sa théorie des opérateurs et les Grammaires Catégorielles : « (...) Il faudrait noter que la relation opérateur-argument produite par une dépendance présente des similarités importantes avec les foncteurs de la grammaire catégorielle en logique. Les différences viennent de ce que la syntaxe de la logique et la syntaxe des langues naturelles n'ont pas la même finalité » (Harris, 1988, p. 37 de la traduction française de 2007). Par ailleurs, pour Harris, « la métalangue est dans la langue ». Aussi, dans son commentaire Amr Ibrahim (2007 :4) déclare-t-il : « *Le point important ic est qu'il n'existe pas de métalangage extérieur pour décrire le fonctionnement de la langue comme il y en a pour tout autre objet scientifique* ». Il nous semble difficile de décrire entièrement les configurations linguistiques d'une langue sous toutes leurs dimensions (morpho-phonologiques, syntaxiques, et sémantiques) sans faire appel à un niveau métalinguistique externe et complètement construit, sous peine d'imprécisions notoires et d'autoréférences continues. Du reste, Harris, en introduisant différents types d'opérateurs (de foncteurs) fait appel implicitement à un métalangage formel externe. Selon nous, la description (en particulier sémantique) d'une langue naturelle LN_0 passe par une description réglée et inscrite dans un métalangage formel $LF_1 = \mu(LN_0)$ (ou mieux une hiérarchie de métalangages formels articulés dans une architecture) qui est lui-même interprété dans une métalangue $LN_2 = \mu(LF_1)$ qui est alors engendrée à partir de LF_1 et contenue dans LN_0 ($LN_2 \subset LN_0$). C'est le couplage LF_1 et LN_2 qui permet de mieux saisir la spécificité des langues naturelles et de les comparer aux différentes logiques.

¹⁰³ Culioli (1990, 1992, 2002), Pottier (2000). Sur la théorie de l'incidence de Guillaume, les représentations de dépendance de Tesnière et leurs rapports avec la structure opérateur/opérande, voir la thèse de P. Lazarov (2007).

¹⁰⁴ Mel'čuck (1987).

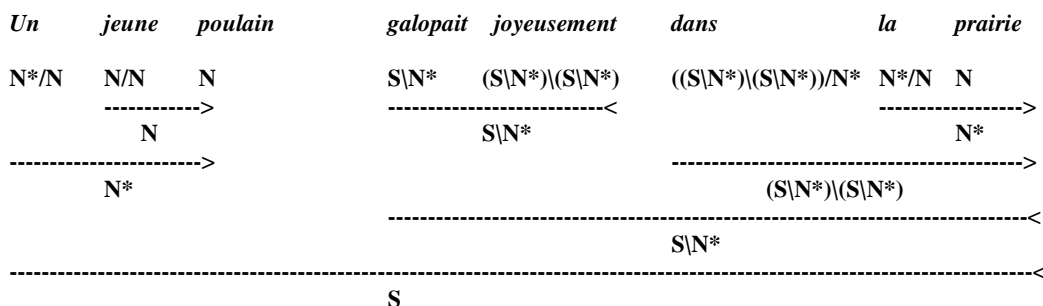
notions mathématiques générales, étroitement reliées entre elles, qui permettent à la fois d'unifier et de différencier, jusque dans le moindre détail des analyses linguistiques, les différentes théories des opérateurs linguistiques, depuis les Grammaires catégorielles qui assignent des types fonctionnels aux unités linguistiques de base jusqu'aux approches qui composent des opérateurs (en particulier des prédicats) entre eux de façon à construire des opérateurs complexes (et des prédicats complexes).

2.1. Structure opérateur / opérande dans les Grammaires Catégorielles

Le formalisme des Grammaires Catégorielles, désignées désormais par GC, s'ancre dans les travaux de Husserl ; il a été développé à différentes époques, tantôt sur le plan strictement syntaxique – Ajdukiewicz (1935), Bar-Hillel (1953), Curry (1961, 1958), Lambek (1961), Shaumyan (1965) – , tantôt sur un plan plus sémantique (Husserl, Lesniewski, Lambek, Steedman, Shaumyan, Desclés). Ce formalisme nous apparaît comme un excellent point de départ pour construire des représentations métalinguistiques formelles qui seraient adéquates à l'étude des agencements sémiotiques (syntaxiques avec des interprétations sémantiques) des langues, en particulier pour l'étude de la « prédication » et des autres opérations fondamentales du langage. Dans une GC, les unités linguistiques (mots, morphèmes, lexèmes, grammèmes, syntagmes) « sont » ou des *opérandes absolus* (qui ne fonctionnent alors jamais comme des opérateurs) ou des *opérateurs* applicables à des opérandes pour construire de nouvelles unités plus complexes, qui pourront, selon les contextes, fonctionner soit comme des opérateurs soit devenir des opérandes d'autres opérateurs.

Désignons par '+' l'opération de concaténation syntagmatique. Un opérateur 'X' de type 'y/x' est une expression non saturée qui attend un opérande 'Y', de type 'x', positionné immédiatement à sa droite, ce qui permet d'attribuer le type 'y' à l'unité syntagmatique 'X+Y' ; un opérateur 'X', de type 'y/x', attend son opérande 'Y', de type 'x', positionné immédiatement à sa gauche, ce qui permet d'attribuer le type 'y' à l'unité syntagmatique 'Y+X'. Ainsi, les types syntaxiques des GC expriment à la fois une structuration fonctionnelle « opérateur / opérande » et, en même temps, des positions syntagmatiques des opérateurs par rapport à leurs opérandes.

Donnons un exemple d'analyse catégorielle, avec des types syntaxiques engendrés à partir de trois types de base : N (type des nominaux), N* (type des syntagmes nominaux complets), S (type des phrases) et les deux constructeurs '/' et '\' des types syntaxiques. Nous avons par exemple la reconnaissance du type 'S' de phrase par un calcul formel sur les types assignés aux unités lexicales :



Les différents types syntaxiques dans ce genre d'analyse codent les catégories syntaxiques traditionnelles par des symboles structurés:

- adjectif : N/N ; article : N^*/N ;
- verbe intransitif : $S \setminus N^*$; verbe transitif : $(S \setminus N^*)/N^*$;
- adverbe : $(S \setminus N^*) \setminus (S \setminus N^*)$ ou $(S \setminus S)/S$;
- préposition : $((S \setminus N^*) \setminus (S \setminus N^*)) / N^*$ ou $(N \setminus N) / N^*$ - ...¹⁰⁵.

Les catégories syntaxiques se voient associer des types fonctionnels qui codent ces catégories par des symboles structurés au moyen des constructeurs ('/' ou '\') des types dérivés. Les instances des types dérivés sont des classes d'opérateurs ayant un même fonctionnement syntaxique et les instances des types de base sont des opérands absolus. L'analyse syntaxique consiste à vérifier la « bonne formation » de la suite des catégories syntaxiques, par un calcul formel sur les types qui, dans le cas favorable, doit aboutir au type 'S' des phrases.

2.2. Types fonctionnels de Church dans l'analyse linguistique

Oublions maintenant les règles du positionnement syntagmatique des unités dans une phrase pour n'en retenir que l'aspect fonctionnel, c'est-à-dire la structure « opérateur/opérande ». En effet, les types syntaxiques des GC sont en fait liés directement aux types fonctionnels de Church (1941) et de Curry (1958) qui captent adéquatement l'opposition que G. Frege faisait entre les « expressions saturées » (ou « objets ») et les « expressions non saturées » (ou « fonctions » ou encore, dans notre approche, « opérateurs »). D'une façon générale, les types fonctionnels sont engendrés comme suit : on se donne un ensemble de types de base et un constructeur, noté 'O', des types fonctionnels dérivés¹⁰⁶ au moyen des deux règles :

- (i) les types de base sont des types fonctionnels;
- (ii) SI 'x' et 'y' sont des types fonctionnels ALORS 'Oxy' est un type fonctionnel (dérivé).

Le type 'Oxy' exprime le type d'un opérateur dont les opérands attendus sont du type 'x' et le résultat est de type 'y'. Le type 'Oxy' doit être pensé comme étant étroitement lié à l'opération d'application d'un opérateur 'X' de type 'Oxy' qui, en étant appliqué à un opérande 'Y' de type 'x', construit un résultat, noté 'XY', de type 'y', selon le *schème applicatif* :

$$\begin{array}{l} \underline{O}xy : X \quad x : Y \\ \hline y : XY \end{array}$$

L'opération d'application d'un opérateur 'X' à un opérande 'Y' est considérée comme étant primitive. Tous les systèmes qui prennent pour primitive cette opération sont appelés « applicatifs ». Les GC font partie des systèmes applicatifs projetés sur la chaîne syntagmatique : les constructeurs des types dérivés '/' et '\' sont des projections

¹⁰⁵ Pour une présentation systématique des Grammaires Catégorielles et ses développements avec ce qu'on appelle les « Grammaires Catégorielles étendues », voir Gardies (1975), Guentchéva-Desclés (1976), Moorgat (1988) ; Oehrle (1988) ; Desclés (1990, 2000), Steedman (2000), Biskri et Desclés (1997, 2006). Pour une application à l'analyse syntaxique des GCAC d'autres langues, voir par exemple Desclés et Kang, (2008).

¹⁰⁶ Le type fonctionnel 'Oxy', formulé dans une notation préfixée, est souvent présenté à l'aide de la notation infixée 'x->y'.

syntagmatiques de l'opérateur '**Q**'. Le formalisme de GC, avec les types syntaxiques fonctionnels, fait bien apparaître plusieurs types d'opérateurs (et d'opérations associées) dans la construction des agencements linguistiques. La notion d'opérateur devient ainsi générique et plus générale que celle de prédicat qui apparaît alors comme un type particulier d'opérateur, ce que nous allons étudier.

2.3. Opération de prédication

L'opération de prédication applique un prédicat à ses arguments successifs pour construire une « structure prédicative propositionnelle »¹⁰⁷. Les énoncés verbaux élémentaires, avec un verbe conjugué, possèdent une structure prédicative propositionnelle sous-jacente engendrée par un prédicat verbal appliqué à ses opérands¹⁰⁸. Le prédicat de la proposition sous-jacente à un énoncé est donc une expression non saturée qui devient ainsi l'élément central de la proposition¹⁰⁹. Il est cependant clair que certains énoncés (par exemple, les « phrases nominales » comme *Moi, partir ! / Un roi du pétrole au tribunal ! / Le chef du parti X enfin président*) ne possèdent pas de prédicats verbaux qui engendrent une structure prédicative canonique sous-jacente, nous n'en parlerons pas ici.

Les prédicats sont des opérateurs ; la prédication est une opération d'application d'un prédicat-opérateur à ses arguments-opérands ; quant aux structures prédicatives, elles sont le résultat d'opérations de prédication qui mettent en œuvre prédicats et arguments. Il existe évidemment d'autres opérations fondamentales dans l'organisation et la construction de phrases, en particulier les opérations de détermination, celles de connexion, de transposition (formalisant les opérations de translation de la théorie de Tesnière), dont les opérations de nominalisation, celles de quantification (frégéenne et non frégéenne) ainsi que les opérations plus complexes de thématization (comme dans *Marie, Jean l'aime beaucoup* ou dans *L'éléphant, sa trompe, elle est longue* ou encore dans *Moi, mon père, sa voiture, elle ne marche pas bien*)¹¹⁰. A ces opérations constitutives d'une relation prédicative, de nature propositionnelle, il faut ajouter les opérations énonciatives, c'est-à-dire les différentes opérations de « prise en charge » (affirmation déclarative, assertion, question, ordre ; les

¹⁰⁷ Le type d'une « structure prédicative propositionnelle » est celui d'une « proposition ». Rappelons qu'en logique une proposition est une expression qui dénote une valeur de vérité, soit 'le-vrai', soit 'le-faux'. Une proposition construite, par exemple au moyen d'une opération de prédication, n'a pas nécessairement une valeur dénotative assignée : elle dénote potentiellement 'le-vrai' ou 'le-faux' car c'est son contexte qui précisera la valeur dénotative de son occurrence. Comme le remarque G. Frege, l'assertion positive est une opération supplémentaire qui porte sur une proposition en lui assignant la valeur 'le-vrai'. Le signe '/-' introduit par Frege (1879, 1893) désigne un opérateur (d'assertion) qui a pour opérande une proposition. L'assertion devient, dans cette perspective, une opération qui se combine avec l'opération de prédication, sans se confondre avec elle. Dans un cadre énonciatif, qui n'est pas exactement celui de Frege, l'assertion est une des opérations énonciatives.

¹⁰⁸ Dans la construction d'une relation prédicative, abstraite d'un énoncé, on fait abstraction des opérations d'énonciation qui contribuent à déterminer, entre autres, l'aspectualité, la temporalité et la modalité portant sur cette relation prédicative sous-jacente à l'énoncé (voir Desclés, 2003, 2005)..

¹⁰⁹ On retrouve indirectement la position de L. Tesnière qui attribue au verbe une place centrale dans la construction des phrases. Cependant, dans l'approche structurale, qui ne tient pas compte des opérations d'énonciation, on ne fait pas la distinction entre « phrase », « énoncé » et « proposition sous-jacente à un énoncé ».

¹¹⁰ Les opérations de thématization viennent se superposer aux opérations de prédication et ainsi transformer la structure prédicative de base en des structures thématisées plus complexes liées à des enchaînements discursifs (comme « thème » / « rhème », « déjà posé ou connu » / « information nouvelle »...). Beaucoup d'énoncés apparaissent alors comme le résultat d'une double structuration, structuration prédicative qui hiérarchise les arguments du prédicat et structuration thématique. En Confondant les opérations de prédication avec les opérations de thématization, on est vite conduit à des discussions inextricables, peu claires et guère fécondes.

opérations de désengagement « médiatif »¹¹¹ et les opérations d'insertion d'une relation prédicative dans l'espace référentiel de l'énonciateur, appelé référentiel énonciatif, ou dans un autre espace référentiel repéré à partir de ce référentiel énonciatif.

3. Prédicat en logique, opérateur d'un type particulier

Désignons par 't' et par 'p' les types des opérands absolus, celui des termes et celui des propositions (ou des expressions propositionnelles¹¹²): ces deux types sont des types d'expressions « saturées », ou « complètes ». Quant aux prédicats en logique, ils expriment des opérateurs nécessairement caractérisés par le schéma de type :

$$\underline{O}^n y_1 y_2 \dots y_n p \text{ =}_{\text{def}} \underline{O} y_1 \underline{O} y_2 \dots \underline{O} y_n p$$

où chaque 'y_i' est soit le type 't' d'un terme ou le type 'p' d'une proposition. Ce schéma de type vérifie l'isomorphisme, dit de « curryfication »¹¹³, entre types¹¹⁴ :

$$[\langle y_1 y_2 \dots y_n \Rightarrow p \approx \underline{O} y_1 \underline{O} y_2 \dots \underline{O} y_n p]$$

L'expression à gauche ' $\langle y_1 y_2 \dots y_n \Rightarrow p$ ' spécifie le type d'un prédicat n-aire qui doit s'appliquer « globalement » à un n-uple d'arguments comme, classiquement, dans un Langage du Premier Ordre (LPO). L'expression à droite ' $\underline{O} y_1 \underline{O} y_2 \dots \underline{O} y_n p$ ' spécifie le type d'un prédicat n-aire qui doit s'appliquer successivement à la suite ordonnée de ses opérands, indiquant par là une hiérarchisation des différentes opérations prédicatives qui construisent progressivement la structure prédicative qui en résulte. On peut donc comparer les deux

¹¹¹ Dans une théorie formelle de l'énonciation (Benveniste, 1966 ; Culioli, 1990), la proposition 'p' sous-jacente à un énoncé est « prise en charge » par un opérateur (le « dire de l'énonciateur EGO »), symbolisé par « EGO-DIT ('p') ». La prise en charge peut être directement celle de la proposition 'p' (d'où le simple « acte d'énonciation », avec, la plupart du temps, effacement de l'opérateur de prise en charge - voir sur ce point par exemple Harris (1976 : 76 ; 1982 : 99 -) ou, de façon plus complexe, la prise en charge d'un jugement qui détermine la valeur de vérité assignable à la proposition 'p' (ainsi, pour l'assertion positive, nous avons le schème d'assertion : « EGO DIT (EST-VRAI ('p')) ») ou encore, dans une « énonciation médiatisée », la prise en charge de la plausibilité de la proposition 'p', à partir d'indices qui déclenchent un raisonnement abductif (voir Desclés, colloque d'Anvers, 2007, à paraître en 2008).

¹¹² Rappelons qu'une expression propositionnelle est susceptible d'être soit vraie, soit fausse mais sa valeur de vérité n'est pas nécessairement déterminée puisqu'elle dépend de son contexte. Pour qu'elle le soit, il faut souvent faire appel à une opération supplémentaire de jugement, l'assertion (« dire que la proposition est vraie (ou fausse) »), qui va exprimer que la proposition considérée (donc sous la portée de l'assertion) est jugée vraie (ou jugée fausse).

¹¹³ Ce principe, exprimé par M. Schönfinkel (1924) est à la base des langages applicatifs ; il associe canoniquement un opérateur unaire à tout opérateur n-aire, ne retenant alors que l'opération d'application d'un opérateur unaire à un opérande qui peut être un opérateur. Ce principe a, selon nous, une importance capitale pour les analyses linguistiques puisqu'il permet, entre autres, de hiérarchiser les actants qui entrent dans une relation prédicative (voir Desclés (1990, 2004 b).

¹¹⁴ Cet isomorphisme de « curryfication » met en bijection, dans la théorie des ensembles, l'ensemble \underline{ENS} ($E_1 \times E_2 \dots \times E_n, F$) de toutes les fonctions (ou opérateurs n-aires) 'f_n' d'un produit d'ensembles $E_1 \times E_2 \times \dots \times E_n$ dans un ensemble F, avec l'ensemble \underline{ENS} ($E_n, (\underline{ENS} (E_1 \times E_2 \dots \times E_{n-1}, F))$) de toutes les fonctions (ou opérateurs unaires) $\phi(f_n)$ de l'ensemble E_n dans l'ensemble de toutes les fonctions (ou opérateurs (n-1)-aires) du produit d'ensembles $E_1 \times E_2 \dots \times E_{n-1}$ dans l'ensemble F. Cela revient à dire qu'à la fonction f_n à n arguments (ou opérateur n-aire) :

$$f_n : \langle x_1, x_2, \dots, x_n \rangle \in E_1 \times E_2 \times \dots \times E_n \text{ /-}> y = f_n(\langle x_1, x_2, \dots, x_n \rangle) \in F$$

est associée canoniquement la fonction à un seul argument $\phi(f_n)$ (c'est-à-dire un opérateur unaire) :

$$\phi(f_n) : x_n \in E_n \text{ /-}> \phi(f_n)(x_n) : \langle x_1, x_2, \dots, x_{n-1} \rangle \text{ /-}> \phi(f_n)(x_n)(\langle x_1, x_2, \dots, x_{n-1} \rangle) = f_n(\langle x_1, x_2, \dots, x_n \rangle) \in F.$$

Cette propriété est une des caractérisations axiomatiques de la théorie des « catégories cartésiennes fermées » à la base de la théorie mathématique des topoi (voir Desclés, 1990, pp. 133-142).

constructions de la relation prédicative sous-jacente à la phrase *Luc donne un livre à Paul*, l'une dans le LPO, l'autre dans un langage applicatif :

Structuration dans le LPO

$\langle \text{ttt} \rangle \Rightarrow \text{p} : \text{donne-à} \quad \langle \text{t} : \text{Luc} ; \text{t} : \text{un-livre} ; \text{t} : \text{Paul} \rangle$

 p : *donne-à (Luc, un-livre, Paul)*

Structuration applicative

$\underline{\text{O}}\text{t}\underline{\text{O}}\text{tp} : \text{donne-à} \quad \text{t} : \text{Paul}$

 $\underline{\text{O}}\text{t}\underline{\text{O}}\text{tp} : \text{donne-à Paul} \quad \text{t} : \text{un-livre}$

 $\underline{\text{O}}\text{tp} : (\text{donne-à Paul}) \text{un-livre} \quad \text{t} : \text{Luc}$

 p : *((donne-à Paul) un-livre) Luc*

En tenant compte de la curryfication, la structure prédicative résulte d'une hiérarchisation des termes (en fait, les différents actants) qui entrent successivement dans la construction de la relation propositionnelle, faisant ainsi du « sujet syntaxique », le dernier terme qui vient saturer une expression qui restait encore insaturée. Les différents opérateurs construits aux différentes étapes (*donne-à Paul* puis *(donne-à Paul) un-livre*) fonctionnent comme des Prédicats binaires, puis unaires, donc commutables avec d'autres prédicats binaires (par exemple *lit / regarde / achète*), puis unaires (*lit un-livre / regarde un-livre / achète un-livre*), d'où les structures propositionnelles de même forme syntaxique (exprimée selon une notation préfixée canonique qui positionne toujours l'opérateur devant son opérande) :

((donne-à Paul) un-livre) Luc
(lit un-livre) Luc
(regarde un-livre) Luc
(achète un-livre) Luc

Dans cette conception, l'expression *(donne-à Paul) un-livre* est un Prédicat unaire, au même titre que les Prédicats unaires : *lit un livre / regarde un-livre / achète un-livre*.

Bien qu'il y ait isomorphisme entre les types, la construction progressive de la proposition explique mieux le rôle et la hiérarchisation des actants. Alors que la logique des Prédicats (LPO) fait appel à une opération globale de prédication, l'analyse linguistique fait plutôt appel, par le biais de la « curryfication », à une hiérarchisation des termes qui viennent compléter successivement le prédicat. Par cette analyse, on fait apparaître le syntagme verbal qui fonctionne alors comme un Prédicat (logique) qui s'applique alors au syntagme nominal, ayant le rôle syntaxique d'un Sujet (logique). Si dans les exemples traités, le « sujet syntaxique » est confondu avec le « Sujet logique », cette identification n'est cependant pas toujours réalisée, par exemple dans les constructions impersonnelles (*il s'est vendu beaucoup de livres cette année dans cette librairie*) où le sujet syntaxique *il* n'est évidemment pas un Sujet logique ou encore dans les constructions passives (comme *Beaucoup de livres ont été vendus cette année dans cette librairie*) où le sujet syntaxique de la passive n'est pas le Sujet logique (agent indéterminé exprimé par *on* dans la contrepartie active : *on a vendu beaucoup de livres cette année dans cette librairie*).

Une des inadéquations du LPO comme système métalinguistique pour l'analyse des langues repose sur son inaptitude à représenter formellement les diathèses. En effet, pour la logique formelle classique, les constructions actives, passives, moyennes, réfléchies et impersonnelles ont une même représentation sous-jacente sous la forme d'un prédicat lexical

et de la suite ordonnée de ses arguments, occupant un même niveau hiérarchique. En revanche, dans l'approche formelle que nous développons dans la Grammaire Applicative et Cognitive (GAC), les arguments du prédicat lexical sont non seulement hiérarchisés selon les diathèses mais, en plus, les prédicats ne sont pas identiques puisque le prédicat passif, respectivement les prédicats moyens, réfléchis et impersonnels, sont dérivés formellement du prédicat lexical actif¹¹⁵, ce qui a pour effet, en particulier de modifier la hiérarchie des arguments¹¹⁶. Ainsi, dans l'approche de la GAC, on peut construire plusieurs structures prédictives à l'aide de différents prédicats dérivés d'un même prédicat lexical plus basique¹¹⁷.

Examinons quelques types de prédicats :

Types des prédicats		Exemples
<u>Otp</u>	prédicat unaire du premier ordre	<i>Luc tombe</i>

¹¹⁵ Dans une construction syntaxique impersonnelle comme *Il se mange beaucoup de viande chaque année dans ce pensionnat*, le sujet syntaxique 'Il' n'est pas un Sujet logique. Dans notre approche des constructions impersonnelles, *il* est un signe purement syntaxique sans signifié associé. Cette prise de position nous renvoie à une analyse formelle des constructions impersonnelles, et plus généralement des différentes diathèses, ce qui nécessite l'introduction des combinateurs de la Logique Combinatoire (voir, par exemple Desclés (1990, 2004 b, 2007, 2006). En particulier, pour les constructions impersonnelles, il faut utiliser le combinateur 'K' – dont la règle d'élimination est '(KX)y -> X' -, qui permet de transformer un opérande absolu (comme la proposition « il y a pluie ») en un prédicat en introduisant un argument arbitraire sans dénotation référentielle (d'où : [*pleut* =_{def} K(il-y-a-pluie)] et « la réduction » de *il pleut à il y a pluie*. Pour une étude systématique des constructions impersonnelles dans le cadre de la GAC, voir la thèse de P. Lazarov (2007).

¹¹⁶ Prenons les exemples simples suivants. Partons du prédicat lexical actif binaire (transitif) *soigne*, d'où la construction active exprimée par une structure applicative présentée par une forme préfixée '(soigne (son chien)) (Pierre)'. Le prédicat passif *a été soigné* est alors dérivé du prédicat actif *soigne*, d'où la construction passive applicative préfixée '((par Pierre) (a été soigné)) (son chien)' dans laquelle le sujet syntaxique *son chien* occupe la place de « dernier actant entrant dans la relation prédictive », le « complément d'agent » *par Pierre* occupant un rôle plus oblique de circonstanciel, ce qui n'était pas le cas dans la structure active correspondante. Dans la construction *Pierre se soigne*, le « prédicat réfléchi » *se soigne* est dérivé du prédicat actif *soigne* ; dans la construction moyenne *Pierre se soigne à l'hôpital* ; le « prédicat moyen » *se soigne* est lui aussi dérivé du prédicat actif *soigne* mais par d'autres opérations que celles qui construisent le simple « prédicat réfléchi ». Par des opérations spécifiques, les « prédicats impersonnels » *il a été soigné*, *il s'est soigné*, *il se soigne* sont également dérivés formellement du prédicat actif *soigne*, d'où les constructions *Il a été soigné beaucoup d'accidentés de la route dans cet hôpital*, *Il s'est soigné (se soigne) beaucoup de cancers dans cet institut spécialisé...* dans lesquelles les actants de la structure active apparée occupent des rôles hiérarchiques plus bas selon une échelle mettant le sujet syntaxique en position élevée. Les opérations de dérivation qui construisent des prédicats complexes à partir de prédicats lexicaux plus basiques sont effectuées à l'aide de l'élimination des combinateurs qui entrent ainsi dans la définition du prédicat complexe dérivé. Par exemple, le « prédicat réfléchi » unaire *se soigne* est défini à partir du prédicat binaire *soigne* comme suit : [*se-soigne* =_{def} W(*soigne*)] où 'W' est un combinateur de diagonalisation (ou de duplication), dont la règle d'élimination est : 'W(R)x -> (Rx)x' (voir Desclés et alii, 1985 a et b ; Desclés, 1990). Pour une introduction à la Logique Combinatoire, voir Fitch, 1974, Desclés, 1990 (pp. 133-218), Ginisti, 1997 ; pour des développements, voir Curry et alii, 1958, 1972 ; pour une application à l'analyse grammaticale, voir Shaumyan, 1965, 1987, Desclés, 1990.

¹¹⁷ Dans l'approche formelle utilisant la LPO (Logique des Prédicats du Premier Ordre), les énoncés *Le vétérinaire a soigné son chien* et *Son chien a été soigné par le vétérinaire* reçoivent la même structure prédictive : '*a soigné (le vétérinaire, son chien)*', or, du point de vue linguistique, cette équivalence n'est évidemment pas suffisante. Dans le cadre déterminé par la GAC (Grammaire Applicative et Cognitive), nous obtenons deux relations prédictives applicatives différentes '*a soigné (son chien) (le vétérinaire)*' et '*(par le vétérinaire) (a été soigné) (son chien)*', dans laquelle le « prédicat passif » '*a été soigné*' est un prédicat unaire dérivé du prédicat actif binaire par la définition suivante : [*a-été-soigné* =_{def} Σ(C *a-soigné*)], où 'C' est le combinateur de conversion (avec la règle d'élimination : '(C(R)x)y -> (Ry)x') et 'Σ' le quantificateur existentiel, qui exprime l'existence (obligatoire) d'un agent (pas nécessairement déterminé) ; ces deux relations prédictives sont reliées entre elles par un lien paraphrastique de réduction, qui n'est pas une identité, ni même une équivalence (voir Desclés et alii, 1985 a ; Desclés, 1990).

	= un constructeur d'une proposition à partir d'un terme	Luc <u>est grand</u>
<u>OtOtp</u>	prédicat binaire du premier ordre = constructeur d'une proposition à partir de deux termes	Luc <u>regarde Marie</u> Luc <u>mange un gâteau</u>
<u>Oⁿtp</u>	prédicat n-aire du premier ordre = un constructeur d'une proposition à partir de n termes	Luc <u>donne un livre à Paul</u>
<u>OpOtp</u>	prédicat binaire = constructeur d'une proposition à partir d'une proposition et d'un terme	Luc <u>pense que Marie est partie</u> Luc <u>voit que Marie est partie</u>
<u>OtOpp</u>	prédicat binaire = constructeur d'une proposition à partir d'un terme et d'une proposition	<u>que Marie soit partie inquiète</u> Luc

4. Opérateurs de détermination et de transposition

Comme nous l'avons déjà dit, les prédicats sont des opérateurs particuliers avec un rôle bien précis, dont le type exprime la spécification exacte (construire directement des propositions à partir de termes et de propositions, les arguments du prédicat) mais il existe d'autres opérateurs, avec d'autres rôles précis et spécifications associés, qui sont également des éléments constitutifs des propositions.

Les opérateurs de détermination, dont le schéma de type est 'Oxx', où x est une variable de types ($x = 't'$; $x = 'Otp'$; $x = 'p'$) ne sont pas pris en compte dans le LPO, ils jouent pourtant un rôle essentiel en linguistique. Donnons des exemples d'opérateurs de détermination :

<u>Ott</u>	déterminant d'un terme	<i>Un enfant <u>joyeux</u></i>
<u>OOtpOtp</u>	déterminant d'un prédicat unaire	<i>Luc court <u>vite</u></i> <i>Luc désire ce livre <u>avidement</u></i>
<u>Opp</u>	opérateur de modalité = détermine une proposition	<i><u>Il est possible qu'il vienne</u></i> <i><u>Ce n'est pas le cas qu'il vienne</u></i> <i><u>Manifestement, Paul est venu</u></i>

Là encore, on reconnaît des catégories plus traditionnelles avec : les adjectifs catégorisés, non comme des prédicats (comme on le fait dans la LPO par exemple), mais comme des déterminants de termes ; avec les adverbes catégorisés comme des déterminants (de prédicats verbaux ou de propositions). Les trois énoncés de (1) sont représentés dans le LPO par (2) :

- (1) (a) *Ce livre (bien que) scientifique est (néanmoins) captivant*
(b) *Ce livre est (à la fois) scientifique et captivant*
- (2) $(\exists x) [\text{ce-livre}(x) \wedge \text{scientifique}(x) \wedge \text{captivant}(x)]$

Pourtant ces énoncés ne sont pas équivalents ; un formalisme métalinguistique adéquat devrait être capable de rendre compte, par des représentations formelles, des nuances sémantiques

entre (a) et (b). L'utilisation des types fonctionnels et en désignant l'opération d'application par '@', nous sommes conduits aux représentations respectives simplifiées :

- (3) (a') (p : (Otp : est captivant) @ ((Ott : ce) @ ((Ott : scientifique) @ (t : livre))))
 (b') (p : (Otp : est) @ (Ott : et (scientifique) (captivant)) @ ((Ott : ce) (t : livre))))

où dans (a), *scientifique* est traité comme un déterminant restrictif alors que dans (b) il fait partie du Prédicat¹¹⁸.

Si les opérateurs de détermination opèrent à l'intérieur de la même catégorie, les opérateurs de transposition changent la catégorie de leur opérande pour construire une nouvelle unité avec autre fonctionnement. Une préposition ne doit pas être considérée comme un prédicat car elle ne construit pas directement une proposition. Le type fonctionnel de *dans* à l'intérieur de la phrase *Luc dort dans la chambre* est 'OtOtpOtp'. Ce type spécifie le rôle de la préposition *dans* comme un opérateur qui, étant appliqué à un terme nominal, construit une expression qui fonctionnera alors comme un adverbe qui vient déterminer le prédicat verbal. Remarquons que le type 'OtOtpOtp' assigné à la préposition *dans* spécifie en même temps une relation établie entre un terme, de type 't' (dans l'exemple *la chambre*), et un prédicat unaire (dans l'exemple : *dort*, de type 'Otp') pour construire un Prédicat unaire plus complexe (dans l'exemple : *dort dans la chambre* de type 'Otp').

Examinons maintenant le type de la préposition *de* dans le syntagme nominal *le livre de Pierre*. Dans cet exemple, le type fonctionnel qui est assigné à *de* est 'OtOtt'. Ce type spécifie le rôle de la préposition *de*, c'est un opérateur (et non pas un prédicat) qui, en s'appliquant à *Pierre*, construit un déterminant du terme nominal *le livre* ; le type 'OtOtt' indique également que *de* met en relation les deux termes *Pierre* et *le livre* pour former un terme plus complexe.

A partir de ces deux analyses se dégage un schéma de type invariant 'OtOxx', avec x = Otp ou x = t ; ce schéma indique la spécification syntaxique générale d'une préposition : c'est un opérateur qui, en s'appliquant à un terme, construit un opérateur de détermination (un adverbe ou un adjectif) en mettant en relation le terme opérande soit avec un prédicat pour construire un prédicat dérivé, soit avec un autre terme pour le déterminer.

Certains opérateurs de transposition sont exprimés par des morphèmes qui viennent transposer la fonction syntaxique d'une unité linguistique. Par exemple, le morphème *-eur*, en première analyse, est un opérateur de nominalisation (et non pas un prédicat) de type 'OOtp', qui, en s'appliquant à un prédicat unaire de type 'Otp' (comme *nage*) construit un terme nominal (*nag-eur*) de type 't'. Certains morphèmes s'appliquent à des prédicats binaires (comme *construire*) pour les transposer en des termes (*construct-eur* ; *construct-ion*), dans ce cas, le type 'OOtp' de ces morphèmes spécifie bien la transposition catégorielle d'un prédicat binaire en un terme. Le participe passé peut être analysé comme un opérateur qui construit, par transposition, une unité adjectivale, à partir de prédicats verbaux, par exemple *chass-é*, de type 'Ott', à partir du prédicat *chasser*, de type 'O²tp = OtOtp'. Le type de cet

¹¹⁸ L'analyse et la représentation de l'opérateur de coordination *et* nécessite l'introduction du combinatoire ' Φ ' pour que l'on puisse rendre compte que *Ce livre est scientifique et ce livre est intéressant* est déductible de (1,b) (voir Biskri et Desclés, 1997, 2006). La prise en compte des différentes références des syntagmes nominaux dans *Luc est facteur de village / Luc est un facteur de village / Luc est le facteur du village / Lus est un facteur du village* (voir la discussion dans Le Guern, 2003) est pratiquement impossible dans le cadre de la LPO mais dans la Logique de la Détermination des Objets (Desclés et Pascu, 2006 ; Pascu, 2006), qui s'inscrit dans le cadre plus général de la Logique Combinatoire, il devient possible d'en rendre compte à partir de la notion « de l'objet typique complètement indéterminé » associé canoniquement à chaque concept.

opérateur de transposition est ici ' \underline{OO}^2tpOtt '. Le morphème de réflexivisation *se* est un opérateur qui en s'appliquant à un prédicat binaire (comme *lever*, *soigner*, *laver*) le transpose en prédicat intransitif (*se lève*, *se soigne*, *se lave*), d'où le type qui spécifie le rôle syntaxique de cet opérateur par le type ' $\underline{OO}^2tpOtp = \underline{OOO}tpOtpOtp$ '. Certains opérateurs exercent une transposition duale en transitivisant un opérateur unaire. Par exemple le préfixe *en-* construit un prédicat binaire (*en-dort*) à partir d'un prédicat unaire (*dort*), d'où le type assigné ' $\underline{OO}tpO^2tp = \underline{OO}tp\underline{OO}tpOtp$ ' à *en-*. D'une façon générale, les opérateurs de transposition permettent de formaliser adéquatement les opérations de translation décrites par L. Tesnière¹¹⁹.

4.1 Opérateur *est*

Avec les types fonctionnels de Church (1941), nous pouvons analyser le statut fonctionnel de l'unité linguistique *est*. Dans notre approche formelle, nous arrivons à la conclusion que *est* fonctionne comme un constructeur de Prédicat qui opère sur des unités de différentes catégories, aussi bien sur des termes nominaux (noms propres, noms déterminés et noms communs) que sur des adjectifs ou encore sur des adverbes. En tant qu'opérateur, *est* a par conséquent des opérands de différents types ; lorsque l'opérande est un terme nominal de type 't', l'opérateur *est* transpose ce terme nominal en un Prédicat ; lorsque l'opérande est un adjectif, l'opérateur *est* transpose l'adjectif en un Prédicat ; lorsque l'opérande est un adverbe, l'opérateur *est* transpose l'adverbe en un Prédicat :

$\underline{O}tOtp$	transposer un terme en un Prédicat	<i>est un homme</i> <i>est le roi de la Grèce</i> <i>est sur la table</i>
$\underline{OO}ttOtp$	construction d'un Prédicat à partir d'un déterminant adjectival	<i>est mortel</i> <i>est chassé / est endormi</i>
$\underline{OOO}tpOtpOtp$	construction d'un prédicat à partir d'un déterminant adverbial	<i>est dessous</i>

L'unité linguistique *est* du français est le marqueur d'un opérateur dont il faut déterminer et le rôle syntaxique et son éventuel invariant sémantique.

Pour les logiciens modernes, *est* n'est plus une simple copule de liaison comme dans la logique aristotélicienne, bien que dans les analyses qu'ils proposent, son rôle syntaxique ne soit pas toujours très clair. L'analyse sémantique de *est* par Frege (1879) lui reconnaît un rôle polysémique avec plusieurs valeurs assez hétérogènes, bien qu'elles puissent être parfois confondues : (a) existence « intransitive » (dans *Dieu est*) et relation binaire exprimant (b) l'identité, (c) l'appartenance ou (d) l'inclusion, sans qu'il tente de faire apparaître un schème invariant abstrait. Certains linguistes ont cherché à ramener les différentes valeurs de « être » à l'existence, tandis que d'autres linguistes, en prenant acte de cette polysémie hétérogène et en tirant partie du fait que certaines langues, en particulier les langues sémitiques, n'avaient pas « une copule analogue à *être* », soutiennent que le rôle reconnu à l'unité linguistique *est*, dans une langue comme le français, serait simplement celui d'un « support de prédication »,

¹¹⁹ Il est nécessaire toutefois de « traduire » la théorie de la dépendance de Tesnière dans un langage formel d'opérateurs typés.

n'ayant en soi aucune signification¹²⁰, composable avec d'autres opérateurs grammaticaux (aspectuels, temporels et modaux).

L'analyse de la polysémie de *est* de Frege est incomplète¹²¹ et doit être replacée dans le cadre de la linguistique générale et de la diversité des langues¹²². En effet, dans les constructions par identification entre deux termes (comme dans *Molière est l'auteur du Misanthrope* ou *Napoléon est le vainqueur d'Austerlitz*), l'opérateur *est* relie bien ces deux termes en indiquant cependant une certaine dissymétrie entre le « terme identifié » et le terme qui lui sert « d'identificateur » car si l'on a *Molière est l'auteur du Misanthrope*, on n'a pas, en revanche, du moins en français : **L'auteur du Misanthrope est Molière* mais plutôt *L'auteur du Misanthrope, c'est Molière*. Dans d'autres contextes, l'opérateur *est* acquiert d'autres valeurs : appartenance à une classe (*Molière est comique*), inclusion entre deux classes (*les comiques sont des artistes*), mais aussi celle d'une ingrédience méréologique d'une partie à un tout (*le pouce est une partie de la main*), étudiée par S. Lesniewski, et celle d'un repérage par des localisations (localisation spatiale *être en Europe*, temporelle : *être en été* ; notionnelle : *être en colère*).... L'analyse sémantique entreprise par A. Culioli avec l'opérateur « epsilon » ($\underline{\epsilon}$) (et son opérateur dual $\underline{\epsilon}$) l'a conduit à proposer un schème général de repérage asymétrique < Repéré $\underline{\epsilon}$ Repère > qui apparaît comme une sorte d'invariant associé aux différents emplois de *être* et de ses corrélats (*avoir, de ...*)¹²³. Pour notre part, nous avons poursuivi cette analyse en faisant émerger un réseau organisé de valeurs abstraites et plus spécifiques, selon les propriétés mathématiques attribuées à l'opérateur de repérage, en particulier les valeurs d'identification ($:=$), de différenciation dissymétrique ($:\neq$), et de rupture, ou de différenciation forte ($\#$). Selon cette approche, l'opérateur *est* apparaît comme la trace linguistique¹²⁴ d'un opérateur général et abstrait, chargé de construire une relation binaire de repérage. Ainsi, dans une langue comme le français, la sémantique associée à *est* apparaît non pas comme « dénuée de toute signification » mais, au contraire, comme étant chargée d'une signification complexe abstraite et potentielle, c'est-à-dire avec un « signifié de puissance », au sens de G. Guillaume, qui se concrétise par des valeurs plus précises en tenant compte des éléments du contexte de son occurrence. Du point de vue syntaxique, nous considérons que l'opérateur *est* fonctionne comme un « constructeur de Prédicat unaire » à

¹²⁰ Une telle position prend appui sur une remarque de Wittgenstein, selon laquelle une unité linguistique n'aurait pas de signification en soi car elle acquiert seulement une signification par ses usages.

¹²¹ Mis à part les énoncés philosophiques, non productifs et atypiques, comme *Dieu est*, la valeur d'existence associée à *est* est loin d'être évidente, surtout lorsque l'on tient compte de la diversité des langues. La notion « d'existence » est souvent indiquée par des tournures locatives (en français avec, entre autres le marqueur complexe *il y a*, dans *Il y a un fantôme dans ce grenier* par exemple) ou, lorsqu'on parcourt les langues, par des tournures comme « apparaître », « sortir du non visible », « être accessible » ... Du reste, l'étymologie de *est* (latin) peut se ramener à « ex-stare ». La notion « d'existence » n'apparaît donc pas comme une primitive à la base de ses différents emplois.

¹²² Voir en particulier, sur ce point, l'analyse célèbre de « être » et « avoir » d'E. Benveniste (1966).

¹²³ *Le livre de Luc* implique *Luc a un livre* qui peut être rapproché de ?*Un livre est à Luc*. Quant à *La ville de Paris* ou *ce fripon de valet*, ces énoncés doivent être mis en relation de paraphrase avec *Paris est une ville* et *Ce valet est un fripon*.

¹²⁴ Cette trace peut être réalisée par un « marqueur zéro » comme dans les énoncés *Alain Bernard, médaille d'or à Pékin* ou *Londres, future capitale des Jeux Olympiques* ; auxquels on peut associer les paraphrases respectives *Alain Bernard est médaille d'or à Pékin*, *Londres est la future capitale des Jeux Olympiques*, la paraphrase n'étant pas une équivalence. On remarquera que la trace linguistique du repérage devient nécessairement apparente dès que l'on fait varier la temporalité, ce qui est un des arguments linguistiques retenus pour justifier l'utilisation des marqueurs zéro (ou, chez Harris, de l'effacement) à l'intérieur d'un paradigme constitué. On peut citer, à ce propos, la « phrase nominale » de l'arabe, comme « Zayd malade », qui introduit « au passé » *kāna* (« était »), qui semble fonctionner comme un prédicat : « *kāna* (« était ») Zayd malade ».

partir d'une unité linguistique de type 'x' (à ce titre, il fonctionne bien comme un « opérateur support » d'une opération de prédication) ; son schéma de type est alors défini par :

'OxOyp' avec : y = 't' ou 'p' ; x = 't' ou 'Ozz' (déterminant adjectival ou adverbial)

Ce schéma de type spécifie bien le rôle syntaxique de *est* : d'une part, celui d'un constructeur de Prédicat unaire de type 'Oyp' et d'autre part, celui d'un relateur qui établit un lien entre une unité¹²⁵ de type 'y' et une unité linguistique de type 'x', que 'x' soit le type 't' d'un terme, le type 'Ott' d'un déterminant adjectival ou encore le type 'OOⁿtpOⁿtp' d'un adverbe¹²⁶.

Une question apparaît immédiatement : l'opérateur *est* doit-il être considéré comme un prédicat binaire ? La réponse semblerait évidemment positive à partir de l'examen de son type 'OxOyp', puisqu'il a pour but la construction d'une expression propositionnelle de type 'p' à partir de deux arguments de types respectifs 'x' et 'y'. On peut cependant objecter que *est* dans les énoncés atypiques *Dieu est* ou [*donc*] *je suis*, n'établit plus une relation binaire entre deux unités ; en effet, dans cet énoncé, *est* fonctionne comme un prédicat lexical unaire de type 'Otp'. Certes, on peut exclure ces énoncés atypiques de l'analyse générale mais il est beaucoup plus intéressant d'essayer de tenir compte de cette potentialité attribuée à *est*. Ainsi, contrairement à l'analyse aristotélicienne, qui analyse *est* comme une simple copule binaire reliant Sujet et Prédicat, et contrairement à l'analyse maintenant usuelle dans le Langage des Prédicats du Premier Ordre (LPO) qui, soit ne représente pas explicitement *est*, soit lui donne une certaine autonomie sous la forme d'un simple relateur (d'identité, d'appartenance ou d'inclusion), sans en préciser toutefois le statut syntaxique en vue de dégager un éventuel invariant, à la fois syntaxique et sémantique, l'unité linguistique *est* doit donc être considérée, selon nous, comme un opérateur qui est constitutif, à partir d'autres unités linguistiques, d'un Prédicat (opposé alors dans une décomposition des propositions simples au Sujet), le Prédicat constitué à l'aide de *est* pouvant se réduire à l'opérateur unaire *est* lui-même (dans *Dieu est*). Il se dégage de ce qui précède que *est* n'est pas, en général, un prédicat (binaire), son rôle syntaxique invariant étant celui d'un constructeur de Prédicat, c'est-à-dire, dans la grande majorité de ses emplois, celui d'un opérateur qui assure une transposition en Prédicat¹²⁷. Ce rôle de transposition permet des généralisations intéressantes. En effet, l'opérateur *est* n'est pas le seul procédé pour transposer une unité linguistique en Prédicat, le pronom ou des pauses dans certain cas peuvent jouer ce rôle. Prenons des « énoncés averbaux » comme :

(1) (a) *Magnifique, cette photo*

¹²⁵ Il faut admettre certaines extensions, parfaitement explicables par ailleurs, des spécifications imposées aux unités de type 'y' ; dans le schéma de type 'OxOyp' assigné à *est*, donnons quelques exemples : *Que Pierre soit encore là est indécent* ; *la venue de Pierre sera mal perçue* ; *travailler est un gage de réussite* ; *partir est trop dangereux* ; *partir est un verbe* ; *léger est un adjectif* ... On pourra comparer ces analyses avec les exemples analogues analysés par Haris (1976, 1982, 2007).

¹²⁶ Il est clair que les conditions de déterminations portées par les arguments de l'opérateur *est* jouent un rôle considérable pour construire la signification de son occurrence.

¹²⁷ L'analyse sémantique, dans le cadre d'une théorie du repérage initiée par A. Culioli (1970), d'un énoncé philosophique comme *Dieu est*, reviendrait à l'analyser comme l'expression d'un auto-repérage : *Dieu est Dieu* (auto-prédication), donc « Dieu est lui-même », « Dieu est repéré par rapport à lui-même », « Dieu n'a besoin d'aucun repère en dehors de lui-même », « Dieu se suffit à lui-même », « Dieu n'a d'existence que par rapport à lui-même », d'où finalement « Dieu existe » et finalement, pour abrégé, *Dieu est*. L'analyse du fameux résultat *donc je suis* du *Cogito* de Descartes peut être expliquée de la même façon. En revanche, l'analyse de l'énoncé symétrique latin *ego sum qui sum*, traduit en français par *je suis celui qui suis*, de l'Exode 3,14 de la Bible, reçoit une tout autre analyse en tenant compte de la formule hébraïque initiale et non pas de sa traduction grecque par la Septante (voir par exemple, Desclés, 1991).

- (b) *Délicieux, ce gâteau*
- (c) *Heureux, les miséricordieux*

De tels énoncés expriment manifestement des opérations prédicatives et on peut les rapprocher (sans les juger équivalents) des énoncés :

- (2) (a') *Cette photo est magnifique*
- (b') *Ce gâteau est délicieux*
- (c') *Les miséricordieux sont bienheureux*

Dire que les énoncés de (1) sont organisés selon un autre modèle prédicatif du genre « Support / Apport »¹²⁸ est intéressant mais nous visons une théorie plus unifiée de la prédication. En effet, dans (1), « l'apport » est catégorisé morphologiquement comme un adjectif mais est le résultat de sa transposition en un Prédicat unaire par un opérateur de type 'OOttOtp' (comme l'opérateur *est*) dont la trace linguistique est, ici, indiquée, à l'écrit, par une virgule et, à l'oral, par une « pause prédicative » ; dans ce cas, la construction de (1,a) est donnée par :

- (3,a) (p : (Otp : ((OOttOtp : ,)(Ott : *magnifique*))) (t : *cette photo*))

Cette construction doit être soigneusement distinguée de la construction déterminative du syntagme *cette magnifique photo* :

- (4,a) (t : (Ott : *cette* (Ott : *magnifique* (t : *photo*))))

On voit alors comment peut s'établir une relation entre détermination et prédication.

La relation entre (5,a) et (5,b)

- (5) (a) *Eve enseigne la linguistique*
- (b) *Eve est enseignante de linguistique*

est intéressante car (5,a) est le résultat d'une prédication qui fait appel à un prédicat binaire alors que (5,b) exprime la prédication à l'aide d'une transposition opérée par *est* ; cependant, dans les deux cas, nous avons une équivalence (pas une identité) entre deux Prédicats unaires de même type:

- (6) (a') Otp : *enseigne la linguistique*
- (b') Otp : *est enseignante de linguistique*

4.2. Opérateurs prépositionnels

Peut-on considérer, comme certains le prétendent, que les prépositions du français et d'un grand nombre de langues indo-européennes, seraient des prédicats ? Quel pourrait être le schéma de type invariant qu'il conviendrait d'attribuer aux différents emplois des prépositions ?

¹²⁸ Cette distinction, empruntée à Pottier, est utilisée par Claire Blanche Benveniste pour les « énoncés averbaux » (voir Maillard, 2008).

Prenons par exemple la construction prédicative *le livre est sur la table* en analysant le rôle fonctionnel de la préposition *sur*, dans cet exemple, comme un opérateur de détermination¹²⁹ :

	<u>O</u> tt : la	t : table	

	<u>O</u> tt : sur	t : la table	

<u>O</u> tOtp : est	t : sur (la table)		<u>O</u> tt : le t : livre
-----			-----
<u>O</u> tp : est (sur (la table))			t : le livre
-----			-----
p : (est (sur (la table))) (le livre)			

Cette construction fait apparaître le rôle fonctionnel de la préposition *sur*, c'est-à-dire celui d'un opérateur qui apporte une certaine détermination sémantique (topologique) au terme *la table* en déterminant sa « frontière topologique supérieure », signification de *sur* dans ce contexte¹³⁰. Puisque les unités linguistiques *est* (de type 'OtOtp') et *sur* (de type 'Ott') sont des opérateurs, ils sont donc composables, mais à certaines conditions. L'introduction des combineurs de la Logique Combinatoire de Curry appliquée à l'analyse linguistique (Shaumyan, 1965, 1987 ; Desclés, 1990) permet justement l'étude formelle de cette composition afin de construire des opérateurs linguistiques plus complexes. Par exemple, en composant entre eux l'opérateur *est* (de type 'OtOtp') avec l'opérateur prépositionnel *sur* (de type 'Ott'), on construit le Prédicat *est o sur*, de type 'OtOtp', dont le rôle syntaxique apparaît comme une relation de repérage¹³¹ entre deux termes, le « terme repère » *la table* et le « terme repéré » *le livre*. Techniquement, pour effectuer la composition, nous utilisons le combineur '**B**', qui est un opérateur général abstrait de composition intrinsèque, c'est-à-dire que la composition reste indépendante des domaines interprétatifs des opérateurs composés¹³². L'action opératoire du combineur '**B**' est spécifiée par les deux règles (introduction et élimination)¹³³ :

¹²⁹ On peut associer à la préposition *sur* un autre rôle fonctionnel, celui d'un constructeur d'une locution adverbiale, d'où un nouveau type assigné 'OtOOtpOtp'. Dans ce cas, le type de *est*, dans ce contexte, doit être alors 'OO²tpOtp' (constructeur de Prédicat à partir d'une locution adverbiale). Il est intéressant, à propos de cet exemple, de remarquer qu'un formalisme à la fois bien fondé et suffisamment expressif, comme celui de la Logique Combinatoire typée de Curry, est capable d'autoriser plusieurs analyses, accompagnées de représentations formelles, mais c'est à l'analyse linguistique, avec une argumentation qui lui est propre, de retenir telle ou telle représentation formelle et de rejeter telle autre. Souvent, des représentations différentes peuvent être, à la suite d'une démonstration, jugées équivalentes ou du moins peuvent être reliées avec des nuances explicitées dans chacune des représentations.

¹³⁰ Pour une analyse syntaxique et son interaction avec la sémantique de la préposition *sur*, voir Desclés (2001, 2004 a). L'analyse du type assigné à la préposition *sur* comme opérateur de détermination d'un terme doit être reliée explicitement aux opérateurs de transposition que nous avons présentés ci-dessus. D'une façon générale, il s'agit d'articuler des représentations sémantiques de la préposition dans le contexte de verbes (ou de *est*) avec lesquels elle se compose, avec des analyses plus syntaxiques des syntagmes prépositionnels, jouant un rôle de circonstanciels.

¹³¹ Nous intégrons dans notre analyse la « théorie du repérage » d'Antoine Culioli (1970, 1990) avec l'opérateur « epsilon » $\underline{\epsilon}$. La relation de repérage est construite en deux temps ; dans une première étape, l'opérateur binaire $\underline{\epsilon}$, que nous préférons noter 'REP', est appliqué à un « terme repère » 'Y', d'où l'opérateur unaire ' $\underline{\epsilon}$ Y' (« est repéré par rapport à Y ») qui, dans une seconde étape, est appliqué à son tour au terme 'X' destiné à être repéré ; il s'ensuit la relation de repérage que l'on peut présenter dans une notation infixée par : $\langle X \underline{\epsilon} Y \rangle$ (« l'entité X est repérée par rapport à un repère Y ») (Desclés, 1987, 1990).

¹³² Tous les combineurs de la Logique Combinatoire expriment une « composition intrinsèque » d'opérateurs, la composition étant indépendante de l'interprétation des opérateurs composés dans des domaines plus spécifiques, d'où le caractère très général et puissant des combineurs.

¹³³ Pour une utilisation des combineurs dans l'analyse linguistique, voir Shaumyan (1987), Desclés *et alii* (1985) et Desclés (1990, 2004 b).

$$\frac{X(YZ)}{\text{BXYZ}} \quad [\text{intr. } \mathbf{B}] \qquad \frac{\text{BXYZ}}{X(YZ)} \quad [\text{elim. } \mathbf{B}]$$

La définition du prédicat composé *est o sur* est exprimée à l'aide du combinateur 'B' :

$$[\text{est o sur} \quad =_{\text{def}} \quad \mathbf{B} \text{ est sur}]$$

Le schéma de type ' $\mathbf{Q}(\mathbf{Q}yz)\mathbf{Q}(\mathbf{Q}xy)(\mathbf{Q}xz)$ ' du combinateur 'B' est formulé à l'aide de variables de types. Aussi, avec les valeurs $[x := t ; y := \underline{t} \text{ et } z := \underline{\mathbf{Q}tp}]$ assignées au variables dans ce contexte, la construction de la relation prédicative

$$'((\text{est o sur}) (la \text{ table})) (le \text{ livre})'$$

est-elle la suivante :

$$\frac{\frac{\frac{\mathbf{Q}(\mathbf{Q}t(\mathbf{Q}tp))(\mathbf{Q}(\mathbf{Q}t)(\mathbf{Q}t(\mathbf{Q}tp))) : \mathbf{B}}{\mathbf{Q}(\mathbf{Q}t)(\mathbf{Q}t(\mathbf{Q}tp)) : \mathbf{B} \text{ est}}}{\mathbf{Q}t\mathbf{Q}tp : \mathbf{B} \text{ est sur}} \quad \frac{\mathbf{Q}(\mathbf{Q}t)\mathbf{Q}tp : \text{est}}{\mathbf{Q}t : \text{sur}}}{t : \text{la table}}}{\mathbf{Q}tp : (\mathbf{B} \text{ est sur}) (la \text{ table})} \quad t : \text{le livre}}{p : ((\mathbf{B} \text{ est sur}) (la \text{ table})) (le \text{ livre})}$$

$$p : ((\text{est o sur}) (la \text{ table})) (le \text{ livre})$$

On voit que l'opérateur complexe '*est o sur*' est le résultat de la composition, au moyen de l'opérateur 'B', des deux opérateurs *est* et *sur* ; cet opérateur complexe est binaire, avec le type ' $\mathbf{Q}t\mathbf{Q}tp$ ' : il s'applique d'abord au terme *la table* et le Prédicat ' $(\mathbf{B} \text{ est sur}) (la \text{ table})$ ', qui en résulte, s'applique, à son tour, au terme *le livre*. La relation entre les deux constructions prédicatives, de type p :

- (a) $((\text{est o sur}) (la \text{ table})) (le \text{ livre})$
- (b) $(\text{est} (\text{sur} (la \text{ table}))) (le \text{ livre})$

est établie par la déduction suivante :

- 1. $((\text{est o sur}) (la \text{ table})) (le \text{ livre})$
- 2. $[\text{est o sur} \quad =_{\text{def}} \quad \mathbf{B} \text{ est sur}]$ par définition
- 3. $(\mathbf{B} \text{ est sur} (la \text{ table})) (le \text{ livre})$ remplacement
- 4. $(\text{est} (\text{sur} (la \text{ table}))) (le \text{ livre})$ élimination de B

d'où la relation (techniquement une β -réduction dans le λ -calcul) entre structures propositionnelles :

$$((\text{est o sur}) (la \text{ table})) (le \text{ livre}) \rightarrow_{\beta} (\text{est} (\text{sur} (la \text{ table}))) (le \text{ livre})$$

Ces deux constructions expriment deux analyses équivalentes de la même phrase du français *Le livre est sur la table*. Cependant, l'équivalence n'est que partielle puisque d'un côté, la prédication est opérée à l'aide d'un prédicat complexe binaire '*est o sur*' et d'un autre côté, la

prédication est le résultat de l'application du Prédicat unaire '(est (sur (la table)))' au terme *le livre*. Ainsi, la préposition *sur* est analysée comme un opérateur qui, ou bien est intégré, au moyen de l'opérateur *est*, dans un Prédicat unaire, ou bien se compose fonctionnellement avec l'opérateur *est* pour construire un Prédicat binaire (complexe) qui relie alors deux termes. Remarquons bien que dans ces deux constructions, la préposition *sur*, analysée comme un opérateur de détermination, ne fonctionne pas comme un prédicat lexical ; en revanche le prédicat '*est* \circ *sur*' fonctionne bien comme un prédicat qui établit une relation entre deux termes. Beaucoup de discussions autour de la préposition considérée comme un prédicat ou non, ont tendance à confondre la préposition seule (qui n'est pas un prédicat) et le résultat de la composition de la préposition avec *est*, ce résultat étant un Prédicat (complexe).

Des analyses précédentes, il apparaît qu'une préposition se voit attribuer un schéma de type défini par ' $\underline{\mathbf{Q}}\mathbf{t}y$ ' avec $y = t / y = \underline{\mathbf{O}}\mathbf{t}t' / y = \underline{\mathbf{O}}\mathbf{t}p\underline{\mathbf{O}}\mathbf{t}p'$. Selon son contexte et la nature de la préposition, une préposition fonctionne, soit comme un opérateur de détermination, notamment de détermination topologique pour les prépositions qui ont un ancrage sémantique locatif – comme : *dans la cuisine, sur le toit, sous la voiture, jusqu'au bord ...* –, soit comme un constructeur de détermination, détermination nominale – par exemple : *le livre de Pierre, un doigt de la main, le facteur du village ...* –, détermination adverbiale – par exemple *chanter dans un opéra, travailler à sa thèse ...* ¹³⁴. Dans tous ces exemples, la préposition seule n'a pas le statut d'un prédicat.

4.3. Opérateurs de quantification

Les quantificateurs frégréens sont des opérateurs qui s'appliquent à des prédicats pour construire des propositions. Ainsi, *tous courent* est analysé, selon Frege, à l'aide du quantificateur *tous* de type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}t\mathbf{p}$ ' ¹³⁵. Quant au quantificateur restreint *tous les* dans *tous les*

¹³⁴ Les prépositions dans des syntagmes verbaux comme *aller à Paris, sortir de la forêt, se diriger vers Marseille, monter sur Paris ...* peuvent être considérées comme des opérateurs qui se composent avec les verbes, donnant naissance aux prédicats binaires complexes *aller* $\mathbf{0}$ *à, sortir* $\mathbf{0}$ *de, se diriger* $\mathbf{0}$ *vers, monter* $\mathbf{0}$ *sur...* On peut également analyser les prépositions dans ces syntagmes verbaux comme des opérateurs qui construisent des unités adverbiales qui viennent alors déterminer des prédicats lexicaux qui doivent alors être analysés comme des prédicats unaires (comme dans *Luc va bien, Luc sort tout seul, Luc se dirige bien, Le blé monte bien*). Pour les relations entre ces deux analyses, voir Desclés (2001, 2004 a). En étendant cette analyse à l'unité verbale *est*, on serait conduit à considérer que *est* se comporte comme un « verbe intransitif », ce qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes pour l'analyse linguistique, bien que l'on rencontre « l'intransitivité » de *est* dans l'énoncé atypique *Dieu est*.

¹³⁵ En se laissant guider par la *présentation sémiotique* ' $(\forall x) [\mathit{court}(x)]$ ' de l'analyse logique de la phrase *tous courent* que l'on rencontre dans les manuels logiques, on pourrait en conclure que l'opérateur de quantification universelle ' \forall ' devrait se voir assigner le type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{t}\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}t\mathbf{p}$ ' puisque s'appliquant dans un premier temps à une variable ' x ' de terme puis, dans un second temps, à un prédicat de type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{t}p$ ' pour construire finalement la proposition. Or, cette analyse considère que ' x ' est une variable libre alors qu'en fait elle est liée par le quantificateur, les deux occurrences de ' x ' dans la formule renvoyant à la même entité lorsque la variable est instanciée. Par conséquent, cette formulation du type du quantificateur est inadéquate. Dans la Logique Combinatoire qui est un formalisme « sans variables liées » (Desclés, 1990, 2005 ; Desclés et Cheong, 2006), la partie « illative » (inférentielle) qui décrit la logique classique considère le quantificateur universel ' $\mathbf{\Pi}$ ' comme un opérateur unaire, de type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}t\mathbf{p}$ ', qui s'applique au prédicat *court* pour construire une proposition de type ' p ', d'où la construction applicative ' $\mathbf{\Pi}(\mathit{court})$ '. On remarquera, à partir de cette discussion, qu'une « présentation » (à distinguer de « représentation », selon Curry, 1961, 1958) qui choisit une notation sémiotique « avec variables liées » ne reflète pas adéquatement les opérations qui sont mises en jeu ; par exemple, la notation usuelle ' $(\forall x) [\mathit{court}(x)]$ ' ne reflète pas le rôle intuitif de l'opération de la quantification frégréenne alors que la notation applicative ' $\mathbf{\Pi}(\mathit{court})$ ' la traduit plus fidèlement. Le quantificateur « star », noté ' $\mathbf{\Pi}^*$ ' est un opérateur de détermination d'un terme qui est introduit (Desclés, 1999, 2005 ; Desclés et Guentchéva, 2001, Desclés et Paszcu, 2006) pour répondre à certaines critiques

hommes courent est un opérateur de type ' $\underline{\mathbf{OO}}\mathbf{tp}\underline{\mathbf{OO}}\mathbf{tpp}$ '. Nous avons donc les représentations et constructions suivantes :

- (1) (a) *Tous courent*
 (b) $(\underline{\mathbf{OO}}\mathbf{tpp} : \text{tous}) (\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tp} : \text{courent})$
 (c) $p : (\text{tous}) (\text{courent})$
- (2) (a) *Tous les hommes courent*
 (b) $((\underline{\mathbf{OO}}\mathbf{tp}\underline{\mathbf{OO}}\mathbf{tpp} : \text{tous-les}) (\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tp} : \text{être-homme})) (\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tp} : \text{courent})$
 (c) $(\underline{\mathbf{OO}}\mathbf{tpp} : \text{tous-les-hommes}) (\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tp} : \text{courent})$
 (d) $p : (\text{tous les hommes}) (\text{courent})$

L'analyse des quantificateurs par l'analyse logique, entreprise initialement de Frege et reprise par la LPO, n'est cependant pas, selon nous, adéquate à l'analyse des langues naturelles (Desclés, 2005 ; Desclés et Guentcheva, 2001). Plusieurs arguments peuvent être invoqués. D'une part, l'analyse frégréenne ne peut pas rendre compte des emplois typiques des constructions quantifiées comme dans *Les alsaciens boivent de la bière*. Cet énoncé n'implique pas que *tous les alsaciens boivent de la bière* puisque *ce sont seulement les alsaciens typiques qui boivent de la bière*. D'autre part, les analyses syntaxiques des phrases quantifiées, aussi bien selon les « arbres de dépendance » (comme ceux qui sont apparentés aux stémmas de Tesnière), que selon les analyses syntagmatiques (avec des décompositions entre syntagmes nominaux et verbaux) ou encore selon les analyses catégorielles, considèrent que les syntagmes quantifiés doivent commuter, au sens syntagmatique, avec des termes, par exemple des noms propres, ont amené les linguistes à analyser les quantificateurs comme des déterminants, ce qui permet, par ailleurs, de rapprocher les quantificateurs des articles. Il s'agit donc de prendre en compte, dans un formalisme logique solide, l'analyse syntaxique des syntagmes nominaux proposée par Marc Wilmet (1986). Dans la théorie formelle (et logique) des quantificateurs « stars », que nous défendons, un quantificateur comme *tous* a le type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tt}$ ' d'un déterminant de terme ; par conséquent, la construction applicative de *tout homme* (typique) *court* devient, avec le quantificateur « star » ' $\mathbf{\Pi}^*$ ' :

- (3) (a) *Tout homme court*
 (b) $(\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tp} : \text{court}) ((\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tt} : \mathbf{\Pi}^*) (t : (\mathbf{\tau}(\text{être-homme}))))$
 (c) $(\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tp} : \text{court}) (t : \mathbf{\Pi}^* (\mathbf{\tau}(\text{être-homme})))$
 (d) $p : \text{court} (\text{tout homme})$

Dans cette construction, le syntagme quantifié *tout homme* est construit à partir du prédicat *être-homme*, de type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{tp}$ ', au moyen de l'opérateur ' $\mathbf{\tau}$ ' (de type ' $\underline{\mathbf{OO}}\mathbf{tpt}$ '), cet opérateur ' $\mathbf{\tau}$ ' construit « le représentant typique » (« *un-homme* »), de type ' t ', à partir du prédicat, pour représenter ce dernier, sous la forme d'un terme associé, plus précisément sous la forme « d'un terme typique complètement indéterminé » (voir Desclés, 1999 ; Desclés, 2005, Desclés et Pascu, 2006). Les quantificateurs frégréens et « stars » ne sont pas indépendants, ils sont reliés entre eux sans être équivalents.

Il est clair qu'un quantificateur « star » n'est pas un prédicat puisqu'il est un opérateur de détermination d'un terme, aussi, par conséquent, ne construit-il pas une relation propositionnelle (Desclés et Guentchéva, 2001 ; Desclés, 2005). Les quantificateurs frégréens

adressées à la quantification frégréenne (voir par exemple Sommers, 1982, Bach *et alii*, 1995, Seuren, 2006, 2008).

(simples ou restreints) de type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}\mathbf{t}\mathbf{p}\mathbf{p}$ ' (ou par les quantificateurs restreints ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}\mathbf{t}\mathbf{p}\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}\mathbf{t}\mathbf{p}\mathbf{p}$ ') sont des opérateurs qui construisent bien des propositions mais ils n'ont pas pour autant le statut de prédicat car ils construisent ces dernières à partir de prédicats et non à partir de termes, ou de propositions, et de prédicats.

5. Conclusion

Un « prédicat » est un type spécifique d'opérateurs, la notion d'opérateur étant beaucoup plus générique. Sous peine d'introduire dans les discussions de nombreuses confusions, il n'est pas souhaitable d'analyser tous les opérateurs linguistiques comme des prédicats (ou Prédicats). En caractérisant explicitement les prédicats (et Prédicats) au sein de la famille des opérateurs linguistiques, il devient possible de dégager, à côté des opérations strictes de prédication, d'autres opérations linguistiques (détermination, transposition, quantification...) constitutives des relations prédictives propositionnelles sous-jacentes aux énoncés, et ainsi de préciser, pour chaque analyse d'un énoncé particulier, le type exact de chaque opérateur et de chaque opérande exprimés par des unités linguistiques (mots, morphèmes, lexèmes, syntagmes, phrases ...), de façon à proposer des analyses éclairantes sur le fonctionnement même de l'activité langagière.

Nous définissons un *prédicat* (ou un *Prédicat* construit à partir d'éléments lexicaux, appelés « éléments prédictifs ») comme un opérateur (simple ou en construction) exprimé par une unité linguistique « non saturée » qui attend des arguments nominaux ou propositionnels pour construire une relation prédictive. Une *prédication élémentaire* met donc en jeu un prédicat (ou un Prédicat) et un argument (nominal ou propositionnel). L'opération prédictive est une succession de prédications élémentaires qui appliquent progressivement un prédicat à ses arguments hiérarchisés successifs. La *relation prédictive* est le résultat de l'opération prédictive structurée par l'application et les différents arguments hiérarchisés qui sont entrés successivement dans la structure prédictive, selon le principe de curryfication.

Cette définition nous conduit à concevoir les opérateurs de connexion avec le type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{p}\underline{\mathbf{O}}\mathbf{p}\mathbf{p}$ ', (*et, ou, si ... alors, parce que ...*) comme des prédicats binaires qui établissent des liens entre deux propositions pour former des propositions plus complexes. La tradition et le rôle plus général de la connexion qu'ils assurent ont conduit à les appeler « connecteurs » ; cependant, tous les opérateurs de connexion, dont le schéma de type est ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{x}\underline{\mathbf{O}}\mathbf{x}\mathbf{x}$ ', ne sont pas pour autant des prédicats. Comme on le sait, les connecteurs propositionnels de la logique propositionnelle classique ont reçu une sémantique dénotative déterminée par des « tables de vérité », déjà étudiées par les Stoïciens et à la base de la logique booléenne actuelle. D'autres opérateurs de connexion, comme par exemple les verbes de « causalité » (comme *entraîne, favorise, permet, déclenche, empêche, bloque ...*), ayant, du moins en première approximation, le type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{p}\underline{\mathbf{O}}\mathbf{p}\mathbf{p}$ ', sont bien des prédicats lexicaux mais avec une sémantique beaucoup plus complexe que celle des connecteurs booléens. En revanche, comme nous l'avons déjà dit, les quantificateurs frégéens ne peuvent pas être considérés – ils ne le sont pas, de fait, par les logiciens – comme des prédicats. Il en est de même des opérateurs qui construisent des prédicats dérivés de prédicats lexicaux unaires, c'est-à-dire d'opérateurs, comme « les négations de prédicats », ayant le type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}\mathbf{t}\mathbf{p}\underline{\mathbf{O}}\mathbf{t}\mathbf{p}$ ' (dans, par exemple, les constructions de *être-irrationnel* =_{def} *ne pas (être rationnel)* ou de *être-immoral* =_{def} *ne pas (être-moral)*), ou encore des opérateurs binaires de connexion, de type ' $\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}\mathbf{t}\mathbf{p}\underline{\mathbf{O}}\mathbf{O}\mathbf{t}\mathbf{p}\underline{\mathbf{O}}\mathbf{t}\mathbf{p}$ ' (comme *et ... aussitôt* dans *arriver et partir aussitôt*) qui construisent des prédicats

complexes à partir de deux prédicats plus simples de type 'Qtp' ; de tels opérateurs ne sont pas des prédicats. Certains opérateurs constructeurs de propositions peuvent être considérés comme des prédicats d'un deuxième ordre, prenant alors pour arguments des prédicats du premier ordre, ou les classes extensionnelles qui leur sont canoniquement associées, ce serait alors le cas, par exemple, des quantificateurs frégéens de type 'OOtp'..

Nous pouvons maintenant reprendre les énoncés proposés au début de cet article pour en donner des représentations métalinguistiques plus précises à l'aide d'un formalisme applicatif typé qui met en jeu des opérateurs appliqués à des opérands, avec des types fonctionnels assignés.

- (a) Socrate est mortel
- (a') ((OOttQtp : est) (Qtt : mortel)) (t : Socrate)
- (b) Tous les hommes sont mortels
- (b') ((OOttQtp : est (Qtt : mortel)) ((Qtt : tout (t : (τ (être-homme))))
- (c) Athènes est la capitale de l'Attique
- (c') ((QtQtp :est) (t :la capitale de l'Attique)) (t : Athènes)
- (d) Athènes est en Grèce
- (d') ((QtQtp : est) (t : (Qtt : en) Grèce)) (t : Athènes)
- (e) Socrate court
- (e') (Qtp:court) (Socrate)
- (f) Socrate aime Alcibiade
- (f') (QtQtp : aime Alcibiade) (t : Socrate)
- (g) tout homme court
- (g') (Qtp : courent ((Qtt : tout (t : (τ (être-homme))))

La théorie des types fonctionnels avec les distinctions Prédicat/prédicat (lexical)/élément prédicatif que nous avons introduites et notre analyse du rôle de l'opérateur *est* dans la prédication, nous permet d'établir d'étroites relations entre les différents modèles de prédication présentés, ici, selon un ordre applicatif en désignant par '@' l'opérateur d'application :

Prédicat	@	Sujet (logique)	
Apport	@	Support	
(transposition) @ (élément prédicatif)	@	Sujet (logique)	
(copule @ (élément prédicatif))	@	Sujet	(modèle aristotélicien)
(...(prédicat n-aire @ (argument _n)...)	@	argument₁	(modèle frégéen)

L'opérateur Prédicat, de type 'Qyp' (avec généralement y = 't' ou y = 'p') émerge en tant qu'élément unificateur de toute prédication. Quant aux énoncés « sans Sujet (logique) », comme les énoncés impersonnels du type *il pleut*, le « prédicat impersonnel » est dérivé d'une autre unité linguistique en introduisant, en français, un argument arbitraire jouant le rôle d'un « sujet syntaxique sans dénotation référentielle ».

Plus généralement, en s'appuyant sur les analyses de linguistes comme B. Comrie (1981), C. Hagège (1982), S. K. Shaumyan (1987), I. Mel'čuck (1988), G. Lazard (1994), D. Creissels (1995), B. Pottier (2000)..., avec l'introduction de « primitives structurantes »

comme l'opérateur grammatical de « contrôle » pour rendre compte de « l'agentivité », les types fonctionnels et l'utilisation des combineurs pour composer intrinsèquement les opérateurs grammaticaux et lexicaux entre eux, on peut analyser et représenter, dans le cadre de la GAC, les différentes constructions syntaxiques (accusatives, ergatives, duales...) qui relèvent de la typologie¹³⁶.

Avec de nouveaux types fonctionnels de base, on peut introduire, dans le même formalisme, les opérations de prise en charge énonciative qui opèrent, cette fois, sur des propositions (ou, plus précisément, des relations prédicatives construites, entre autres, par des opérations prédicatives et déterminatives, avec des variations diathétiques et thématiques) qui sont sous-jacentes aux énoncés, afin de rendre compte des différentes opérations énonciatives associées aux énonciateurs qui produisent les énoncés¹³⁷.

Le recours aux opérateurs de différents types conduit à relier puis à comparer les analyses proprement linguistiques avec les analyses effectuées par la logique classique (avec le langage des prédicats du premier ordre) et, dans une architecture appropriée en niveaux de représentations, avec les représentations cognitives, en particulier celles qui décrivent les significations des prédicats lexicaux engendrées et suscitées par l'activité langagière, en visant, entre autres, une théorie de la signification et de la construction du sens – Meaning – et non une simple théorie de la dénotation référentielle.

C'est par des détours, évidemment techniques et discutés selon les critères imposés par une critique épistémologique portant sur la nature, sur les objectifs de la linguistique, de la logique, de la psychologie cognitive et sur leur interaction nécessaire, que l'on peut espérer répondre aux questions formulées dans notre introduction, de façon argumentée avec des concepts clairement définis et articulés entre eux au sein d'une même approche théorique du « logos ».

Références

- AJDUKIEWICZ, Kazimierz, 1935, Die syntaktische Konnexität, *Studia Philosophica*, Vol. 1, 1-27.
[Trad. en polonais en 1960 par Franciszek Zeidler dans *Język i poznanie* vol. I, Varsovie puis, à partir de la trad. polonaise, en français, en 2007, par Katarzyna Gan-Krzywoszyńska dans *Philosophia Scientiae* vol. 11, cahier 2, Paris: Kimé, 97-120]
- ABEILLÉ Anne, 1993, *Les nouvelles syntaxes, Grammaires d'unification et analyse du français*, Paris: Armand Colin.
- BACH Edmon, H. Jelinek, A.KRATZER, & B.h. PARTEE, *Quantification in Natural Languages*, Kluwer Academic Press, 1995.
- BAR-HILLEL, Yesuah, 1953, A quasi-arithmetical notation for syntactic description, *Language* 29, 47-58.
- BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris : Gallimard, 1966.
- BISKRI, Ismaïl, DESCLÉS, Jean-Pierre, 1997, Applicative and Combinatory Categorical Grammar (from Syntax to functional Semantics), *Recent Advances In Natural Languages Processing*, John Benjamins Publishing Company, 71-84.
- BISKRI Ismaïl, Jean-Pierre DESCLES, Coordination and Applicative Categorical Type Logic, *Artificial Intelligence Tools, Architectures, Languages, Algorithms*, Vol 15, N°6, 2006, pp. 1007-1019.

¹³⁶ Voir nos premières analyses des constructions ergatives opposées aux constructions accusatives dans Desclés (1990., chapitres 9 et 10, pp. 219-271 ; 1991, 1994, 1998).

¹³⁷ Voir Desclés, 1974, 2003, 2005, 2006.

- BISKRI Ismaïl, Jean-Pierre DESCLES, Coordination de catégories différentes en français, *Faits de langues* 28, Ophrys, 2006, 37-66.
- CHURCH Alonzo, A formalization of the simple theory of types, *Journal of Symbolic Logic* 5, 1940, 56-68.
- CHURCH Alonzo, *The Calculi of Lambda Conversion*, Princeton University Press, 1941.
- COMRIE Bernard, *Language Universals and Linguistic Typology*, Chicago : University of Chicago Press, 1981
- CREISSELS Denis, *Eléments de syntaxe générale*, Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- CULIOLI Antoine, Catherine FUCHS, & Michel Pêcheux, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Documents de linguistique quantitative n° 7, Paris, 1970
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation Opérations et représentations*, Tome 1, Paris : Ophrys, 1990.
- CULIOLI Antoine, 1992, *La théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences*, Paris : Ophrys.
- CULIOLI Antoine, 2002, *Variations sur la linguistique*, Paris : Klincksieck.
- CURRY Haskell & Robert FEYS, 1958, *Combinatory Logic*, Amsterdam : North-Holland Publishing Company.
- CURRY Haskell, 1961, Some Logical Aspects of Grammatical Structure, *Structure of Language and its Mathematical Aspects*, American Mathematical Society, Providence : Rhode Island, 56-68.
- CURRY Haskell & HINDLEY, J.R., SELDIN J.P., 1972, *Combinatory Logic, Vol. II*, Amsterdam : North-Holland Publishing Company.
- DESCLES Jean-Pierre, 1974, Description de quelques opérations énonciatives, Jean David, Robert Martin (éds), *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*, Klincksieck, Paris, 213-242.
- DESCLES Jean-Pierre, 1987, Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs, *Langages*, 87.
- DESCLES Jean-Pierre, 1990, *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Paris : Hermès.
- DESCLES Jean-Pierre, 1991, La prédication opérée par les langues (ou à propos de l'interaction entre langage et perception), *Langages*, 103, septembre , 83-96.
- DESCLES Jean-Pierre, 1994, Relations casuelles et schèmes sémantiques, *Langages* 113, 115-126.
- DESCLES, Jean-Pierre, 1998, Transitivité syntaxique, transitivité sémantique, (André Rousseau éd.), *La transitivité*, Lille : Presses du Septentrion.
- DESCLES Jean-Pierre, 1999, De la notion aux opérations de quantification, *Les opérations de détermination Quantification / Qualification*, Paris : Ophrys, 13-44.
- DESCLES Jean-Pierre, 1991, La double négation dans l'*Unum Argumentum* : analyse à l'aide la logique combinatoire, *La négation, Travaux du centre de recherches sémiologiques*, 59, Université de Neuchâtel, 33-74.
- DESCLES Jean-Pierre, 2000, Introduction aux grammaires catégorielles, Cours de DEA *Mathématiques, logique et linguistique*, Université de Paris-Sorbonne, 80 p.
- DESCLES Jean-Pierre, 2001, Prépositions spatiales, relateurs, et préverbes, *Etudes cognitives* 4, Warszawa : Académie des Sciences de Pologne, 13-30.
- DESCLES Jean-Pierre, 2003, Représentations cognitives, schèmes prédicatifs et schèmes énonciatifs, (Aboubakar Ouattara éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs, Théorie et applications*, Paris : Ophrys, 21-46.
- DESCLES Jean-Pierre, 2004a, Analyse syntaxique et cognitive des relations entre la préposition *SUR* et le préverbe *SUR-* en français, *Etudes cognitives* 6, Warszawa : Académie des Sciences de Pologne, 21-48.
- DESCLES Jean-Pierre, 2004b, Combinatory Logic, Language, and Cognitive Representations, (Paul Weingartner ed.) *Alternative Logics. Do Sciences Need Them ?*, Springer, 115-148.
- DESCLES Jean-Pierre, 2005a, Reasoning and Aspectual-temporal Calculus, *Logic, Thought and Action*, (Daniel Vanderveken ed.), Springer, 217-244.
- DESCLES Jean-Pierre, 2005b, Une analyse non frégréenne de la quantification, (Pierre Joray éd.) *La quantification dans la logique moderne*, Paris : L'Harmattan, 263-312.
- DESCLES Jean-Pierre, 2006, Opérations métalinguistiques et traces linguistiques, (Dominique Ducard, Claudine Normand éds), *Antoine Culioli, Un homme dans le langage, Colloque de Cerisy* , Paris : Ophrys, 41-69.

- DESCLES Jean-Pierre, 2008a, Opérations de prédication et de détermination, *Revue de Linguistique et de Didactique des Langues* 37, Université Stendhal de Grenoble, 61-97.
- DESCLES Jean-Pierre, 2008b, De la définition chez Pascal aux définitions en logique combinatoire, (Pierre Joray & Denis Miéville éd.), *Travaux de logique* 19, Actes du colloque *Définition, Rôles et fonctions en logique et en mathématiques*, Université de Neuchâtel, 19-20 octobre 2007, 73-113.
- DESCLES Jean-Pierre, à paraître, Opérations de prise en charge, d'engagement et de désengagement : une carte sémantique des catégorisations opérées par les langues, *Langue française* 2008, 21 pages.
- DESCLES Jean-Pierre, Zlatka GUENTCHEVA & Sebastrian SHAUMYAN, 1985, *Passivization in Applicative Grammar*, John Benjamins Publishing Company.
- DESCLES Jean-Pierre, Zlatka GUENTCHEVA & Sebastrian SHAUMYAN, 1985, A theoretical Analysis of reflexivization in the framework of Applicative Grammar, *Linguisticae Investigationes* 2.
- DESCLES Jean-Pierre & Zlatka GUENTCHEVA, 2001, Quantification Without Bound Variables, *Variable-free Semantics*, (Böttner, Thümmel eds), Secolo Verlag, Osnabrück : Rolandsmaner 13-14, 210-233.
- DESCLES Jean-Pierre & Kye-Seop CHEONG, 2006, Analyse critique de la notion de variable (points de vue sémiotique et formel, *Mathématiques et sciences humaines* 173, (1), 43-102.
- DESCLES Jean-Pierre, Anca PASCU, 2006 Logic of Determination of Objects : The Meaning of Variable in Quantification, *Artificial Intelligence Tools, Architectures, Languages, Algorithms*, Vol 15, n°6, 1041-1052.
- DESCLES Jean-Pierre et Juyeon KANG, 2008, Korean Parsing Based on Applicative Combinatory Categorical Grammar, *The 22nd Pacific Asia Conference on Language, Informatics and Computation*, 20-22 of november, Cebu Cityn Philippines, 10p.
- DIK Simon C., 1980, *Studies in Functional Grammar*, London, New York, Toronto, Sydney, San Francisco, Academic Press.
- DUMETT Michael, 1973, *Frege, philosophy of language*, London : Duckworth
- FITCH Frederik B., 1974 *Elements of Combinatory Logic*, New Haven : Yale University Press.
- FREGE Gottlob, 1967, *Begriffsschrift1, a formula language, modelled upon of arithmetic, for pure thought*, 1879, in Van Heihenboort, 1-82.
- FREGE Gottlob, 1967, *Grundgesetze des Arithmetik*, (1893), *The Basic Laws of Arithmetic, exposition of a system, Translated and edited, with an Introduction, by Montgrmery Furth*, University of California Press.
- FREGE Gotlob, 1971, *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris : Presses Universitaires de France.
- GARDIES Jean-Louis, 1975, *Esquisse d'une grammaire pure*, Paris : Librairie philosophique J. Vrin
- GINISTI Jean-Pierre, 1997, *La logique combinatoire*, QSJ, Paris : Presses Universitaires de France.
- GOCHET Paul, 1978, *Quine en perspective*, Paris : Flammarion.
- GUENTCHEVA-DESCLES Zlatka, 1976, *Présentation critique du modèle applicationnel de S.K. Shaumyan*, Documents de Centre de linguistique quantitative 30, Paris : Dunod.
- HAGEGE Claude, 1982, *La structure des langues*, Paris : Presses Universitaires de France.
- HARRIS Zellig, 1976, *Notes du cours de syntaxe*, Paris : Editions du Seuil.
- HARRIS Zellig, 1982, *A Grammar of English on Mathematical Principles*, New York : John Wiley & Sons.
- HARRIS Zellig, 1988, *Language and Information*, New York : Columbia University Press, *La langue et l'information* (Traduit par Amr Ibrahim et Claire Martinot), Paris : CRL, 2007.
- HINDLEY J.R. & SELDIN J.P., 1986, *Introduction to Combinators and Lambda-Calculus*, Cambridge : Cambrdige University Press.
- HINDLEY J.R. & SELDIN J.P., 1980, *To H.B. Curry, Essays on Combinatory Logic, Lambda-Calculus and Formalism*, Academic Press.
- IBRAHIM Amr Helmy, Introduction in Zellig Harris, *La langue et l'information*, Paris : CRL, 2007.
- JESPERSEN Otto, 1971, *Philosophie de la grammaire*, Paris : Les Editions de Minuit.
- LAMBEK Joachim, 1961, On the Calculus of Syntactic Types, *Structure of Language and its Mathematical Aspects*, American Mathematical Society, Providence : Rhode Island, 166,178
- LARGEAULT Jean, 1970, *Logique et philosophie chez Frege*, Louvain : Editions Nauwelaerts.

- LAZAROV Peter, 2007, *Constructions impersonnelles dans le cadre des diathèses en français : théorie et analyse formelle*, Thèse de doctorat, Paris-Sorbonne.,
- LAZARD Gilbert, 1994, *L'actance*, Paris : Presses Universitaires de France.
- LE GUERN Michel, 2003, *Les deux logiques du langage*, Paris : Honoré Champion.
- LE NY Jean-François, 2005, *Comment l'esprit produit du sens*, Paris : Odile Jacob
- MAILLARD Michel, 2007, Le Prédicat. Comment sortir de la Tour de Babel ?, *Revue de Linguistique et de Didactique des Langues* 37, Université Stendhal de Grenoble, 33-43.
- MEL'ČUK Igor, 1988, *Dependency Syntax: Theory and Practice*, Albany : State University of New York Press.
- MILLER Philip, Thérèse Torris, 1990, *Formalismes syntaxiques pour le traitement automatique du langage naturel*, Paris, Hermès.
- MONTAGUE Richard, 1974, *Formal Philosophy, Selected papers of Richard Montague, edited with an introduction by Richmond H. Thomason*, Yale University Press.
- MOORTGAT Michael, 1988, *Categorial Investigations, Logical and Linguistic Aspects of the Lambek Calculus*, Foris Publications, Dordrecht.
- OEHRLE Richard T., Emmon BACH & Deirdre Wheeler, 1988, *Categorial Grammars and Natural Language Structures*, D. Reidel Publishing Company, Dordrecht.
- PASCU Anca, 2006, *Les objets dans la représentation des connaissances. Application aux processus de catégorisation en informatique et dans les sciences humaines*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, décembre, Université de Paris-Sorbonne.
- POTTIER Bernard, 2000, *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Editions Peeters, Louvain-Paris..
- QUINE W.V., 1966, Variables explained away, *Proceedings. American Philosophy Society*, vol. 104, 343-347.
- QUINE W.V., 1961, Logic as a Source of Syntactical Insights, *Structure of Language and its Mathematical Aspects*, American Mathematical Society, Providence : Rhode Island, 1- 5.
- QUINE, W.V., 1970, *Philosophy of Logic*, Englewood Cliffs, New York : Free Press.
- ROUSSEAU André, (éd.), 1998, *La transitivité*, Lille : Presses du Septentrion.
- RUSSELL B., 1967, Mathematical Logic as based on the Theory of Types, (J. Van Heijenoort ed.), 150-182.
- SEARLE John R., 1972, *Les actes de langage, Essai de philosophie du langage*, Paris : Hermann.
- SEUREN Pieter A.M., 2008, Logical systems and logical intuitions, *The 18th International Congress of Linguists, Unity and Diversity of Languages*, Abstracts, Volume 1, July 21 & 22, Séoul, 178-179
- SEUREN Pieter A.M., 2006, The natural logic of language and cognition, *Pragmatics*, 15.4, 103-138.
- SHAUMYAN Sebastian K. ,1965, *Strukturnaya Linguistika*, Moscowa : Nauka.
- SHAUMYAN Sebastian, 1987, *A Semiotic Theory of Language*, , Bloomington : Indiana University Press.
- SCHÖNFINKEL, Moses, 1967, On the Building blocks of mathematical logic, (Van Heijenoort ed.), 355-366.
- SINACEUR, Mohammed A. , 1971, Appartenance et inclusion. Un inédit de Richard Dedekind, *Revue d'Histoire des sciences et de leurs applications*, Paris : Presses Universitaires de France, Tome XXIV, n°3, 247-254.
- SOMMERS Fred, 1982, *The Logic of Natural Language*, Oxford : Clarendon Press.
- STEEDMAN Mark, 2000, *The Syntactic Process*, Cambridge : The MIT Press.
- TESNIERE Lucien, 1966, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- VANDERVEKEN Daniel, 1991 *Meaning and Speech Act, Volume II, Formal Semantics of Success and Satisfaction*, Cambridge : Cambridge University Press.
- VAN HEIJENOORT, Jean, 1967 *From Freg to Gödel, A Source Books in Mathematical Logic, 1879, 1931*, Cambridge : Harvard University Press.
- WILMET Marc, 1986, *La détermination nominale, Quantification et caractérisation*, Paris : Presses Universitaires de France.

Gillette Staudacher-Valliamée

Centre de Recherche et d'Etude des Sociétés de l'Océan Indien

Université de La Réunion.

gillette.staudacher@univ-reunion.fr

La prédication en créole de La Réunion : perspectives typologiques

Introduction

La question théorique et méthodologique de la prédication est centrale dans l'étude grammaticale des créoles. Notre analyse syntaxique et sémantique examine les principales caractéristiques prédictives du créole réunionnais sous l'angle de la comparaison et de la typologie grammaticale des langues. En effet, avec le début de son peuplement (1663), le réunionnais, constitue le plus ancien des créoles français de la zone océan Indien - désignée ZOI- regroupant le mauricien (1721), le rodriguais (1792) et le seychellois (1770). Les données enregistrées)¹³⁸ pour notre étude ont été collectées sur le terrain réunionnais où elles représentent les structures prédictives communes et partagées au sein de la tradition orale créole.

La première partie de notre contribution se fonde sur un inventaire des syntagmes dans le but d'observer les mécanismes selon lesquels l'emploi prédictif sollicite les catégories linguistiques. Dans la deuxième partie, le propos se focalise sur les correspondances établies dans le système entre structures et relations prédictives. À chaque fois, le souci de la classification rencontre des difficultés inhérentes à la tâche descriptive. Des regroupements sont possibles suivant deux critères principaux, la fréquence d'utilisation dans le discours et la nature même des constituants prédictifs. L'observation s'attarde sur la structure du syntagme verbal dite discontinue parce que généralement faite d'un noyau verbal et de son marqueur pré-prédictif, marqueur TMA¹³⁹ de la linguistique moderne. Cependant, d'autres types de marqueurs sont attestés dans le paradigme du jussif ainsi qu'en position finale d'énoncé. Avec eux, le *point d'incidence* par lequel se fixe le rapport de détermination syntaxique entre le noyau et ses constituants obligatoires s'élargit. Cette extension à une *base d'incidence* interroge le syntagme dans les différents types d'énoncé (Hagège, Claude, 1982, p.46). Dans ce cadre sont identifiés quelques discriminants essentiels du créole réunionnais moderne : le prédicat verbal et le prédicat nominal à marqueur TAM dont Ø, l'opposition verbo-nominale, la latitude prédictive (Staudacher-Valliamée, Gillette, 2001¹⁴⁰, 2002). Ils sont appréhendés dans une dynamique prédictive porteuse, en synchronie, de perspectives typologiques invitant également à la comparaison des créoles français de l'océan Indien et des Caraïbes. La

¹³⁸ Nous avons noté tous les exemples collectés dans la tradition orale à l'aide de la graphie Oktob 77 comme le demande l'*Office de la Langue créole* depuis un an. Trois cas y font exception : l'écriture grammaticale de la consonne apico-alvéolaire *sh*, du marqueur de fin de phrase *lâ* ainsi que les citations laissées sans modification par rapport à l'original.

¹³⁹ Les marqueurs de prédication Temps Mode Aspect figurent en italique.

¹⁴⁰ Staudacher-Valliamée, Gillette, *La description linguistique des langues créoles : la problématique du créole de La Réunion et de Bourbon*, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, sous la direction de Daniel Veronique, Faculté des Lettres, Université de La Réunion, 22 octobre 2001.
Staudacher-Valliamée, Gillette, 2002c, Unité et diversité des langues créoles : l'apport grammatical du réunionnais, *Communication au 10^e Colloque de la Société Internationale d'Etudes Créoles*, Saint-Gilles de la Réunion, 25-29 octobre 2002.

stabilité structurelle et la flexibilité morphologique des systèmes prédicatifs créoles se placent en fondement d'une étude prédicative des créoles modernes, mais aussi anciens. Liées en synchronie dynamique, l'unité et la diversité de ces créoles en matière de prédication interrogent différents modèles théoriques et quelques règles typologiques formulées : insertion parmi les langues verbo-prédicatives, omniprédicatives (Le Maréchal, A., 2004) ou dans un continuum prédicatif (Thomas. J. & Rombi, M.F., 2006). Nos résultats invitent également à suivre les processus de grammaticalisation parcourant les systèmes prédicatifs créoles, éléments utiles à une typologie et une syntaxe générale.

I. Catégories linguistiques et emploi prédicatif

La classification prend appui sur les syntagmes prédicatifs les plus fréquents et stables en usage en tradition orale créole. Elle tente de percevoir les différents types à l'aune de la catégorie linguistique concernée par l'emploi prédicatif. Il en résulte une classification à mailles larges ramenant l'ensemble des exemples à trois suites : SV avec marqueur TMA (dont \emptyset), SN avec marqueur TMA (dont \emptyset), les autres unités prédicatives dont les unités bi- et pluricatégorielles. Ce regroupement présente l'avantage d'un traitement grammaticalement homogène et juste : il intègre le TMA \emptyset au paradigme des différents marqueurs. Il note la position du marqueur avant et après le noyau verbal. L'expression du jussif ainsi que l'usage restreint de marqueur de fin de phrase font ici l'objet d'une attention particulière. La prise en compte du critère morphologique (la variation de la forme du signifiant) ainsi que de la structure syllabique permet de tendre vers une classification à mailles plus serrées. On entrevoit alors trois manifestations particulières du syntagme prédicatif : le marqueur TMA \emptyset lorsqu'il prend différentes valeurs avec la voyelle thématique –é (1.1), le syntagme verbo-nominal (3.1), les unités pluricatégorielles (3.2). Ces emplois illustrent la dynamique réelle de l'opposition verbo-nominale à la lumière de la latitude prédicative de ce créole.

1. Le syntagme verbal avec marqueur TMA

Si on entend par *prédicat*, l'élément irréductible d'un énoncé ou le noyau de cet élément (Martinet, André, 1985, p. 87), alors on comprend que ce n'est pas seulement le noyau, mais aussi les marqueurs prédicatifs qui en réunionnais - comme dans tous les créoles – supportent, en partie, le prédicat (cf. III.2).

Dans le syntagme verbal, le noyau est compatible avec les seules modalités temporelles, aspectuelles, para-aspectuelles ¹⁴¹.

Ex (1a) : Marmay *té trann* kass létshi. « Les enfants cueillaient des litchees »

Ex (1b) : Marmay *té i ròd pou* kass létshi.

« Les enfants cherchaient un moyen pour cueillir des litchees »

Le noyau verbal syntaxiquement défini au sein du syntagme verbal ne se confond pas avec le noyau du syntagme nominal compatible, pour sa part, avec les seules modalités de définitude et de nombre.

Ex (1c) : *Tout famiy i asté in linz nèv pou* marmay la rantré

Ex (1d) : *¹⁴²*Tout famiy i linz nèv pou* marmay la rantré

¹⁴¹ Le marqueur para-aspectuel de prédication correspond aux verbes modaux ou auxiliaires : ils se combinent aux marqueurs TAM en respectant un ordre fixe. Les plus usuels sont *fo* 'falloir', *rod pou* 'chercher à', *vè* 'vouloir', *njinbou* 'y arriver', *pé* 'pouvoir', *ginj* 'être en mesure de' mais aussi verbe télique «gagner».

« Toutes les familles achètent un vêtement neuf pour leur (s) enfant(s) à la rentrée »
La catégorie linguistique (ou classe grammaticale) sollicitée par l'emploi prédicatif est majoritairement le verbe (ex : 1a-f). D'autres exemples d'énoncés non attestés (1d-1g) signalent que tout constituant nominal n'est pas potentiellement prédicable.

Ex(1f): Marmay *i sort* bwar delo. « Les enfants viennent de boire de l'eau »

Ex(1g): * Mon bwar *la* marmay « mon boire ... »

En réunionnais moderne, l'emploi prédicatif d'un noyau verbal – on pourrait dire son actualisation – tient dans une structure dite discontinue : elle se réalise à l'aide de marqueurs temporels, aspectuels le plus souvent antéposés au noyau verbal. Le marqueur TMA est antéposé au noyau (1a-d), sauf pour le futur négatif (ex 2a-b), dans l'emploi du thème verbal nu à marqueur TMA Ø et dans l'expression du jussif (ex 6a-i)

Ex (2a): Linzh *i sèk-ar* pa èk la pli! "

Ex (2b): Linzh *i sèk-ra* pa èk la pli

« Le linge ne sèchera pas étant donné la pluie".

Les exemples inventoriés servent à montrer comment le système verbal du créole moderne s'organise en six marqueurs aspectuels (accompli, non accompli, duratif, terminatif, terminatif récent, prospectif) et quatre marqueurs temporels (passé, futur, non présent). Pour le conditionnel, la variation est sensible.

La morphologie relève un nombre limité de verbes à forme invariable (asiz « s'asseoir, se reposer », asté « acheter », bwar « boire », bat « battre », fann « fendre, se faner », maryé « se marier », mèt « mettre », défann¹⁴³ « interdire », dsann/désann « descendre », kasièt « (se) cacher », mor « mourir », rouvèr « (s')ouvrir » paryé « parier », pinn « peindre, berner », ponn « pondre », soufèr « souffrir », tonn « tondre », pran « prendre », promné « se promener », rann « rendre », lir « lire », tienbo « tenir », tinn « éteindre », zwé « jouer », zwinn « aller chercher ».

Pour une autre classe, le verbe suit la règle du *dimorphisme* conditionné par la valence du noyau *verbal* : il prend une forme brève lorsque le jeu des fonctions syntaxiques (valence) pose un actant ou circonstant obligatoire (2b). La forme est longue lorsque la valence verbale est saturée (2a). Elle est prosodiquement neutre dans les exemples (2a, 2b) lorsqu'elle clôt une phrase assertive. Elle est porteuse d'une intonation montante dans la phrase exclamative (2e).

Ex (2c) : Marmay *la fine* manzé. « Les enfants ont déjà mangé »

Ex (2d) : Marmay *té fine* manz zavoka « Les enfants avaient déjà mangé des avocats »

Ex (2e) : Marmay *i sar fine* manzé ¹⁴⁴// zavoka ! « Les enfants en auront mangé, des avocats ! »

L'ordre des constituants est fixe et répond à des règles de combinatoire qui se complexifient suivant que le noyau verbal soit monosyllabique (3b), dupliqué (3c), doublé (3d) .

Ex(3b) : Moin *la* di marmay, sort dan mon zanm

¹⁴² * signale un énoncé agrammatical. Les parenthèses indiquent une autre forme possible.

¹⁴³ La variante orale est plus rarement répandue dans la communauté : la désann/désandi 'est descendu », la vann/vandi « a vendu ».

¹⁴⁴ // Les barres obliques marquent une rupture prosodique.

« J'ai demandé aux enfants de ne pas traîner dans mes pattes »

Ex(3c) Marmay *i* tourn-tourn koté moin .

« Les enfants semblent me tourner autour »

Ex(3d) Marmay *i* tourn, *i* vir koté moin.

« Les enfants vont et viennent autour de moi ».

Construction prédicative et programme valenciel sont liés dans le syntagme verbal. En effet, la structure du signifiant – réduplication, doublement et figement – influe sur la construction prédicative régulant le programme valenciel : *kass* s'emploie comme verbe monovalent (4a), bivalent (4b). Le figement verbal (4c), également connu sous le terme de lexicalisation ou synthématisation entraîne une rupture d'actance (Lazard, Gilbert, 1994) et fixe le nombre et l'ordre des marqueurs dans la chaîne.

Ex (4a) : karo *la* kassé « le fer-à-repasser s'est cassé ».

Ex (4b) : *ni sar* kass létshi « nous allons cueillir des litchees »

Ex (4c) : zot *i* kass tiboï « ils plaisantent »

Ex (4d) : la mèr *té i* kass-kass « les vagues déferlaient un peu ».

Réduplication (kal-kal «traîner», tourn-tourn « tourner autour de ») doublement (*i* tourn, *i* vir »tourner près de) et figement *an kass-kassé* « en tenue négligée » sont des vecteurs installés de différenciation sémantique. Ils confèrent au noyau syntagmatique une épaisseur et une relative autonomie sémantiques par rapport au marqueur TMA. Lorsqu'il est déterminé par ce dernier, le prédicat verbal n'est pas forcément soumis à la servitude subjectale : Employé dans un énoncé à sujet grammatical \emptyset (ex 5), le marqueur TMA *i*, (non passé, non accompli) se distingue par sa polyvalence : valeur testimoniale (5b), lococentrique (5c), valeur d'interdiction morale (5a). Situé en début de syntagme prédicatif \emptyset , le marqueur *i* est ici non élidable, non accentué tandis que le poids prédicatif est porté avec une rupture du schéma intonatif par le marqueur de négation *pa*

valeur d'interdiction morale

Ex (5a) *i* di *pa*// *sa* in gramoune! « On ne parle pas ainsi à un vieillard » (injonction)

valeur testimoniale

Ex (5b) *i* di, son zanfan *i* giny in bon moné. « On dit que son enfant est bien payé ».

Valeur lococentrique

Ex (5c) *i* wa // *si* son figir lé gomé la bou

On (le) voit (que); son visage est plein de boue

1. 1. Le syntagme verbal à marqueur TMA \emptyset

Le prédicat verbal à marqueur TMA \emptyset désigne ici un thème verbal nu à forme longue en –é. Il est d'un usage stable et fréquent. Son emploi rappelle que les procédés de l'actualisation syntaxique ne s'expriment pas dans le seul marquage TMA antéposé au noyau verbal. Il convient, en effet, d'intégrer au paradigme le marquage par la voyelle thématique –é postposée au noyau verbal. Or, les exemples témoignent de la polyvalence de cette voyelle thématique –é en synchronie. Lorsqu'elle se rattache au récit, à la narration toujours vivace dans la tradition orale créole, elle a une valeur inchoative (6a). Dans le registre ordinaire de la conversation courante, sa valeur est injonctive en discours direct (6c). Elle est volitive dans les formules d'invitation à danser et à jouer lors des manifestations musicales du *séga* et du

*maloya*¹⁴⁵ (6d). La forme brève serait impossible dans ce cas (6d) alors qu'en discours direct rapporté, elle est la seule possible (6f).

Ex (6a) : Papa// trapé le tant, ralé dann bor la mer, zeté !

« Papa prit le sac, le traîna au bord de la mer, le jeta »

Ex (6b) : Trapé ! « Prends, prenez, prenons » (injonctif)

Ex (6c) : Larggé ! « Vas-y, allons y, allez-y » (injonctif)

Ex (6d) : Doné, piké, roulé . « Chauffe » (volitif)

Ex (6f) : *Done, pik, roul . (volitif)

Ex (6g) : La di amoin komsa, trap le tant, ral dann bor la mer, zet

« On m'a dit : « Prends le sac, porte le au bord de la mer, jette le »

La valeur injonctive (6b) invite à examiner de plus près le paradigme des marqueurs du jussif. On constate qu'il est hétérogène par la nature des marqueurs : il regroupe *-va* post-posé, marqueur de la deuxième personne du singulier ainsi que *anon*, marqueur de la première personne du pluriel (6i). Ils sont communs à tous les créoles français. Le pronom de la deuxième personne du singulier *aou* et du pluriel *azot* sont propres au réunionnais (6h) . Ils portent une valeur injonctive à connotation modale souvent signalée par la pertinence prosodique « bois donc, buvez tranquillement ». La valeur du marqueur *-va* est plus clairement impérative.

Ex (6h) : Bwar *aou* ! « Bois ! ». Bwar *azot* ! « Buvez ! » *Anon* bwar « Buvons ! »

Ex (6i) : Done *va*. Donnes !

2. Le syntagme nominal avec marqueur TMA.

Le syntagme est peu fréquent dans le lexique, mais très fréquent dans le discours. Des contraintes lexicales et grammaticales régissent alors son emploi prédicatif: *zafèr* est un nom bien enraciné (7a) tandis que les autres exemples sont tout à fait récents. L'existence de verbo-nominaux ne menace pas l'opposition syntaxique entre verbe et nom bien ancrée dans les habitudes discursives de ce créole comme le montrent les exemples de prédication verbale (1-6) ainsi que les combinaisons impossibles (1d-1g,7c)

Ex (7a) : Zot lavé bezwin in *zafèr* « Ils avaient besoin de quelque chose »

Ex (7b) : Banna *i zafèr* pa èk sa. « Ils ne plaisaient pas avec cela »

Ex (7c) : *Banna *i bezwin* pa sa.

3. Les autres syntagmes

D'autres unités également fossilisées dans le fonds créole commun répondent à une double, voire triple programmation prédicative. Parmi elles, les unités bi-catégorielles maintiennent une sous-classe relativement abondante, notre liste n'étant pas exhaustive. La distinction entre syntagme uniquement verbo-nominal et les autres éclaire une dynamique à double tendance, à la fois enracinée et renouvelable. Elle témoigne de ce que nous appelons la *latitude prédicative* en œuvre dans ce créole. Elle n'est pas limitée à ces seules unités pluricatégorielles, mais traverse également les unités bi-catégorielles sans toutefois neutraliser l'opposition verbo-nominale.

¹⁴⁵ Chants et danses hérités du temps de l'esclavage et toujours porteurs d'une tradition musicale indémodable.

3.1. Unités bi-catégorielles : le syntagme verbo-nominal

Le constituant verbo-nominal désigne cette unité lexicale pouvant s'employer soit comme prédicat verbal, soit prédicat nominal. Syntaxiquement, ce constituant jouit d'une autonomie partielle puisque sa programmation prédicative est tributaire des modalités d'aspect et de temps (pour le prédicat verbal), de celles de définitude et de nombre (pour le prédicat nominal). Sa forme et sa structure indiquent deux séries différentes. La première est d'origine lexicale, c'est-à-dire puisée dans le vocabulaire et convertie en unité grammaticale.

Ex.(8a) : Siklone, plantèr i garanti zanimo.

« En période cyclonique, les cultivateurs mettent les animaux à l'abri ».

Ex.(8b) : mon garanti toutlan èk moïn. « Mon amulette est toujours sur moi »

Ce type de syntagme forme un premier sous-ensemble d'unités limitées dans le lexique, mais fréquentes dans le discours : la farine " farine " / i farine " bruiner " la gome "gomme" / i gome "salir", in kal "un croche-pied" / i kal "arrêter", zigid "sorcier" / i zigid "ensorceler", fékler "le jour", i fé kler "il fait jour", fénoir "obscurité", i fé noir "il fait nuit". in bek "une ampoule", i bek "mordre à", lakoup "récolte de la canne à sucre", i koup "couper", latizane "tisane" / i tizane "ensorceler", in shabouk " un fouet" / i shabouk " fouetter", i gardyin "surveiller ", in gardyin " un gardien ", i kado "offrir", in kado " un cadeau" (Staudacher-valliamee, G., 2003, p. 119).

La deuxième série de syntagmes verbo-nominaux active une tendance grammaticale, celle qui permet d'employer une unité à structure simple (9 a), doublée (9 c) en prédicat nominal à forme *longue en -è* (9d) ou en prédicat verbal (9a) compatible avec les marqueurs TAM.

Ex (9 a) Marmay *la* pléré. « Les enfants ont pleuré ».

Ex (9b) Mi wa son gro pléré « je le vois pleurer à chaudes larmes »,

Ex (9 c) Le gramoune i tonm, i lèv ! « Le vieillard ne fait que tomber malade ! »

Ex (9d) Sé in tonbé-levé ! « Il ne se laisse jamais abattre »

L'inventaire indique in seré « étroit passage », in kassé « un à pic », in déboulé « un effondrement du sol » que seuls les marqueurs de l'actualisation syntaxique permettent de ne pas confondre avec la forme longue du thème verbal à l'accompli par exemple *la seré* « a caché », *la kassé* « a cueilli /s'est cassé », *la déboulé* « s'est effondré ». Ils prennent place dans *le vocabulaire fondamental créole* proposé par le *Lexique du Parler Créole* de Robert Chaudenson (Staudacher-Valliamee, G., 2007). En forme rédupliquées, on relève par exemple son tourné-viré « ses agissements », in ralé-poussé « une dispute », ladi-lafé « potins ». Ils viennent compléter la classe des noms complexes que la grammaire du créole réunionnais a dû ouvrir pour traiter ces unités qui en synchronie appartiennent aussi bien à l'inventaire lexical que grammatical (Staudacher-Valliamee, 2004, p).

Des transferts sont également identifiables, trop récents pour être classés parmi des emprunts au lexique français et des néologismes créoles. Une publicité destinée à maintenir la lutte anti-vectorielle contre le chikungunya affiche actuellement dans l'île : *allon Tupic tout' Bande Moustiks* « Tupic-ons tous les moustiques ». Notons qu'un énoncé de type (9g) est grammaticalement acceptable.

Ex (9e) : SMS amoin ! « Envoie moi un texto » (chanson)

Ex (9f) : Mi SMS aou ! « Je t'envoie un texto »¹⁴⁶

Ex (9g) : Ma SMS azot ! « Je vous (leur) enverrai un texto »

Ex (9h) : Mi kamasoutra èk mon zézèr *lit* Je kamasutra avec mon amoureux (chanson de Nathalie Natiembé)

3.2. Les unités pluricatégorielles

Elles portent la prédication verbale et adjectivale (*mîr* « *mûr, mûrir* », *sèk* « *sécher, sec/sèche* »), nominale, verbale et adjectivale, (*mor* « (*la*) (*le*) *mort, mourir* », adverbiale et prépositionnelle (*ansanm* « *et, ensemble, avec, avec lequel* »). On peut admettre que la valeur non stative du noyau prédicatif contribue à la signification du procès (sécher, mûrir, mourir, fructifier, mûrir). Ce nécessaire argument sémantique ne suffit pas, cependant, à expliquer la combinabilité syntaxique d'unités pluricatégorielles avec les marqueurs TMA. Employé sans marqueur TMA, *ansanm* « *et, ensemble, avec, avec lequel* » fait figure d'hapax, montrant que la prédication n'est pas une propriété intrinsèque d'un constituant, mais une relation, une combinaison sémantiquement orientée (ex.12).

Ex (10a) : atèr *la* *sèk* *ansanm* solèy *lit* par terre sèche ensemble soleil
« Le sol a séché grâce au soleil ».

Ex (10b) : deri *sèk* « riz sans accompagnement »

Ex (11a) : sak lé *mor*, lé *byin mor* « on n'en parle plus »

Ex (11b) : *banna té pa pou mor koméla* « Ils n'étaient pas destinés à mourir maintenant »

Ex (11c) : *bibas la pankor mîr* « les nèfles n'ont pas encore mûri »

Ex (11d) : *bibas mîr* « nèfles mûres »

Ex (12a) *papa ansanm monmon* « papa et maman »

Ex (12b) : *nout tout ansanm* « nous tous »

Ex (12c) : *anou, ansanm avèk !* « Nous aussi, nous voilà de la partie ! »

Ex (12d) : *Le boug zot té i sar koz ansanm, té i rès Tèr Sint*
« L'homme à qui ils allaient parler, habitait à Terre-Sainte ».

4. La latitude prédicative du réunionnais

Tout en maintenant clairement l'usage de l'opposition verbo-nominale (1), le créole réunionnais témoigne d'une habitude à solliciter pour l'emploi prédicatif des unités autres que le verbe (1.2, 1.3). Les exemples analysés rappellent que cette habitude est ancienne, mais toujours réactivée en créole actuel. Pour rendre compte de cette dynamique prédicative, notre terminologie grammaticale a introduit la notion de *latitude prédicative*. Quantitativement restreinte, mais qualitativement utile, elle se définit par cette possibilité de réaction catégorielle que se réserve la langue pour faire face aux limites imposées par un lexique relativement réduit. Nos exemples indiquent la latitude prédicative se met en place dans le système grammatical pour répondre aux pressions exercées par tous les besoins de communication. Cette opération de prédication intervient lorsque la langue se plie aux fonctions expressive et symbolique comme l'illustrent, entre autre, les exemples d'affiche publicitaire et de chansons à la mode (ex. 9 e-h).

¹⁴⁶ On entend sur les ondes locales des extraits du prochain album *Kabar* de Davy Sicard : *Zot i kabar pou moin*. "Vous ferez une cérémonie du culte des ancêtres pour moi ". *Zot i omaz pou moin* " Vous me rendrez hommage".

II. Structures et relations prédicatives

L'étude du lien entre structure(s) et relation(s) prédicatives s'est imposée dans le cadre d'une analyse syntaxique et sémantique de la prédication. Les exemples présentés illustrent alors des syntagmes que l'on peut rassembler en deux grands types : la prédication nominale directe, la prédication verbale simple et complexe. La première s'organise respectivement en six types : *ça*+ SN (nom propre, nom commun) ; *ça*+ SN + *ça* ; SN+ *là* + SN ; SN+ déterminant possessif+ SN ; SN (pronom)+SN + pertinence prosodique ; le présentatif *ala*. La prédication nominale et verbale mettent en œuvre des structures soumises pour certaines au jeu de la pertinence prosodique (ex : 21-24). Cette dernière entretient différentes formes de complexité. L'une semble destinée à équilibrer la structure parataxique et à saturer le marquage linguistique du fonctif (ex : 17-19) de la subordination (ex : 26). Il peut en résulter des valeurs que nous avons regroupées sous le terme générique de valeur modale en précisant la signification pour chaque exemple particulier (ex : 22, 25a-b). D'autres peuvent s'expliquer par le fait que l'emploi prédicatif sollicite les catégories grammaticales en élargissant leur point d'incidence (ex : 27-28)

1. La prédication nominale directe

Ce type de prédication est dite directe parce qu'elle se met en place sans marqueur TMA. Elle recouvre dans ce créole, le champ de la monstration porté par l'anaphorique *ça* et le déictique *là*. La nature du noyau nominal n'est pas neutre puisqu'il ne peut s'agir que d'un nom propre, nom commun, prénom, unité sans détermination référentielle propre. Le pronom *ça* ne se confond pas avec le présentatif *sé* et ne peut se substituer à *lé* (ex.13). *ça* est compatible avec la copule (14b). La caractéristique la plus marquante de la prédication non verbale tient vraisemblablement dans le déplacement de la base d'incidence selon la pertinence prosodique (mise en valeur accentuelle, intonation de la phrase) : il affecte le pronom de personne à forme lourde en –a (amoin *je, moi*), le pronom déictique (*sa*), l'adverbe de lieu *la* et marqueur *là* (Staudacher-Valliamée, G., 1993, 1998).

Prédicat d'identification

- Ex (13a) *Kosa sa ?* « Quoi-ça *ça* ? « Qu'est-ce que c'est ? »
 Ex (13b) *Sa zavoka. lit Ça avocats* « Ce sont des avocats »
 *Ex (13 c) *Sa lé zavoka.*
 *Ex (13 d) *sa, sé zavoka* « Ça, c'est des avocats » (variante libre)
 Ex (13e) *Kisa sa ?* « Qu'est-ce que c'est ? »
 Ex (13f) *Sa Sésil, sa mon famiy lit ça Cécile, ça ma famille* »

Prédicat attributif

- Ex (14a). *Sa in bon moun lit ça une bonne personne*
 « C'est quelqu'un de bien »
 Ex (14b) *Ga-là in planèt. Ce gars fume.*
 Ex (14c) *Sa lé gayar. « C'est chouette ».*
 Ex (14d) *Sa mon garson sa ! « C'est mon garçon chéri ! ».*

Le prédicat équatif (de type X, c'est le N en français), met en évidence le rôle premier du SN déterminé par le démonstratif post-posé qui seul autorise un prédicat nominal de type SN1+ *là*

+ SN2 . Le syntagme 2 à déterminant zéro prend une valeur attributive. Il en résulte qu'une même structure SN1+ là + SN2 peut traduire trois relations prédicatives différentes : prédicat équatif, attributif, inclusif (appartenance). Sa valeur pluri-prédicative mérite d'être soulignée.

Prédicat équatif

- Ex (15a) Tifiy-là premyé zanfán « cette fille, c'est le premier enfant »
Ex (15b) Boug-là le mè. « Cet homme, c'est le patron »
Ex (15c) inn son garson, médsin ; lot son fiy, doktèr osi
« un de ses fils est médecin, son autre fille est médecin aussi »
Ex (15d) Paul (sé) in plantèr. « Paul, c'est un cultivateur »
Ex (16a) delo¹⁴⁷, zafèr ! « Le problème, c'est l'eau ».
Ex (16b) Amoin le frèr. Moi, le frèr « Le frère, c'est moi ».
Ex (16c) Aou lotèr. Toi, le coupable. « C'est de ta faute ».

Prédicat d'appartenance

- Ex (17a) Kisa loto-là ? « à qui est cette voiture ? »
Ex (17b) loto-là mon sèr. « Cette voiture est à ma soeur »

Ce créole semble s'être structuré par une habitude d'ordonnement qui consiste à placer en tête un syntagme nominal déterminé par *là*, avant - ou afin de - lui assigner une propriété. C'est dans ce cadre que s'inscrit la double structure génitive de type SN+ déterminant possessif+ SN. Ce point est commun à plusieurs créoles de l'océan Indien (Baker, P., 1968)

- Ex (18a) : Ronet son shat fine mor « Le chat de Renette est déjà mort ».
Ex (18b) : le shat Ronet fine mor. idem

Prédicat d'inclusion

- Ex (19) : boug-là, // son papa plantèr, son manman doktèr.
« Le père de cet homme est cultivateur, sa mère est médecin ».

Dans une structure de type SN (pronom) +SN, la différenciation prédicative s'opère par la pertinence prosodique (21)-(24). La valeur prédicative propre de la proposition s'exprime dans l'assertion (20b), l'interrogation directe (20a), la valeur modale (22, 25b), locative (23, 24), monstrative (25a), 30. Nous voyons que les formes brèves de la tradition orale créole sont conservées dans les devinettes et leur formule « Qu'est-ce qu'une chose ? » (Ex 21a /b)

Prédicat d'inclusion

- Ex (20a) ali zanfán kisa ? *lit* Lui enfant qui ça ? « Qui sont ses parents ? »
Ex (20b) son monmon in kafrine-malbarèz. « Sa mère, c'est une métisse afro-indienne »
Ex (20c) Paul lé plantèr. Paul est cultivateur

- Ex (21e) kosa in shoz? « Qu'est-ce qu'une chose ? »
Ex (21f) mon berso, mon shapo; mon shapo, mon berso ? Réponse : léskargo.

¹⁴⁷ La syllabe soulignée porte une mise en valeur accentuelle.

Prédicat à valeur modale (jugement de valeur)

Ex (22) Malbar, malbar « On ne change pas un Réunionnais d'origine indienne »

Prédicat locatif

Ex (23) Fred// la kaz matant « Fred est chez tante »

Ex (24) anou //Pari ! *lit* Nous Paris. « Et nous voilà à Paris ! »

Ex (25a) ala Paul ! « Voilà Paul ». Valeur monstrative

Ex (25b) ala // Paul. « Voilà de quoi Paul est capable!» (prosodie pertinente, valeur modale)

2. La prédication verbale simple et complexe (à marqueur final)

Le syntagme verbal est dit simple lorsqu'il s'organise autour d'un seul noyau verbal (ex : 1-12). Il est complexe lorsqu'il s'organise au moins autour de deux noyaux verbaux (ex.26a-f). En tant qu'ils l'actualisent, les marqueurs TMA forment avec le noyau plus qu'un point d'incidence : nous parlons ici de base d'incidence pour rendre compte de cette extension définitoire de la relation prédicative. Elle est syntaxiquement autonome, c'est-à-dire sans dépendance prosodique pour la polarité verbo-nominale, l'emploi verbal d'un nom, la *latitude prédicative*. Cependant, d'autres constructions prédicatives s'avèrent plus complexes en raison de la double pertinence syntaxique et prosodique servant à les différencier : elles concernent la subordination relative (26a), déterminative(26b) et complétive (26d). Pour elles, l'agencement se fait entre deux prédicats verbaux sans pronom relatif (26a-b), entre deux prédicats verbaux avec liant prosodique (26d), sans liant prosodique pertinent (26c), entre deux prédicats verbaux avec formant relatif en fin de subordonnée (26^e). Par ailleurs, le prédicat verbal peut aussi se complexifier, en valeur putative (ex.26f)

Ex (26a) zavoka zot la ashté la gaté

« Les avocats que nous avons achetés ont pourri »

Ex (26b) Nou la manz zavoka Maksimin la porté

« Nous avons mangé les avocats que Maximin a apportés »

Ex (26c) Mi koné. Son fanm lé fay minm

« Je le sais. Sa femme est gravement malade »

Ex (26d) Mi koné son fanm lé fay minm

« Je sais que sa femme est gravement malade »

Ex (26e) : Le boug zot *té i sar* koz ansanm, *té i rès* Tèr Sint

« L'homme à qui ils allaient parler, habitait à Terre-Sainte ».

Ex (26f) lé parèy , la plî i vyin. *lit* est pareil la pluie vient

« On dirait qu'il va pleuvoir ».

L'énoncé verbal se termine aussi par un marqueur de fin de phrase. Les marqueurs de fin de phrase (MFP) sont au nombre de six en créole réunionnais (*lâ, don, minm, té, tout, sa*). Leur fonction n'est pas identique à celle des marqueurs TMA, rigoureusement syntaxique en tant qu'actualisateur aspectuel et temporel. Dans le paradigme des MFP, *lâ* a pour double fonction syntaxique de spécifier le prédicat et de moduler le statut du syntagme en tant que proposition (assertive, interrogative, exclamative). *lâ* est le seul MFP à s'insérer dans une structure pluriprédicative pour laquelle l'ordre des constituants est le suivant : sujet grammatical syntagme verbal actualisé, pronom sujet, *lâ* (ex.28). Les autres marqueurs expriment la seule valeur exclamative de l'énoncé.

Ex (27) *i* travay li-lâ. [? . !] *lit* travaille lui/elle là. [? . !] ¹⁴⁸

« Il travaille, vraiment ? »

Ex (28a) zot *i* travay, don ! « Comment ça, vous travaillez ? »

Ex (28b) zot *i* travay minm ! « Vous êtes toujours au travail » [? . !]

Ex (28c) zot *la* travay, la asiz, tout ! « ils ont travaillé, se sont reposés, enfin voilà ! »

Ex (28d) Pa bezwin trakas aou, té ! « ne t'inquiète donc pas ! »

La phrase verbale à MFP constitue une structure prédicative plus large résultant d'un déplacement du poids prédicatif. Cette dynamique syntaxique interne contraint la description à élargir le cadre combinatoire du syntagme verbal, et avec lui, la base d'incidence du noyau et de ses marqueurs TMA. Il existe une interdépendance syntaxique et sémantique entre constituants actantiels et verbaux de l'énoncé.

III. Synchronie dynamique et perspectives typologiques

Notre exemplier a recueilli les fondamentaux prédicatifs du créole réunionnais dans la mesure où ces syntagmes contribuent aux seuls procédés de prédication dont dispose la langue pour l'expression des valeurs considérées. Ils correspondent à des usages réellement employés par toute la communauté dans des registres partagés de la langue au quotidien. Ils ont été analysés en synchronie dynamique. La conception *dynamique* du langage humain a été clairement perçue au moins depuis Guillaume de Humboldt : sa célèbre formule selon laquelle la langue s'entend comme activité *energeia* et non comme produit *ergon* a retenu l'attention théorique de la linguistique fonctionnelle depuis André Martinet (1984,p.539).

Notre travail a tenté d'examiner la *dynamique stratifiée et pluridimensionnelle* en œuvre dans le créole réunionnais (Staudacher-Valliamée.G.,1994, pp.150-151). Elle présente d'abord un caractère interne, spécifique au créole réunionnais moderne, à la manière dont ses habitudes prosodiques et articulatoires (Staudacher-Valliamée.G, 1992) ont découpé et construit l'organisation grammaticale en tradition orale (Staudacher-Valliamée,G, 2004). Des strates historiques, mais toujours internes, sont également conservées dans les textes anciens où l'étude linguistique du marquage TMA et du dimorphisme verbal (Staudacher-Valliamée, G., 2007, p.102) a surligné les frontières et entouré les points d'intersection entre plusieurs états de langues : le créole ancien regroupe aussi bien le créole mascalrin (1764) que le créole de Bourbon (1820-1882). Le créole moderne désigne à la fois le créole contemporain (à partir de 1905) et le créole actuel.

Une saisie des procédés de prédication en synchronie dynamique permet de comprendre de quoi est fait le système prédicatif de base du créole réunionnais actuel, les traits qu'il a conservés du créole ancien, les points sur lesquels il est plus large que le système verbal actuel. On doit probablement compter parmi eux les caractéristiques que notre contribution a observées de manière privilégiée : les syntagmes verbo-nominaux jettent un pont entre prédicat nominal et prédicat verbal. Avec la polarité verbo-nominale, ils éclairent la latitude prédicative. Le TMA Ø s'insère aussi bien dans le prédicat à marquage TMA que dans le prédicat verbal à double forme. Il appartient conjointement au paradigme chargé des marqueurs du jussif. La dynamique interne à ce créole acquiert une dimension supplémentaire lorsqu'on le rapproche des autres créoles sur certaines formes prédicatives communes.

1. Convergences et divergences des créoles en matière de prédication

¹⁴⁸ Les crochets carrés rappellent d'autres propositions prédicatives : ? = interrogative directe, ! = proposition exclamative

Le bilan proposé par Valdman (1978, p. 211) a permis de prendre en considération les convergences et divergences des créoles français en matière de prédication:

« Il semble, toutefois, que malgré de nombreuses similitudes de fonction et de forme que nul ne peut ignorer et qui témoignent en outre d'une origine commune, trois types de systèmes aspecto-temporels se distinguent : (1) celui des parlers de l'océan Indien, (2) celui d'Haïti, (3) celui des petites Antilles et de la Guyane. Un système intermédiaire entre celui de l'océan Indien et d'Haïti caractérise le créole louisianais ».

Cette référence bibliographique devenue classique a ouvert des champs d'investigation qui aujourd'hui encore conduisent à comprendre comment le créole réunionnais partage certaines caractéristiques prédictives soit avec tous les créoles, soit avec tous les créoles français, soit uniquement avec ceux de l'océan Indien. Notre contribution a circonscrit un système prédictif de base qui s'avère plus large que le système aspecto-temporel mentionné ci-dessus. L'examen comparatif privilégie des discriminants qui sont bien connus en syntaxe historique (Alleyne, 1996) ainsi qu'en grammaires créoles comparées (Karl Erland Gadelii & Anne Zribi-Hertz (ed), 2007) même si les choix théoriques des auteurs ne sont pas identiques. Cependant, ces discriminants peuvent faire l'objet d'une interrogation en synchronie dynamique qui les appréhende sous deux angles complémentaires : on les observe non pas en tant qu'unités isolées, mais au sein de leur paradigme respectif ; on rapproche aussi les paradigmes attestés à l'intérieur d'un seul ou de plusieurs état (s) de langue (créole actuel, créole moderne, créole ancien).

Le premier discriminant est le syntagme verbal à structure discontinue : avec son marqueur TMA antéposé au noyau verbal, elle diffère de la structure incorporée caractéristique des langues indo-européennes. La structure discontinue –également connue sous le terme de clivage du prédicat - est attestée dans tous les créoles (Alleyne, Erwin, 1996, 49-69). Il est communément admis que les formes périphrastiques du français ancien ne sont pas étrangères à son usage dans les créoles français de l'océan Indien et des Caraïbes ¹⁴⁹ (Valdman, 1978, 209-241 ; Hazaël-Massieux, G., 1996, 45-61).

Toutefois, l'analyse des procédés de prédication souligne l'emploi d'au moins trois types de marqueurs suivant la position dans la base d'incidence : les marqueurs TMA antéposés, appelés *predicative marker* (chez Valdman, Albert, 1978,) marqueurs pré-prédictifs (chez Alleyne, Merwin, (1996, p.49). Le marqueur post-posé au noyau verbal , à l'exemple du futur –*va*, (ex 2), est commun à tous les créoles français. Les marqueurs de fin de phrase (MFP) sont décrits comme *tags* ou étiquette en créole mauricien (Baker.P., 1972, p. 114), comme particule exclamative finale en créole haïtien (Valdman, A.,1978, p. 252). Valdman ne mentionne pas que le paradigme du réunionnais est aussi abondant que celui du mauricien et le haïtien. De même, une différence syntaxique et sémantique supplémentaire tient dans la combinaison syntaxique du pronom sujet et du MFP - *lâ* ayant pour fonction première de réguler le statut syntaxique de la proposition exclamative en harmonie avec la pertinence prosodique.

Le deuxième discriminant tient dans la règle du dimorphisme verbal. Elle est commune aux créoles français de l'océan Indien : réunionnais, mauricien, rodriguais, seychellois. (Staudacher-Valliamée, 2001, p.118). Malgré toute la prudence qui s'impose, on peut prendre

¹⁴⁹ Les données rassemblées pour la comparaison des créoles dans les travaux de Goodman, Mooris, 1964 et Bentolila, Alain., 1970 sont lacunaires, voire inexistantes pour le créole réunionnais

le risque de commencer la comparaison par la dynamique attestée en réunionnais, le plus ancien de cette zone. Nous avons vu que le dimorphisme était syntaxiquement conditionné par la valence verbale (ex 2c-d). Dimorphisme verbal et marquage du jussif à l'aide de la voyelle thématique –é se maintiennent en synchronie (1.1).

Les valeurs cumulées par cette voyelle thématique –é (accomplie, inchoative, jussive : volitive et injonctive) posent la question de l'isomorphisme : on se demande si thème verbal nu en –é et forme longue du prédicat verbal correspondent à une même unité (hypothèse unitaire) ou à deux unités syntaxiques. La dynamique attestée depuis les textes créoles anciens permet d'envisager la deuxième hypothèse (Staudacher-valliamée, G, 2007, P123.).

On constate alors que le thème verbal nu en –é est le troisième discriminant commun aux autres créoles français de l'OI et des Caraïbes. Cependant, l'examen se heurte ici à plusieurs difficultés d'ordre morphologique et syntaxique internes à chaque grammaire créole. Le fonds commun de verbes en –é n'est pas identique dans tous les créoles français. Certains verbes sont conservés sous deux formes différentes : invariable en –é comme *baté* en mauricien et *proché* en haïtien. *Bat* « battre », *mèt* « mettre » sont invariables en réunionnais, même si des vestiges sont conservées dans des chansons anciennes *massalé mété* et moderne *bat-baté* « bats le tambour », en écho aux chansons et poèmes mauriciens. Le réunionnais utilise les formes orales *gany/ ganyé* « gagner, obtenir, avoir », mais aussi les formes nasales *giny/ginyé* « pouvoir, être capable de » *giny le kou* « être battu ». En mauricien et seychellois, *gany/ ganyé* « gagner, obtenir, avoir » portent le passif. Dans l'exemple du mauricien ancien *ti gagne baté* « a été battu » relevé par Baissac, *baté/ battu* fonctionnent comme verbo-nominal à forme invariable. En mauricien moderne, Arnaud Carpooran note le maintien du discriminant (ex.30)

Ex (29) *Batté rendé zamés faire mal.* « Les coups rendus ne font jamais mal ». (se venger console), Baissac, Charles (1880, p. 149),

Ex (30a) *Les mo koz zot enn-dé kozé*

« Laissez-moi vous parler d'une ou de deux choses »

Ex (30b) *Kozé ki mo pou kozé lit* Causer que je pour causer

« Ce que j'ai à dire »

Le thème verbal nu en –é est reconnaissable dans les Caraïbes : en créole haïtien où l'on relève l'emploi verbal et nominal de *proché* « s'approcher » (Valdman, A.1978, p 210-211).

Ex (31a) *Li proche sak-là* « Il s'approcha du sac »

Ex (31b) *Li té fé youn ti proche.* Pa youn gran proche, non

« Il se rapprocha un peu, pas d'un coup ».

Ex (31b) a *pa ti travay an ka travay lit* est pas petit travail je travaille

La forme verbale invariable (en –é et en -i) exprime la reduplication dite sérielle dans les exemples guadeloupéen et martiniquais (32c-d). Pour ce type, le réunionnais utilise une structure complexe en *pou*. Ce procédé le rapproche du mauricien, avec toutefois une nette différence sémantique (30b-32e)¹.

Ex (32c) *Sé travay an ka travay* « Je ne fais que travailler » (GUA)

Ex (32d) *Sé kouri i ka kouri lit* C'est court qu'il court (MART)

« Il ne fait que courir »

Ex (32e) *Pou travay, li travay ! lit* Pour travailler, il travaille

« On ne peut pas dire qu'il ne travaille pas ! »

La double forme du verbe se caractérise dans certains créoles par sa relative autonomie syntaxique : en effet, elle a été mise en relation avec un quatrième discriminant, la reduplication. Pour le créole mauricien (Baker, P., 1968, p. 143) : deux structures (longue-longue, brève-longue) sont classées parmi les types de reduplication verbale sans que soit précisé le rôle pertinent ou pas du schéma prosodique.

Ex (33a) Nu ti mars-marse bor-lamer « promenade sans destination particulière

Ex (32b) Nu ti marse-marse « nous marchions et marchions » marcher de manière continue ».

Cette divergence structurelle et sémantique rappelle que la reduplication n'exprime pas toujours la même nuance d'atténuation ni le même emploi grammatical dans tous les créoles. Dans les créoles de l'Orient et les créoles atlantiques, Barbosa Morais signale que le redoublement du nom équivaut à un marqueur de pluralité comme dans l'exemple *tudo môlèr-môlèr* « toutes les femmes » (dans Staudacher-Valliamée, G. (ed.) 2005, p. 149). Au vu des études récentes, on peut, par ailleurs, comprendre que la reduplication est attestée dans différentes familles de langues (*Faits de langue*, 2008). Il est donc difficile d'extraire un discriminant de sa matrice grammaticale propre s'il est vrai que c'est par rapport à l'ensemble que l'unité se perçoit le mieux.

2. Typologie grammaticale et interrogation des modèles théoriques

Le système prédicatif du créole réunionnais a conservé une strate externe, car partagée par d'autres langues. Elle interroge la typologie grammaticale et divers modèles théoriques. Nos rapprochements font porter la discussion sur le statut de la voyelle thématique –é, celui de la polarité verbo-nominale en lien avec le syntagme verbo-nominal et la latitude prédicative (du réunionnais). Le terme générique (voyelle thématique –é, troncation de la voyelle finale) est nécessaire, mais insuffisant à spécifier deux réalités syntaxiques distinctes en synchronie dynamique: le dimorphisme verbal et l'usage grammatical du syntagme verbo-nominal en –é.

De même, les résultats de notre analyse mettent en relation le syntagme verbal à marqueur TMA et ce même thème verbal à marqueur TMA Ø employé avec une voyelle thématique –é. Nos résultats traitent cette dernière comme variable grammaticale (ou discriminant commun à tous les créoles français). Dans sa *Syntaxe historique*, Alleyne notait déjà que « l'emploi de la forme Ø du verbe (sans troncation de la voyelle finale) remonte au début de la formation de la langue quand le processus et le résultat étaient exprimés par la même forme ». (Alleyne, Merwin, 1996, p. 73). L'auteur, qui passe en revue, la distribution des formes courte et longue dans plusieurs parlers créoles français, n'est pas bien informé sur le réunionnais lorsqu'il note que dans ce créole « l'alternance des deux formes semble déterminée par des facteurs phonotactiques et phonologiques plutôt que par des facteurs syntaxiques (Alleyne, Merwin, 1996, p. 68). De même, on lit avec attention la distinction opérée par Alleyne entre les deux unités syntaxiques que sont le verbe plein (*genyen/gen*) et l'auxiliaire ou marqueur TMA *gen* antéposé au noyau verbal(cf.I.1). Ils s'insèrent dans un paradigme haïtien dont plusieurs unités sont également attestées en réunionnais : *vyinn*, (haït *sot*) *sort* marqueurs du terminatif récent (haït *vin*) ; *sar*, marqueur du prospectif (haït *al, ay* aller), *fine*, marqueur de l'accompli (haït *fin*), *kab di* « risque de dire » (haït *kap* « capable ») (Alleyne, Merwin, 1996, p. 69). Le processus de ré-analyse syntaxique est effectif dans les autres créoles ainsi qu'en réunionnais où l'on doit même comprendre que l'étymon français n'est pas ici *venir*, mais *venir de* exposé à la nasalisation.

Le thème verbal à marqueur TMA Ø ainsi que la forme verbale longue en –é sont attestées dans les textes bilingues les plus anciens (1764) exhumés à ce jour pour les créoles français de l’océan Indien. Les deux servaient à y marquer plusieurs valeurs temporelles et aspectuelles du français dans le texte bilingue : présent, futur, passé-simple, passé composé, injonction pour le TMA Ø ; (passé simple, participe passé accompli, infinitif, hypothétique pour la forme verbale longue en –é à TMA Ø (Staudacher-Valliamée, G., 2007, p. 118-119). Ces formes syntaxiques étaient employées en même temps que le syntagme verbal à marqueur TMA non encore soumis à la règle systématique du dimorphisme verbal. La dynamique syntaxique externe du réunionnais confirme l’hypothèse que le thème verbal à marqueur TMA Ø en –é est une variable plus ancienne que le syntagme verbal à marqueur TMA, posé comme trait définitoire des créoles par excellence. Il est noté depuis longtemps qu’en haïtien moderne le marqueur Ø indique l’aspect accompli, le présent non continuatif, l’aspect neutre, l’injonctif, ainsi que l’habituel. Le dernier exemple verbal donné pour le haïtien est exactement le même qu’en réunionnais (ex.1^o) Li travay le madi « Il travaille le mardi »(Valdman, Albert, 1978, p. 216). Le marqueur Ø du haïtien moderne semble avoir conservé le caractère pluriprédicatif observé en réunionnais ancien. Nous avons noté el même maintien en réunionnais moderne pour la prédication nominale directe (cf. 2.1).

Une troisième variable, le syntagme verbo-nominal en –é, porte les traces des processus de grammaticalisation par lesquels certains noms communs du lexique créole sont devenus des unités grammaticales (Staudacher-valliamée, G., 2004). Par cette variable, les créoles français documentent, à leur manière, les processus syntaxiques et sémantiques par lesquels l’opposition verbo-nominale s’est mise en place pour équilibrer leur détachement progressif des formes prédicatives véhiculées par les dialectes français anciens.

La reduplication forme une quatrième variable. La cinquième concerne la polarité verbo-nominale. Plusieurs familles de langues ont l’habitude de structures redupliquées – doublées , répétées –. Elles connaissent l’opposition verbo-nominale et ont transformé, au cours de leur évolution, des noms en verbes. Ce n’est donc pas l’usage d’une de ces variables prises isolément qui retient l’attention de la typologie grammaticale, mais plutôt leur degré d’autonomie syntaxique (totale ou partielle) dans la matrice grammaticale et dans le système prédicatif du créole considéré : la reduplication sérielle en usage dans plusieurs créoles prend, dans ce contexte, un rôle discriminatoire non négligeable.

Les variables sont actives en réunionnais moderne qui témoigne, en outre, de l’usage synchrone de l’opposition verbo-nominale, de l’emploi prédicatif du nom et de la *latitude prédicative*. Cette dynamique interroge les critères typologiques. Nos résultats permettraient de ranger le réunionnais parmi les langues *omniprédicatives*. Certaines théories de la prédication considèrent en effet *qu’il n’ y a pas de raison de réserver le terme de langue omniprédicative aux langues sans copule ; ce qui compte, c’est la simple compatibilité dans une langue donnée des parties du discours autres que le verbe avec la fonction prédicative (au sens syntaxique du terme) sans translation prédicativante, et que soient possibles des énoncés comme ceux déjà cités, impossibles dans une langue non omniprédicative comme le français * Pierre médecin* (Lemaréchal, A., 2004, p.16). En effet, le lien entre prédication verbale et non verbale dans notre contribution (2) éclaire le rôle de l’anaphore et de la monstration dans le marquage des relations prédicatives (de caractérisation, de l’inclusif et de l’appartenance) indépendamment de la copule. La copule sert au support de la prédication adjectivale (ex. 13c-14c). Cependant, le fonctionnement verbo-prédicatif de ce créole est également bien fossilisé et toujours actif. Par ce trait, le réunionnais se rattache au français. Il en diverge par l’usage régulier qu’il fait de la *latitude prédicative*. Ce discriminant n’a pas été

noté en ces termes dans d'autres créoles. Nos recherches doivent être approfondies sur ce point : Valdman indique *qu'en créole de nombreux morphèmes fonctionnent comme nom ainsi que comme verbe* (1978, p. 209). Nous devons à Guy Hazaël-Massieux (1996, p. 54) *une liste de substantifs ayant subi un passage à la catégorie verbale* d'après le dictionnaire créole/français de Poulet.

On se demande alors si les fondamentaux prédicatifs du réunionnais autorisent plutôt une lecture en termes de *continuité prédicative* formulée pour certaines familles de langues africaines (Thomas & Rombi, 2006). Seule une étude diachronique de la prédication permettrait d'y répondre sérieusement. L'apport de l'Afrique – dont on a posé qu'il relevait davantage du mythe que de la réalité – n'est pas absent de l'apport malgache, déterminant pour le réunionnais. L'emploi du sujet grammatical Ø, pronom sujet et marqueur de fin de phrase au sein d'une même phrase pourrait constituer un héritage du contact historique réunionnais avec les dialectes malgaches. Leur lien historique avec les langues bantou ainsi que le contact ancestral entre les langues du Mozambique, les langues de l'Inde et le français ancien apportent vraisemblablement des pièces essentielles pour la reconstruction du système prédicatif et sa place dans l'histoire du créole de La Réunion. Le malgache comme les langues dravidiennes attestent des comportements omnipredicatifs qui pourraient également avoir conditionné la grammaticalisation des variables analysées dans notre travail.

Conclusions

Notre étude linguistique de la prédication s'est d'abord située le cadre syntagmatique pour observer comment le point d'incidence peut s'étendre à la base d'incidence dans certains énoncés. Cette opération dictée par le besoin prédicatif souligne le lien complémentaire entre syntaxe et sémantique, entre unités syntaxiques et valeurs signifiées. Notre contribution a appréhendé la prédication comme un emploi possible des catégories linguistiques, puis comme relation portée par différentes structures. Cette démarche a permis l'identification d'un système prédicatif dont nous avons vu qu'il était plus large que le système verbal. Son architecture ne peut s'appréhender sans l'étude des relations de prédication : elles saturent la valence verbale et sont inséparables des fameuses structures syllabiques que sont aussi la reduplication et le figement lorsqu'elles engendrent des ruptures d'actance. La duplication verbale, nominale, adjectivale créole témoigne d'une relation de prédication intrinsèque dont on se demande si elle résulte du sémantisme même de la catégorie (Lemaréchal, 2006) ou de l'intervention de la pertinence prosodique sur sa valeur sémantique. Dans le cas de prédicat direct non marqué, la relation de prédication semble activer les propriétés intrinsèques du constituant non verbal, lui-même porteur de plusieurs valeurs sémantiques que les marqueurs TMA et la prosodie ont pour fonction de réguler. Appliquée à l'étude d'un créole français de l'océan Indien, la synchronie dynamique donne à voir des caractéristiques prédictives freinant l'entreprise de classification, et ce en raison du chevauchement de certaines catégories linguistiques (cf. les unités pluricatégories, les verbo-nominaux, les noms complexes). Le caractère hétérogène du paradigme du jussif, la polyvalence du thème verbal nu en –é entretiennent une dynamique prédictive qui donne ainsi à lire plusieurs de ses strates. Sa strate interne témoigne d'une évolution dont une étude historique approfondie doit se demander si elle correspond à une complexification des paradigmes d'un système prédicatif premier ou si cette complexité était attestée dès le début de la formation de ce créole. Nous avons vu que sa strate externe témoigne d'une double tendance- conservation et modification interne - . Elles corroborent l'hypothèse que nous avons formulée d'une

créolisation à caractère lent, graduel et pluridimensionnel pour le créole réunionnais (Staudacher-valliamée, G., 1994, p. 159-160).

Références

- ALLEYNE, Mervyn, 1996, *Syntaxe historique créole*, Paris: Karthala.
- BAKER, Philip, 1972, *Kreol. A description of Mauritian creole*, Londres: Hurst.
- BAISSAC, Charles, 1880, *Etude sur le patois créole mauricien*, Nancy: Imprimerie Berger-Levrault.
- BAKER, Philip, CORNE, Chris, 1982, *Isle de France Creole. Affinities and origins*, Michigan : Karoma.
- BAKER, Philip, CORNE, Chris, 1986, Universals, Substrata and the Indian Ocean Creoles, *Substrata versus Universals in Creoles Languages*, Pieter MUYSKENS et SMITH Norval (ed), Amsterdam : John Benjamin, 163-183.
- BAKER, Philip et Fon sing, Guillaume (éds), 2007, *The making of Mauritian Creole*. Analyses diachroniques à partir de textes anciens, Westminster Creolistics Series, 9, UK and Sri Lanka, battelbridge publications, 344 p.
- BENTOLILA, Alain, 1970, *Créoles et langues africaines: comparaison des structures verbales*. Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université René Descartes, Paris V.
- BENVENISTE, Emile, 1966, *Linguistique générale*, Tomes 1,2, Paris, Gallimard
- BOLLEE, Annegret, 1977a, *Le créole français des Seychelles*, Tübingen: Niemeyer, 1977c, 234 p.
- CAULIER, Albert, 1785, *Catéchisme abrégé en la Langue de Madagascar pour instruire sommairement les Esclaves de nouvelle Traite, malades ou moribonds, les disposer et les inviter au Baptême, aux Isles de France et de Bourbon*, Imprimerie de la Propagande. Rome.
- CHAUDENSON, Robert, 1974, *Lexique du parler créole de la Réunion*, Paris : Champion.
- CHAUDENSON, Robert, 1981, *Textes créoles anciens*, Hamburg: Buske.
- GÖBL-GALDI, Louis, 1934, Esquisse de la structure grammaticale des patois franco-créoles in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 58, 257-295.
- CORNE, Chris, 1974-75, Tense, aspect, and the mysterious i in Seychelles and Réunion Creole, *Te Reo* 17/18, Auckland, New Zealand,.
- 1977, *Seychelles Creole grammar. Elements for Indian Ocean proto-creole reconstruction*, Tübingen: Narr.
- CORNE, Chris, MOORGHEN, Pierre-Marie. 1978 Proto-créole et liens génétiques dans l'Océan Indien, *Langue française*, 37, Paris : Larousse, 60-75.
- CORNE, Chris, et STEIN, Peter, 1979, Pour une étude du créole rodriguais, *Etudes Créoles* 1, 58-84.
- CORNE, Chris, 1999, *From French to Creole*, Westminster: University Westminster Press, 67-98.
- DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, Bakola, 1977, *Le malgache. Essai de description sommaire*, Paris, SELAF.
- FEUILLET, Jacques, 2006, *Introduction à la typologie linguistique*, Paris: Champion.
- FUGIER, Huguette, 1999, *Syntaxe malgache*, Louvain-La-Neuve: Peeters.
- GÖBL-GALDI, Louis, 1993, Esquisse de la structure grammaticale des patois franco-créoles, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 58, 257-295.
- GOODMAN, Mooris F, 1964, *A comparative study of Creole French Dialects*, La Haye: Mouton.
- HAGÈGE, Claude, 1982, *La structure des langues*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? ».
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy, 1996, *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*, Aix-en-provence : P.U.P.
- HYMES, Dell, 1971, *Pidginization and creolization of languages*, Cambridge: Cambridge University Press.
- KATUPHA, José Mateus Muaria, 1991, *The grammar of Emakhuwa verbal extensions. An Investigation of the Role of Extension Morphemes in Derivational verbal Morphology and in Grammatical Relations*, Thesis submitted for the Degree of Doctor of philosophy , Scholl of Oriental and African studies, University of London, sous la direction de Michael MANN.

- KATUPHA, José Mateus Muaria, 1983, *A preliminary description of sentence structures in the e-Sàaka dialect of e-Màkhuwa*. Non publié. M.Phil.thesis School of Oriental and African Studies, University of London.
- LAZARD, Gilbert, 1994a, *L'actance*, Paris: P.U.F.
- LAZARD, Gilbert, 1999, La question de la distinction entre nom et verbe en perspective typologique, *Folia Linguistica XXXIII/3-4*, 389-418.
- LAZARD, Gilbert, 2001, *Etudes de linguistique générale. Typologie grammaticale*, Collection Linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, LXXXII, Paris: Peeters.
- LEMARÉCHAL, Alain, 2004, Typologie et théories de la prédication dans *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Nouvelle série, Tome XIV, Paris: Peeters, 13-28.
- LICHEM, K. 1980, H. Schuchardt und die Grammatik, K. H. J. S. Lichem (ed.) *Hugo Schuchardt: *Gotha 1842 -+Graz 1927*. Wien: Verlag der Österr. Akademie der Wissenschaften, 147-158.
- MARTINET, André, 1984, Sprache- Ergon doer Energeia ? *Folia linguistica*, Acta Societatis Linguisticae Europaeae, Tomus XVIII/3-4, Mouton Publishers, The Hague, 539-548.
- MARTINET, André., 1985, *Syntaxe générale*, Paris: Colin.
- MICHAUD, A., MORGENSTERN, A., 2007, La reduplication. *Faits de langues*, 29, Paris: Ophrys.
- RICHARDSON, Erwin, Evolutionary Factors in Mauritian Creole dans *Journal of African Languages*, 1963, Vol. 2, Part.1, 1-14.
- ROMBI, Marie-Françoise et THOMAS, Jacqueline, 2006, *Un continuum prédicatif : le cas du GBANZILI* (République centrafricaine), Peeters, Paris, SELAF N° 420.
- SCHUCHARDT, Hugo, 1883, Sur le créole de la Réunion, *Romania XI*, 589-593. Schuchardt, Hugo, 1882, *Kreolische Studien*. I. Ueber das Negerportugiesische von S. Thomé (Westafrika), Wien: Commission bei Carl Gerold's Sohn. Buchhändler der Kais. Akademie der Wissenschaften.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 1992, La dynamique verbale du créole réunionnais: une synchronie au service de la diachronie, 130-134. *Actes du XVII^e colloque international de linguistique fonctionnelle*. Prague, 12-17 juillet 1991.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 1992, *Phonologie du créole réunionnais : unité et diversité*, Paris: Peeters SelaF, 335p.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 1994, Die synchrone Dynamik der Kreolensprache La Réunions als Ausgangspunkt zur Annäherung an Kreolisierung und Sprachwandel, 139-160. *Creolisation and linguistic change*, Düsseldorf: Niemeyer.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 1997, Grammaire du créole réunionnais : Elaboration et discussion théorique. Communication au XVI^e Congrès International des Linguistes, Paris, France, 21 - 26 juillet 1997, *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*. Pergamon, Oxford, Paper No 0396.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 1998b, Le système verbal créole réunionnais, in: *Systèmes verbaux*, Fernand Bentolila (éd.), B.C.I.L., Louvain: Peeters, 143-152.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 2004, Les créoles à l'épreuve de la classification : grammaire du créole réunionnais, Colette Feuillard, (éd) *Langages et Politiques linguistiques*, Actes du 26^e Colloque de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, Gosier, Guadeloupe, 30 septembre- 7 octobre 2002, Allemagne: Lang, 55-61.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 2004a, *Grammaire du créole réunionnais*, Paris: Sedes, B.U.F.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 2005, Dynamique des procédés de prédication en créole réunionnais, TRAVAUX DU SELF, *Vers une typologie de la personne grammaticale*. Vol. 10, Thedel, Université Paris 5 - René Descartes, 117-133.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 2005b, Mémoire orale : du créole réunionnais au créole mascaline tourné dans le style des Esclaves Nègres (Caulier, 1764, 1772) dans Fuma, S., (éd) *Mémoire orale, Histoire et esclavage dans les îles du sud-ouest de l'océan Indien*, Actes du colloque international à l'Université de La Réunion, 25-27 mai 2004, 119-129.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 2007, Sémantique et reconstruction. Le Lexique du Parler créole de La Réunion, *Mondes créoles et francophones*, Brasseur Patrice, Véronique, Daniel, (éd), Volume d'hommage à Robert Chaudenson, Paris, L'Harmattan, 229-239.

- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 2007, La genèse des créoles de l'océan Indien : l'éclairage des marqueurs TMA et du dimorphisme verbal en réunionnais dans *Grammaires créoles et grammaire comparative*, Karl Erland Gadellii & Anne Zribi-Hertz (ed), 2007, Collection Sciences du langage, Presses Universitaires de Vincennes, 109-129.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette, 2007, Grammaire créole et construction des langues dans l'Océan Indien à partir d'Etienne de Flacourt 1658) et de P.A. Caulier 1764-1772), Staudacher-Valliamée, G, (éd), 2007, *Écriture et construction des langues dans le sud-ouest de l'océan Indien*, Actes du colloque international à l'Université de La Réunion, 5-6 octobre 2005, Paris: L'Harmattan-Université de la Réunion, 125-144.
- VIERECK, W. 1980, Sprachwandel, (K. H. J. S. Lichem ed.) *Hugo Schuchardt: *Gotha 1842 -+Graz 1927*. Wien: Verlag der Österr. Akademie der Wissenschaften, 275-291.
- VALDMAN, Albert, 1978, *Le créole : structure, statut et origine*, Paris: Klincksieck.
- VERONIQUE, Daniel (éd), 2000, *Syntaxe des langues créoles, Langages* 138, Paris: Larousse.
- WUNDERLI, P., 1976, Hugo Schuchardt et Ferdinand de Saussure, *Travaux de Linguistique et de Littérature* 14, 7-43.

Isabelle Roy

Center for Advanced Study in Theoretical Linguistics, Université de Tromsø
isabelle.roy@hum.uit.no

Typologie des prédicats non-verbaux dans les phrases copulatives et théorie de la prédication

1. Introduction

Parmi les différents types de phrases copulatives qu'il a été proposé de distinguer dans la littérature, seules celles que Higgins (1979) nomme 'prédicationnelles' dans la typologie en (1) expriment une relation entre un sujet référentiel et un prédicat (expression non-verbale introduite par la copule). La propriété sémantique des phrases prédicationnelles est d'exprimer une fonction d'un prédicat vers une variable x , qui peut être formalisée comme en (2), ci-dessous. Syntactiquement, le prédicat non-verbal peut être réalisé par un groupe adjectival (GA), nominal (GN) ou prépositionnel (GP) (3):

- | | | |
|-----|---|----------------------------|
| (1) | a. Clark Kent is Superman. | <i>identité (équative)</i> |
| | b. That is John. | <i>identificationnelle</i> |
| | c. The problem is his tie. | <i>spécificationnelle</i> |
| | d. Paul is tall. | <i>prédicationnelle</i> |
| (2) | $\lambda P \lambda x [P(x)]$ | |
| (3) | Paul est grand _{GA} . | |
| | Jean est président _{GN} . | |
| | Alex est dans le Missouri _{GP} . | |

Dans cet article nous nous proposons de démontrer que bien que les phrases prédicationnelles forment une classe à la fonction homogène, une typologie plus précise des énoncés copulatifs prédicationnels est cependant nécessaire. A partir de données du français, nous défendons l'idée que les phrases copulatives prédicationnelles se divisent en trois classes distinctes que nous nommerons: descriptives de situation, caractérisantes et définitoires (section 2).

Nous posons que cette tripartition est fondée sur deux critères sémantiques distincts: la densité et la maximalité des états. Adoptant un cadre (néo) davidsonien, dans lequel tout prédicat, y compris les prédicats statifs, est prédiqué d'événements ou états plutôt que d'individus (Davidson 1967 ; Higginbotham 2000, 2005 ; Parsons 1985, 1990, 2000), nous montrons qu'elle repose sur une distinction sémantique entre trois lectures possibles des prédicats statifs (non-verbaux) : les états denses, non-denses et maximaux (section 3).

Finalement, nous montrons que cette distinction, nécessaire pour rendre compte de la distribution et de l'interprétation des prédicats nominaux nus du français, est clairement grammaticalisée dans d'autres langues plus ou moins reliées génétiquement. Nous abordons tout d'abord l'espagnol (section 4), puis le russe (section 5).

2. Vers une distinction ternaire

2.1 Les prédicats nominaux du français

En français, les noms en position post-copulative peuvent apparaître nus, c'est-à-dire

sans article¹⁵⁰; ou bien être introduits par un article indéfini:

- (4) a. Paul est acteur.
- b. Paul est un acteur.

La présence *vs.* absence de l'article est liée à des différences sémantiques dont les effets sont visibles dans de nombreux contextes. Nous discuterons ici trois contextes: la question, la négation en conjonction et le passé.

La forme avec ou sans article ne constitue pas une réponse possible au même type de questions. Il est généralement admis que les formes avec article sont utilisées pour 'identifier' ou 'définir' un individu (voir Kupferman 1979, 1991; Pollock 1983 et Roy 2001). Ce sont des réponses possibles à la question *Qui est X?*, contexte dans lequel les formes nues sont agrammaticales (5):

- (5) Qui est Paul?
- a. Paul est un chanteur.
- b. *Paul est chanteur.

Par opposition, les formes nues constituent une réponse possible à la question *Qu'est X?*. Dans ce contexte, cependant, la présence de l'article n'est pas possible (6). Les formes du nom avec et sans article entrent donc en distribution complémentaire comme réponse aux questions en *qui vs. que* :

- (6) Qu'est Paul (dans la vie)?
- a. Paul est chanteur.
- b. *Paul est un chanteur.

Une autre différence entre les formes avec et sans article apparaît dans le contexte des conjonctions négatives du type illustré en (7), ci-dessous. Ces phrases conjoignent deux propositions: un premier membre qui inclut le prédicat nominal, et un second membre qui nie la participation du sujet à l'activité ou événement (dans un sens large; voir Roy 2001, 2006) dénotée par le prédicat nominal. Lorsque le prédicat nominal est introduit par l'article, (7a), la conjonction n'est pas une contradiction; le second conjoint nie une activité qui n'est pas affirmée par le premier conjoint. Ainsi, par exemple, un individu peut être *un médecin*, parce qu'il est diplômé de l'école de médecine, sans avoir jamais pratiqué la médecine.

Lorsque le prédicat nominal apparaît sans article, la situation est tout à fait différente. Dans ce cas, (7b), la négation, par le second conjoint, de l'activité dénotée par le premier conjoint donne lieu à une contradiction. Ceci suggère que, contrairement aux formes avec article, les formes sans article impliquent la participation du sujet à un événement ou une activité dénotés par le prédicat. Concrètement, au-delà d'avoir un diplôme de médecin, être *médecin* implique que le sujet pratique la médecine:

¹⁵⁰ Contrairement à ce qui est généralement admis, les formes nues ne sont pas réduites aux simples professions. Considérons par exemple les prédicats suivants qui permettent l'optionalité de l'article: *Prix Nobel, champion olympique, fils de diplomate, mère, prisonnier, fumeur, locataire, ivrogne, sorcière*, etc. (voir Roy 2006 pour discussion). Certains prédicats nus admettent aussi des sujets inanimés, non-humains: *Chaque parti signataire est satellite d'un autre*. Comme le fait remarquer un relecteur, l'acceptabilité de ces formes est parfois sujette à une certaine variation dialectale.

- (7) a. Paul est un médecin, mais il ne pratique plus.
b. #Paul est médecin, mais il ne pratique plus.

Des contrastes similaires apparaissent dans les paires suivantes:

- (8) a. #Paul est ivrogne, mais il n'a pas touché un verre depuis 15 ans.
b. Paul est un ivrogne, mais il n'a pas touché un verre depuis 15 ans.
- (9) a. #Paul est candidat, mais il ne participe plus à la campagne.
b. Paul est un candidat, mais il ne participe plus à la campagne.

Une troisième différence entre les formes avec et sans article surgit dans leur interprétation au temps passé. En construction avec la copule *être* au passé, les deux formes reçoivent des interprétations différentes. La forme nue à une lecture dans laquelle le sujet a simplement arrêté de participer à l'événement dénoté par le prédicat nominal. Si *Paul était médecin*, il ne pratique plus la médecine à présent. La forme avec article, cependant, présente des 'effets de durée de vie' (ou 'lifetime-effects') discutés par Musan (1995). Elle implique non plus que le sujet a cessé une activité, mais que le sujet est à présent décédé. La portée de l'opérateur temporel n'est donc plus sur le prédicat seul, mais sur le sujet:

- (10) a. Paul était médecin. = il ne pratique plus la médecine
b. Paul était un médecin. = il est maintenant décédé

Nous concluons que les formes sans article du nom doivent être distinguées sémantiquement des formes avec article. Les premières sont 'événementielles', dans le sens où elles impliquent la participation du sujet à un événement. Les secondes sont 'définitives', dans le sens où elles répondent à une question sur l'identité (*qui?*), et donnent lieu à des 'effets de durée de vie' au passé.

2.2 Noms nus vs. adjectifs

Une question qui se pose alors est de savoir si les formes nominales nues ont la même interprétation que les adjectifs. Deux arguments soutiennent l'idée que la distribution des formes nues ne peut pas être réduite à celle des adjectifs.

Considérons une fois encore le contexte de la question. Nous savons que les noms nus répondent à la question *que?*. Dans ce contexte, les adjectifs semblent aussi possible: *Qu'est Paul?* - *stupide, chauve, français, avare*. Un contraste entre noms nus et adjectifs surgit, cependant, en réponse à la question *Que se passe-t-il?*. Dans ce cas, la question ne porte plus sur les propriétés du sujet, mais sur la description d'une situation. Les prédicats nominaux nus deviennent alors agrammaticaux, et seuls les adjectifs sont possibles. Considérons, par exemple, le contraste entre le nom *ivrogne*, et l'adjectif lexicalement relié *ivre* en (11):

- (11) Qu'est ce qui s'est passé dehors, c'est quoi tout ce bruit?
a. Paul est ivre, il a renversé la poubelle comme toujours.
b. #Paul est ivrogne, il a renversé la poubelle comme toujours.

La différence sémantique entre noms nus et adjectifs est confirmée dans les conjonctions par le fait que l'un peut être vrai (dans le sens de la sémantique vériconditionnelle), alors que l'autre est nié, sans donner naissance à une contradiction. Dans notre exemple (12), la proposition *Paul est ivrogne*, est vraie alors que *Paul est ivre* est faux.

Etre *ivrogne* n'implique pas que le sujet soit *ivre* dans la situation considérée (voir plus bas pour discussion):

(12) Paul est ivrogne, mais là (exceptionnellement) il n'est pas ivre.

Nous concluons que les formes nues du nom doivent être distinguées des adjectifs. Seuls les adjectifs (ou tout du moins certains d'entre eux), qui peuvent répondre à la question *Que se passe-t-il?*, peuvent être utilisés pour décrire une situation. Les noms semblent être réduits à décrire des individus.

2.3 La typologie ternaire

En conclusion, trois groupes de prédicats doivent être distingués en français:

- (13) a. groupe 1 : formes avec article des noms
b. groupe 2 : formes sans article des noms
c. groupe 3 : (certains) adjectifs

Chaque groupe remplit des fonctions sémantiques différentes. D'après le test de la question, nous formulons l'hypothèse que ces trois classes de prédicats entrent dans trois types de phrases copulatives prédicationnelles différents. Les phrases qui répondent à la question *qui?* sont 'définitoires' ; les phrases qui répondent à la question *que/quoi?* sont 'caractérisantes' ; les phrases qui répondent à la question *Que se passe-t-il?* sont 'descriptives de situation':

- (14) a. phrases définitoires : formes avec article des noms ;
b. phrases caractérisantes : formes sans article des noms ;
c. phrases descriptives de situations: (certains) adjectifs

3. Théorie des phrases copulatives prédicationnelles

Les trois types de phrases copulatives prédicationnelles que nous avons distingués dans la section précédente diffèrent uniquement par l'interprétation de l'expression post-copulative qu'elles contiennent. Nous acceptons ici l'hypothèse de Davidson (1967), selon laquelle tout prédicat est prédiqué d'événements (plutôt que d'individus) (voir Higginbotham 2000, 2005; Parsons 1985, 1990, 2000; Roy 2006 pour discussion). Nous proposons alors que la différence entre les trois groupes de prédicats tient au type d'événement sous-jacent duquel l'expression prédicative est prédiquée.

Les contrastes entre prédicats définitoires, caractérisants et descriptifs de situation sont liés à deux critères sémantiques distincts: la densité et la maximalité des événements, que nous allons définir ci-dessous. Le critère de densité fait la distinction entre les prédicats descriptifs de situation qui doivent être denses, et les prédicats caractérisants qui sont non-denses. Le critère de maximalité distingue les prédicats définitoires, eux seuls maximaux, des autres.

3.1 Le critère de densité

Un prédicat est interprété comme *dense* si et seulement s'il est vrai d'un état qui doit nécessairement être maintenu *continuellement* pour être vrai. Ceci est le cas, par exemple, des exemples suivants:

(15) Jean est absent / dans le jardin / enrhumé.

Pour que la phrase *Jean est absent* soit vraie, il faut que Jean soit effectivement absent pour la durée complète de l'événement pertinent considéré. Dès que Jean surgit, la phrase devient fausse. De même, *Jean est dans le jardin* et *enrhumé* est vrai tant que Jean est effectivement dans le jardin et a un rhume. Dès lors que l'état cesse d'être maintenu, la phrase devient fausse. Nous définirons la lecture dense comme ci-dessous:

- (16) Si un prédicat P est interprété comme dense, alors P est vrai d'un état *e* dans un interval I, si et seulement si pour tout I', un sous-interval de I, il existe un état *e'*, tel que P est vrai de *e'* et *e'* est une sous-partie de *e*.

Par opposition, un prédicat est interprété comme *non-dense* si l'"évidence" qui rend le prédicat vrai ne doit pas être nécessairement maintenue continuellement pour la durée complète de l'événement pertinent. Les prédicats non-denses sont illustrés en (17):

- (17) Jean est acteur / intelligent / malade (mental).

Contrairement aux cas précédents, le prédicat *être acteur* est vrai de Jean même lorsque celui-ci n'est pas impliqué dans l'action de jouer un rôle. Ainsi la phrase *Jean est acteur* est vraie même lorsque Jean dort, voyage en avion, etc. De même, *intelligent* permet des épisodes où le sujet présente un comportement stupide, par exemple; et *malade mental*, des épisodes où le sujet ne présente aucun signe de maladie. Les prédicats non-denses permettent donc, par définition, des épisodes dans lesquels la valeur de vérité du prédicat ne peut pas être immédiatement déterminée. Nous définirons la lecture non-dense comme en (18):

- (18) Si un prédicat P est interprété comme *non-dense*, alors P est vrai d'un événement *e* dans un interval I si et seulement si:
 i. il existe un prédicat P' vrai de *e* dans une quantité qualifiante de sous-intervals I' de I; et
 ii. pour chaque P, P' est le prédicat dense correspondant.

La valeur de ce que nous entendons par "quantité qualifiante" d'évidence nécessaire pour rendre un prédicat à lecture non-dense vrai doit être déterminée pour chaque prédicat individuellement, sur la base de notre connaissance du monde, de facteurs pragmatiques, sociologiques, etc. Ainsi, par exemple, *être astronaute* ne requiert probablement qu'un seul voyage dans l'espace pour être vrai, alors que *être fumeur* requiert que le sujet fume de façon régulière et répétée pendant une certaine durée, ce qui n'est pas le cas pour *être gréviste*, *être auto-stoppeur*.¹⁵¹

Le critère de densité est illustré par le contraste entre les deux exemples de la paire suivante. Nous savons que la Joconde appartient au musée du Louvre. Le tableau peut cependant être prêté à d'autres musées et voyager pour des expositions temporaires. La lecture du prédicat prépositionnel locatif diffère dans l'exemple (19a) et (b). Lorsque le tableau voyage, le prédicat reçoit une lecture dense. *La Joconde est à Tokyo* n'est vrai qu'aussi longtemps que le tableau est effectivement à Tokyo. Dans l'exemple (19b), cependant, le prédicat reçoit une lecture non-dense, puisqu'il est vrai même lorsque la Joconde n'est pas effectivement au Louvre, voyage, est à Tokyo, par exemple:

¹⁵¹ La quantité qualifiante d'évidence ne peut, cependant, pas être nulle, comme nous l'avons vu dans les exemples (7)-(9).

- (19) a. La Joconde est à Tokyo (lecture dense)
b. La Joconde est au Louvre (lecture non-dense)

Une prédiction qui semble découler du critère de densité est que les prédicats qui ne permettent pas naturellement d'épisodes où l'état qu'ils dénotent n'est pas maintenu ne peuvent pas être interprétés comme non-denses. C'est le cas, par exemple de *grand*, *de France*, *aveugle*, qui dénotent des propriétés stables (que nous appelons ici *continues*). Notons que ceci n'est cependant pas entièrement vrai. La densité des états ne peut pas être réduite à la notion de *continuité*. Les prédicats non-denses peuvent être continus, mais une lecture non-continue peut aussi être forcée dans certains contextes pertinents. Ainsi, par exemple, les deux prédicats *grand* et *petit*, naturellement continus, reçoivent une lecture différente dans le contexte du conte *Alice au Pays des Merveilles*. Alice est une jeune fille dont la taille varie, et qui à un certain point de l'histoire, bien que normalement de petite taille, devient grande. Les épisodes dans lesquels Alice est grande sont denses, puisque le prédicat *grande* n'est vrai de Alice que tant que l'état est maintenu. Le prédicat *petite* reste vrai, même lorsqu'Alice est, effectivement grande. Un prédicat continu peut donc avoir une lecture non-dense par coercition. Les prédicats denses, par opposition, ne peuvent être que continus:

- (20) a. Alice est grande (lecture dense de *grande*)
b. Alice est petite (lecture non-dense de *petite*)

Revenons, finalement, aux tests qui nous permettent de distinguer linguistiquement les lectures dense et non-dense. Un premier test est celui de la question (voir discussion plus haut). Seuls les prédicats denses sont des réponses adéquates à la question *Que se passe-t-il?*. Parce que le prédicat "se passer" est lui-même dense, il n'accepte que des réponses denses. Ainsi, la question (11), répétée ici en (21), ne peut recevoir comme réponse que la phrase en (a), avec un adjectif interprété comme dense; et non pas la phrase en (b) qui contient un prédicat nominal interprété comme non-dense:

- (21) Qu'est ce qui s'est passé?
a. Paul est ivre(, il a renversé la poubelle comme toujours.)
b. #Paul est ivrogne(, il a renversé la poubelle comme toujours.)

Un deuxième test est la compatibilité respective des prédicats denses et non-denses avec des compléments locatifs. Les compléments locatifs ne sont compatibles qu'avec des prédicats à lecture dense. Nous formons l'hypothèse que ceci est le cas parce que les compléments locatifs sont eux-mêmes denses.¹⁵² Les prédicats denses sont donc toujours compatibles avec des locatifs (22):

- (22) a. Paul est malade dans sa voiture.
b. Paul est ivre dans la cuisine.

A l'inverse, les prédicats non-denses ne permettent pas de modification par des compléments locatifs (23); à moins que ceux-ci ne réfèrent à des localisations typiques pour le prédicat et puissent être distribuées sur les diverses sous-parties (denses) de l'état non-dense:

¹⁵² Nous avons vu que le GP locatif *au Louvre* a une lecture non-dense dans l'exemple (19b). Nous acceptons l'analyse de Roy (2006), qui a montré que ces GP apparents sont en fait des groupes nominaux dans lesquels le nom est élidé. L'exemple (19b), n'est pas incompatible avec notre hypothèse sur la densité des locatifs.

- (23) a. #Paul est ivrogne dans la cuisine.
b. #Paul est intelligent / chauve dans son bureau.
- (24) a. Paul est patineur sur glace.
b. Paul est médecin au Val de Grâce.
c. Paul est intelligent à son travail.

3.2 Le critère de maximalité

A la fois les prédicats denses et non-denses se définissent par les propriétés des sous-parties spatio-temporelles (uniformes ou non) de l'état qu'ils dénotent. La troisième lecture des prédicats non-verbaux se distingue des deux autres, nous proposons, du fait précisément qu'ils dénotent des états dénués de sous-parties spatio-temporelles. De tels prédicats reçoivent une lecture maximale, définie comme en (25):

- (25) un prédicat P est maximal s'il est vrai d'un événement dénué de propriétés de sous-parties spatio-temporelles.

En d'autres termes, les prédicats à lecture maximale fonctionnent comme des 'étiquettes', servent à définir un individu, et ne peuvent pas recevoir les modifications typiques des autres classes de prédicats.

En particulier, les prédicats maximaux sont incompatibles avec toute sorte de limitation temporelle, que ce soient des durées, une lecture itérative ou une lecture interruptive, par exemple. Le contraste apparaît clairement entre les formes avec article indéfini du prédicat nominal du français, qui sont maximales, et les formes nues, non-denses (26). La modification du prédicat par un complément temporel bloque l'insertion de l'article indéfini:

- (26) a. Paul était (*un) journaliste quand Paris a été attaqué.
b. Paul est (*un) étudiant le jour, et (*un) gardien de parking la nuit.
c. Paul est (*un) traducteur à ses heures libres.
d. Paul sera (*?un) candidat trois fois dans sa vie.

D'autre part, les prédicats maximaux sont incompatibles avec toute spécification aspectuelle (pour le français voir Roy 2001; des données similaires existent en russe, voir Matushansky 2000, et discussion ci-dessous). Au passé, lorsque la copule est à l'imparfait, marquage par défaut, l'insertion de l'article est possible. Lorsque la copule est au passé-composé, qui marque la perfectivité, seule la forme nue du nom est alors grammaticale. La lecture maximale est incompatible avec un aspect perfectif:

- (27) a. Paul était (un) champion olympique. (défaut)
b. Paul a été (*un) champion olympique. (perfectif)

3.3 Problèmes pour la distinction prédicats temporaires vs. permanents

Il est souvent admis qu'il existe une opposition, grammaticalement pertinente, entre les prédicats qui expriment des propriétés permanentes et des propriétés temporaires. Nous montrons dans cette sous-section que ce contraste binaire n'est pas suffisant pour rendre compte de la distribution et de l'interprétation des prédicats non-verbaux du français, et que la typologie ternaire basée sur la densité et la maximalité des états doit lui être préférée.

3.3.1 Quelques notions utiles

La distinction entre les prédicats qui expriment des propriétés permanentes et des propriétés temporaires, souvent formalisée, dans la tradition générativiste, par le contraste entre prédicats ‘individual-level’ (ILP) et prédicats ‘stage-level’ (SLP) (Milsark 1974; Carlson 1977), est visible dans différents contextes linguistiques. Comme l’ont discuté Milsark (1974); Carlson (1977) pour l’anglais, seuls les prédicats temporaires peuvent apparaître comme complément d’un verbe de perception comme *voir*, contexte dans lequel les prédicats permanents sont exclus (28):

- (28) a. John saw the president naked. (SLP)
 b. *John saw the president intelligent. (ILP)

De même, seuls les prédicats temporaires peuvent apparaître dans les phrases existentielles en anglais (29):¹⁵³

- (29) a. There are people sick/absent/drunk. (SLP)
 b. *There were people intelligent/tall. (ILP)

De plus, la nature du prédicat a une incidence sur l’interprétation des sujets pluriels nus de l’anglais. En construction avec un prédicat temporaire, un sujet pluriel nu peut être interprété ou bien comme générique ou bien comme existentiel (30a). En construction avec un prédicat permanent, cependant, la lecture existentielle du sujet devient impossible, et seule la lecture générique est maintenue (30b):

- (30) a. Firemen are available. (SLP): Gen /
 pompiers sont disponibles
 (i) = ‘Les pompiers sont disponibles (en général).’
 (ii) = ‘Il y a des pompiers disponibles (ici).’
 b. Firemen are altruistic. (ILP): Gen / *
 pompiers sont altruistes
 (i) = ‘Les pompiers sont altruistes (en général).’
 (ii) ≠ ‘Il y a des pompiers altruistes (ici).’

3.3.2 Les prédicats nominaux nus ne sont pas des prédicats temporaires

La pertinence grammaticale, pour le français, de la distinction entre prédicats temporaires et prédicats permanents est visible, en particulier, à travers les modifications spatio-temporelles, dans les subordonnées en *quand* (discutées à l’origine par Kratzer 1995), ainsi que par les effets de durée de vie (Musan 1995) mentionnés plus haut.

Les propriétés temporaires sont vues comme celles qui peuvent varier à travers le temps et l’espace; alors que les propriétés permanentes sont celles qui ne peuvent pas varier de cette façon (voir Kratzer 1995; Fernald 2000, parmi d’autres). Seules les propriétés temporaires peuvent donc être modifiées par des compléments de lieu ou de temps. Les contrastes pertinents sont illustrés ci-dessous:

- (31) a. Paul est malade / absent / énervé (ce matin). SLP
 b. Paul est intelligent / petit / altruiste (# ce matin). ILP

¹⁵³ Notons qu’une telle restriction ne semble pas être le cas en français cependant: *Il y a des gens intelligents_(ILP)/grands_(ILP) ici.*

- (32) a. Paul est malade / absent / énervé (à Istanbul). SLP
 b. Paul est intelligent / petit / altruiste (# à Istanbul).¹⁵⁴ ILP

Pour des raisons similaires, seuls les prédicats temporaires peuvent former des subordonnées en *quand*, comme le montre la paire (33) proposée à l'origine par Kratzer (1995) pour l'anglais. Un même contraste existe en français (34):

- (33) a. When Mary speaks French, she speaks it well.
 b. *When Mary knows French, she knows it well.
- (34) a. Quand Marie est malade, elle prend du lait.
 b. *Quand Marie est intelligente, elle répond correctement.

Enfin, les deux types de prédicats montrent aussi des différences quant aux effets de durée de vie. Les prédicats temporaires ne déclenchent pas d'effet de durée de vie au passé. Ils sont interprétés comme ayant cessé d'être vrais. Les prédicats permanents donnent lieu à une lecture au passé dans laquelle le sujet doit être à présent décédé:

- (35) a. Paul était absent / triste / en Chine
 b. Paul était intelligent / chauve / de Chine

Si nous prenons comme hypothèse de travail la possibilité que les prédicats avec article du français soient des prédicats permanents (ILP), alors que les prédicats nus sont des prédicats temporaires (SLP), comme les données ci-dessous pourraient le suggérer, nous rencontrons des problèmes importants:

- (36) modification temporelle:
 a. Paul était (*?un) journaliste en 1987 / pendant la révolution / quand Paris a été attaqué.
 b. Paul est (*un) étudiant le jour, et (*un) gardien de parking la nuit.
 c. Paul est (*un) traducteur à ses heures libres.
- (37) modification spatiale:
 a. Paul est médecin à Paris / à l'hôpital Cochin.
 b. *Paul est un médecin à Paris / à l'hôpital Cochin.
- (38) subordonnée en *quand*:
 a. Quand Paul est candidat, il travaille jour et nuit.
 b. *Quand Paul est un candidat, il travaille jour et nuit.
- (39) effets de durée de vie:
 a. Paul était médecin
 b. Paul était un médecin = il est maintenant décédé

Tout d'abord, les formes nues du français ne répondent pas toutes de façon uniforme aux tests distinguant les propriétés temporaires des propriétés permanentes. Nous résumons ici les résultats de Roy (2006) qui a montré que, d'après les tests présentés ci-dessus, les prédicats nominaux nus ne se comportent pas comme des prédicats temporaires de façon uniforme et ne

¹⁵⁴ Il existe une lecture possible du locatif avec un prédicat permanent selon laquelle *à Istanbul* signifie 'selon le standard des gens vivant à Istanbul'. Nous ignorerons cette lecture ici.

peuvent donc pas être décrits dans ces termes comme une classe homogène:

(40)

	<i>SLP</i>	<i>ILP</i>	<i>N nus</i>
effets de 'durée de vie'	non	oui	parfois
subordonnée en <i>quand</i>	oui	non	parfois
modification spatio-temporelle	oui	non	parfois

Au moins trois classes devraient être distinguées, résumées dans le tableau en (41), et illustrées ci-dessous, parmi lesquelles seule la deuxième classe (*candidat*) présente les propriétés attendues des SLP. La première présente des propriétés mixtes; alors que la dernière présente les propriétés des ILP:

(41)

	<i>médecin</i>	<i>candidat</i>	<i>fil de diplomate</i>
effets de 'durée de vie'	non	non	oui
subordonnée en <i>quand</i>	non	oui	non
modification spatio-temporelle	oui (mais lecture différente)	oui	non

(42) modifications spatio-temporelles:

- a. Paul était médecin en France / en 1987
- b. Paul était candidat en France / en 1987
- c. Paul était fils de diplomate (*en France / *en 1987)

(43) subordonnées en *quand*:

- a. #Quand Paul est médecin, il travaille à Cochin
- b. Quand Paul est candidat, il travaille jour et nuit
- c. #Quand Paul est fils de diplomate, il travaille peu

(44) effets de durée de vie:

- a. Paul était médecin (= il n'est plus médecin)
- b. Paul était candidat (= il n'est plus candidat)
- c. Paul était fils de diplomate (= il est maintenant décédé)

Nous concluons de ces données qu'il est impossible de prédire la distribution des prédicats nus (et donc la distribution de l'article) sur la base de la distinction entre prédicats temporaires et permanents. Tout d'abord, les prédicats nominaux nus ne se comportent pas comme une classe homogène face aux tests distinguant les prédicats temporaires des prédicats permanents. De plus, seule une classe de noms présente le comportement attendu des prédicats temporaires. Certains présentent clairement les propriétés des prédicats permanents (la classe *fil de diplomate* en particulier), et ne peuvent donc pas être distingués des formes avec article correspondantes.¹⁵⁵

Notons finalement que tout système d'opposition binaire du type ILP-SLP est incapable de

¹⁵⁵

Une autre raison pour laquelle la distinction ILP-SLP ne peut pas être suffisante et le fait qu'il n'est pas vraisemblable que les ILP soient exprimés exclusivement par des formes avec article en français. Nous savons que des adjectifs peuvent être ILP:

(i) Paul est intelligent / de Paris

rendre compte des contrastes de distribution entre les noms nus *vs.* noms avec article et noms nus *vs.* adjectifs SLP.¹⁵⁶ Seul un système ternaire du type développé dans cet article peut expliquer la distribution des prédicats non-verbaux en français.

Le français ne grammaticalise toutefois qu'une seule distinction, à savoir le contraste entre prédicats caractérisants et définitoires, par la présence *vs.* absence de l'article indéfini.

Pour finir, nous allons discuter deux langues qui grammaticalisent clairement trois niveaux de distinction: l'espagnol et le russe. Pour des raisons d'espace nous nous contenterons de discuter la nécessité d'une typologie ternaire dans ces deux langues, sans justifier empiriquement l'analyse reposant sur la distinction entre états denses, non-denses et maximaux. Nous renvoyons le lecteur à Roy (2006) pour une discussion détaillée.

4. Espagnol: *ser/estar* et la distribution des prédicats nominaux

L'espagnol, contrairement au français, a deux formes de l'auxiliaire être, à savoir, les copules *ser* et *estar*:

- (45) a. Juan es angustiado.
 Juan SER.3SG angoissé
 'Juan est angoissé (par nature).'
- b. Juan está angustiado.
 Juan ESTAR.3SG angoissé
 'Juan est angoissé (maintenant).'

Il est traditionnellement admis que la distribution des auxiliaires *ser* et *estar* est contrainte par des facteurs sémantiques, et repose sur un contraste entre propriétés permanentes *vs.* temporaires. La copule *ser* ne prendrait que des propriétés permanentes, alors que la copule *estar* ne prendrait que des propriétés temporaires, accidentelles (voir en particulier Fernández Leborans 1999 et les nombreuses références incluses):

- (46) a. Juan *es / está cansado
 Juan SER.3SG ESTAR.3SG fatigué
- b. Juan es/ *está inteligente
 Juan SER.3SG ESTAR.3SG intelligent

Notons cependant qu'un certain nombre de contre-exemples s'opposent à cette caractérisation, suggérant que les contrastes entre les deux copules ne peuvent pas être expliqués seulement par la distinction entre propriétés permanentes et temporaires. Tout d'abord, la copule *estar* peut prendre des prédicats qui dénotent des propriétés permanentes:

- (47) a. Ana está muerta.
 Ana ESTAR.3SG morte
- b. La nieve está fría.
 la neige ESTAR.3SG froide

Deuxièmement, des prédicats dénotant des propriétés qui sont nécessairement temporaires,

¹⁵⁶ Ceci est vrai de toute distinction binaire, y compris, par exemple, la distinction entre jugement thétique et jugement catégorique proposée par Kuroda (1972, 1992).

telles que *être jeune, retraité, enceinte*, par exemple, peuvent être construits avec la copule *ser*:

- (48) Pedro es joven.
Pedro SER.3SG jeune

Finalement, l'auxiliaire *ser* est, de plus, la seule option en espagnol dans des contextes connus pour ne permettre que des propriétés temporaires, à savoir dans les phrases existentielles, et au progressif:

- (49) a. *Hay mujeres estando crueles.
il.y.a femmes ESTAR.GERUNDIF cruelles
b. Hay mujeres siendo crueles.
il.y.a femmes SER.GERUNDIF cruelles
'*Il y a des femmes qui sont (en train d'être) cruelles*'.
- (50) a. *Juan está estando importante.
Juan ESTAR.3SG ESTAR.GERUNDIF important
b. Juan está siendo importante.
Juan ESTAR.3SG SER.GERUNDIF important
'*Juan est (en train d'être) important.*' (voir aussi Schmitt 1992, 416 pour le portugais)

Ces contre-exemples mis à part, la distribution des prédicats nominaux en espagnol montre que la distinction entre propriétés permanentes et temporaires ne peut pas être suffisante. Comme c'est le cas en français, l'espagnol permet 'optionnellement' l'article indéfini avec les prédicats nominaux:

- (51) a. Juan es angustiado.
Juan SER.3SG angoissé
'*Juan est angoissé (par nature).*'
b. Juan es un angustiado.
Juan SER.3SG un angoissé
'*Juan est un angoissé.*'

La distinction entre les deux formes est souvent analysée comme un contraste entre propriétés permanentes (avec article), vs. propriétés temporaires (sans article) (voir Fernández Leborans 1999, et les références incluses). Indépendamment de la présence de l'article, les noms, en espagnol, ne peuvent, cependant, être construits qu'avec la copule *ser*:

- (52) a. Pedro es / *está un cantante.
Pedro SER.3SG ESTAR.3SG un chanteur
'*Pedro est un chanteur.*'
b. Pedro es / *está cantante en sus horas libres.
Pedro SER.3SG ESTAR.3SG chanteur à ses heures libres
'*Pedro est chanteur `a ses heures libres.*'

Les données en (52) contredisent toute théorie qui veut faire de l'opposition *ser/estar* une opposition sémantique binaire, et rendre compte dans les mêmes termes de l'opposition entre les formes avec et sans article (Fernández Leborans 1999). Si le contraste entre *ser/estar* est caractérisé sur la base de la différence entre prédicat permanent vs. temporaire (malgré les objections soulevées ci-dessus), il est alors impossible de décrire dans les mêmes termes la

distinction sémantique entre les prédicats nominaux avec article et ceux sans article, puisque tous deux sont construits avec la copule *ser*. L'inverse est aussi vrai. Si l'optionalité de l'article est décrite en termes du contraste entre propriétés permanentes vs. temporaires, la distinction ne peut alors pas être utilisée pour rendre compte de la distribution des deux formes de la copule.

Nous proposons, à la place, que l'espagnol grammaticalise la distinction ternaire développée ici. Le contraste entre les deux auxiliaires est lié au contraste entre les phrases descriptives de situation et les autres (descriptives d'entité). Les prédicats construits avec *estar* sont des prédicats denses; les autres sont construits avec *ser*. Parmi ces derniers, et comme c'est le cas en français, la présence de l'article marque les prédicats maximaux, dans les phrases définitives. L'absence d'article marque les prédicats non-denses, dans les phrases caractérisantes:

- (53) phrases *descriptives de situation*: construites avec *estar* ;
- (54) phrases *descriptives d'entité*: construites avec *ser*. Parmi lesquelles:
- a. l'absence d'article marque les phrases *caractérisantes*;
 - b. la présence d'un article indéfini marque les phrases *définitives*.

5. Russe: forme de l'adjectif et marquage casuel

Les adjectifs attributifs du russe peuvent apparaître ou bien dans une forme courte (A-FC) ou bien une forme longue (A-FL), morphologiquement reliée:

- (55) a. Mari byla umna
Mari était intelligente.A-FC
- b. Mari bylaumnaja
Mari était intelligente.A-FL.NOM
'Marie était intelligente.'

De plus, les adjectifs dans leur forme longue doivent être marqués casuellement, par le cas instrumental ou le cas nominatif.¹⁵⁷ Les prédicats nominaux portent aussi un marquage casuel nominatif ou instrumental:

- (56) a. Mari bylaumnaja
Mari était intelligente.A-FL.NOM
- b. Mari bylaumnoj
Mari était intelligente.A-FL.INST
'Marie était intelligente.'
- (57) a. Saša byl muzykant
Sasha était musicien.NOM
- b. Saša byl muzykantom
Sasha était musicien.INST
'Sasha était musicien/un musicien.'

¹⁵⁷

Ceci n'est pas vrai au temps présent où seul le nominatif est possible. Nous ignorerons ces faits ici.

Traditionnellement, les contrastes sémantiques entre les formes en (55) sont décrits de la façon suivante. Les adjectifs à forme longue expriment des propriétés permanentes, alors que les adjectifs à forme courte expriment des propriétés temporaires (Borras et Christian 1971; Wade 1992).

Le marquage casuel nominatif/instrumental est lui aussi associé à des différences sémantiques. Les prédicats marqués avec le cas nominatif sont généralement considérés être ceux qui dénotent des propriétés permanentes; alors que ceux marqués du cas instrumental dénotent des propriétés temporaires (Wierzbicka 1980; Bailyn et Rubin 1991; Filip 2001; Pereltsvaig 2001, parmi d'autres).

Comme c'est le cas en espagnol, une telle caractérisation des données est sujette à de nombreux contre-exemples. Tout d'abord, il a été montré que les adjectifs à forme courte peuvent exprimer des propriétés permanentes:

- (58) a. Strana naša bogata, vse u nas est'
Notre pays est riche(.FC), nous avons tout. (Babby 1975, 191)
b. Zimnie noči budut dolgi
Les nuits d'hiver seront longues(.FC). (Siegel 1976, 17)

De même, le marquage casuel ne peut pas être seulement lié à la permanence des états. D'une part, les prédicats permanents peuvent prendre le cas instrumental:

- (59) Ona byla sestra / sestroj Polevogo
elle était soeur.NOM soeur.INST Polevoi.GEN
Elle était la soeur de Polevoi. (adapté de Wade 1992, 109)

D'autre part, les prédicats temporaires peuvent être marqués par le cas nominatif:

- (60) Zoluška byla bednaja krest'janka / bednoj krest'jankoj
Cendrillon était pauvre.NOM paysanne.NOM pauvre.INST paysanne.INST
'Cendrillon était une pauvre paysanne' (Ionin & Matushansky 2002)

Ces contre-exemples mis à part, la description des données du russe en termes de distinction entre prédicats permanents *vs.* temporaires soulève un problème autrement plus important qui n'a, autant que nous le sachions, jamais été traité dans la littérature. Si nous combinons la description des données en (55) et (56) une question cruciale se pose: quelle est l'interprétation des adjectifs à forme longue (décrits traditionnellement comme des propriétés permanentes) marqués par le cas instrumental (associé traditionnellement à une lecture temporaire)? Une fois encore, une distinction binaire ne peut pas être suffisante, et doit être logiquement remplacée par une distinction ternaire.

Nous postulons que le russe grammaticalise la distinction ternaire qui nous a été nécessaire pour rendre compte des prédicats non-verbaux du français et que l'espagnol grammaticalise par le choix de la forme de la copule et l'optionnalité de l'article. La forme de l'adjectif (longue ou courte) marque la distinction entre les prédicats à forme courte, qui expriment des états denses (descriptifs de situation), et les prédicats à forme longue qui dénotent les autres types d'état.

Le marquage casuel est lié à l'expression du contraste entre états non-denses et maximaux. Les adjectifs à forme longue et les noms marqués du cas instrumental dénotent des états non-

denses (caractérisants). Les prédicats (adjectivaux et nominaux) marqués du cas nominatif dénotent des états maximaux (définitoires).

- (61) phrases *descriptives de situation*: adjectifs à forme courte;
 (62) phrases *descriptives d'entité*: adjectifs à forme longue et noms. Parmi lesquelles:
 a. les prédicats marqués avec le cas instrumental forment des phrases *caractérisantes*,
 et
 b. les prédicats marqués avec le cas nominatif forment des phrases *définitoires*.

6. Conclusion

Les trois langues que nous avons étudiées dans cet article confirment une hypothèse nouvelle: les prédicats non-verbaux (dans les phrases copulatives) se divisent en trois classes distinctes correspondant à une typologie ternaire des énoncés prédicatifs établie sur la base du français distinguant les phrases descriptives de situation, les phrases caractérisantes et les phrases définitoires.

Chaque lecture est associée à des prédications sur des événements de nature différente. Les phrases descriptives de situation impliquent des états denses; les phrases caractérisantes des états non-denses; et les phrases définitoires des états maximaux.

Comme le russe et l'espagnol semblent le montrer, la partition ternaire émerge comme une double distinction binaire entre d'une part les prédicats descriptifs de situation *vs.* les prédicats qui ne le sont pas; et d'autre part, parmi ces derniers, les prédicats caractérisants *vs.* les prédicats définitoires.

	descriptif de situation	descriptif d'entité	
		caractérisant	définitoire
espagnol	<i>estar</i>	<i>ser</i>	
		pas d'article	article
russe	ADJ-FC	ADJ-FL	
		cas instrumental	cas nominatif

Finalement, une corrélation intéressante entre la distinction ternaire et les catégories lexicales émerge de l'étude comparée du russe, du français et de l'espagnol. Comme nous l'avons mentionné brièvement, seuls les GA (et les GP), mais jamais les GN, peuvent recevoir une lecture descriptive de situation. Les GN semblent être restreints aux lectures caractérisantes et définitoires, et donc descriptives d'entités. La question de la source du contraste sémantique entre les noms et les prédicats non-nominaux reste ouverte pour des recherches futures.

Références

- Babby, Leonard. 1975. *A Transformational Grammar of Russian Adjectives*. The Hague : Mouton.
 Bailyn, John F. & Edward J. Rubin. 1991. The unification of instrumental case assignment in Russian, *Cornell Working Papers in Linguistics*, (A. Taborio & V. Harbert éd.), vol. 9, 99–126.
 Borras, F. M. & R. F. Christian. 1971. *Russian Syntax: Aspects of Modern Russian Syntax and Vocabulary*. Oxford : Oxford University Press, deuxième édition.
 Carlson, Gregory. 1977. *Reference to Kind in English*. New York : Garland Publishers.

- Davidson, Donald. 1967. The logical form of action sentences, *The Logic of Decision and Action*, (N. Rescher éd.), 81–95. Pittsburg : University of Pittsburgh Press.
- Fernald, Theodor. 2000. *Predicates and Temporal Arguments*. Oxford : Oxford University Press.
- Fernández Leborans, M.J. 1999. La predicación: las oraciones copulativas, *Gramática descriptiva de la lengua española*, (I. Bosque & V. Demonte, éd.), vol. 2 , 2357–2460. Madrid : Real Academia Española.
- Filip, Hana. 2001. The semantics of case in Russian secondary predication. *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory (SALT) XI* , 192–211.
- Higginbotham, James. 2000. On events in linguistic semantics, *Speaking of Events*, (J. Higginbotham, F. Pianesi, & A. Varzi, éd.) 49–80. New York : Oxford University Press.
- Higginbotham, James. 2005. Event position: Suppression and emergence. *Theoretical Linguistics* 31 3: 349–358.
- Higgins, Francis R. 1979. *The Pseudo-cleft Construction in English*. New York : Garland Publishers.
- Ionin, Tania & Ora Matushansky. 2002. Elephants, times and predicate case in the russian copula. Paper presented at the conference *Existence: semantics and syntax*, Nancy.
- Kratzer, Angelika. 1995. Stage-level and individual-level predicates, *The Generic Book*, (G. Carlson & F.J. Pelletier, éd.) 125–175. Chicago : The University of Chicago Press.
- Kupferman, Lucien. 1979. Les constructions *Il est un médecin / C'est un médecin*: essai de solution. *Cahier de linguistique* 9: 131–164.
- Kupferman, Lucien. 1991. Structure événementielle de l'alternance *un/ø* devant les noms humains attributs. *Langage* 102: 52–75.
- Kuroda, S.-Y. 1972. The categorial and the thetic judgment: Evidence from Japanese syntax. *Foundations of Language* 9: 153–185.
- Kuroda, S.-Y. 1992. *Japanese Syntax and Semantics*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- Matushansky, Ora. 2000. The instrument of inversion: Instrumental case in the Russian copula. In *Proceedings of the 19th West Coast Conference on Formal Linguistics (WCCFL 19)*, 288–301. Cascadilla Press, MA.
- Milsark, Gary. 1974. *Existential sentences in English*. Ph.D. thesis, MIT, Cambridge, MA.
- Musan, Renate. 1995. *On the Temporal Interpretation of Noun Phrases*. Ph.D. thesis, MIT, Cambridge, MA.
- Parsons, Terence. 1985. Underlying events in the logical analysis of English, *Actions and Events: Perspectives on the Philosophy of Donald Davidson*, (E. LePore & B. McLaughlin, éd.) 235–267. New York : Blackwell.
- Parsons, Terence. 1990. *Events in the Semantics of English: a Study in Subatomic Semantics*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Parsons, Terence. 2000. Underlying states and time travel, *Speaking of Events*, (J. Higginbotham, F. Pianesi, & A. Varzi, éd.) 81–94. New York : Oxford University Press.
- Pereltsvaig, Asya. 2001. *On the Nature of Intra-clausal Relations: A Study of Copular Sentences in Russian and Italian*. Ph.D. thesis, McGill University, Montréal.
- Pollock, Jean-Yves. 1983. Sur quelques propriétés des phrases copulatives en français. *Langue française* 58: 89–125.
- Roy, Isabelle. 2001. Predicate nominals in french. (ms.)
- Roy, Isabelle. 2006. *Non-verbal predications: a syntactic analysis of predicational copular sentences*. Ph.D. thesis, University of Southern California.
- Schmitt, Cristina. 1992. *Ser and estar*: a matter of aspect. In *Proceedings of NELS 22*. GLSA.
- Siegel, Muffy. 1976. *Capturing the Adjective*. New York : Garland Publishing.
- Wade, Thomas. 1992. *A Comprehensive Russian Grammar*. Blackwell Publishers, Cambridge.
- Wierzbicka, Anna. 1980. *The Case for Surface Case*. Ann Arbor, Michigan : Karoma.

Jacques François

Université de Caen Basse-Normandie - CRISCO

jacques.francois@unicaen.fr

Perte de prédicativité et auxiliarisation en français: examen intégratif de deux ressources lexicales¹⁵⁸

Du point de vue de la typologie des langues, il semble que les emplois verbaux d'auxiliaire doivent leur genèse:

- i. soit à un emploi non grammaticalisé encore vivant du même verbe, et donc repérable dans son champ sémasiologique,
- ii. soit à un emploi non grammaticalisé du même verbe qui est attesté au cours de son histoire mais disparu au moment d'observation,
- iii. soit à un verbe étymon dans une langue mère, auquel cas le champ sémasiologique du verbe se limite à un (ou plusieurs) emploi(s) comme auxiliaire.

A titre d'illustration de ces trois configurations, on peut examiner¹⁵⁹ la diachronie de trois verbes français, *se dépêcher*, *s'empresser* et *daigner* :

- i. *Se dépêcher* (originellement antonyme d'*empêcher*) présente au début du 13^e siècle deux constructions transitive et pronominale, mais cette dernière est glosée « se délivrer, se libérer (de qc) ». Le second sens « se hâter » de la construction pronominale apparaît vers 1490. Autre illustration : l'évolution récente de la construction pronominale *qn se voit* INF vers une fonction d'auxiliaire, que documentent Bat Zeev Schylkrot 1981, 1997 et François 2000.
- ii. *S'empresser* se présente d'abord au 12^e siècle dans une construction transitive glosée « presser, pousser quelqu'un » disparue en français moderne, avant de développer au début du 17^e siècle un emploi pronominal initialement suivi¹⁶⁰ d'un complément introduit par à (+INF) avant de passer à *de* (+INF).

¹⁵⁸ Je remercie un relecteur anonyme dont les judicieuses remarques m'ont permis d'améliorer la forme définitive de cet article.

¹⁵⁹ Les données diachroniques mentionnées ici sont empruntées à la rubrique HISTOIRE ET ÉTYMOLOGIE de chacun des trois articles lexicographiques du *Trésor de la Langue Française*. A titre d'illustration de l'incertitude des dictionnaires quant au statut d'auxiliaire des 3 verbes dans les constructions mentionnées : *se dépêcher* et *s'empresser* sont des auxiliaires pour Busse & Dubost (1977 FVL) mais pas pour Dubois & Dubois-Charlier (1997, LVF) et *daigner* est auxiliaire pour Busse (1974), mais pas pour FVL, il l'est pour Gross (1975, Table 1) et l'est pour moitié dans LVF, l'entrée **daigner 01** à sujet humain relevant de la classe P1i (entrées verbales de pensée) et l'entrée **daigner 02** à sujet non animé relevant de la classe X1a des auxiliaires.

¹⁶⁰ L'expression neutre « suivi d'un complément » vise à tenir compte de l'observation de Gaatone (1995) validée dans la plupart des travaux ultérieurs sur l'auxiliarité (cf. Bat Zeev Shyldkrot dir. 1999, Blanche-Benveniste 2001) selon laquelle un verbe auxiliaire est syntaxiquement « transparent », c'est-à-dire qu'il ne « régit » pas la construction infinitive qu'il introduit. Ainsi à partir des phrases élémentaires *Il pleut / La nuit tombe / Apprendre cette nouvelle me bouleverse* à sujet respectivement impersonnel, nominal ou infinitif on peut former *Il vient de pleuvoir / La nuit vient de tomber* et même *Apprendre cette nouvelle vient de me bouleverser*. Donc un verbe en emploi prédicatif peut régir une construction infinitive, un verbe auxiliaire l'introduit, autrement dit il l'a « dans sa portée » sans exercer une fonction de recteur.

- iii. *Daigner* apparaît dès 881 suivi d'une construction infinitive et ne présente que ce type d'emploi en français moderne.

En revanche, selon la théorie de la grammaticalisation, représentée en l'occurrence par l'ouvrage de référence *Auxiliaries : Cognitive forces and grammaticalization* (Heine 1993) et pour les langues romanes par les travaux de Béatrice Lamiroy (1988, 1999) dans la même lignée, l'évolution inverse n'est pas attestée, c'est-à-dire qu'un emploi de verbe prédicatif ne peut apparemment pas dériver d'un emploi de verbe auxiliaire¹⁶¹.

Par ailleurs – pour revenir sur le titre de cette contribution – qu'est-ce qui distingue les deux expressions « auxiliarisation » et « perte de prédicativité » ? La perte de prédicativité, c'est-à-dire l'abandon de l'exercice de la fonction prédicative¹⁶² (cf. François 2003), se manifeste sous la forme d'un emploi soit de verbe auxiliaire – ex. à partir du verbe *prendre* : *se prendre* [à INF] ≈ *se mettre à* – soit de « verbe support de prédication nominale¹⁶³ » (cf. Ibrahim, dir. 1996) – ex. *prendre la parole* ≈ *se mettre à parler* – soit de composant tête d'une locution verbale – ex. *prendre part* [à qc] ≈ *participer*. La proximité fonctionnelle entre verbe auxiliaire et verbe support peut être illustrée par le verbe *tarder*, dont le TLF nous dit qu'il a développé simultanément (3^e quart du 12^e siècle) les emplois pronominaux *soi tarder a + inf. subst.* (CHRÉTIEN DE TROYES, *Cligès*, éd. A. Micha, 1557: *La reine au dire se tarde*) et *soi tarder de + inf.*

Il ne sera question ici que de l'AUXILIARISATION (point de vue morphosyntaxique) définie comme l'une des manifestations de la PERTE DE PRÉDICATIVITÉ (point de vue fonctionnel) et plus précisément il s'agira de fournir pour le français, à l'aide de la base de données lexicales LVF¹⁶⁴, une réponse argumentée à une question en deux volets :

- i. Sur le statut d'emploi verbal auxiliaire, qu'apporte la prise en compte du classement des *Verbes français* (Dubois & Dubois-Charlier 1997, LVF), au-delà de la comparaison – présentée dans François 2003, Chapitre IV – entre les classements de Busse (1974), Gross (1975) et Busse & Dubost (1977, FVL) ?
- ii. Pour les verbes présentant au moins un emploi d'auxiliaire, est-il possible de reconstituer les conditions d'apparition de cet emploi en croisant les données

¹⁶¹ Le cas du verbe *devoir* pose cependant problème dans ce cadre, car les emplois d'auxiliaire modal directement issus du verbe source latin *debere* sont largement antérieurs à l'emploi *qn doit qc à qn* (842 vs. 1155 selon le TLF).

¹⁶² Pour une discussion de la notion de « verbe non prédicatif », voir Gaatone (1998).

¹⁶³ La notion de « prédication nominale » ou de « nom prédicatif » est intuitivement claire, elle regroupe les noms ou syntagmes nominaux d'action, d'événement, d'état et de propriété. Toutefois, si l'on admet qu'un verbe peut « prédiquer » lorsqu'il exerce pleinement sa fonction prédicative, c'est-à-dire quand son (ou ses) actant(s) réfère(nt) à des entités concrètes, ou ne plus prédiquer quand il ne sert plus que d'auxiliaire ou de support à une expression infinitive ou nominale de la prédication, dire qu'un SN « prédique » est sujet à débat. Il est plus exact de dire qu'un SN peut référer soit à un objet concret soit à un procès ou à une propriété (simple ou relationnelle). Ma proposition ancienne (cf. François 1990, §3.2, p.27-8) de ranger les prédications en prédications de procès et prédications de non-procès, avec une sous-classification en [+/-verbalisée], ex *Nx détruit Ny* → préd. de procès verbalisée, vs. *La destruction de Ny par Nx* → préd. de procès non verbalisée, et *Nx vient de INF* → préd. de non-procès verbalisée vs. *Récemment P* → préd. de non-procès non verbalisée, tombe sous la même critique : ni le nominal *destruction* ni l'adverbe de temps *récemment* n'exercent de fonction prédicative. L'un réfère à une action (ou à un événement, voir la discussion sur ce point dans van de Velde 2006), l'autre exerce une fonction de satellite de localisation temporelle de la prédication (cf. Dik 1997).

¹⁶⁴ Par « LVF » on entendra la base de données lexicales de 25610 entrées verbales résultant du dégroupement de 12310 verbes élaborée par J. Dubois et F. Dubois-Charlier, *Les verbes français*, qui est désormais accessible sur le site du laboratoire MoDyCo (<http://www.modyco.fr>; rubrique Ressources) et dont une mise en forme en 14 classes génériques et 54 classes syntactico-sémantiques a été publiée chez Larousse en 1997 (cf. François, Le Pesant & Leeman 2007). Le laboratoire MoDyCo a rendu accessible en format PDF cette publication épuisée depuis plusieurs années.

syntactico-sémantiques de LVF en synchronie et des données diachroniques, délivrées en l'occurrence par la rubrique HISTOIRE de l'article de chaque verbe concerné dans le TLFi¹⁶⁵ ?

1. Le classement des entrées verbales d' « auxiliaire » selon LVF¹⁶⁶ et FVL¹⁶⁷

Dans François (2003, Chapitre IV), j'ai cherché à établir une liste d'emplois « non prédicatifs » des verbes français à partir du classement de Busse (1974), de la table 1 des verbes opérateurs de Gross (1975) et de l'annotation « Aux » du dictionnaire de Busse & Dubost (FVL, 1977) qui prend en compte le classement du LADL¹⁶⁸. Le résultat est un classement fonctionnel qui prévoit 8 classes d'entrées verbales non prédicatives (Temps, Visée aspectuelle, Phase, Modalité énonciative et prédicative, Modalité d'action temporelle et participative, Diathèse), cf. Tableau 1 :

Tableau 1 : Synthèse du classement fonctionnel des entrées verbales auxiliarisées du français moderne (cf. François 2003)

¹⁶⁵ Trésor de la Langue Française informatisé, accessible sur le site du laboratoire ATILF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

¹⁶⁶ LVF, abréviation du dictionnaire Les verbes français de J. Dubois & F. Dubois-Charlier (Paris : Larousse, 1997) et de la base électronique de données lexicales source accessible sur le site du laboratoire MoDyCo (...)

¹⁶⁷ FVL, abréviation du *Französisches Verblexikon* de W. Busse & P. Dubost (Stuttgart : Klett-Cotta 1977), dictionnaire de valence des verbes français.

¹⁶⁸ A l'époque de ces travaux, la notion de « verbe support de prédication nominale », qui recouvre une partie majeure des emplois verbaux non prédicatifs (cf. Ibrahim, dir. 1996), n'était pas encore élaborée. Mais on observe que certaines des entrées lexicales auxquelles Dubois & Dubois-Charlier attribuent un opérateur comportant la composante 'aux' sont en fait majoritairement ou essentiellement des verbes supports, ex. *(re)procéder* à INF et *surseoir* à INF sont des constructions rarissimes au contraire de *(re)procéder/surseoir* à SN<prédicatif> (ex. *La commission procède / surseoit à ??attribuer les postes / l'attribution des postes*).

classe fonctionnelle							
Temps	aspectuelle	Phase	Modalité		Modalité d'action		Diatèse
			énonciative	prédicative	temporelle	participative	
<i>abstenir/s' de</i> INF						•	
<i>acharner/s' à</i> INF						•	
<i>achever de</i> INF		•					
<i>aller</i> PPA	•						
<i>arrêter (s')</i> INF		•					
<i>avoir</i> PPA	•						
<i>avoir à</i> INF				•			
<i>cesser de</i> INF		•					
<i>commencer à/de</i> INF		•					
<i>commencer par</i> INF					•		
<i>continuer à/de</i> INF					•		
<i>daigner</i> INF						•	
<i>dépêcher/se de</i> INF					•		
<i>devoir</i> INF			•	•			
<i>efforcer/s' de</i> INF						•	
<i>empresser/s' de</i> INF					•		
<i>être</i> PPA	•						
<i>être</i> PPA (<i>par N</i>)							•
<i>être censé</i> INF			•	•			
<i>être en train de</i> INF		•					
<i>être sur le point de</i> INF		•					
<i>faillir</i> INF				(•)			
<i>faire</i> INF (<i>à/par N</i>)							•
<i>finir de</i> INF		•					
<i>finir par</i> INF					•		
<i>finir/n'en pas de</i> INF					•		
<i>hasarder/se à</i> INF						•	
<i>hâter/se de</i> INF					•		
<i>hésiter à</i> INF						•	
<i>laisser/ne pas de</i> INF						•	
<i>manquer (de)</i> INF				(•)			
<i>manquer/ne pas de</i> INF				•			
<i>mettre/se à</i> INF		•					
<i>négliger de</i> INF						•	
<i>omettre de</i> INF						•	
<i>oser</i> INF						•	
<i>oublier de</i> INF						•	
<i>paraître (il ~ que P<ind>)</i>		•					
<i>paraître</i> INF			•	•			
<i>persévérer à</i> INF					•		
<i>persiste à</i> INF					•		
<i>pouvoir</i> INF			•	•			
<i>prendre/se à</i> INF		•					
<i>risquer de</i> INF			•				
<i>sembler</i> INF			•	•			
<i>tarder à</i> INF					•		
<i>tenter de</i> INF						•	
<i>terminer de</i> INF		•					
<i>venir de</i> INF	•						
<i>venir à</i> INF		•					

Ici je me propose de prendre en compte le classement de Dubois & Dubois-Charlier (1997, LVF) qui attribue à 114 entrées verbales (sur 26510) un Opérateur (descripteur sémantique) comportant la composante « aux ». Comme la principale source de mon classement de 2003 est le dictionnaire de Busse & Dubost (FVL, 1977), je procède à la comparaison de ces deux dictionnaires qui introduisent tous deux un descripteur « aux », lequel est dans les deux cas à la base de nombreux regroupements. Les chiffres bruts sont les suivants : 40 entrées dans FVL, 114 dans LVF, dont 20 seulement sont communes aux deux dictionnaires¹⁶⁹. Le tableau 2 présente les entrées de FVL qui sont soit partagées avec LVF (à gauche), soit ne se retrouvent pas dans LVF (à droite).

FVL & LVF	20	(numéro de FVL)
<i>achever</i>	1	qn achevant de INF
<i>aller</i>	4	qn al- INF
<i>arrêter(s')</i>	2	qn (s')arrêtant de INF
<i>avoir</i>	2	qn av- VP2
<i>avoir</i>	3	qn av- à INF
<i>commencer</i>	1	qn commençant à/de INF
<i>continuer</i>		qn continuant à/de INF
<i>être</i>	3	qn soi- VP2
<i>faillir</i>		qn ayant failli INF
<i>faire</i>	5	qn faisant INF (à/par N)
<i>finir</i>	1	qn finissant de INF
<i>finir/n'en pas</i>	3	qn n'en finissant pas de
<i>INF</i>		
<i>laisser</i>		qn laissant (N) INF
<i>manquer</i>	4	qn manquant (de) INF
<i>mettre/se</i>	4	qn se mettant à INF
<i>partir</i>	2	qn partant à INF
<i>pouvoir</i>	1	qn pouvant INF
<i>tarder</i>		qn tardant à INF
<i>venir</i>	4	qn ven- de INF
<i>venir</i>	5	qn venant à INF
FVL seul	20	
<i>aller</i>	5	qn allant (en) VP1
<i>cesser</i>		qn cessant de INF
<i>commencer</i>	2	qn commençant par IN
<i>dépêcher/se</i>	2	qn se dépêchant de INF
<i>efforcer/s'</i>		qn s'efforçant de INF
<i>empresser/s'</i>		qn s'empressant de INF
<i>finir</i>	2	qn finissant par INF
<i>hâter/se</i>	2	qn se hâtant de INF
<i>négliger</i>	2	qn négligeant de INF
<i>omettre</i>		qn omettant de INF
<i>oser</i>		qn osant INF
<i>oublier</i>	2	qn oubliant de INF
<i>paraître</i>	2	il paraît que P _{indic}
<i>persévérer</i>		qn persévérant à INF
<i>persister</i>	2	qn persistant à INF
<i>pouvoir/se</i>	1	il se peut que P _{subj}
<i>prendre/se</i>	3	qn se prenant à INF
<i>remettre/se</i>	9	qn se remettant à N
<i>sembler</i>		qn semblant INF
<i>terminer</i>	2	qn terminant de INF

Tableau 2 : Entrées « aux » de FVL partagées ou non avec LVF

¹⁶⁹ Certaines entrées de FVL ont été considérées comme équivalentes à plusieurs entrées de LVF, par exemple *pouvoir* 1 (FVL) ⇔ *pouvoir* 1,2,3,4,6 (LVF).

LVF seul → 84		
<i>aboutir</i>	2	qc aboutit à INF
<i>arriver</i>	8	qn/qc arrive à INF
<i>arriver</i>	9(en)	en/qc en arrive à INF
<i>avérer</i>	2(s)	qn/qc s'avère ATTR
<i>cesser</i>	3(ne)	qn/qc ne cesse de INF
<i>concourir</i>	1	qc concourt à INF
<i>conspirer</i>	3	qc conspire à INF
<i>contribuer</i>	2	qc contribue à INF
<i>daigner</i>	2	qc daigne INF
<i>décider</i>	6(s)	ce se décide à INF
<i>demeurer</i>	3	qn/qc demeure ATTR
<i>devenir</i>		qn/qc devient ATTR
<i>devoir</i>	5	qc doit INF (est
<i>inevitable)</i>		
<i>devoir</i>	6	qn/qc doit INF
<i>devoir</i>	7	qc doit INF (est
		probable)
<i>échouer</i>	7	qn échoue à INF
<i>entreprendre</i>	1	qn entreprend de INF
<i>entrer</i>	11	qn entre ETAT
<i>être</i>	1	qn/qc est ATTR
<i>être</i>	3	qn/qc est à INF
<i>exceller</i>	2	qn excelle à INF
<i>faire</i>	8	qn fait ATTR
<i>faire</i>	14	qn (le) fait (ex.
		comme le fait X)
<i>falloir</i>	2	il faut que SUBJ / il
		CLIT faut INF
<i>fichu</i>	2(ê)	qn est fichu de INF
<i>foutre</i>	7(ê)	qn est foutu de INF
<i>foutre</i>	12(s)	qn se fout à INF
<i>infichu</i>	(ê)	qn est infichu de INF
<i>infoutu</i>	(ê)	qn est infoutu de INF
<i>jouer</i>	2	qn joue à INF
<i>laisser</i>	20(s)	qn/qc se laisse INF
<i>laisser</i>	21(ne)	qn/qc ne laisse pas de
		INF
<i>manifester</i>	8(s)	qn/qc se manifeste
<i>ATTR</i>		
<i>manquer</i>	14	qn manque à INF
<i>mêler</i>	13(s)	qn se mêle de INF
<i>menacer</i>	4,5	qc menace de INF
<i>oublier</i>	11	qn oublie de INF
<i>paraître</i>	10	qn/qc paraît ATTR
<i>partir</i>	22	qc part à INF
<i>parvenir</i>	4	qn/qc parvient à INF
<i>parvenir</i>	6	qn parvient à INF
<i>passer</i>	28	qn/qc passe ATTR
<i>passer</i>	33_pour	qn/qc passe pour ATTR
<i>présenter</i>	17(s)	an/qc se présente ATTR
<i>prêter</i>	8(s)	qn/qc se prête à INF
<i>priver</i>	8(s)ne_pas	qn ne se prive pas de INF
<i>procéder</i>	1	qn procède à INF
<i>promettre</i>	4	qc promet de INF
<i>ramener</i>	15(s)	qc se ramène à INF
<i>recommencer</i>	3	qn recommence à INF
<i>redevenir</i>		qn/qc redevient ATTR
<i>réduire</i>	9(s)	qc se réduit à INF
<i>rendre</i>	8	qn/cs rend qn/qc ATTR
<i>rentrer</i>	8	qn rentre de INF
<i>reprocéder</i>		qn reprocède à INF
<i>résoudre</i>	8(s)	qc se rédout à INF
<i>rester</i>	6,11	qn/qc reste à INF
<i>rester</i>	15	qn/qc reste ATTR
<i>résumer</i>	5(s)	qc se résume à INF
<i>retrouver</i>	12(s)	qn/qc se retrouve ATTR

<i>réussir</i>	5,6	qn réussit à INF
<i>revenir</i>	6	qn revient de INF
<i>revenir</i>	19	qc revient à INF
<i>risquer</i>	2,3	qn/qc risque de INF
<i>savoir</i>	8	qn sait INF
<i>savoir</i>	9	qc sait INF
<i>sembler</i>	4	qn/qc paraît ATTR
<i>servir</i>	13	qc sert à INF
<i>sortir</i>	12	qn sort de INF
<i>suffire</i>	1	qc suffit à INF
<i>surseoir</i>		qn sursoit à INF
<i>tarder</i>	3(ne)	qn/qc ne tarde pas à INF
<i>tendre</i>	9	qc tend à INF
<i>trouver</i>	14	qn trouve à INF
<i>trouver</i>	17(s)	qn/qc se trouve ATTR
<i>venir</i>	15	qc vient INF
<i>venir</i>	17	qn/qc vient à INF
<i>(aboutir à)</i>		
<i>venir</i>	19(en)	qn/qc en vient à IF
<i>vouloir</i>	9	qc veut INF

Tableau 3 : Les 84 entrées « aux » de LVF sans contrepartie dans FVL

Le chiffre de 84 entrées ‘aux’ de LVF qui sont absentes de FVL est sujet à caution, parce que Dubois & Dubois-Charlier introduisent de nombreuses entrées d’un registre très familier ou populaire et pratiquent un dégroupement « sauvage » (ex. *parvenir* [à INF] 4 à sujet qn/qc et 6 à sujet qn). Il n’en demeure pas moins que, sur la base de cette comparaison, seules les 20 entrées lexicales explicitement partagées par les deux dictionnaires ont un statut relativement assuré d’auxiliaire. Le tableau 3 ci-dessus présente les entrées de LVF absentes de FVL.

La conclusion de cette première partie est donc partagée :

- i. d’une part la prise en compte de la classe X1a de LVF (celle qui présente dans la rubrique Opérateur une composante « aux ») se révèle en large désaccord avec celle de FVL qui est le paramètre majeur du classement fonctionnel proposé dans François (2003), cf. Tableau 1 ;
- ii. d’autre part le dégroupement massif effectué par Dubois & Dubois-Charlier (1997), malgré son caractère discutable dans le détail, permet de faire émerger des propriétés qui méritent d’être examinées de plus près, entre autres le calcul du ratio d’auxiliarité des verbes présentant des emplois d’auxiliaire, comme on va le voir dans le §2.1.

2. Examen détaillé (TLF □ LVF) de la genèse des entrées ‘aux’ des deux verbes tarder et venir

2.1 Sélection des deux verbes examinés

Parmi les 114 entrées verbales de la classe X1a de LVF, c’est-à-dire présentant dans la rubrique Opérateur une composante « aux », on rencontre 17 verbes présentant deux emplois d’auxiliaire, 6 en présentant trois, 1 en présentant 4 et 2 en présentant 5. Le tableau 4 liste les verbes en cause et indique en outre le nombre total d’entrées pour chacun de ces verbes :

	Aux	Nb entrées
<i>pouvoir</i>	5	7
<i>venir</i>	5	21
<i>laisser</i>	4	24
<i>devoir</i>	3	8
<i>être</i>	3	5
<i>faire</i>	3	28
<i>finir</i>	3	19
<i>rester</i> ¹⁷⁰	3	15
<i>tarder</i>	3	4
<i>aboutir</i>	2	5
<i>achever</i>	2	8
<i>arriver</i>	2	12
<i>avoir</i>	2	7
<i>commencer</i>	2	10
<i>continuer</i>	2	8
<i>foutre</i>	2	13
<i>manquer</i>	2	20
<i>menacer</i>	2	5
<i>partir</i>	2	23
<i>parvenir</i>	2	7
<i>passer</i>	2	61
<i>réussir</i>	2	7
<i>revenir</i>	2	26
<i>risquer</i>	2	6
<i>savoir</i>	2	11
<i>trouver</i>	2	21

Tableau 4 : Classement des verbes de la classe X1a de LVF par nombre d'emplois d'auxiliaire

En se limitant aux 9 verbes présentant au moins 3 emplois différents d'auxiliaire selon LVF, on peut calculer le ratio entre le nombre d'entrées de la classe X1a et le nombre total d'entrées du verbe et classer les 9 verbes par ratio décroissant. C'est ce que représente¹⁷¹ la figure 1. Trois verbes se révèlent ainsi avoir un « taux d'auxiliarité » (c'est-à-dire un ratio « entrées X1a / total des entrées ») élevé : *tarder*, *pouvoir* et *être*, cinq verbes ont un taux d'auxiliarité faible : *venir*, *rester*, *laisser*, *finir*, *faire* et un verbe occupe une position intermédiaire : *pouvoir*.

¹⁷⁰ Dans LVF, Dubois & Dubois-Charlier incluent dans la classe X1a des emplois de verbe attributif comme *rester*.

¹⁷¹ Pour faciliter la lecture du graphique, le ratio a été multiplié par 100.

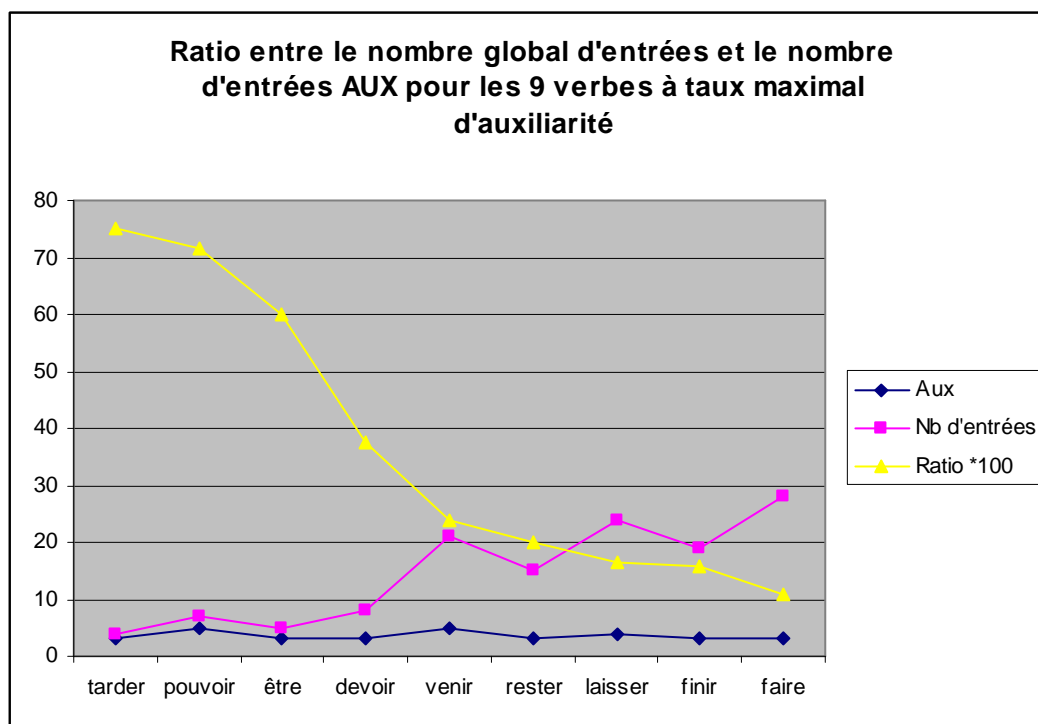


Figure 1

Sur la base de ce calcul du taux d'auxiliarité, j'ai retenu pour examen détaillé un verbe de chacun des deux groupes : *tarder* pour le groupe des verbes à taux élevé, *venir* pour celui des verbes à taux faible. Le choix de ces deux verbes dans chacun des groupes a résulté de la qualité des descriptions historiques fournies par le TLF, en particulier de la datation des emplois introduisant une construction infinitive.

2.2 Tarder

Dans LVF, le verbe *tarder* ne présente que 4 entrées, qui toutes partagent trois propriétés, leur domaine conceptuel temporel (TPS), leur appartenance à la classe générique 'X' et un schème de constructions simple du type N (transitif indirect), soit N1a (sujet humain et préposition à), soit N3a (sujet 'qc' et préposition à), soit N4a (sujet complétive ou infinitive et préposition à), cf. Tableau 5 :

Entrée	cl.	op1	opérateur suite	sens	illustration	constr.
tarder 01	TPS	X1a	aux résultatif A+inf	différer	On t~à répondre à ma lettre.	N1a
tarder 02	TPS	X1a	(qc)aux résult A+inf	finir par lentement	La réponse t~à arriver. Le soleil t~à se montrer.	N3a
tarder 03(ne)	TPS	X1a	aux résultatif A+inf	être sur le point de	On ne va pas t~à partir.	N1a
tarder 04	TPS	X2a	D+inf ê A qn urgent	être impatient de	Il t~à P de pouvoir être libre.	N4a

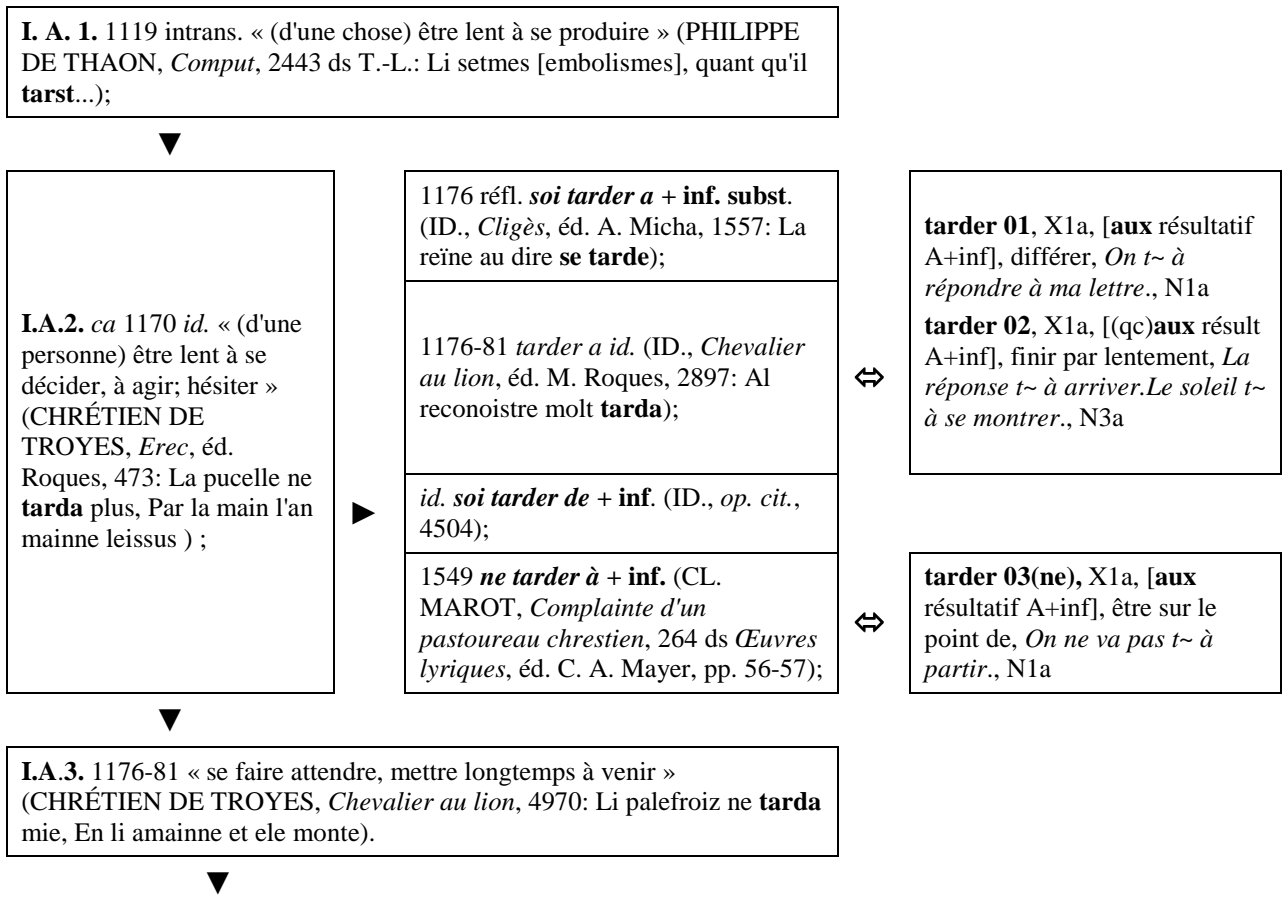
Tableau 5 : Les 4 entrées du verbe *tarder* dans LVF

Du côté du TLF, la rubrique HISTOIRE de l'article *tarder* est particulièrement fournie (cf. Tableau 5, colonnes de gauche et du milieu¹⁷²).

Le premier type d'emploi est intransitif [I.A]. Le sens « être lent à se décider, à agir ; hésiter » donne lieu à 4 types d'emploi d'opérateur de construction infinitive : dès le 12^e siècle, *soi tarder a + inf* et *soi tarder de + inf*, qui ont disparu ; *tarder à + inf* qui est à l'origine des deux entrées de LVF **tarder 01** à sujet agentif, ex. *On tarda à répondre à ma lettre*, et **tarder 02** à sujet 'qc', ex. *La réponse tarde à arriver* ; enfin au 16^e siècle *ne tarder à + inf* à la source de l'entrée **tarder 03(ne)** à sujet agentif, ex. *On ne va pas tarder à partir*.

Le second type d'emploi [I.B] est unipersonnel à complétive postposée ; ex. *Mout lor tarde, mout lor demore ; molt me tarde que je l'oie* (12^e siècle). Il donne lieu au 16^e siècle à la construction à complétive ou infinitive sujet *il me tarde que je ne + Ind / de + Inf*, qui est à l'origine de l'entrée de LVF *tarder 04*, ex. *Il tarda à Pierre de pouvoir être libre*, qui relève de la classe générique 'X' mais de la classe syntactico-sémantique X2a¹⁷³ et non de celle (X1a) des auxiliaires.

TARDER



¹⁷² Les cases grisées correspondent à des emplois disparus.

¹⁷³ Descriptif de la classe syntactico-sémantique X2a (43 entrées) : « On trouve là les verbes impersonnels, intransitifs, avec complétive sujet en *que* et l'indicatif, postposée au verbe [A40], *il reste que le conflit n'est toujours pas réglé* ; pronominaux [P4000], *il s'avère que la situation est grave* ; transitifs indirects en à qn supprimable et complétive infinitive sujet avec ou sans *de*, avec emploi intransitif à complétive sujet postposée au verbe [N4a A40], *il (te) faut prendre la voiture ce matin, il faut que tu prennes la voiture* ; sans emploi intransitif [N4a], *il me tarde d'avoir une réponse.* » (Dubois & Dubois-Charlier 1997, p.456)

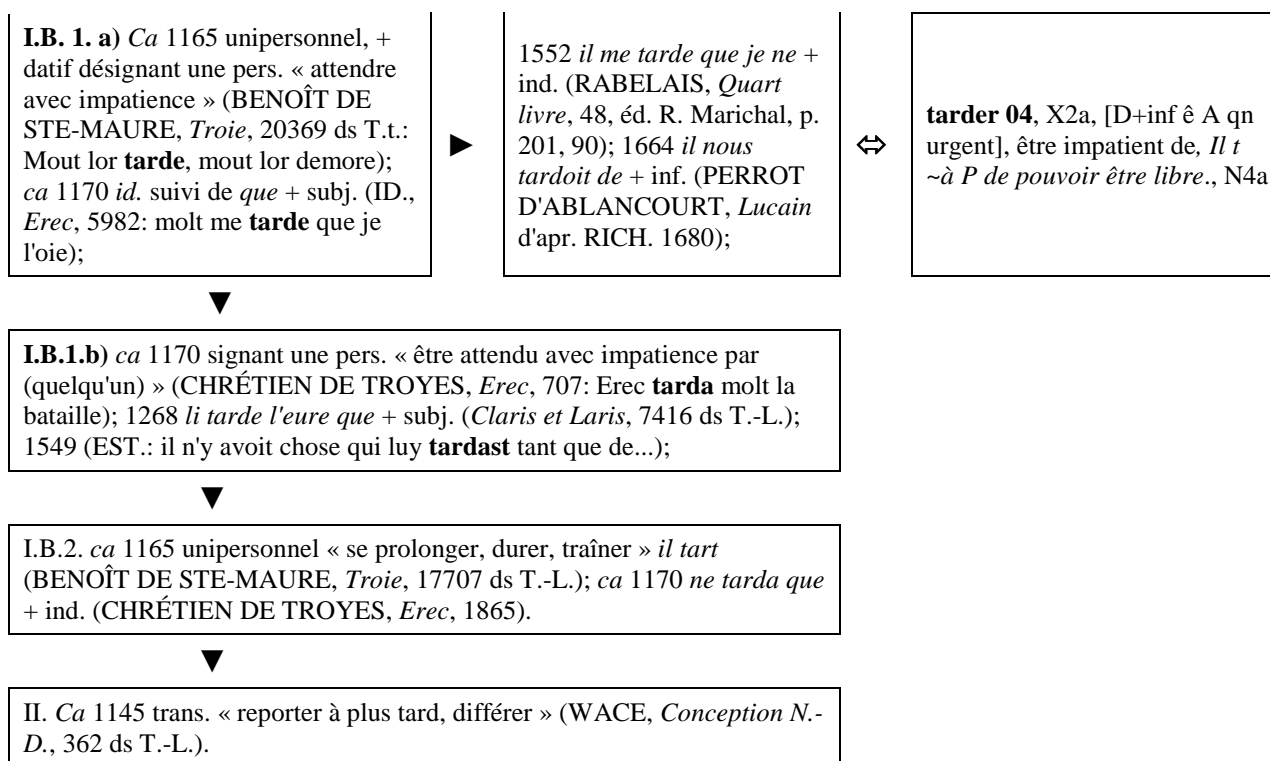


Tableau 6 : La genèse des emplois du verbe *tarder* comme auxiliaire

On constate donc que, pour Dubois & Dubois-Charlier tous les emplois modernes du verbe *tarder* relèvent de la classe générique 'X', soit comme auxiliaires (classe X1a et présence de la composante 'aux' dans l'opérateur sémantique), soit comme verbe unipersonnel à complétive ou infinitive sujet postposée (classe X1a). Il en résulte que l'emploi intransitif, ex. *La réponse à mon courrier tarde* est conçu comme une variante réductrice de l'entrée **tarder 01**. Cependant cette variante n'est pas explicitement évoquée dans la rubrique Construction qui ne mentionne que N1a (186 entrées dans la base) : construction transitive indirecte à sujet humain et objet introduit par la préposition *à*, suivi de l'infinitif (51 entrées) ou pas (135 entrées).

2.3 Venir

Le traitement du verbe *venir* dans LVF présente deux différences notables avec celui de *tarder* : il a beaucoup plus d'entrées (21 contre 4) et la proportion des entrées qui ne comportant pas la composante 'aux' est bien supérieure (16 sur 21 contre 1 sur 4). La proportion d'emplois non prédicatifs est donc écrasante dans le cas de *tarder* (d'autant plus que la 4^e entrée relève de la classe X2a apparentée à la classe des auxiliaires) et limitée dans celui de *venir*.

On peut ranger ces 21 entrées en fonction de la composante initiale de l'opérateur. Trois composantes dominant largement : **ire** (8 entrées), **ex** (6 entrées) et **aux** (5 entrées) :

- i. 8 entrées à opérateur initial **ire** : ces entrées partagent l'idée d'un déplacement qui est spécifié pour la sous-catégorisation du sujet et celle du lieu de destination. Toutes les entrées relèvent de la classe générique E (« entrer / sortir »).

entrée	cl.	op1	opérateur suite	sens	illustration	constr.
Venir 01	E1d	ire	~ qp	aller	On v~près de P. On v~chercher le journal.	A12
Venir 20(s'en)	E1d		~ qp	s'en aller vers	On s'en v~à sa rencontre, jusque chez P.	P1020
Venir 02	E2c		~ DS c membre	intégrer un groupe	On v~dans le club.	N1j
Venir 03	E3d		~ A tel rang	arriver	On v~en troisième. L'équipe v~après nous.	N1a
Venir 04	E3d		(qc) ~ VRS	arriver vers	La voiture v~vers P. L'orage v~vers nous.	N3g
Venir 05	E2c		(liq) ~ jusqu'à	monter	L'eau v~à mi-jambes. Les larmes v~aux yeux.	A32
Venir 06	E4c		(qc) ~ DS abs	arriver	La crise v~vite dans notre pays. La solution v~brusquement.	N3j
Venir 09	E4c		(qc) ~ A abs,qn	venir à l'esprit	Les idées v~à P en foule. Le remords est v~à P.	N3a

ii. 6 entrées à opérateur initial **ex** : Le mouvement exprimé est défini comme un élatif et spécifié comme en (i) pour la sous-catégorisation du sujet et celle du lieu d'origine. A nouveau, toutes les entrées relèvent de la classe générique E.

Entrée	cl.	op1	opérateur suite	sens	illustration	constr.
venir 10	E1a	ex	~ D lc qp	arriver de	On v~de notre maison de campagne à Paris.	A13
venir 11	E2a		~ D famille	être issu de	On v~d'une famille bourgeoise, d'une grande école.	N1b
venir 13	E3a		(obj) ~ D qc	provenir,être issu de	Le goudron v~du pétrole.	N3b
venir 21	E3a		(qc) ~ D lc	être en provenance de	L'avion v~de Paris. Le paquet v~d'Afrique.	A34
venir 12	E4a		(abs) ~ D abs	être issu,ê hérité de	Cette idée v~de P. Cette manie v~à P de sa mère.	N3b
venir 14	E4a		(abs) ~ D abs	résulter de	Cette difficulté v~de P, de votre entêtement.	N3b

iii. 5 entrées à opérateur initial **aux** : La fonction de l'auxiliaire est spécifiée comme « éventuel » (venir 15, 16), « résultatif » (venir 17, 19) ou « final » (venir 18). Dans les 4 entrées où l'infinitive est introduite par une préposition la Construction est une variante de 'N' (transitive indirecte), pour venir 15, où l'infinitive est introduite directement par l'auxiliaire venir, la Construction est T3500 (transitive à sujet 'qc' et objet propositionnel).

Entrée	cl.	op1	opérateur suite	sens	illustration	constr.
venir 15	X1a	aux	(qc) ~ éventuel+inf	survenir	Ce rêve est v~ troubler mon sommeil.	T3500
venir 16	X1a		(q) ~ éven ~ A+inf	arriver à	L'eau v~ à manquer. Si P v~ à disparaître.	N9a
venir 17	X1a		~ résultatif A+inf	aboutir à	On est v~ à faire du sport, au sport.	N1a
venir 18	X1a		~ fin D+inf	avoir été sur le point	On v~ d'arrêter. Le signal v~de retentir.	N9b
venir 19(en)	X1a		~ résultatif A+inf	aboutir,finir par	On en v~ à négocier.	N1a

iv. Les 2 entrées restantes : l'une de localisation statique (venir 08 : **lc.qp**), l'autre de mouvement (venir 07 : **f.mvt**). Dans les deux cas la Construction est A31 (intransitive à sujet 'qc' et à locatif).

venir 08	L3a	lc.qp	(obj) ~ sr som	apparaître sur	Un bouton v~au visage.	A31
venir 07	M3a	f.mvt	(bot) ~ pls	pousser	Le blé v~mal cette année. L'asperge v~en sol sablonneux.	A31

La rubrique HISTOIRE de l'article *venir* du TLF distingue quatre types d'emplois que je propose de classer en prédicatifs vs. non prédicatifs :

Emplois prédicatifs	Emploi non prédicatifs
A. Verbe de mouvement	C. <i>Venir à</i> indique l'aboutissement après une évolution
B. En relation avec le temps	D. Avec l'inf. <i>venir</i> servant de simple auxil.

Trois entrées de LVF, **venir 15, 16 et 18**, correspondent à des emplois relevant de la classe D. Dans le premier cas il s'agit de l'emploi de *venir* avec un sujet non animé et une infinitive introduite sans préposition, ex. *Ce rêve est venu troubler mon soleil*, qui correspond à la sous-classe D1 datée de la fin du 10^e siècle.

Dans la seconde, *venir* a la valeur que définit le TFL pour la classe D2 « se trouver en train de », daté du 11^e siècle, ex. *L'eau vient à manquer. Si Paul vient à disparaître*.

Dans la troisième, *venir* a une valeur d'auxiliaire du passé immédiat, ex. *Le signal vient de retentir*, qui correspond à la sous-classe D3 datée du 13^e siècle.

Par ailleurs, deux des trois entrées où l'infinitive est introduite par la préposition *à*, **venir 17** et **venir 19(en)**, satisfont la valeur C du TLF « *Venir à* indique l'aboutissement après une évolution ». La distinction par le TLF entre une première valeur C1, glosée « parvenir à un certain stade » et datée du 10^e siècle, et une seconde valeur C2, glosée « se résoudre à » et datée du milieu du 12^e siècle avec pour seule différence syntaxique l'introduction alternative d'un infinitif substantivé suggère une différence en termes d'agentivité. Les entrées **venir 17** et **venir 19(en)** ont un caractère agentif et pourraient donc être rattachées à C2, cependant la construction à pronom clitique *en* n'est mentionnée explicitement qu'en C1, datée *ca* 1100. Je les classe donc provisoirement au niveau de C1 (11^e siècle).

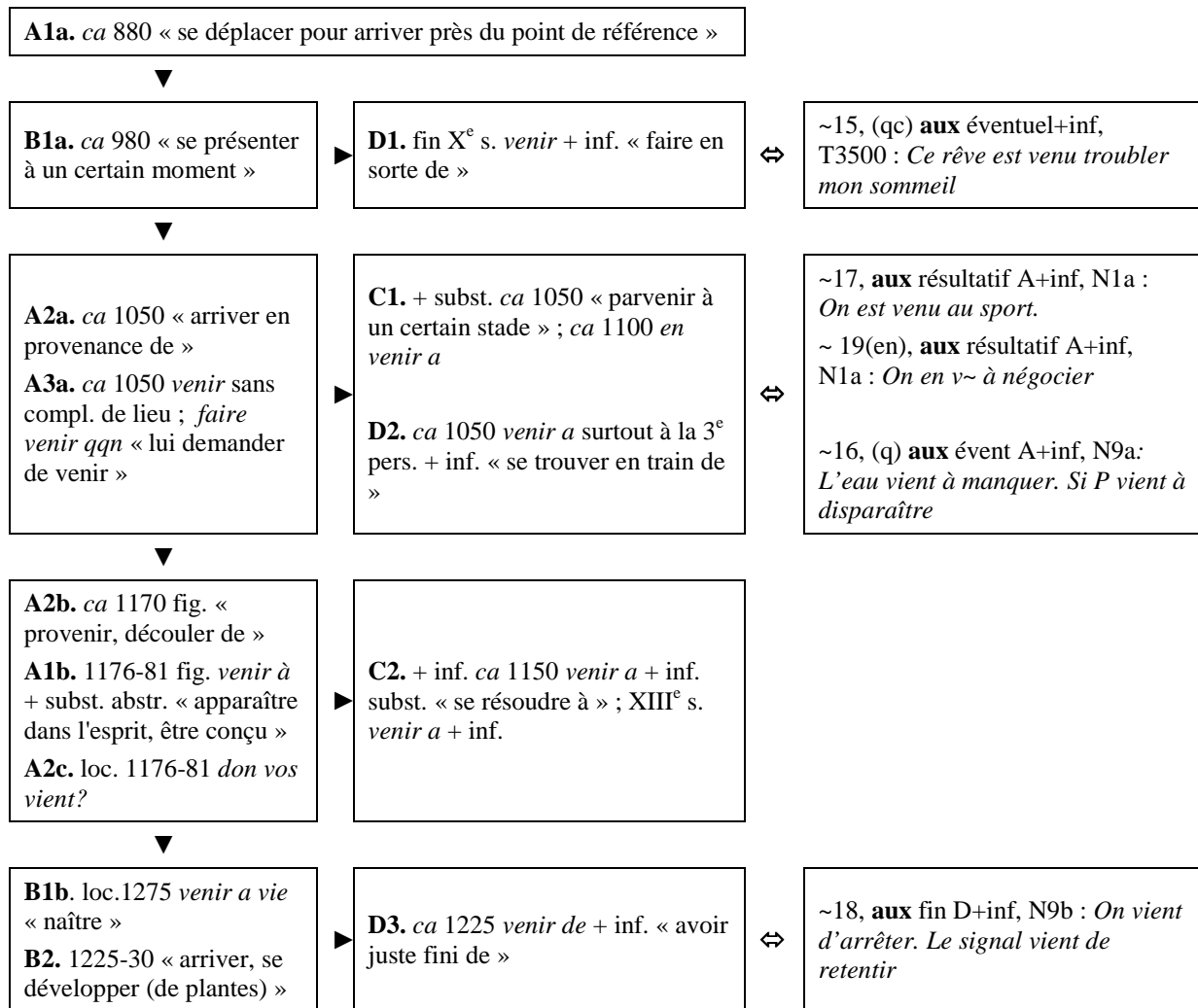


Tableau 7 : La genèse des emplois du verbe *venir* comme auxiliaire

5. Conclusions

- Il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à un classement raisonné des entrées verbales du français correspondant à une fonction d'auxiliaire, car les classements de Busse (1974), Gross (1975), Busse & Dubost (1977, FVL), François (2003) et Dubois & Dubois-Charlier (1997, LVF) sont passablement divergents et difficilement ajustables par des dénominateurs communs (cf. Tableaux 2 et 3).
- Mais l'entreprise de corrélation entre le classement syntactico-sémantique de LVF avec sa classe 'X1a' caractérisée par la composante « aux » de l'Opérateur sémantique, et le classement historique du TLF, se révèle instructive dans la mesure où les entrées à valeur d'auxiliaire de LVF se laissent corrélées avec les classes d'évolution historique du TLF.
- Sur l'échelle d'auxiliarité que délivre la figure 1, *tarder* et *venir* occupent des positions typiques de chacun des deux groupes des verbes à taux d'auxiliarité fort ou faible. Ainsi les trois emplois d'auxiliaire de *tarder* selon LVF (et l'emploi apparenté relevant de la classe X2a) peuvent être datés (deux emplois du 12^e et deux emplois du 16^e siècle), et il en est de même pour les cinq emplois d'auxiliaire de *venir*, entre la fin du 10^e

et le début du 13^e siècle, avec toutefois un doute, portant sur un intervalle d'un siècle (milieu du 11^e ou du 12^e siècle) pour deux des entrées.

4. On peut donc en conclure que l'entreprise de corrélation entre les listes d'entrées verbales à valeur d'auxiliaire de LVF et les données diachroniques peut constituer une pièce dans la validation de la théorie de l'auxiliarisation de Heine (1993). Cependant le recours à la rubrique ÉTYMOLOGIE ET HISTOIRE des articles du TLF se révèle insuffisant pour constituer les données diachroniques – malgré d'intéressants parallèles entre construction infinitive et infinitif substantivé qui seraient à mettre en relation avec l'alternance entre emplois d'auxiliaire et de verbe support de prédication nominale - car seuls les articles mentionnant explicitement les emplois à construction infinitive peuvent être pris en compte.

Références

- Bat-Zeev Schylkrot, Hava (1981), A propos de la forme passive “ *se voir* + Vinf ”. *Folia Linguistica* XV/3-4, 387-407.
- Bat-Zeev Schylkrot, Hava (1997), La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir*. *SCOLIA* 10, pp.205-224. Université Marc-Bloch Strasbourg 2.
- Bat-Zeev Schylkrot, Hava (dir.1999), *Les auxiliaires: délimitation, grammaticalisation et analyse. Langages* 135
- Blanche-Benveniste, Claire (2001): Auxiliaires et degrés de ‘verbalité’. In G. Ledegen & N. Rossi-Gensane (dir.), *Les grammaires du français et les “mot-outils”*. *Syntaxe & Sémantique* 3, Presses Universitaires de Caen, p. 73-97.
- Busse, Winfried (1974), *Klasse, Transitivität, Valenz*. Munich : Fink.
- Busse, Winfried & Dubost, Paul (1977), *Französisches Verblexikon*. Stuttgart : Klett-Cotta.
- Dik, Simon (1997), *The Theory of Functional Grammar* (2 volumes). Berlin et al. : De Gruyter.
- Dubois, Jean & Dubois-Charlier, Françoise (1997), *Les verbes français*. Paris : Larousse.
- François, Jacques (1990), Classement sémantique des prédications et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle. *Langages* 100, p.13-32.
- François, Jacques (2000), Désémantisation verbale et grammaticalisation : (*se voir*) employé comme outil de redistribution des actants. *Syntaxe & Sémantique* 2
- François, Jacques (2003), *La prédication verbale et les cadres prédictifs*. Bibliothèque de l'Information Grammaticale 56. Louvain : Peeters
- François, Jacques ; Le Pesant, Denis & Leeman, Danièle (2007), Présentation de la classification des *Verbes Français* de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier, in J. François, D. Le Pesant & D. Leeman (dir. 2007), *Les classes syntactico-sémantiques des verbes français*, *Langue Française* 153.
- Gaatone, D. (1998): Peut-on parler de verbes non prédictifs en français? In M. Forsgren et al. (eds.), *Prédication, assertion, information, Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. – Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, p. 193-199.
- Gaatone, David (1995), Syntaxe et sémantique: le cas des verbes transparents. In: *Le langage et le texte. Hommage à Alexandre Lorian – Perspectives*, p. 55-71.
- Gross, Maurice (1975), *Méthodes en syntaxe – Le régime des constructions complétives*. Paris : Hermann.
- Heine, Bernd (1993), *Auxiliaries : Cognitive forces and grammaticalization*. Oxford , New-York : Oxford University Press.
- Lamiroy, Béatrice (1998): Prédication et auxiliaires. In M. Forsgren et al. (eds.), *Prédication, assertion, information, Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. – Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, p. 285-298.
- Lamiroy, Béatrice (1999): Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation. In H. Bat-Zeev Schylkrot (dir.), p. 33-45.
- Van de Velde, Danièle (2006), *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion.

Jan Radimský

Université de Bohême du Sud (Česke Budějovice)

jan.radimsky@seznam.cz

A propos de la voix dans la prédication nominale en italien

1. Introduction

Certaines recherches menées dans le cadre du *lexique-grammaire* ne manquent pas de voir dans la prédication nominale un système de « conjugaison » comparable au système de la conjugaison des verbes. Ainsi, Anne Daladier (1999 : 87) affirme que la prédication nominale serait un phénomène comportant d'importantes régularités paradigmatiques. De même, Gaston Gross (2004) parle d'une conjugaison des noms prédicatifs qui – à la différence de la conjugaison verbale – s'effectue par des moyens lexicaux, c'est à dire à l'aide des verbes supports, ce qui lui fait acquérir un caractère plus idiosyncrasique.

Le même auteur (Gaston Gross, 1989, 2004) cherche également dans les paradigmes de la prédication nominale les mécanismes responsables de la permutation des arguments et qui sont comparables à la transformation passive, comme dans l'exemple suivant (Gaston Gross 2004 : 349) :

(1) *Paul a donné une gifle à Jean.*

(2) *Jean a reçu une gifle de Paul.*

Pour Gaston Gross, l'étiquette « passif » est dans ce cas une métaphore. En effet, la transformation qui unit (1) et (2) conserve l'invariant sémantique et n'affecte que des morphèmes « vides »¹⁷⁴ ; elle est en plus considérée comme non orientée (Gaston Gross 1989 : 10). Néanmoins, à notre sens, les deux phrases ne se situent pas tout à fait sur le même niveau d'analyse : le verbe support *recevoir* dans l'exemple (2) est plus spécial par rapport à *donner* dans l'exemple (1), parce qu'il viole le principe de la coréférence des sujets¹⁷⁵ (Maurice Gross 1981 : 33) et ne peut pas être effacé selon la même règle de transformation que *donner*. Pour mieux mettre en évidence cette différence, considérons le prédicat *parole /d'honneur/ (je, tu)* qui s'accompagne d'un déterminant possessif (*ma*) coréférent lui aussi avec l'argument sujet :

(3) *Je t'ai donné ma parole.*

La restructuration « passive » à l'aide du support converse *avoir* donnera correctement la phrase (4) et non (5), ce qui montre que dans l'exemple (4), *je* reste argument sujet du prédicat *parole* :

(4) *Tu as ma parole.*

(5) **Tu as ta parole.*

¹⁷⁴ Les deux caractéristiques sont importantes pour la transformation passive selon Maurice Gross (1975:27-28).

¹⁷⁵ C'est à dire le fait que *Paul*, dans (1), soit sujet à la fois du prédicat « gifle » et du verbe support *donner*.

Si ce raisonnement est correct, certaines conclusions en découlent. Il faudra notamment schématiser les arguments d'un prédicat comme un ensemble structuré en argument-sujet et argument(s)-objet(s) et parler éventuellement de la « transitivité » du prédicat nominal.

Rappelons que dans le cadre méthodologique du *lexique-grammaire* (cf. Maurice Gross, 1981), le « prédicat » est compris comme une fonction sémantique qui opère sur ses variables appelées « arguments ». Si le prédicat est représenté par un verbe, ses arguments sont en même temps les actants syntaxiques (i.e. sujet et compléments) de ce verbe. Par contre, si nous avons affaire à un prédicat nominal ou adjectival actualisé par un verbe support, les niveaux sémantique et syntaxique se trouvent dissociés : le prédicat est généralement un complément du verbe, tandis que les arguments se rattachent syntaxiquement au verbe, au nom prédicatif, ou à tous les deux dans le cas de la « double analyse ». Il est donc à souligner que nous devons soigneusement distinguer les deux niveaux d'analyse, afin de ne pas confondre la transitivité du prédicat (nominal) et celle du verbe (support).

Le but de la présente contribution est de savoir si les phénomènes de transitivité et de passivation dans le système verbal (dans l'optique verbe – actants) peuvent servir de base descriptive également dans le domaine des prédicats nominaux (optique prédicat – arguments). Pour ce faire, nous nous proposons de confronter et d'analyser un certain nombre de prédicats-types verbaux et nominaux en italien, tout en nous appuyant sur les recherches françaises menées dans ce domaine.

2. Le paradigme de la voix dans la prédication nominale « transitive »

En premier lieu, nous nous proposons de confronter les prédicats transitifs qui permettent d'effectuer des transformations au niveau de la voix entre les types étudiés, du moins pour les prédicats qui présentent un haut degré de transitivité syntaxique et sémantique, comme le souligne Petr Karlík (2000 : 184). Les verbes transitifs en italien sont susceptibles de passivation avec l'auxiliaire *essere* (être) et, dans les temps grammaticaux simples, aussi avec l'auxiliaire *venire* (venir). Les grammaires courantes conviennent que l'auxiliaire *venire* confère à l'action une aspectualité plus dynamique, tandis que l'auxiliaire *essere* exprime plutôt un état, qu'il soit permanent ou qu'il résulte d'une action précédente (cf. Sylva Hamplová 1994 : 81). Voici un exemple de la passivation de la phrase *Pietro esamina il documento* (Pierre examine le document) avec l'auxiliaire *venire* (7) et *essere* (8) :

(6) *Pietro esamina il documento.*

(7) *Il documento viene esaminato da Pietro.*

(8) *Il documento è esaminato (da Pietro).*

Passons à présent à la prédication nominale. La phrase active en question figure dans l'exemple (9), le prédicat *esame* (examen) est schématisé dans (10) :

(9) *Pietro effettua l'esame del documento.*

(10) *esame (Pietro, documento)*

Puisque dans le prédicat nominal, le niveau syntaxique (verbe-actants) et sémantique (prédicat-arguments) est dissocié, étant donné que le verbe ne correspond pas au prédicat et que les actants ne correspondent pas nécessairement aux arguments, il nous faudra fournir des étiquettes aux deux arguments-clé du prédicat, à l'argument sujet (*Pietro*) et à l'argument

objet (*documento*). Comme les deux arguments ne peuvent s'identifier ni par leur fonction syntaxique, ni par leur rôle sémantique concret, nous proposons de nommer provisoirement ces arguments « sujet profond » (Sp) et « complément d'objet profond » (COp), ce qui sera ici pour nous un simple repère d'orientation, l'utilité éventuelle d'un niveau « profond » de syntaxe n'étant pas à examiner à ce stade. La schématisation du prédicat (10) sera désormais notée comme dans (11) :

(11) *esame* (Sp = *Pietro*, COp = *documento*)

Quelles sont les opérations de permutation que nous pouvons appliquer à la phrase initiale (9)? L'interrogation du corpus Itwac¹⁷⁶ nous donne des structures analogues à celles qui sont discutées dans la littérature française, à savoir *être / faire l'objet de* (Maurice Gross, 2000 : 34), *être en + N* (Gaston Gross, 2001) ou *être + A* (Annie Meunier, citée par Maurice Gross, 2000 : 33). Ainsi, les phrases (12a-c) sont des transformations « passives » de la phrase (9) ; l'argument COp est en position de sujet et l'argument Sp – s'il est exprimé – se trouve en position de complément postverbal.

(12a) *Il documento è attualmente oggetto di esame (da parte di Pietro).*

(12b) *Il documento è in esame.*

(12c) *Il documento è esaminato.*

Il serait cependant utile de donner un nom spécial à ce type de passivation qui affecte le prédicat et ses arguments, afin de ne pas entraîner une confusion avec la passivation syntaxique du verbe support qui est également possible. Parlons donc de « passivation sémantique » lorsque le prédicat et ses arguments seront en cause, et de « passivation syntaxique » lorsqu'il s'agira du verbe et de ses actants.¹⁷⁷

En théorie, il y a encore un type de permutation possible avec la même phrase: celle qui va réaliser en position de sujet syntaxique le nom prédictatif. Ceci est possible soit avec les supports d'occurrence comme *c'è* (il y a) ou *aver luogo* (avoir lieu), soit en appliquant une passivation syntaxique au verbe support de la phrase (9). Les trois solutions en version contextualisée se trouvent sous (13a-c) :

(13a) *C'è stato l'esame del documento (...).*

(13b) *L'esame del documento avrà luogo domani.*

(13c) *L'esame (del documento) viene effettuato (da Pietro / ogni settimana / ...).*

Dans ces deux types de structures, les arguments essentiels (Sp, COp) sont facultatifs¹⁷⁸ et le verbe actualisateur est à la 3^e personne, ce qui correspond aux traits définitoires de la construction impersonnelle en prédication verbale (Pierre Lambert, 1997). Nous pouvons donc parler de « construction sémantique impersonnelle ».

Les recherches menées dans le cadre du *lexique-grammaire* notamment par Gaston Gross (1989) pour le français et Sibilla Cantarini (2004) pour l'italien laissent croire que le phénomène de passivation sémantique peut affecter plusieurs milliers de prédicats nominaux, ce qui est un nombre comparable à celui des verbes transitifs susceptibles de passivation.

¹⁷⁶ <http://www.sketchengine.co.uk/>

¹⁷⁷ Dans le domaine de la prédication verbale, cette distinction n'est évidemment pas nécessaire.

¹⁷⁸ La structure (13c) nécessite au moins un complément – soit l'argument Sp (*da Pietro*), soit un complément circonstanciel.

L'exemple que nous avons utilisé montre une symétrie entre le verbe (*esaminare*) et le prédicat nominal correspondant (*esame*), mais ce n'est bien évidemment pas toujours la règle. C'est pourquoi Maurice Gross (2000 : 35) affirme que « *c'est une affaire de goût que d'étiquetter comme passives ces nominalisations, puisque la transformation Passif n'est pas pertinente pour les verbes associés, quand ils existent.* » A notre sens, ce fait ne contrarie pas nécessairement la pertinence du modèle, si l'on considère que le système de la prédication nominale n'est pas une simple nominalisation de la prédication verbale. Nous pouvons parler d'un « prédicat nominal transitif » à chaque fois qu'un nom prédicatif comporte au moins deux arguments qui, avec des structures de supports différents, peuvent être réalisés en position de sujet.

3. Structures d'actualisation des prédicats intransitifs

Quelles hypothèses pouvons-nous tirer de ce modèle de prédication nominale « transitive » pour les prédicats nominaux intransitifs, notamment pour ceux qui n'ont pas plus d'un argument ?

Premièrement, la structure sémantiquement impersonnelle devrait être réalisable pour tout type de prédicat, y compris le prédicat impersonnel, car elle ne requiert la réalisation d'aucun argument. En effet, une recherche des actualisateurs (supports) du nom prédicatif *pioggia* (pluie) sur le corpus Itwac nous donne les structures suivantes :

- (14) *Su di loro cadrà la pioggia.*
- (15) *Non per il vostro merito scende la pioggia.*
- (16) *Pioveva una pioggia mite e silenziosa.*¹⁷⁹

Dans tous les cas (14-16), le nom prédicatif *pioggia* est en position sujet et le support est à la 3^e personne, ce que nous avons retenu comme traits caractéristiques de la construction sémantiquement impersonnelle.

Le cas des prédicats à un argument est plus délicat. Théoriquement, ces prédicats devraient s'accompagner uniquement d'un support actif et d'un support impersonnel. C'est effectivement le cas du nom prédicatif *telefonata* (coup de fil) dans les exemples suivants, dont le premier représente une structure active (17) et le second une structure impersonnelle (18) :

- (17) *Maria ha fatto una telefonata (a Luigi).*
- (18) *Prima sono arrivati gli ospiti, e poi c'è stata la telefonata di Maria.*

Cependant, il se fait qu'il est impossible de trouver des supports d'actualisation actifs pour certains prédicats nominaux, notamment pour les prédicats de mouvement. Ainsi, pour le prédicat *arrivo* (arrivée), le corpus donne les structures suivantes :

- (19) *Il treno è in arrivo.*
- (20) *Il treno è arrivato.*
- (21) *C'è stato l'arrivo del treno.*

¹⁷⁹ Les constructions à objet interne (comme celle sous le numéro 16) ont été mises en parallèle avec les constructions à support par les anciens grammairiens arabes et le sont toujours dans certaines approches contemporaines (cf Ibrahim 2002: 317-8).

Tandis que la construction impersonnelle (21) semble régulière, les deux constructions précédentes (19-20) du type *essere in* et *essere + Adj.* servaient, auprès des prédicats transitifs, à réaliser en position sujet l'argument du type COP. Est-ce que cela veut dire que l'argument unique du prédicat *arrivo* est un argument-objet? En effet, nous avons une situation analogue dans le domaine de la prédication verbale, où le sujet des verbes dits « inaccusatifs » présente de nombreuses caractéristiques du complément d'objet direct (cf. Giampaolo Salvi et Laura Vanelli, 2004; Lorenzo Renzi, 2001). Nous proposons donc de distinguer – à l'image de la prédication verbale – les prédicats nominaux intransitifs et inaccusatifs; les premiers sont actualisés par les supports « actifs » et comportent un argument du type Sp, tandis que les seconds sont actualisés par les supports « passifs » et comportent un argument du type COP.

4. Les prédicats intransitifs à double actualisation

Ce sont les prédicats du type intermédiaire – ceux qui rentrent à la fois dans les paradigmes actifs et passifs – qui présentent le plus d'intérêt pour l'analyse. Là, il est possible de rencontrer des cas typologiquement assez différents. Pour certains (comme *angoscia*, angoisse) dans les exemples (22) et (23), le recours aux supports actifs ou passifs se fait sans distinction de signification. Pour d'autres (comme *salto*, saut), différents actualisateurs passifs correspondent à différents modes d'action du prédicat.

(22a) *I giovani provano angoscia.*

(22b) *I giovani sentono angoscia.*

(22c) *I giovani vivono nell'angoscia.*

(23a) *I giovani erano in preda all' angoscia.*

(23b) *I giovani subivano le stesse angosce.*

(23c) *I giovani sono angosciati.¹⁸⁰*

Dans le cas du prédicat *angoscia*, tout se passe comme s'il y avait en lui une réflexivité obligatoire, car son argument unique se présente comme Sp et COP à la fois. En effet, nous rejoignons sur ce point l'hypothèse de Petr Karlík (2000 : 185) selon qui ce type de prédicat¹⁸¹ se présente sémantiquement comme strictement réfléchi (*reflexivum tantum*).

Le cas de *saltare* est différent en ce que la structure passive (25) correspond à un mode d'action progressif (« Marie est en train de faire un saut »).

(24a) *Maria fece un salto sulla sedia.*

(24b) *Maria fece un salto a casa.*

(24c) *Noi abbiamo effettuato due salti tecnologici.*

(24d) *Stiamo facendo un salto di qualità.¹⁸²*

¹⁸⁰ Cf. le prédicat transitif *amore* (amour) : *Lucia prova amore per Pietro* (structure active). *Pietro è amato* (structure passive). Les deux prédicats nominaux *amare* et *angoscia* correspondent d'ailleurs aux deux types de prédicats verbaux psychologiques (*amare, angosciare*), pour lesquels la réalisation syntaxique des rôles thématiques (*theme, experiencer*) est inversée (cf. Samvelian P., 1995).

¹⁸¹ Pour Petr Karlík, il s'agit de tous les prédicats « ergatifs », c'est à dire « inaccusatifs » dans notre terminologie.

¹⁸² *Approvando ieri la legge sullo sloveno e apprestandosi ora ad approvare quella sul friulano, per Franco Brussa (Margh) il Consiglio regionale **sta facendo un salto di qualità**.* (<http://www.consiglio.regione.fvg.it/>)

(25) *Maria quando è in salto, nella fase antecedente al palleggio, tende ad assumere questa posizione.*

Effectivement, la division – désormais courante – des verbes italiens non-transitifs en intransitifs et inaccusatifs, basée sur l’hypothèse inaccusative de Perlmutter, présente le même type de lacunes : elle laisse inexplicé le comportement d’un certain nombre de verbes qui peuvent relever de l’une ou de l’autre catégorie. Avant de chercher des solutions alternatives à ce problème, posons encore quelques questions problématiques sur la pertinence de la distinction entre les structures « actives » et « passives » d’une part, et sur la manière de modeler les arguments sujet et objet de l’autre.

5. La portée des structures « actives » et « passives »

Jusqu’à présent, nous avons défini l’argument sujet (Sp) de l’argument objet (COp) grâce à la distinction faite entre les structures actives et passives d’actualisation. Cependant, il s’avère que toutes les structures d’actualisation « passive » n’ont pas le même comportement avec tous les prédicats. L’actualisateur *être en N* peut réaliser en position sujet même l’argument du type Sp, lorsqu’il exprime un mode d’action progressif (22-23) (Maurice Gross, 2000 : 33, citant Dominique de Négroni) ou auprès des prédicats d’état (24) :

(22) ?* *Luc est en fabrication de ces livres.*

(23) *Luc est en (E + pleine + cours de + phase de) fabrication de ces livres.*

(24) *Luc est en admiration devant Léa.*

D’autre part, l’actualisateur *être objet de N* est susceptible de réaliser en position sujet un troisième argument du prédicat (COp2), comme dans l’exemple (27) qui correspond à la construction sémantiquement active (25) et à la construction sémantiquement passive (26) :

(25) *Pierre a posé une question à Lucie à propos de ce produit.*

(26) *Lucie a reçu une question de Pierre à propos de ce produit.*

(27) *Ce produit a fait l’objet d’une question de Pierre.*

La manière la plus sûre de réaliser en position sujet l’argument COp(1) semble être le recours à la prédication adjectivale où l’adjectif correspond (du moins étymologiquement) à un participe passé.

Il en résulte qu’il n’est pas possible d’identifier les structures « actives » et « passives » d’actualisation en général pour tous les prédicats nominaux. Certaines structures (p. ex. *faire N*) sont probablement strictement actives et d’autres (*être Part. passé*) strictement passives, mais pour les autres, leur statut change en fonction du type de prédicat auquel elles s’appliquent. Autrement dit, l’actualisateur passif pour un prédicat donné est aussi peu prévisible que l’actualisateur actif.

Même si ce dernier fait est en conformité avec une haute irrégularité et imprévisibilité des supports constatée par les recherches actuelles, nous ne croyons pas qu’il soit nécessaire pour autant de renoncer à la recherche d’un modèle adéquat des transformations sémantiques passives avec les instruments dont dispose le *lexique-grammaire*. A ce propos, plusieurs voies d’inspiration s’ouvrent dans les travaux sur la transitivité des prédicats verbaux élaborés dans d’autres courants théoriques, plus ou moins proches du *lexique-grammaire*. Amr H.

Ibrahim (2004), dans le cadre de l'analyse matricielle, propose de classer les différents types de supports selon la nature du cinétisme qu'ils entretiennent avec le noyau nominal, Petr Karlík (2000) montre deux possibilités de modeler les degrés de transitivité sémantique et leur corrélation avec la transitivité syntaxique en s'appuyant respectivement sur les travaux de P.J. Hopper et S.A. Thomson (1980) d'une part et de B. Levin et M. Rappaport-Hovav (1995) de l'autre. Dans un autre modèle, Robert Van Valin (1990) a réussi à expliquer le partage des verbes intransitifs italiens en « intransitifs » et « inaccusatifs » en ayant recours aux propriétés aspectuelles des prédicats – et selon le jugement de Gilbert Lazard (1994 : 137) la solution de Van Valin est plus convaincante que l'hypothèse inaccusative de Perlmutter (1978).

6. Conclusion

Nous avons essayé de montrer que parallèlement à la prédication verbale, la prédication nominale pourrait comporter des mécanismes formels qui correspondent aux structures actives, passives et impersonnelles ; ces structures correspondent aux différents types de réalisation des arguments d'un prédicat nominal au niveau syntaxique. A notre sens, les actualisateurs passifs doivent s'identifier pour chaque prédicat séparément, en contraste avec les structures d'actualisation actives. Les structures impersonnelles placent en position de sujet syntaxique du verbe support le nom prédictatif, ce qui permet de rendre tous les arguments du prédicat en question facultatifs.

Les hypothèses que nous venons de présenter tendent à "systémiser" d'une certaine manière le modèle de prédication nominale à verbes supports proposé par le *lexique-grammaire*. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit – dans l'état actuel des connaissances – d'une métaphore dont la vérification et rectification doit faire l'objet d'une recherche quantitative.

Références

- Cantarini, Sibilla, 2004, *Costrutti con verbo supporto. Italiano e tedesco a confronto*. Bologna: Patron.
- Daladier Anne, 1996, Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français. *Langages* 121, Amr Helmy Ibrahim (éd), *Les supports*, Paris: Larousse, 35-53.
- Daladier Anne, 1999, Auxiliation des noms d'action, *Langages* 135, Hava Bat-Zev Shyldkrot (éd), *Les auxiliaires*, Paris: Larousse, 87-107.
- Gross, Gaston, 2004, Pour un Bescherelle des prédicats nominaux, *Linguisticae Investigationes* 27/2, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 343-358.
- Gross, Gaston, 1989, *Les constructions converses du français*, Genève: Droz.
- Gross, Gaston, 2001, Existe-t-il des verbes supports de type *Etre Prép* ?, Buridant C. et al. (éds.), *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, Leuven: Peeters, 197-204.
- Gross, Maurice, 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris: Hermann.
- Gross, Maurice, 1981, Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63, Alain Guillet & Christian Leclère (éds), *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, Paris: Larousse, 7-53.
- Gross, Maurice, 1996, Les verbes supports d'adjectifs et le passif, *Langages* 121, Amr Helmy Ibrahim (éd), *Les supports*, Paris: Larousse, 8-18.
- Gross, Maurice, 2000, Sur quelques extensions possibles de l'appellation du passif, Schøsler Lene (éd), *Le Passif*, Actes du colloque international, Institut d'études romanes, Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998, Coll. Études romanes 45, Copenhague: Museum Tusulanum Press.
- Hamplová, Sylva, 1994, K problematice vidovosti v italštině, Praha: Univerzita Karlova.

- Hopper, Paul J. & Thompson, S. A., 1980, Transitivity in grammar and discourse, *Language* 56, 251-295.
- Ibrahim, Amr H., 2002, Les verbes supports en arabe, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* Tome XCVII, Fascicule 1, Leuven: Peeters, 315-352.
- 2004, Prolégomènes à une typologie de l'actualisation des noms, *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Nouvelle série, XIV, Leuven: Peeters, 29-76.
- Karlík, Petr, 2000, Hypotéza modifikované valenční teorie, *Slovo a slovesnost* 61, 170-189.
- Lambert, Pierre-Yves, 1997, L'impersonnel, Jack Feuillet (éd.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Berlin: Mouton de Gruyter, 295-346.
- Lazard, Gilbert, 1994, *L'actance*. Paris, PUF.
- Levin, Beth, & Rappaport Hovav, Malka, 1996, *Unaccusativity: at the syntax-lexical semantics interface*, Cambridge (Mass.): MIT Press.
- Perlmutter, David M., 1978, Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis, (J. Jaeger et al. eds.), *Proceedings of the 4th annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*, Berkeley CA: BLS, 157-189.
- Renzi, Lorenzo, et al., 2001, *Grande grammatica italiana di consultazione*, Bologna: Il Mulino.
- Salvi, Giampaolo, & Vanelli, Laura, 2004, *Nuova grammatica italiana*, Bologna: Il Mulino.
- Samvelian, Pollet, 1995, *Les nominalisations en français: arguments sémantiques et actants syntaxiques*, Thèse de doctorat, Paris: Université Paris VII.
- Van Valin, Robert D., 1990, Semantic Parameters of Split Intransitivity, *Language* 66 / 2, 221-260.

Frédéric Torterat

Université de Nice - EA 4080 Paris-Sorbonne

frederic.torterat@unice.fr

Structure syntagmatique vs structure prédicative : l'exemple de l'infinitif et du gérondif

1. En termes d'unification

L'opération de prédication, en marge des significations diverses qu'on lui attribue, a fait l'objet de remarques similaires, et en un sens complémentaires, dans bien des productions. On peut certes regretter des cas évidents de mésemploi, mais le terme lui-même s'appuie sur des conceptions analogues qui n'ont rien de négligeable. Cela se justifie d'autant plus que le paradigme prédication / prédicativité demeure assez stable en linguistique. En effet, s'il est question par exemple de non-prédicativité ou d'omniprédicativité dans des publications de premier plan, les expressions de non-prédication, d'omniprédication ou encore de perte de prédication ne semblent pas sollicitées, ce qui n'est bien entendu pas sans fondement.

Sans avoir d'autre ambition que d'insister sur l'opportunité de la notion dans le cadre des descriptions linguistiques, nous nous positionnerons ici dans la perspective d'une conception unifiée de la prédication. Dans cette vue, nous l'envisagerons non pas comme un ensemble de caractéristiques propres à certains *constituants*, mais comme une relation hiérarchisée d'éléments prédicatifs. Au demeurant, le fait d'envisager la prédication comme telle ne la lie pas aux seuls phénomènes de dépendance : d'autres types de relations, comme l'appariement (que nous aborderons ici avec l'infinitif et le gérondif), sont tout aussi concernés.

Cette conception apparaît confortée, de notre point de vue, par les différences de traitement qu'établissent de nombreux auteurs entre structures syntagmatiques et structures prédicatives. Concrètement, le terme de *syntagme* ne suggère pas invariablement, comme le fait celui d'*élément prédicatif*, une exigence de hiérarchisation des constituants syntagmatiques. Le syntagme, pour devenir sur le plan explicatif un constituant hiérarchisé, a besoin d'intégrer une projection qui suppose notamment qu'on lui assigne un élément principal, ou *noyau* si l'on veut, en relation avec lequel s'organisent d'autres éléments¹⁸³. Dégager les structures prédicatives d'une phrase verbale, en revanche, revient à présenter l'organisation d'une hiérarchie qui consiste notamment à rassembler un ou plusieurs syntagme(s) dans un élément principal, avec, dans son co(n)texte, d'autres éléments qui s'y rapportent. Suivant les mêmes principes et comme l'a rappelé il y a peu J. Léon (2003), une théorie de la prédication nous conduit à convenir de ce que la phrase ne désigne pas une unité à proprement parler grammaticale, mais un « ensemble fini d'expressions hiérarchisées ». Or, cela est aussi vrai pour les éléments liés ou intégrés que pour les éléments « détachés », lesquels renvoient à une construction en relation avec une prédication noyau (Lambrecht 1998), à noter que cette problématique de rattachement est d'autant plus sollicitée quand elle porte sur des éléments « hors phrase » (Marandin 1999). Du reste, même quand certains de ces éléments sont envisagés comme « quasi-phrastiques », notamment en tant que « sœurs »

¹⁸³ Le terme de « noyau », tel que nous l'entendons ici, ne renvoie donc pas au *Sinn* (vs *Bedeutung*) de Frege, mais à un élément envisagé à travers sa prédicativité.

de noyaux prédicatifs, et éventuellement désignés, quand c'est le cas, en termes de *co-verbe* (Herslund 2003), c'est bien la même opération qui intervient¹⁸⁴.

En résumé, aussitôt qu'il est question du traitement des constituants distincts d'une construction phrastique, celle de la présence de plusieurs relations prédicatives intervient quasi-simultanément, avant même que n'apparaisse la possibilité d'une dépendance, ou non, entre les syntagmes par exemple. Au-delà, donc, du caractère plus ou moins explicite de la coordination ou de la subordination (Deulofeu 1999, Trévisé 2003 *inter alii*), le renvoi à la problématique d'une relation prédicative apparaît comme un principe d'analyse consenti¹⁸⁵.

La prédication renvoie, en outre, autant à des éléments instanciés qu'à des éléments non instanciés. Elle répond de ce fait à deux principes généraux : d'une part, elle intègre une dimension segmentale et une dimension suprasegmentale (Van den Eynde, Mertens et Swiggers 1998) ; d'autre part, elle suppose une variabilité qui permet d'établir que *prédication* ne coïncide pas forcément avec *instanciation*. En tant que tels et d'un point de vue explicatif, ces principes nous conduisent à confirmer que la problématique des éléments prédicatifs transcende celle des syntagmes, lesquels, quand bien même ils apparaîtraient elliptiques, exigent d'une part d'être instanciés au niveau segmental, et d'autre part d'être abordés sur le plan d'une précédence linéaire de l'énoncé, dont on sait qu'elle ne permet pas d'envisager tous les phénomènes relevant de la prédication (Wauquier-Gravelines 1999). De manière similaire, même si nous souscrivons à l'hypothèse suivant laquelle, pour reprendre Col (2006), la prédication est bel et bien « la manifestation linguistique de l'émergence de propriétés sémantiques globales non strictement réductibles à des unités discrètes » (2), nous maintiendrons ici le corollaire entre prédication et hiérarchisation des éléments prédicatifs, en notant que G. Col concède que même s'il « ne traite pas de l'organisation prédicative de l'énoncé », c'est pour le faire « de l'agencement de marqueurs malgré tout »¹⁸⁶.

Cette conception pour une part frégéenne de la notion ne s'inscrit donc pas dans une bi-partition de type *NP-VP* propre aux grammaires syntagmatiques, ou encore de type thème-rhème dans les descriptions à caractère logiciste, mais dans la prise en compte de ce que Rastier (1998) désigne dans un caractère « polyadique ». On notera, toutefois, que F. Rastier place cette question d'une prédication polyadique dans le cadre d'une anthropologie sémiotique à laquelle nous ne souscrivons qu'en partie. Les explications qu'il en donne conduisent d'ailleurs aux conclusions intermédiaires suivantes (450) :

¹⁸⁴ L'analyse du gérondif comme « converbe », pour ce qui le concerne, pose difficulté en ceci que cette expression désigne les formes verbales non finies intégrées dans le cadre d'une hypotaxe d'un genre particulier, autrement appelée par moments une « subordination de type adverbial » qui n'est pas généralisable à toutes les langues. Du fait même de la présence des formes participiales dans ce type de phénomène, les formes verbales non finies renvoient à des matérialisations distinctes dans de nombreux cas.

¹⁸⁵ Citons seulement trois types de démarches dans lesquelles c'est le cas : explicative pour ce qui concerne Grootjen, Kamphuis et Sarbo (1998) sur la coordination ; descriptive, par exemple dans une contribution de Lefeuvre et Pierrard (2008) sur les proformes indéfinies, ou dans celle de D. Bottineau au quatorzième tome des *Mémoires de la SLP* sur le basque, et notamment dictionnaire, telle qu'elle se manifeste dans le *Lexique des notions linguistiques* de Neveu (2005, 89).

¹⁸⁶ La notion de *relation implicative*, que nous avons délaissée depuis, permettait, dans un premier temps de cette recherche, d'insister sur la combinaison d'éléments regroupables autour d'un noyau à partir duquel ces derniers s'organisent de manière plus ou moins contrainte. Au-delà de ce à quoi renvoie l'expression dans la recherche anglo-saxonne (chez Chierchia par exemple), le terme lui-même d'*implication* correspond en français (que l'on se place d'un point de vue logiciste ou non), à une notion trop fortement liée à la problématique des inférences pour que nous la sollicitons dans ces lignes à des fins plus généralistes.

A l'hypothèse ontologique nous préférons substituer une hypothèse anthropologique : la prédication ne décrit pas les interactions dans le monde, mais présente et ordonne le couplage des individus avec leur entour, par la constitution sémiotique de leur monde propre (l'Umwelt selon Uexküll). On ne peut alors séparer absolument les substances des qualités, le sujet et l'objet, ni la proposition de l'attitude propositionnelle, car tout couplage modifie les instances qu'il met en relation.

L'auteur en tire une classification par « zones » qui nous paraît d'autant plus discutable qu'elle constitue dans une certaine mesure une reformulation sémiotique de la répartition tesnière, aux enjeux effectivement ontologiques, entre l'ontif et l'anontif, auxquels F. Rastier reproche notamment de ne pas prendre en compte la dimension socio-culturelle (452). En revanche, nous ne pouvons que rejoindre l'auteur quand il note que « le contexte et le texte proposent des matérialisations de parcours (et non des instanciations de variables) » (459). Dans ce cadre, d'ailleurs, la prise en compte des marques d'ordre prosodique présentent, semble-t-il, au moins autant d'opportunité, entre autres dans le cas des co-relations entre des syntagmes verbaux qui s'inscriraient dans une suite de formes verbales du type [*support agentif* [[*verbe fléchi*] [*infinitif/gérondif*]]] en parataxe, sur lesquels nous reviendrons.

La problématique de la parataxe est donc directement concernée par celle de la prédication, en particulier quand elle paraît pouvoir se circonscrire autour d'une relation prédicative, hiérarchisée à un niveau supérieur, entre au moins deux éléments prédicatifs sans dépendance explicite. L'emploi d'expressions variées comme celles de « relation de discours » (Asher et Lascarides 2003), d'« association de propositions » (Choi-Jonin et Delais-Roussarie 2006), ou encore de « couplage » (Delofeu 1989), en constitue sans doute un témoignage significatif. Quelles qu'en soient les désignations, le fait que la parataxe en appelle bel et bien à l'instanciation, dans la chaîne linéaire de l'énoncé, d'au moins deux éléments en relation hiérarchisée l'un avec l'autre, nous conduit *a priori* à admettre que celle-ci regroupe un certain nombre de phénomènes aux premiers rangs desquels interviennent la coordination et la subordination effectives, mais aussi les liens d'appariement qui s'établissent entre les formes verbales elles-mêmes. La prédication refuse donc toute conception binariste (ainsi thème/rhème, NP/VP, etc), et ne s'accommode vraisemblablement de la distinction apport/support que dans des cas particuliers¹⁸⁷. Cela vaut d'ailleurs pour les formes de textualité, où il paraît là aussi opportun d'envisager la prédication à travers un réseau de relations hiérarchisées¹⁸⁸.

¹⁸⁷ Il paraît significatif qu'Anne-Marie Diller, qui employait le terme de polyadicité en 1993 dans sa contribution au *Modern Logic* (4) sur l'opération de prédication, lui substitue celui d'arité en 2005 d'une manière assez singulière (« Rumfitt's Theory of Predication », communication au *5e Congrès européen de Philosophie analytique*, Lisbonne). L'arité renvoie effectivement au nombre d'éléments prédicatifs que requiert l'opération de prédication mais s'étend aussi à celui d'opérandes qu'elle admet.

¹⁸⁸ Sans trancher pour autant, comme le font J. Busquets, Laure Vieu et Nicholas Asher, entre les approches multiplicatrices et les approches réductionnistes de l'organisation textuelle, nous admettons que cette problématique de relation est fondée à bien des égards. Or, l'exigence d'une conception unifiée de la prédication représente là encore un enjeu clé, comme en témoigne l'ouvrage de Werth (1999), lequel intègre une série de caractéristiques contextuelles dans l'analyse discursive pour montrer de quelles manières les textes et les « discours » sont structurés. On reconnaîtra que cette démarche se rapproche du modèle de Construction-Intégration de Kintsch (1988. Cf. 1998), où sont énumérés les principes d'une compréhension de l'architecture textuelle qui part des mots pour en venir à la structure textuelle, tout en passant par les niveaux de *clause* et de *sentence*, comme cela se pratique d'ailleurs en grammaire du rôle et de la référence (Bellosa von Colbe 2006).

2. Une brève exemplification : l'infinitif et le gérondif

Au niveau de la structure phrastique, l'emploi de certaines formes verbales nous confronte à la relative opportunité d'une répartition syntagmatique des éléments, là où la prise en compte des constituants envisagés à travers une problématique de relation hiérarchisée, conforme à notre acception de la prédication, s'avère plus productive.

Prenons les emplois de l'infinitif et du gérondif : à certains moments présentés, dans les études qui leur sont consacrées, comme des éléments prédicatifs noyaux à titre exceptionnel, ceux-ci sont dans la plupart des cas placés dans une problématique de secondarité (Herslund *op. cit.*)¹⁸⁹. C'est d'ailleurs suivant ce dernier avis qu'Arnavielle (2004) indique bien l'impossibilité pour le gérondif d'être véritablement un « noyau prédicatif » (165 sqq), tandis que l'on retrouve un même type de déduction chez Whelpton (2001), parmi d'autres auteurs, sur un infinitif qui apparaît couramment en tant que circonstant, et notamment comme modifieur de verbes dont il indique la finalité. Dans ce cadre en particulier, l'hypothèse d'une relation entre éléments prédicatifs apparaît tout à fait légitime : étant donné qu'elle inscrit les « syntagmes rhématiques » (*purpose clauses*) à l'infinitif comme exprimant « les fins pour lesquelles les objets », par exemple, « ont été désignés comme tels » (*ibid*, 314), cette relation est considérée par Whelpton comme une évidence (315).

Dans les exemples suivants en effet, l'hypothèse qu'il y ait un élément en relation à la fois plus ou moins coordinative, plus ou moins subordinative, avec l'autre, en ne nous permettant pas de trancher explicitement en faveur de la parataxe ou de l'hypotaxe, nous invite à nous extraire de ce niveau d'analyse pour dégager la dimension relationnelle des éléments prédicatifs de l'énoncé :

Elle est revenue (en) réclamant après moi.
She came back calling after me.

On l'a vu faire des bêtises.
*We saw him do stupid things*¹⁹⁰

Ces cas ne sont pas conformes à ce qui serait l'éventualité d'une construction détachée par rapport à une prédication noyau (Dik 1997 ; Lambrecht *op. cit.*), ni à l'hypothèse, moins générale, d'un énoncé « hors phrase » (Espinal 1991 ; Marandin *op. cit.*). Mais ils confirment l'existence d'un phénomène de répartition entre des SV qui prennent appui sur d'autres éléments prédicatifs, dont des verbes ou des SV en grande partie (Cf. Melis 2000). Du reste, la relation qui préexiste à leur instanciation conforte bel et bien, de son côté, le caractère hiérarchisé des éléments considérés. A ce titre, si Arnavielle (2003) propose de faire le rapprochement entre ce type de répartition et la problématique des formes verbales, c'est que celle-ci s'impose à lui, par exemple à l'appui de phrases du type *Il a été surpris dérobant des livres* (son illustration, en 41). Or, l'auteur s'en explique ainsi (45) :

Rapportant un procès à un autre, ou plus exactement sans doute, à la relation de ce procès à un agent (...), le gérondif est soumis au

¹⁸⁹ Claire Martinot, qui parle non pas, pour la prédication, de relation mais de « combinaison », à la suite de Harris, donne une illustration de l'opportunité de cette distinction entre prédication principale et prédication seconde dans le domaine de l'acquisition (cf sa contribution dans ce volume).

¹⁹⁰ Cf. l'esp. *Lo hemos visto haciendo tonterias.*

contrôle de l'agent du verbe support, c'est-à-dire son sujet, selon une norme moderne par laquelle est « recopié » le rapport agent-procès, signe clair, à notre sens, s'il en était besoin, que le gérondif est bien verbal.

Dans cette vue, il est « quasi-phrastique » comme élément prédicatif, et demeure bel et bien apparié à un autre élément verbal (46), ce qui rejoint cette fois-ci la question, assez embarrassante, de ce qu'il convient de faire de l'expression de « sous-phrase » dans les constructions paratactiques.

Sans parler ici de la problématique de la grammaticalisation, déjà abordée par ailleurs en lien avec la prédication (François 2003), nous admettons que les configurations où les formes gérondivales ou infinitivales nécessitent l'instanciation du verbe *être* pour intégrer une prédication témoignent de leur impossibilité d'être employés sans appariement, comme c'est le cas en anglais (*He is singing*) ou en espagnol (*está cantando*) pour le gérondif. En français contemporain, ce type de construction est représentée avec le verbe aller, comme ci-dessous :

La rue va (en) rétrécissant.
Le moral des ménages va (en) s'amenuisant.

Ces emplois périphrastiques avec aller apparaissent également avec l'infinitif, qui n'est représenté dans ces configurations qu'à l'appui de la préposition pour, et dans le cadre d'un support verbal négativé :

Cela ne va pas pour me déplaire.
(?) Cela va pour me déplaire.
Cela (ne) va (pas) me déplaire*.

De telles correspondances entre le gérondif et l'infinitif ne sont bien entendu pas automatiques, et le fait, par exemple, de poser que le gérondif apparié au verbe voir, en français, peut être remplacé par l'infinitif, marque une confusion entre la forme participiale et la forme gérondive du verbe, excepté dans le contexte d'un emploi unipersonnel du verbe d'appariement. En effet :

Je l'ai vu faisant du tam tam dans la rue.

n'est pas analogue à :

Je l'ai vu en faisant du tam tam dans la rue.

mais peut l'être à :

Il a été vu (en) faisant du tam tam dans la rue.

Si la phrase *Je l'ai vu faisant du tam tam dans la rue* est substituable à *Je l'ai vu faire du tam tam dans la rue*, il n'en est pas de même avec le gérondif *en faisant du tam tam dans la rue* : dans ce dernier cas, le gérondif renvoie au syntagme [verbe fini (support agentif)] et non au syntagme [verbe fini (objet)]. Là encore, la structure syntagmatique de la phrase ne permet pas, à travers la stricte répartition SVO, de distinguer les constituants à partir desquels s'établit la hiérarchisation des éléments prédicatifs effectivement instanciés. Car ce dont témoigne la

sostituabilité entre le gérondif et l'infinitif, c'est que, contrairement aux formes participiales du verbe, la hiérarchie s'établit à partir du noyau prédicatif [support agentif (verbe fini)] dont ne parviennent à s'extraire que les formes unipersonnelles du verbe.

De la même manière, si l'énoncé suivant est possible en français :

J'ai bien voulu qu'il s'y mette.

il est inenvisageable d'avoir :

**J'ai bien voulu que je m'y mette*

Dans ce cadre, l'emploi de l'infinitif (*j'ai bien voulu m'y mettre*) témoigne du fait que, dans le cas du verbe *vouloir*, le noyau prédicatif inclut à la fois le verbe principal et son support agentif plutôt que le verbe seul, ce qui n'est pas généralisable à tous les verbes¹⁹¹. Ainsi, alors que la structuration syntagmatique des énoncés prend en compte les seuls faits syntaxiques, la structuration prédicative implique des éléments qui relèvent de phénomènes autant syntaxiques que lexicaux, à travers une mise en relation qui ne s'arrête pas à un seul élément, mais à une combinaison d'éléments¹⁹².

Dans tous les cas, si *relation prédicative* ne coïncide pas avec *prédication*, laquelle renvoie avant tout à l'action de prédiquer, la relation prédicative préexiste, comme nous l'avons indiqué, à l'instanciation des formes verbales. Si nous prenons par exemple le titre d'ouvrage de Julien Gracq, *En lisant, En écrivant*, l'intitulé confirme qu'il existe bien une relation entre des variables qui ne sont pas forcément instanciées, comme c'est le cas ici entre un support agentif non marqué (mais bel et bien déterminé, à savoir la personne de l'auteur), et le gérondif. Or, il en est de même pour l'infinitif dans les emplois suivants :

Ne pas fermer.

*Être nulle part, c'est être quelque part quand même*¹⁹³.

Qu'ils soient injonctifs ou assertifs, ces emplois de l'infinitif (non substantivé) sont en relation avec des éléments non instanciés mais généralement identifiables, quand bien même ils s'inscriraient dans une problématique d'indéfini. Ce qui nous permet dans cette vue d'assigner une signification, et même une grammaticalité à ces expressions, consiste dans le fait qu'au delà de la structure syntagmatique de l'énoncé, c'est bel et bien à une mise en relation d'éléments prédicatifs que la prédication renvoie. De ce fait, l'infinitif et le gérondif témoignent non seulement d'un phénomène de scalarité dans la prédicativité des formes

¹⁹¹ En marge du gérondif et de l'infinitif, on notera que certains marqueurs non verbaux portent eux aussi sur l'action verbale en lien avec le support agentif du verbe d'appariement, comme c'est le cas par exemple de l'allemand *Beim*, qui s'emploie avec l'infinitif et se retranscrit généralement en français, précisément, par un gérondif. Le modèle du Lexique-Grammaire fournit, pour ce type de configurations, un très bon cadre d'analyse.

¹⁹² Dans le même esprit, les constructions en [[être / rester [à [INF]]]], comme dans *Ces liens sont / restent à conforter*, substituables à des tournures unipersonnelles telles que : *il reste à conforter ces liens*, s'organisent, en dehors de toute problématique de transitivité, autour d'une relation entre un élément verbal d'appariement et son support agentif, quelle que soit la construction sélectionnée. On notera que D. Creissels parle, à ce titre, de « relation de localisation » dans diverses publications, mais tout en assignant lui aussi une « fonction prédicative » aux éléments instanciés.

¹⁹³ Nous indiquerons bien volontiers le titre d'un ouvrage de Gilles A. Tiberghien, *Amitier* (2008, éd. Félin Poche), dont le néologisme est assez parlant.

verbales auxquelles ils sont appariés mais aussi dans ce qui relève de l'agentivité des éléments prédicatifs avec lesquels ils sont en relation, ce qui est d'autant plus visible dans le domaine de la transitivité causative (Novakova 2005).

3. Quelques éléments de conclusion

Au-delà donc de la problématique d'un continuum entre coordination et subordination, nous suggérons de définir la structure prédicative comme une combinaison entre au moins deux éléments réunis autour d'un noyau prédicatif sur le plan segmental, et dans le cadre d'une relation hiérarchique dont les éventuelles démarcations suprasegmentales, au premier rang desquelles se placent les faits d'ordre prosodique (Torterat 2008), constituent des témoins de non hétéarchie. La prédication, dans cette analyse, consistera donc dans une opération où des constantes s'inscrivent dans une variabilité de fait.

D'autre part, il conviendrait de revenir sur le phénomène de scalarité qui semble caractériser non pas la prédication cette fois-ci, mais la prédicativité (quand il s'agit notamment d'éléments plus ou moins prédicatifs, de "perte" de prédicativité, ou encore de prédicativisation). D'un autre côté, s'il est question ici et là de prédication attributive, et, comme on peut l'envisager, de prédication transitive, les éventuelles complémentarités qu'il est possible de ménager entre prédication et *construction* n'ont pas encore de réponse définitive.

Nous estimons dans tous les cas, et à la suite de J-P. Desclés, que le principal mésemploi qui est effectué de la notion de prédication consiste à lui faire correspondre toute opération linguistique, quelle qu'elle soit, comme la quantification ou la détermination par exemple. Toutefois, si le terme de prédication inclut et dépasse si instantanément la description des constructions syntagmatiques, c'est bel et bien, à notre sens, parce que la notion elle-même transcende le schéma bi-tensif qui consiste à séparer catégoriquement la parataxe et l'hypotaxe, mais aussi les constructions phrastiques et l'organisation textuelle. Une des suggestions principales, dans ce sens, serait de recourir à ce principe de hiérarchisation qui préexiste à l'instanciation des éléments prédicatifs, avant même que la relation qui les combine ne se concrétise effectivement dans l'énoncé. A ce titre, l'infinitif et le gérondif, par leur incomplétude même, en sont des témoignages directs dans la plupart de leurs emplois.

Références

- Arnavielle, Teddy. 2003, Le Participe, les formes en *-ant* : positions et propositions, *Langages* 149, 37-54.
- Arnavielle, Teddy. 2004, Formes en *-ant* et Structures de phrase, *Modèles Linguistiques* XXV, 1-2, 157-168.
- Asher, Nicholas & Lascarides, Alex. 2003, *Logics of conversation*, Cambridge, CUP.
- Bellosta von Colbe, Valeriano. 2006, Sémantique et Pragmatique de la projection des constituants: constituance, dépendance, topologie, à l'url http://elsap1.unicaen.fr/cahiers/cahier13_bellosta.pdf
- Choi-Jonin, Injoo & Delais-Roussarie, Elisabeth. 2006, L'Association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique, art. Soumis à *Faits de Langue* et discuté lors du Premier Colloque sur la Macrosyntaxe (Neuchâtel, 2007).
- Col, Gilles. 2006, "Relation" ou "intégration" prédicative ? La prédication comme principe d'émergence du sens, in J.M. Merle (*dir.*), *La Prédication*, Bibliothèque des Faits de langue.
- Delofeu, Henri-José. 1989, Les Couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé, *Recherches sur le français parlé* 9, 111-141.
- Deulofeu, Henri-José. 1999, *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en*

- français contemporain*, Université de Paris XIII, thèse de doctorat d'Etat.
- Dik, Simon. 1997, *The Theory of Functional Grammar*, New York, Mouton de Gruyter.
- Espinal, Teresa. 1991, The Representation of disjunct constituents, *Language* 67-4, 726-762.
- François, Jacques. 2003, *La Prédication verbale et les cadres prédicatifs*, Louvain, Peeters.
- Grootjen, Frank, Kamphuis, Vera & Sarbo, Janos. 1998, Coordination and multirelational modelling : X and X' revisited, in 6e Conférence annuelle sur le Traitement automatique des langues naturelles (TALN), 345-351.
- Herslund, Michael. 2003, La Temporalité des verbes non finis : le gérondif comme anaphore, in Banys W., Benardczuk L., Polanski K., Wydro B. (éds), *Etudes linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*, Cracovie, *Officyna Wydawnicza « Edukacja »*, 233-242.
- Kintsch, Walter. 1988, The Role of knowledge in discourse comprehension : a construction-integration model, *Psychological Review* 95, 163-182.
- Kintsch, Walter. 1998, *Comprehension : a Paradigm for cognition*, New York, CUP.
- Lambrecht, Knud. 1998, Sur la Relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs, *Langues* 1, 34-45.
- Lefevre, Florence, Pierrard, Michel. 2008, Les proformes indéfinies : indéfinition et prédication, *Langue Française* 158, 3-12.
- Léon, Jacqueline. 2003, Proposition, Phrase, Enoncé dans la grammaire : parcours historique *L'Information Grammaticale* 98, 5-16.
- Marandin, Jean-Marie. 1999, *Grammaire de l'incidence*, à l'url www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin.
- Melis, Ludo. 2000, L'Infinitif de narration comme prédication seconde, *Langages* 127, Larousse, 36-48.
- Novakova, Iva. 2005, "Bouge ta ville !". De l'Emploi transitif de verbes intransitifs avec un sens causatif, *Faits de Langue* 25 (*L'Exception*), Paris, Ophrys.
- Rastier, François. 1998, Prédication, Actance et Zones anthropiques, in M. Forsgren, K. Jonasson et H. Kronning (éds), *Prédication, Assertion, Information, Acta Universitatis Uppsaliensis (Studia Romanica Uppsaliensa)*, Stockholm, Almqvist et Wiksell International 56, 443-461.
- Torterat, Frédéric. à paraître, *La Dictée à l'adulte*, telle qu'elle est pratiquée à l'Ecole : une approche combinée des faits grammaticaux et des phénomènes prosodiques, *Actes du 22e Colloque international du CerLiCO (Grammaire et Prosodie 2)*, Rennes: Université de Rennes 2.
- Trévisse, Anne. 2003, A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens, in A. Celle et S. Gresset (éds), *La Subordination en anglais. Une Approche énonciative*, Toulouse, PUM, 51-68.
- Van den Eynde, Karen, Mertens, Piet & Swiggers, Pierre. 1998, Structuration segmentale et suprasegmentale en syntaxe, in Mireille Bilger, Karen Van den Eynde & Françoise Gadet (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral*, Orbis Supplementa 10, Peeters, 33-57.
- Wauquier-Gravelines, Sophie. 1999, Segmentation lexicale de la parole continue. La Linéarité en question, *Recherches linguistiques de Vincennes* 28, 133-156.
- Werth, Paul. 1999, *Text Worlds : Representing conceptual Space in discourse*, London, Longman.
- Whelpton, Matthew. 2001, Elucidation of a telic infinitive, *Journal of Linguistics* 37, 313-337.

Peter Lauwers

Université de Gand & K.U.Leuven/F.W.O. Vlaanderen

Peter.Lauwers@UGent.be ; Peter.Lauwers@arts.kuleuven.be

La prédication ‘attributive’. Portée, structuration interne et statut théorique¹⁹⁴

Cette contribution a pour objet la prédication réalisée au moyen de la structure prédicative *être* (copule) + attribut du sujet (essentiel) en français contemporain. Précisons d'emblée qu'elle n'épuisera pas toutes les questions que nous pose la prédication attributive, dans la mesure où nous n'aborderons ici ni les attributs du COD (ex. *Il l'a rendu fou*), ni les prédications attributives averbales (*Géniale, cette idée !*). En outre, nous ne pourrions intégrer pleinement à notre analyse les copules autres que *être*, comme *faire*, par exemple (*Elle fait vieille*, cf. Lauwers 2008), qui n'ont pas encore fait l'objet d'études de détail.

La construction à attribut du sujet, qui, pendant longtemps, passait pour la réalisation prototypique de la prédication conçue comme jugement, soulève plusieurs questions, notamment celle du statut de l'attribut et du rapport entre la copule et l'attribut. Ce n'est pas un hasard si la comparaison des traditions grammaticales française et allemande révèle deux conceptions fondamentalement différentes (cf. Lauwers 2004, 2005a), selon que l'on considère le constituant postverbal comme une fonction syntaxique, certes un peu particulière, faisant pendant aux compléments d'objet direct et indirect, ou comme (une partie du) prédicat (*Prädikat*). La première conception s'est cristallisée dans la tradition grammaticale française, la seconde dans la tradition grammaticale allemande. Complément ou prédicat, voilà le cadre dans lequel s'inscrira notre réflexion.

Cette réflexion sur le statut théorique de la prédication attributive s'appuiera sur un examen détaillé des catégories grammaticales ayant vocation à fonctionner comme attribut du sujet (1.). Leur remarquable hétérogénéité nous conduira à une réflexion sur l'unité et la structure interne de l'attribut du sujet (2.), préalable nécessaire à la discussion du statut du concept (3.).

1. Catégories : inventaire formel

La position à droite du verbe *être* s'ouvre à un éventail très large de catégories et de structures. La tradition grammaticale française y a isolé la fonction d'attribut (du sujet), se fondant sur un critère sémantico-logique, auquel elle a associé des critères (morpho-) syntaxiques tels que l'accord sujet – attribut (Riegel *et al.* 1994 : 172). Ce découpage, plus particulièrement la délimitation par rapport aux locatifs, a été critiqué (Eriksson 1980 ; Riegel 1985 ; Wilmet 1997 ; etc.), d'autant plus qu'aucun critère ne permet de délimiter la fonction avec précision.

Un nouvel examen s'impose donc qui ne soit pas tributaire d'un découpage hérité de la tradition grammaticale. C'est pourquoi nous partons d'un schéma de reconnaissance peu spécifié¹⁹⁵ pour délimiter notre sujet : SN *être* X, X étant un constituant essentiel, c'est-à-dire

¹⁹⁴ Je tiens à remercier Ludo Melis et les trois lecteurs anonymes pour leurs suggestions très pertinentes. Il va de soi que les erreurs et lacunes qui pourraient subsister sont de notre seule responsabilité.

¹⁹⁵ Dans un deuxième temps, on devrait examiner la compatibilité des autres (semi-) copules avec les types qu'on sera amené à distinguer.

non effaçable (cf. déjà Riegel 1985 : 209-210)¹⁹⁶. Les formes susceptibles de se rencontrer après le verbe *être* témoignent d'une étonnante diversité:

SN (indéfinis, définis), y compris des noms propres et des noms nus ; pronoms ; numéraux (et SN déterminés par un quantifieur) ; adjectifs (qualificatifs, relationnels ; gradables et non gradables) ; participes passés (passifs et accomplis) ; adverbes ; infinitifs (*Souffler n'est pas jouer*) ; ; syntagmes prépositionnels ; certains types de subordinées [relatives substantivales ; complétives, p.ex. *La difficulté est que* ; circonstancielles¹⁹⁷, p.ex. *Les bons repas et les grands principes, c'est pour quand il y a du monde*]

La remarquable diversité des prédicables nous invite à nous poser la question de l'unité et de la structure interne de la catégorie attribut.

2. Structure interne de l'attribut

Force est de constater que la question de l'unité de la fonction n'a guère intéressé les linguistes. La plupart se sont investis dans des études 'sectorielles'. Ainsi, d'aucuns se sont concentrés sur les paradigmes adjectivaux (Riegel 1985 ; certes, dans un cadre plus large), Rémi-Giraud 1991, Nowakowska 2004, McNally & Boleda 2004), locatifs (Eriksson 1980) et prépositionnels (Danlos 1980, 1988), les SN, en combinaison avec les types sémantico-pragmatiques (Pollock 1983, Verheugd-Daatzelaar 1990; Van Peteghem 1991, 1993, ...), et les différents emplois du nom sans déterminant (Boone 1987, Kupferman 1991, Noailly 1991, Valli 2003, Lauwers 2005b, 2006, 2007a,b, 2008 à par.). Ces études montrent que le phénomène attributif demande une analyse nuancée, impliquant plusieurs paramètres formels, connaissant éventuellement une contrepartie sémantique. Pour l'instant, il en ressort une vue fragmentée.

Pour en arriver à une vue d'ensemble, il faudrait appliquer à tous les constituants susceptibles d'apparaître après le verbe *être* (ou toute autre copule) l'ensemble de ces paramètres. Nous ferons ici un premier pas dans cette direction, en nous interrogeant sur les possibilités de pronominalisation des constituants post-verbaux. La superposition des pro-formes permettra d'identifier plusieurs pôles (2.1.), ainsi que des zones de transition où interviennent des facteurs contextuels (2.2.). Ce faisant, nous nous inscrivons dans la théorie du prototype appliquée aux catégories de la grammaire (2.3.)¹⁹⁸.

2.1. Identification de pôles

Le critère de la proportionnalité du constituant postverbal avec une pro-forme permet de structurer l'inventaire brut des catégories. Plusieurs ensembles de *pro-formes* entrent en ligne de compte dont les combinaisons aboutiront à différents paradigmes : les pro-formes personnelles (*le, en* quantitatif, *y*, etc.), suspensives (*que, comment, où, quand*, etc.) et certains adverbes de forme simple (*là, autant, ici*, etc.).

Ainsi, deux grands pôles peuvent être distingués (voir *Annexe*): l'attribution interne (*le*) (2.1.1.) et l'attribution externe ou relationnelle (**le*) (2.1.2.). Cette opposition n'explique cependant pas tous les cas de blocage de la pro-forme **le*. Il faut également tenir compte de la variété des types de phrase (2.1.3.). Notons d'entrée de jeu que cette bipartition du champ correspond plus ou moins à l'ancienne opposition logico-sémantique entre *inhérence* et

¹⁹⁶ On pourrait essayer d'y rattacher une contrepartie sémantique, comme l'a proposé Riegel (1985 : 68), mais force est de constater que cette caractérisation sémantique s'applique aussi à des structures non attributives.

¹⁹⁷ Celles-ci relèvent d'un registre plus familier et requièrent la reprise du sujet par un pronom démonstratif qui recatégorise en quelque sorte le sujet. Cette contrainte supplémentaire nous amène à écarter cette construction de la construction attributive de base qui fait l'objet de la présente contribution.

¹⁹⁸ Pour le français, voir e.a. Melis (1990, 1998) et Goes (1999).

relation (structuralisme genevois, Damourette & Pichon; cf. Lauwers 2004 : 318-322)¹⁹⁹, à ceci près qu'elle se situe ici entièrement dans le domaine attributif et qu'elle se manifeste par une opposition formelle autre que celle entre syntaxe d'accord et syntaxe de rection.

2.1.1. L'attribution interne [paradigme *le*]

Le plus souvent, l'attribut du sujet se pronominalise par la pro-forme *le*. Cette pro-forme est neutre du point de vue du genre et du nombre. Sur le plan de la sémantique, le groupe copule et attribut assigne des propriétés qu'on pourrait appeler *internes* au référent dénoté par le sujet, dans la mesure où ce type de prédication ne repose pas sur une mise en relation avec une autre entité. L'accord sujet – attribut est marqué là où il peut être marqué, c'est-à-dire sur les adjectifs, participes et SN.

Le concept de "propriété (interne)" doit être pris au sens large. Il s'agit non seulement de qualités (prédication caractérisante), mais aussi de faisceaux de propriétés attribués au sujet à travers une opération de catégorisation ou de classification. Ces deux sous-paradigmes²⁰⁰ se distinguent aussi sur le plan des rapports de proportionnalité, ainsi que de la gradabilité :

Attribution caractérisante :

le — (que) — comment (comme ça / tel / ainsi) — [\pm gradable]

Attribution catégorisante :

le — que — *comment — [*gradable]

Le paradigme *caractérisant* comporte les adjectifs qualificatifs, le plus souvent gradables, et les éléments adjectivés, notamment les noms nus²⁰¹.

Le paradigme *catégorisant*, de son côté, contient deux sous-paradigmes, qui sont réalisés de manière prototypique par respectivement le SN 'plein' (défini ou indéfini) et le nom nu éventuellement accompagné de modifications :

Catégorisation instanciée (*X est un / le médecin*) : que — *le* / en^{Qt} ... (un)²⁰² — *comment — *gradable — qui / quel^{ident.}

Catégorisation non instanciée (*X est médecin*) : que — *le* / *en^{Qt} ... (un) — *comment — *gradable — *qui / quel^{ident.}

Les deux configurations peuvent être exemplifiées comme suit :

Qu'est-il / Qu'est-ce qu'il est ? Qui est ce drôle de bonhomme ? Et bien, ce monsieur est un médecin (réputé) / le médecin du quartier. Non, tu rigoles,, il n'en est pas un / il ne l'est pas.

Qu'est-il / Qu'est-ce qu'il est ? Et bien, ce monsieur est médecin. Non, tu rigoles, il ne l'est pas.

La catégorisation instanciée (ou *typante*; Riegel 1985) consiste dans l'assignation d'un faisceau de propriétés au sujet, à travers un processus d'individualisation ou d'*instanciation* (Lauwers 2007a) dépourvu d'ancrage référentiel qui situe le support de la relation prédicative dans une classe. Par contre, dans *Pierre est médecin*, le SN attribut n'est même pas instancié. La dimension référentielle est complètement effacée ; on en reste au niveau de l'intension (cf. aussi Noailly 1991 : 83; Kupferman 1991 ; Lauwers 2007b).

2.1.2. L'attribution externe (ou relationnelle) [paradigme **le*]

Lorsque l'attribut ne commute pas avec la pro-forme *le*, l'attribut assigne une propriété 'externe' au référent désigné par le sujet. Cette propriété externe se fonde sur une mise en relation avec un autre concept (un endroit, un moment sur l'axe du temps, une quantité, etc.), comme il ressort clairement de l'analyse suivante:

¹⁹⁹ Cette opposition apparaît en filigrane chez Leeman (1995: 64): alors que *être* marque « une (sorte de) co-référence », *avoir* « relie deux entités distinctes ».

²⁰⁰ Il s'y ajoute un troisième type, qu'on pourrait étiqueter 'attribution interne minimale', qui comporte essentiellement des participes (*la porte est fermée / Marie est arrivée*) et des syntagmes prépositionnels (*la nouvelle voiture est en production*), ces derniers étant souvent des transfuges provenant de la prédication externe (cf. 2.3.): *le* — (??*que*) — *comment.

²⁰¹ Cf. Lauwers (2005, 2008 à par.) pour une analyse plus fine.

²⁰² *En* renvoie toujours à des SN indéfinis.

X être + PREP + Y
 Quand je suis sans ma femme, je bois énormément.

Le complexe formé de la copule *être* et de la préposition (Riegel *et al.*, 1994 : 239) établit une relation entre deux référents (*je / ma femme*). Le fait qu'on puisse enchaîner par voie anaphorique sur le régime de la préposition souligne le caractère référentiel du constituant :

Je suis avec *mes enfants*_X le week-end. *Ils*_X ont tout un jardin à leur disposition chez moi.

Par ailleurs, la préposition résiste à la pronominalisation²⁰³. Seule une pronominalisation interne, c'est-à-dire du régime de la préposition, est envisageable :

Je suis sans ma moitié. → *Je le suis (Je suis sans elle.).

Ce médicament est pour la rubéole. → *Ce médicament l'est. (Ce médicament est pour cela).

Le fait qu'on ait ici affaire à une préposition « fixe » introduisant un constituant nominal nous amène à proposer le terme d'*attribution nominale indirecte*.

Au sein de l'attribution externe, il y a lieu de distinguer un second sous-ensemble de cas, qui se situent nettement dans le domaine adverbial (locatif, temporel, quantificatif), comme le montrent les possibilités de pronominalisation :

[locatif (*y / où là – en*)] L'échelle est contre le mur.

[temporel (*quand*)] La fête est { dans trois jours / de 14h à 18h. }

[quantitatif (*combien – autant*)] Ils sont { deux / plusieurs / dans les cent }.

Ces deux sous-ensembles majeurs se recoupent en partie et donnent lieu à des attributs locatifs, temporels et quantitatifs *indirects*, comme il ressort des possibilités de pronominalisation (préposition non effaçable):

Il est de Normandie. (D'où ?)

La rédaction est pour demain. (Pour quand ?)

L'essence est à 1,25 euro le litre / Ils sont à quatre pour déplacer la voiture. (A combien ?)

2.1.3. Autres blocages de la pro-forme *le* : les types de phrases sémantico-pragmatiques

Outre les deux ensembles présentés sous 2.1.1. et 2.1.2., il faut reconnaître un troisième ensemble de constituants dont les possibilités de pronominalisation sont déterminées en partie par le type – sémantico-pragmatique – de phrase dans lequel s'insère le constituant attributif.

Ainsi, parmi les cas qui n'acceptent pas la pro-forme *le*, il convient d'isoler les phrases dites *spécificionnelles*. La fonction sémantico-discursive de ce type de phrase est de fournir une valeur pour la variable exprimée par le constituant initial de la phrase (Declerck 1988). Ces phrases copulatives sont inversées : l'attribut (profond) occupe la position initiale²⁰⁴, et le sujet la position postverbale, comme il ressort du clivage par *c'est ...qui* ; c'est pourquoi *le* est impossible :

L'assassin de John Lennon est Mark Chapman. → *L'assassin de John Lennon l'est.

²⁰³ On pourrait y ajouter les cas de pronominalisation « difficile » ou « pas très bonne » cités par Danlos (1980 : 61) : *de passage, en route, de retour*.

²⁰⁴ Nous ne pouvons élaborer ici les arguments pour et contre cette analyse.

En outre, les phrases dites *identificationnelles*²⁰⁵ excluent la pronominalisation par *le*, qui à cause de son caractère anaphorique, ne satisfait pas aux exigences de l'opération d'identification²⁰⁶. Ainsi, à la question *Qui est cet homme / C'est qui, ça ?* on peut répondre

{Cet homme est / C'est} le directeur de l'école.

mais non pas :

{Cet homme / Ce} l'est.

Restent les phrases *existentielles* impersonnelles (*il était une fois une princesse*) et quasi-impersonnelles (*c'est réunion aujourd'hui*) qui établissent l'existence d'un référent dans une configuration spatio-temporelle spécifique. Dans ce cas, le sujet et le verbe – toujours *être* – commutent avec le tour existentiel *il y a*. Ces cas n'admettent pas non plus la pro-forme *le*.

2.2. *Le* vs **le* : zones de transition ; facteurs de variation

Les deux ensembles [$\pm le$] que nous venons d'identifier sont entourés de zones de transition où interviennent certains facteurs qui affectent les rapports de proportionnalité, notamment dans le domaine des SN indéfinis (2.2.1.) et des syntagmes prépositionnels (2.2.2.).

2.2.1. *Le* vs *en*

Une première zone de flottement se situe à l'intersection des pro-formes *le* et *en* (quantitatif). Traditionnellement, les SN introduits par un article indéfini ou un article partitif sont censés se pronominaliser par *en* quantitatif, parallèlement à leurs emplois comme COD, ce qui rapproche l'attribut du COD (voir références dans Goes 1997: 59) :

Tu as acheté des poissons ? Non, je n'*en* ai pas acheté.

Est-ce un poisson d'avril? Non, ce n'*en* est pas un.

La réalité est cependant plus nuancée, dans la mesure où *en* entre en concurrence avec *le* (cf. déjà Kupferman 1991, Dupont 1991 : 49 et Hanse 1996 : 514, Goes 1999 : 57), parfois dans la même phrase:

Il est à l'évidence à la racine des vertébrés, mais *en* est-il déjà un, ou ne l'est-il pas encore ? (Google)

Une simple recherche sur Google (*site:fr*), le seul corpus qui soit suffisamment vaste pour ce genre de recherches, nous apprend que *en* et *le* se tiennent même plus ou moins en équilibre :

Séquences testées	L'	EN
est {un(e) / des} * ou ne {L'/EN} est		
Un(e)	70	16
Des	11	3
Du / de la	0	8
ce qui est {un} * et ce qui ne {L'/EN} est		
Un(e)	31	21
Du / de la	15	12
est {un} * ça ne {L'/EN} * est pas		
un(e)	9	11
du/de la	2	9
est-il {un} * ou ne {L'/EN} l'est		
un(e)	2	1
est-ce {un} * ou ne {L'/EN} est		
un(e)	2	0

²⁰⁵ Ces phrases répondent à la question *Qui?*. Pour les inanimés, qui sont en général passés sous silence, on pourrait avancer la question par *quel*, suivie d'un élément déictique, qui ancre le référent dans l'univers du discours : *Tu sais quelle marque c'est? / C'est quelle marque, ça? C'est le dernier modèle de Daewoo.*

²⁰⁶ La même restriction vaut pour les SN indéfinis.

Il n'empêche que les deux pro-formes n'encodent pas les mêmes relations sémantiques. *En* quantitatif marque une opération de quantification ou de partition ('membre d'une classe'), ce qui se reflète dans l'apparition de l'article indéfini (*en ... un(e)*). *Le*, de son côté, ne porte plus les marques du genre et du nombre et exprime une simple caractéristique interne du sujet. Dès qu'une nuance qualitative apparaît, *le* devient possible (cf. Goes 1997: 57), qu'il s'agisse d'un nom « exprimant une qualité » ou d'un nom « accompagné d'un adjectif exprimant celle-ci » (Hanse 1996³: 514)²⁰⁷ :

Pierre et Paul sont des amis. Ils le sont depuis bon nombre d'années. (Goes 1997: 57)

C'est de l'art / de la camelote. Non, ça ne l'est / n'en est pas.

Par contre, *le* semble exclu si les aspects quantitatif (l'opération de partition) et concret l'emportent :

Ce meuble est un vaisselier. Celui-ci en est un aussi. (Goes 1999: 57)

Un deuxième facteur qui semble jouer un rôle est la stabilité des propriétés attribuées au référent du sujet. La pro-forme *le* permet au locuteur de nuancer la classification opérée en y attribuant une certaine variation dans le temps, ce qui n'est pas possible avec les SN indéfinis seuls :

Dites une coquette. Je le suis *souvent* avec les gens qui me plaisent (Maupassant, *apud* Dupont 1991: 49)

vs *Je suis souvent une coquette

C'est vraiment un bon gars, mais il l'est de moins en moins. (Google)

Il n'est pas sans importance de signaler que cette hésitation entre *le* et *en* ne s'observe jamais dans le cas du COD. Nous y reviendrons sous 3.1.

2.2.2. Les Sprép

Des hésitations se font également jour dans le domaine des syntagmes prépositionnels, que ceux-ci marquent une attribution de type locatif (cf. aussi Pottier *apud* Le Goffic 1991 : 214) ou indirect.

Le passage du paradigme locatif (*y/là/où*) au paradigme attributif 'interne' dépend de la sémantique globale du Sprép., plus précisément du domaine dans lequel la localisation s'effectue (exemples provenant de Google):

LOCALISATION		
y / *le	espace physique	Pierre est <i>dans son bureau</i> .
y / le	espace abstrait	Mais, non, on est <i>dans un sujet</i> ou on n'y est pas
le / y	espace-statut	Ou bien la forêt récréative est <i>en zone urbanisée</i> ou elle ne l'est pas Le débat sur ce qui est <i>en Europe</i> et sur ce qui n'y est pas
le / ?? y (vieilli)	espace figuré (caractérisant)	Paul est <i>dans l'angoisse</i> .
le / (comment) / *y	espace figuré caractérisant	On est <i>dans le coup</i> ou on ne l'est pas; très dans le coup.
ATTRIBUTION INTERNE		

L'attribution nominale indirecte se prête elle aussi à la réanalyse, mais d'une autre façon. Les prépositions « fixes » de l'attribution nominale indirecte résistent normalement à la pronominalisation. Pour qu'un tel Sprép. puisse malgré tout se pronominaliser par *le*, il faut que la sémantique de la préposition s'efface et s'intègre pleinement dans un 'bloc attributif' :

²⁰⁷ Ce constat confirme la thèse de Van Peteghem (1991, 1993) selon laquelle la prédication à SN indéfini serait de nature évaluative.

[(V + prép.) + complément] → [Verbe + (prép. + régime)]

Cette réanalyse nous conduit d'une relation entre deux entités référentielles à la conceptualisation d'une propriété interne du SN sujet, basée sur une relation entre le sujet et l'attribut. Dans ce dernier cas, le SN régime de la préposition perd son statut référentiel ; il ne peut plus servir d'antécédent à un pronom anaphorique :

Je suis avec *mes enfants_x* le week-end. Je *le_x* suis depuis le mois dernier. *Chez moi, *ils_x* ont tout un jardin à leur disposition.

Cette double possibilité d'encodage et de conceptualisation existe pour plusieurs relations sémantiques²⁰⁸ : appartenance (*à, de*) ; matière / forme / couleur (*en, de*) ; comitativité (*avec, sans*) ; direction (*L'ambiance est à la conversation joviale.*) ; prép. + temps ('temps-statut' : *du 17^e siècle, pour demain*) ; prép. + locatif ('espace-statut', origine : *de Normandie, de la région de Dax*). Certains Sprép. se chargent en outre d'une nuance caractérisante et peuvent s'accompagner d'adverbes de degré :

Elle était très comme vous dites (Google).

Elle était très {pour / contre} la guerre.

La pronominalisation par *le* dépend finalement des latitudes d'interprétation du Sprép. attribut. L'absence d'un déterminant exclut d'ailleurs la pronominalisation en prép. + pronom :

Il est sans enfants / sans complexes → *sans eux / *sans cela,

ce qui favorise la réanalyse du SN affaibli sur le plan référentiel. En outre, la présence d'un élément caractérisant – que ce soit dans la sémantique même du nom ou sous la forme d'un modificateur caractérisant – peut également catalyser le passage au paradigme *le – comment* :

être {sans méchanceté / d'une grande beauté / en beauté } → comment

2.2.3. Autres facteurs favorisant *le*

Enfin, l'apparition de la pro-forme *le* pour des SN indéfinis et des Sprép. de type locatif semble également dépendre de certains éléments contextuels. Ainsi, les contextes emphatiques et polémiques ouvrent la voie à *le* :

[A propos de Lance Armstrong] Un cancer affaiblit automatiquement un être humain (mais l'est-il *réellement*). (Google)

La négation pourrait bien avoir un impact analogue :

Etes-vous des espions ? *Non*, nous ne le sommes pas (Grevisse, *apud* Dupont 1991: 49)

En outre, plus on étoffe la région postverbale, plus on a de chances de voir apparaître *le* pour renvoyer, par exemple, à des Sprép. locatifs :

Il est en Allemagne pour son travail. → ?*le* (vs Il est en Allemagne. → *y / là / où / *le*)

2.3. Bilan provisoire : l'unité dans la diversité ?

Même si tout ce que la tradition grammaticale a réuni sous l'étiquette d'*attribut du sujet* ne peut pas être délimité par l'application du seul critère de la proportionnalité – ainsi, la pro-forme *le* se heurte, par exemple, à certains SN indéfinis réfractaires –, le critère de la proportionnalité permet d'effectuer, par la combinaison de pro-formes, un premier regroupement dans cet amas touffu de catégories grammaticales. Il en émerge un pôle [+LE] sur un fond [-LE], avec des zones de transition, toutefois (cf. *Annexe*).

Il convient cependant d'attirer l'attention sur la pro-forme *le*, qui apparaît comme un facteur unificateur. En effet, la forme *le* constitue un socle commun, une espèce de degré zéro de

²⁰⁸ Pour les deux premiers types, voir aussi Danlos (1980).

'l'attributivité'. On y trouve certains syntagmes prépositionnels, des adverbiaux, les participes passés passifs et même – pour une petite minorité de locuteurs (cf. Abeillé et Godard 2001a: 3, n.2) – les participes passés accomplis des temps composés:

Il est au Sénat / Je suis sans enfants. / Nous sommes trop / Il est nommé / (?Il est parti)

Qui plus est, bon nombre d'exemples montrent que la pro-forme *le* attire vers elle les zones périphériques du spectre. En effet, celles-ci rentrent dans le rang aussitôt que la sémantique (« propriété interne ») et le contexte le permettent (cf. 2.2.). Dans ce sens, c'est la pro-forme *le* qui *fait* l'attribut, tendance qui est confirmée par l'évolution diachronique : de nos jours, les SN définis ne se pronominalisent plus par *le / la / les* mais par *le* (Dupont 1991), comme le mentionnent toutes les grammaires de référence: *La reine, je ?la / le suis*.

Il reste à voir si les paradigmes établis ici pourraient être confirmés (et donc stabilisés) par la superposition d'autres critères et si les éléments marginalisés ne se rapprocheraient pas du centre. Parmi les critères retenus, citons d'abord l'accord, qui a aussi un certain intérêt pour l'identification de semi-copules ou quasi-copules (*Elle fait vieux / vieille*; Lauwers 2008). En outre, de nombreuses propriétés de reformulation pourraient être testées :

(dislocation) Riche / médecin / *un médecin / *le médecin, il ne l'est pas.

(clivage) C'est riche / médecin / *un médecin / *le médecin qu'il a toujours voulu être.

(emploi absolu) Riche / médecin / *un médecin / *le médecin, il a rencontré un vif succès.

(emploi adnominal) un homme riche / *un homme médecin / *un homme un médecin /*un homme le médecin

(prédication averbale) Génial, ce type. / *Médecin, ce type / *Un/Le médecin, ce type.

Le critère de la coordination ne peut pas non plus être négligé, puisqu'il permet de tester les rapports entre les paradigmes :

On peut être médecin et cultivé (Noailly 1991: 80)

La règle en effet est dans Ramus et très formelle (Eriksson 1980: 45).

Enfin, l'articulation des paradigmes avec les types pragmatico-discursifs (spécificationnels, identificationnels, prédicationnels, etc.) reste également à examiner. Notons à ce propos l'existence de phrases spécificationnelles quantitatives qui se signalent par l'introducteur *de*, qui les distingue des prédicationnelles correspondantes :

Le prix est **de** 10 euros.

Les tomates sont **à** 1 euro.

La compatibilité des paradigmes avec le paradigme des (semi-)copules devrait également être étudiée en détail, la gamme des copules se combinant avec le paradigme locatif étant beaucoup plus restreinte qu'avec le paradigme [*comment ?*]. Restent les modalités de sélection du sujet, qui seront examinées en 3.1.

Le croisement de tous ces critères fera émerger une catégorie syntaxique protéiforme, organisée autour d'un ou de plusieurs pôles, avec des zones de connexion.

3. Le statut de l'attribut du sujet

L'analyse qui précède implique déjà quelques constats qui ne sont pas sans importance pour le statut de l'attribut du sujet et de la prédication attributive en général. Tout d'abord, il est évident que l'attribut du sujet ne s'identifie pas avec une catégorie lexicale, même pas après soustraction des recatégorisations intrasyntagmatiques, comme les Sprép ou noms nus adjectivés (cf. Lauwers 2008, à par.). De fait, la seule définition possible serait une définition négative, le propre de l'attribut étant justement de dépasser les clivages intercatégoriels: [-V fini]. Qui plus est, certaines observations nous invitent aussi à remettre en question le statut de

l'attribut comme fonction syntaxique (comme les autres) (3.1.). En effet, les arguments ne manquent pas pour promouvoir l'attribut au rang de prédicat (ou co-prédicat), à l'instar de la tradition grammaticale germanique et de certains modèles théoriques contemporains (3.2.)

3.1. Une fonction syntaxique (comme les autres) ?

L'attribut serait-ce une fonction syntaxique comme les autres ? Le premier constat qui s'impose est que la diversité des constituants, qui inclut à la fois les domaines nominal, adjectival et adverbial, ne se retrouve pour aucune autre fonction syntaxique. Un constat analogue peut être fait à propos des paradigmes de proportionnalité : une seule fonction syntaxique peut-elle abriter tant de paradigmes différents, tant de constructions différentes d'un seul verbe (ou de quelques verbes copules) ? Ou faudrait-il introduire des découpages supplémentaires et ranger, par exemple, les adverbiaux dans une (sous-)fonction différente, un peu à l'image du COD que l'on tient à distinguer des compléments adverbiaux essentiels. Le fait que pour certains paradigmes la coordination soit exclue (cf. aussi Riegel 1985 : 48) est assez révélateur à ce propos :

??Pierre est intelligent et un homme sans complexes

*Dieu est amour et clément. (Lauwers 2007b)

Notons aussi que la couverture sémantique de l'attribut est telle que trois des quatre classes sémantiques de prédicats relevées par Stassen (1997: 13) se rattachent à la construction attributive: *property / class / location*.

En outre, les paradigmes de proportionnalité s'avèrent fortement tributaires de la sémantique, comme l'a déjà remarqué Riegel (1985: 48), plus que dans le cas du COD, par exemple. Ainsi, l'arbitrage en cas d'hésitation entre [*le*] et [*-le*] semble se faire en fonction du *sens*. Rappelons le flottement entre *le* et *en*. Ce flottement ne s'observe pas dans le cas du COD, où les propriétés référentielles [\pm définitude] installent des cloisons étanches. Dans le même sens, la pronominalisation peut être influencée par d'autres éléments post-verbaux (p.ex. *en Allemagne pour son travail* ; 2.2.3.) qui transforment la localisation en état.

On rappellera aussi que l'attribut s'accorde avec son sujet (là où il y a moyen) et qu'il ne se combine qu'avec une série limitée de verbes (semi-)copules. Notons aussi que les copules ne connaissent pas l'emploi absolu de type anaphorique:

Il a pris [*le verre*]_e, puis il a bu [*e*].

*Il a toujours voulu être [*indépendant*]_e, maintenant il est [*e*].

L'on pourrait par ailleurs se demander si l'emploi 'absolu' du verbe *être* comme verbe marquant l'existence (*et la lumière fut* ; *Dieu est*) est à mettre sur le même plan que l'emploi absolu non anaphorique des verbes transitifs (*Pierre boit = il est alcoolique*), qui induit un effet habituel, par exemple.

Rappelons encore que l'attribut est un constituant non référentiel (et « non argumental »), comme le montre l'impossibilité de la reprise par un pronom démonstratif (... *est un X. *Celui-ci...*) (Declerck 1988: 56-58; Schnedecker 1997 : 187²⁰⁹). En soi, ce constat n'a rien d'étonnant, car on connaît encore d'autres fonctions, notamment des fonctions adverbiales, qui abritent des constituants non référentiels. Or, ce qui frappe, c'est que même un SN perd son caractère référentiel quand on l'utilise dans une phrase prédicationnelle. Le terme référentiel est transformé en prédicat, ce qui justifie l'appellation « term-predicate » qu'on trouve chez Dik (1997: 204).

²⁰⁹ Sous certaines conditions, une reprise par *ce* + N est possible (Riegel 1985: 55), ce qui suggère que la catégorisation instanciée peut accéder à un statut quasi-référentiel.

Enfin, ce qui rend l'attribut unique, ce sont ses propriétés de sélection, qui demandent un examen plus détaillé. Il s'avère en effet que l'attribut est le sélectionneur (principal) du sujet. Signalons d'abord que, dans quelques contextes, on trouve des indices du fait que l'attribut *sous-catégorise* son sujet. C'est le cas dans les phrases spécificatioennelles suivantes:

Le plus important est que + complétive / Le plus important est de + infinitif

vs La vérité est que + complétive / *La vérité est de + infinitif.

De même, les infinitifs attributs demandent un infinitif sujet:

Vivre c'est essentiellement désirer, or désirer est souffrir donc vivre est par essence souffrir (Google)

Pour ce qui est des *restrictions de sélection* (sémantiques), les exemples se multiplient aisément :

*Cette plante est {contente / de bonne humeur}.

Ses films sont du cinéma {de qualité / de l'art} (attribut massique, inanimé → sujet inanimé)

vs *C.Dion est de la culture → C.Dion, c'est de la culture (recatégorisation sémantique du sujet)

{Les inspecteurs / ??les ordinateurs} sont trois / plusieurs. (numéraux cardinaux/quantifieurs pronominaux → sujets animés)

{Mon rendez-vous / *Mon lapin} est à cinq heures. (attribut temporel → sujet inanimé)

Dans certains cas, un phénomène de coercition sémantique apparaît ('complement coercion', Michaelis 2003), l'attribut provoquant une réinterprétation du SN sujet :

Mon coiffeur est à cinq heures. ('la personne' → 'le rendez-vous')

Enfin, rappelons que les SN sujets indéfinis à interprétation spécifique ne se combinent pas avec des attributs adjectivaux ou nominaux (Riegel 1985: 119-121), contrainte qui ne vaut pas pour les Sprép, locatifs et autres:

*Un homme était {gourmand / (un) médecin}. (sauf en lecture partitive)

{Un homme / Quelqu'un} était sur le promontoire (Google)

D'après un témoin oculaire, un homme était avec Langelier quand tous deux sont sortis de la boîte (Google)

Il convient cependant de préciser que, si l'attribut du verbe *être* est à lui seul le sélectionneur du sujet, d'autres copules peuvent imposer des restrictions additionnelles à leur sujet (Lamiroy – Melis 2005):

{La soirée / *Annie} s'annonçait douce.

Cette situation rappelle le cas de figure du COD, mais

“Dans le cas des copules, la hiérarchie des deux entités impliquées dans l'assignation d'un rôle et dans la sélection est inversée: l'attribut joue le rôle principal - c'est lui qui détermine l'espace de variation – et le sujet doit être compatible avec lui, tandis que le verbe copule restreint les possibilités ouvertes par l'attribut en apportant des contraintes additionnelles” (Lamiroy & Melis 2005 : 165).

On ne saurait toutefois méconnaître que même la copule *être* garde un certain pouvoir de sous-catégorisation. Rappelons que le verbe *être* a plusieurs constructions (Goes 1997), correspondant à plusieurs paradigmes de proportionnalité, et que certaines catégories sont exclues ou fortement contraintes, telles que les adverbes en *-ment*, les adjectifs relationnels et les adjectifs qui ont un emploi spécifique en antéposition (cf. Lamiroy – Melis 2005: 163 ; Goes 1997 : 58). Qui plus est, à contraster la copule *être* avec d'autres configurations attributives, on est surpris de constater que *être* est parfois plus contraint:

Le prince est devenu grenouille. vs *Le prince est grenouille.

L'art qui se veut et se croit d'observation (Frantext) vs *L'art qui est d'observation.

Que conclure de toutes ces observations ? Premièrement, il est clair qu'en dépit de certaines ressemblances avec le COD, notamment quant à la position (structurale) occupée par les deux constituants, qui sont en effet soeurs de l'élément verbal fini, il n'y a pas de commune mesure entre le COD et l'attribut du sujet. En effet, en tant que catégories relationnelles, basées sur un faisceau de critères, l'attribut se distingue nettement du COD (Goes 1997). On pourrait certes ouvrir la fonction d'attribut à toutes les catégories mentionnées sous 1. et proposer, le cas échéant, le terme plus transparent de *prédicatif* (Riegel 1985 : 209-210). Or, ne devrait-on pas aller plus loin ? La variété des catégories attestées, la marque de l'accord et le rôle de l'attribut comme sélectionneur du sujet ne devraient-ils pas aboutir à une remise en question du statut de l'attribut du sujet en tant que *fonction syntaxique*? En effet, si la *fonction* est par définition un concept relationnel (Riegel *et al.* 1994: 106), définie à travers une relation (de dépendance) par rapport à une tête (*complément du verbe, épithète du nom, etc.*), en l'occurrence, le verbe fini, force est de constater qu'on est ici en présence d'une relation qui concerne surtout le sujet et un constituant caractérisé par propriétés très variées, qui s'accorde avec le sujet et qu'on pourrait considérer comme le prédicat (même). Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la tradition grammaticale française a opté pour le terme d'attribut ... du sujet.

La deuxième observation qu'il convient de retenir ici, c'est qu'on ne saurait négliger le rôle des copules, y compris de *être*. Si l'attribut est le prédicat de la phrase, il ne peut l'être que grâce à la copule, qui constitue avec lui un prédicat complexe. Au sein de cette unité bicéphale, l'attribut se présente comme l'élément responsable de la structure argumentale et du contenu sémantique du groupe verbal, la copule, de son côté, assure l'ancrage temporel, aspectuel et modal (assertion, etc.) de ce prédicat complexe, ainsi que le marquage de la personne, caractérisation qui fait penser aux verbes supports, comme nous allons le voir. La répartition des rôles entre les deux composants dans ce *nucleus dissocié* (Tesnière 1959 : 59) n'est cependant pas parfaite ; on note, en effet, un certain chevauchement dans leurs attributions, comme nous allons le voir.

3.2.L'attribut comme «composant» prédicatif (ou co-prédicat)

Quand on choisit la voie de l'attribut/prédicat, il reste en effet à clarifier les rapports entre la copule et l'attribut et notamment la façon dont l'analyse de la phrase en fonctions et en constituants peut en rendre compte. On ne peut pas, en effet, se contenter de dire que l'attribut *est* le prédicat de la phrase (cf. *adjectival predictor*; Daugaard 2001 : 41).

En général, les grammaires de l'allemand et du néerlandais reconnaissent l'existence d'un composant prédicatif (*Prädikat*) – à ne pas confondre avec le groupe verbal au sens large, comportant aussi le COD, par exemple – dont la constitution interne varie: verbe intransitif, copule + attribut, élément verbal fini + particule, *Funktionsverbgefüge*, etc., comme dans la grammaire de Zifonun *et al.* (1997 : 699-705). Il convient d'avouer que ce traitement, qui écarte l'attribut du sujet des termes de la proposition en le dégradant au rang de 'partie nominale' (*naamwoordelijk deel*) du prédicat nominal (*naamwoordelijk gezegde*) (Haeseryn *et al.* 1119 ; 1121), entre parfois en contradiction avec une analyse concurrente, qui réhabilite l'attribut en le situant parmi les compléments du verbe (Haeseryn *et al.* 1997 : 943).

Pour concevoir les rapports entre le sujet, la copule et l'attribut, différentes pistes peuvent être envisagées, selon que l'on considère l'attribut comme le pivot prédicatif d'une clausette sous-catégorisée par la copule (3.2.1.) ou comme le composant d'une expression prédicative complexe, analyse qui autorise encore plusieurs variantes (3.2.2.), dont l'analyse en 'complément' de verbe support (3.2.3.).

3.2.1. Élément prédicatif d'une petite proposition (*small clause*)

La thèse de l'attribut « prédicat » peut tout d'abord être illustrée par l'analyse désormais classique en *small clause* (*petite proposition* ou *clausette*). Une clausette est constituée d'un sujet – qui monte vers une position structurale supérieure – et d'un élément prédicatif, qui est, selon le cas, un Sadj, un SN, etc. (Heycock, C. – Kroch 1997, Moro 1997 et tant d'autres) :

copule [sujet + prédicat]_{SC}

Cette analyse, qui s'inscrit dans des cadres théoriques assez spécifiques autorisant le recours à des arguments en partie internes à la théorie en question, ne nous semble pas satisfaisante et cela pour deux raisons (cf. Lamiroy et Melis 2005 : 161):

(a) la séquence sujet / attribut n'est jamais réalisée en surface, contrairement aux constructions attributives à attribut du COD, par exemple, où l'ordre des mots reflète la structure interne de la clausette:

**(Pierre heureux)_{SC} est* / **Est (Pierre heureux)_{SC}*.

Ils ont élu (Jean Dupont président)_{SC}.

(b) certains verbes copules imposent des restrictions catégorielles et sémantiques à leur attribut et même à leur sujet (cf. Lamiroy – Melis 2005). S'il était vrai que les copules sous-catégorisaient une clausette, c'est-à-dire un complément de nature phrastique, comment pourrait-on rendre compte des contraintes exercées par la copule si les éléments qui les subissent ne lui sont pas accessibles ? La proposition de Stowell (1991), qui consiste à attribuer à la clausette la catégorie de l'élément prédicatif (SN, SAdj, etc.), pourrait rendre compte de la sélection de l'attribut, mais ne résout pas le problème des restrictions sur le sujet, qui, lui, reste inaccessible.

3.2.2. L'attribut du sujet comme composant d'un prédicat complexe

Tournons-nous maintenant vers la solution du prédicat complexe. Plusieurs analyses sont envisageables. Signalons tout d'abord qu'une analyse comme prédicat intransitif (inaccusatif) ne satisfait pas. Outre le fait qu'une telle analyse fasse abstraction de la structure complexe du prédicat – dont la partie attributive garde une certaine autonomie par rapport au verbe conjugué, comme le montre la pronominalisation en *le*, par exemple –, les phrases attributives ne réussissent pas le test de la cliticisation en *en*, qui permet d'identifier les verbes inaccusatifs (Burzio 1986 ; Van Valin 1990 ; Baker 2003 : 64 ; etc.), et cela malgré l'identité de rôle du sujet. Appliquons ce test au français, tout en insérant *en* partitif dans une construction impersonnelle, construction que l'on avance parfois – à tort, comme le signale Helland (2005) – comme diagnostic d'inaccusativité:

Il en est tombé plusieurs.

**Il en est professeurs plusieurs.*

Même le verbe inaccusatif *tomber* change de statut en emploi attributif, comme le montre le fait que certains locuteurs natifs rejettent la cliticisation par *en* quantitatif (et non *en* causal signifiant 'de cela'):

?*Il en est tombé plusieurs malades.*

L'équivalence entre les constructions attributives et les verbes inaccusatifs semble donc assez superficielle. C'est pourquoi Baker propose une analyse dans laquelle le sujet de la phrase attributive est généré comme spécificateur d'une projection fonctionnelle PrédP, c'est-à-dire une projection différente du syntagme verbal (Baker 2003 : 66).

Deuxièmement, une analyse en termes d'auxiliaire + auxilié ne s'avère pas plus satisfaisante, même si les copules *être*, *sembler* et *paraître* connaissent par ailleurs des emplois comme auxiliaires, en combinaison avec un participe (*il est parti*) ou un infinitif (*il semble être satisfait*). L'on notera tout d'abord que la copule se construit de préférence avec des prédicats

nominaux et adjectivaux. Il s'ensuit que le critère de la monoclausalité (Abeillé et Godard 2001b: 167) y reçoit une autre interprétation, puisqu'il n'y a pas deux éléments verbaux en jeu. En outre, l'attribut jouit d'une autonomie plus grande par rapport à sa copule, comme le montrent la pronominalisation par *le* et l'extraction de l'attribut²¹⁰ :

Tu te demandes s'il est fidèle. Non, assurément, il ne l'est pas.

Reste chez toi, car il peut venir aujourd'hui. *Tu as raison, il le peut.

Fidèle, il l'est. / C'est fidèle qu'il aurait dû être.

*Venir, il le peut. / *C'est venir qu'il peut.

Reste une troisième piste, celle du verbe support. Comme au moins certains verbes supports²¹¹ – tout comme le permettent certaines copules – autorisent encore la pronominalisation et l'extraction de leur complément (cf. aussi infra, *commettre*), cette piste nous semble plus prometteuse :

Mettre du feu # Faut en mettre d'abord ! (Martinot 1996 : 74)

Marie a mis ses chaussures (= s'est chaussée) ~ Marie les a mises.

Luc a fait la cuisine à midi #Luc l'a faite à midi (la sauce mais pas la cuisine)

Elle mérite dès lors un examen plus détaillé.

3.2.3. La copule comme verbe support

Les analogies entre les copules et les verbes supports ne manquent pas (3.2.3.2.). Mais avant de partir à la recherche de ressemblances et de différences, il importe de bien circonscrire le concept de *verbe support* (3.2.3.1.), car celui-ci a été défini de différentes manières, ce qui ne facilite guère la confrontation avec les constructions attributives.

3.2.3.1. Le concept de verbe support

Une partie de la confusion provient de la concurrence de concepts apparentés tels que les *light verbs* et les *Funktionsverben* (e.a. Detges 1996, Winhart 2005), qui s'enracinent dans d'autres traditions linguistiques et qui s'appliquent en partie à d'autres verbes. Qui plus est, même chez les auteurs qui, dans la lignée des travaux du *Laboratoire d'Automatique documentaire et linguistique* (LADL), se servent du terme de *verbe support*²¹², on note des nuances dans la définition et la portée du concept, comme le signale Ibrahim (1996 : 3) au seuil d'un numéro thématique de la revue *Langages* : « Les contributeurs n'ont pas tous en effet la même conception de la notion de *support* ».

Précisons d'emblée qu'il n'entre pas dans notre propos de faire ici le point sur la question ni de prendre position en faveur de telle ou telle conception. Nous voulons tout simplement montrer que, si l'on adopte la définition maximale du *verbe support*, il y a moyen d'en rapprocher les copules. De ce fait, nous nous rangeons plutôt du côté de Maurice Gross et de Laurence Danlos (1988 : 25).

Si le terme de *verbe support* a été appliqué d'abord (cf. bilan dans Gaston Gross – Robert Vivès 1986) et essentiellement au domaine nominal – notamment aux noms déverbaux et

²¹⁰ L'insertion d'adverbes n'est pas un critère distinctif, car cette possibilité existe aussi pour les temps composés (*Il l'a souvent vu / Il est souvent en colère*).

²¹¹ Langer (2004 : 175) suggère que la pronominalisation est « one of the few linguistic tests that seem to hold for all support verb constructions », ce qui est faux. Il y a de fortes restrictions, comme l'a noté aussi Van Durme (1995 : 38).

²¹² C'est en effet au sein du *Laboratoire d'Automatique documentaire et linguistique* que le concept a été élaboré. Le terme même apparaît pour la première fois chez Daladier (1978).

désadjectivaux, mais pas exclusivement –, certains auteurs ont étendu son emploi aux syntagmes prépositionnels se combinant avec *être* (e.a. Laurence Danlos 1980 ; voir bibliographie dans G. Gross – R. Vivès 1986 : 15). Cette extension de la notion de *verbe support* rapproche les verbes supports des *Funktionsverbgefüge* de la linguistique allemande, qui, en effet, concernent prototypiquement des suites comportant une préposition et un nom prédicatif (G. Gross 2004 :167 ; Langer 2004 : 173), mais aussi et surtout un verbe de mouvement – même s’il ne décrit plus concrètement un mouvement dans ces suites (Polenz 1963) – qui apporte encore une nuance sémantique à la *Funktionsverbgefüge*: *in Gang bringen* vs *in Gang kommen* (Polenz 1987)²¹³. Elle est rejetée par des linguistes comme G. Gross (2004 : 167), qui voudraient restreindre l’emploi du terme de *verbe support* aux seuls prédicats nominaux. Il s’ensuit que, *stricto sensu*, les phrases attributives ne seraient pas des constructions à verbe support (G. Gross 2004 : 169).

L’un de ceux qui sont allés le plus loin dans l’application du verbe support à des catégories autres que le nom est sans doute Maurice Gross. Il y range aussi les adjectifs (dès 1981) et les participes passés (1996 ; cf. aussi M. Gross 1998, 1999 : 15-16). Dans son article fondateur de 1981, il considère les adjectifs du type *fier* comme des prédicats *sémantiques* à deux arguments (M. Gross 1981 : 11), analyse sémantique qu’il juge en porte à faux avec l’analyse syntaxique, puisque l’adjectif, suivi de son complément, « a des propriétés de complément du verbe *être* », comme le montre la pronominalisation par *le*. Plus loin, en parlant des *verbes supports*, il cite encore *Max est dynamique*, *Max est d’un certain dynamisme* (1981: 17 ; se référant à la thèse de Meunier) et le SN attribut *un grand savant* (1981 : 34).

À en juger les critères définitoires avancés par M.Gross, l’extension du concept de verbe support au domaine adjectival est tout à fait légitime. Pour lui, le verbe support (p.ex. *faire*, *avoir*, *être*) a pour seule fonction de « porter le temps et la personne-nombre », « (l)e véritable élément prédicatif » étant le nom (*V-n*) accompagnant le verbe support. Il s’ensuit que le prédicat de la deuxième phrase a autant d’arguments (sémantiques) que le prédicat de la première phrase, en dépit de l’apparition de trois actants au niveau syntaxique (M.Gross 1981 : 17) :

Max avantage Luc.

Max donne un avantage à Luc.

C’est que le verbe support ne modifie pas le nombre d’arguments (sémantiques) de l’élément prédicatif. Si les nominalisations constituent en quelque sorte le prototype de la phrase à verbe support, l’association à un verbe morphologiquement apparenté n’est pas indispensable (p.ex. *faire des aquarelles* vs **aquareller*), puisque le critère de la stabilité des arguments est basé sur des relations transformationnelles non orientées entre des *phrases* (M.Gross 1981 : 17-18).

À ces *verbes supports simples* caractérisés par « un certain caractère de généralité » (M. Gross 1981: 33) se rattachent encore des variantes sémantiques plus riches, comme par exemple, les « extensions aspectuelles » du verbe support *être*, à savoir *devenir*, *demeurer* et *rester* (M. Gross 1981 : 34). Dans l’analyse de M. Gross (1981 : 33), la propriété de conserver la relation entre le sujet de la phrase et le nom supporté apparaît comme primordiale, ou, corollairement, les verbes supports « ne sélectionnent pas les sujets », comme le rappelle encore Gross (1998). Le sujet (grammatical) du verbe support provient donc du nom prédicatif et est réalisé sous la forme d’un complément prépositionnel en dehors de la phrase à verbe support (*La réponse de Luc à Max*).

²¹³ Ce que la tradition française appelle des *verbes supports* a été étiqueté *Nominalisierungsverben* par von Polenz (1987).

Trois propriétés syntaxiques ont été avancées qui, en elles-mêmes ne sont ni nécessaires ni suffisantes. Seule leur superposition permet de distinguer les verbes supports des emplois verbaux ordinaires :

- (1) l'impossibilité d'adjoindre au N supporté un complément en *de* (ou un déterminant possessif) marquant le « sujet » (sémantique) : **Luc a de l'ascendant de Marie sur Max.* (G. Gross – R. Vivès 1986 : 14-15)
- (2) la double analyse du complément *Prep N* (Maurice Gross 1976 – Jacqueline Giry-Schneider 1978).
- (3) la possibilité d'effacement du verbe support: *L'ascendant néfaste de Luc sur Max.* (Maurice Gross 1981)

Notons que le premier critère n'est jamais pertinent pour les supportés adjectivaux, un adjectif n'ayant jamais un complément en *de* référant au sujet sémantique:

Jeanne est fidèle à son mari vs *fidèle de Jeanne à son mari

Nous reviendrons encore sur le deuxième critère sous 3.2.3.2.

Enfin, dans un article publié en 1996, M. Gross prend très clairement position en faveur de l'intégration des éléments adjectivaux²¹⁴ dans l'analyse des verbes supports: « les relations de dérivation comme la nominalisation sont généralisables aux parties du discours, en particulier aux adjectivations » (M.Gross 1996 : 9):

Luc est tremblant

Ce texte est surprenant pour Luc.

Ce texte est analysé par Luc.

Ce texte est analysable par Luc.

Pierre est parti.

Luc est stupide.

Parmi les sous-types reconnus par M. Gross, on trouve les dérivés en *-ant* et en *-able*, les participes passés (qu'il refuse de séparer des adjectifs) passifs et accomplis et les adjectifs non dérivés.

3.2.3.2. *Vsupport + élément prédicatif vs copule + attribut*

Ce retour à la littérature nous a permis d'identifier une conception déjà très large de la notion de *verbe support*, qui repose sur un ensemble limité de critères définitoires, et qui est représentative de ce cadre théorique, puisqu'elle émane du fondateur même du *LADL*. Elle servira de pierre de touche lors de la comparaison avec les constructions attributives. Si le concept de *verbe support* a déjà été étendu aux verbes copules suivis d'un syntagme prépositionnel ou d'un élément adjectival, il reste à voir si l'on peut élargir le concept à l'ensemble des emplois attributifs. Qu'en est-il, en effet, du domaine nominal ? Danlos (1988: 24 n.2), par exemple, distingue clairement le verbe support *être* + prép. de l'emploi de *être* dans *Luc est le fiancé de Marie*. M.Gross (1981 : 49), de son côté, va même jusqu'à situer la description des phrases classificatoires du type $N_0 \text{ être } N_1$ en dehors de la linguistique.

Dans ce qui suit, nous discuterons les principaux points de ressemblance et de divergence.

Du côté des *ressemblances*, on note :

(1) le sémantisme faible de la copule, qui correspond à la désémantisation du V support, avec, toutefois, des gradations dans les deux cas:

Ce projet {est / devient / demeure / reste} important pour Luc (M.Gross 1998 : 27)

²¹⁴ Que l'application de la notion de verbe support au-delà du domaine nominal n'aille pas de soi ressort de Danlos (1992). L'auteur y fournit une définition très restrictive qui confine de fait le verbe support au domaine nominal, alors qu'elle l'avait appliquée auparavant aux syntagmes prépositionnels (cf. Danlos 1980; 1988).

~ Ce projet {a / conserve / garde / prend / perd} de l'importance pour Luc

(2) ainsi, le rôle de la copule se voit réduit à un « indice syntaxique porteur de marques catégorielles (personne, temps, mode) qui confère une valeur verbale aux catégories adjectivales, nominales, prépositionnelles et adverbiales » (Riegel 1985 : 210), tout comme le verbe support, avec des gradations néanmoins.

(3) l'attribut du sujet fonctionne comme sélectionneur (principal) des arguments, tout comme le nom prédicatif ; en d'autres mots, la copule *être* ne sélectionne pas son sujet, pas plus que le verbe support (M.Gross 1998 : 25), qui est privé de structure argumentale (Gaatone 2004: 241). Concrètement, dans *Pierre donne une réponse à Paul*, le sujet serait sélectionné par *réponse*. Le rôle de sélectionneur principal du nom prédicatif est très net dans les exemples suivants empruntés à Lamiroy et Melis (2005 : 161-162):

{Pierre / *Cela} donne {un coup de fil / un coup de fer}

vs {Cela / *Pierre} donne un coup de fouet aux étudiants fatigués.

Dans le cas des nominalisations, on assiste donc à une sorte de fusion. Par exemple, le premier argument (*Paul*) du nom prédicatif (réalisé par un Sprép par ailleurs : *la réponse de Paul à Pierre*) devient le sujet syntaxique du verbe support dans *Paul donne une réponse à Pierre*.

L'application à des attributs (adjectivaux) fait cependant apparaître une asymétrie: un adjectif n'a pas de « sujet sémantique » ; ce n'est que l'intégration *dans le cadre (maximal) des phrases à verbe support*²¹⁵ qui permet de maintenir le parallélisme. Conçu en dehors de ce cadre, par exemple au sein d'un groupe nominal, l'adjectif n'a pas de sujet sous-catégorisé, à moins qu'on ne considère le support nominal externe comme un « sujet » sémantique :

No donner une réponse à N₁

La réponse *de Paul* à Pierre.

No être fier de N₁

(*un homme*) fier de son choix

Qu'en est-il des arguments autres que le sujet ? Ceux-ci dépendent syntaxiquement du nom prédicatif, ou, plus précisément, du complexe verbe support + nom prédicatif, puisque la forme des actants, notamment le choix de la préposition, se négocie à l'intérieur de la phrase à verbe support. Cette propriété s'observe aussi pour les attributs, étant donné que les compléments sous-catégorisés proviennent de l'élément attributif et non pas du verbe copule (*il est fidèle à sa femme, il est père de deux enfants*). Il convient cependant de remarquer que – de l'aveu de Picabia (1978: 88) – ce cas de figure est très rare.

Dans notre analyse des semi-copules, nous avons vu que certaines semi-copules contribuent encore à la sélection du sujet (p.ex. *SN animé + *s'annoncer* + attribut). On pourrait se demander, dès lors, si la même chose ne se produit pas avec les verbes supports dotés d'un sémantisme plus riche. *Commettre*, par exemple, impose toujours un sujet humain. Seulement, on ne peut prouver que c'est le verbe tout seul qui impose ce type de sujet, vu que le verbe s'accompagne d'un nom qui réfère toujours à un procès (*acte, crime, meurtre, etc.*) impliquant un agent humain (et qui peut donc sélectionner celui-ci).

(4) Sur le plan syntaxique, l'attribut est encore pronominalisable, tout comme certains noms prédicatifs en position post-verbale (Langer 2004: 175), signe d'une certaine autonomie. À vrai dire, ce critère, qui n'est pas retenu par M.Gross, peut poser des problèmes dus à une certaine tendance au figement²¹⁶ :

Luc a du courage ~ il en a

²¹⁵ « [U]n adjectif appelle un verbe *être* qui forme donc une phrase avec sujet » (M.Gross 1981 : 48).

²¹⁶ Notons que la pronominalisation est le critère central dans l'étude de Detges (1996 : 17). Voir la discussion très instructive dans Winhart (2005 : 24-25, *et passim*) .

Luc y a procédé rapidement (à la lecture du texte)

Luc {caresse/a} le projet de ... ~ ?il l'a / *il le caresse

Or, ici encore, les constructions attributives emboîtent le pas. L'expression attributive *tomber malade*, par exemple, qui est en partie figée, s'oppose à la pronominalisation (**Il le tombe*).

(5) Lorsqu'il y a au moins un deuxième argument en jeu, en plus de l'argument réalisé comme sujet du verbe support, une double analyse est possible :

(A) Vsup + (Npréd. + Sprép.)

(B) Vsup + Npréd. + Sprép.

Ce constat, qui remonte à M. Gross (1976), a été refait et développé à maintes reprises (Giry-Schneider 1978; 1987: 45-54; G. Gross & R. Vivès 1986 : 13 ; Danlos 1992: 10; Abeillé – Godard 2001a; Gaatone 2004: 243). Ce qui importe ici, c'est de souligner que la construction attributive se prête elle aussi à la double analyse, pourvu que l'adjectif attribut soit accompagné d'un complément sous-catégorisé (Giry-Schneider 1987 : 55-56; Abeillé & Godard 2001a/b). Le tableau suivant confronte les exemples de M. Gross (1976) et d'Abeillé – Godard (2001a):

Analyse A

i) clivage

V support : C'est [une agression contre Luc] qu'a commise Max.

V copule : C'est [fidèle à ses amis] que...

?C'est [amateur de théâtre] qu'il a toujours été (Giry-Schneider 1987 : 56)

Aussi [fidèle à ses amis] qu'il ait été, ...

ii) dislocation / cliticisation

V support: [Son agression contre Luc], Max l'a commise ...

V copule: [Fidèle à ses amis], il l'a toujours été.

iii) cliticisation de l'AS

V copule: [Fidèle à ses amis], il l'a toujours été.

Analyse B

i) clivage

V support : C'est [contre Luc] que Max a commis [une agression], ...

vs * C'est contre Luc qu'il a rapporté une agression

V copule : C'est [à ses amis] qu'il a été [fidèle] et non pas ...

C'est [de théâtre] qu'il a toujours été amateur. (Giry-Schneider 1987 : 56)

Aussi [fidèle] que Paul soit [à ses amis], ...

ii) Cliticisation/ dislocation (avec reprise) de l'élément prédicatif sans le complément²¹⁷

V support : [Cette agression], il l'a commise [contre Luc].

vs *Cette agression, il l'a rapportée contre Luc

V copule : [Fidèle], il l'est [à ses amis] (plus qu'à ses convictions politiques.)

[Propriétaire]... le paysan l'est [de son champs] [*sic pro* champ] (cf. déjà Dupont

1991)

²¹⁷ Notons que le participe passif peut également être cliticisé sans le complément sous-catégorisé et sans le complément d'agent : *la lèpre (est) (transformée) (en santé), comme le cuivre (l') (est) (en or) ; trahi ... il (l') (a été) (par ses pairs)*.

iii) Cliticisation du complément de l'AS (sur la copule)²¹⁸

V copule: il est fidèle à sa femme --> il lui (est) (fidèle) (e)²¹⁹

L'on notera que les phrases correspondant à l'analyse A sont moins naturelles, voire impossibles dans certains cas (Giry-Schneider 1987: 57 ; Guimier 1999: 146).

L'argument (ii) en faveur de l'analyse B nous semble cependant plus probant que (i). En effet, d'autres compléments autorisent le même type d'extraction (i) sans qu'on puisse faire état d'une restructuration argumentale qui aboutisse à une structure ternaire plate:

C'est du premier livre qu'il est (l')auteur [du livre].

C'est du premier livre qu'il a vu le titre [du livre].

Le deuxième test (ii), en revanche, ne fonctionne pas avec les constructions transitives et révèle une différence de comportement entre les compléments directs 'standard' et les attributs :

*Le titre, je l'ai vu du livre.

L'interprétation du troisième argument appelle quelques remarques. La structure ternaire²²⁰ plate rend compte de la montée des clitiques au-delà du groupe adjectival (Abeillé – Godard 1994 ; Miller – Sag 1995), le complément prépositionnel devenant local pour le verbe copule, ce qui permettrait la cliticisation. Dans la structure A, par contre, le complément de l'attribut ne serait pas accessible pour le verbe (Guimier 1999 : 139)²²¹:

il est lui_e [est [fidèle e]]

Il n'est cependant pas clair si la réanalyse aboutit à une structure ternaire « plate », comme le suggère l'analyse qu'en font Giry-Schneider (1987 : 45-54), G.Gross – Vivès (1986 : 13) et Danlos (1992 : 10), et, dans un autre cadre théorique, Abeillé – Godard (2001a,b)²²², ou si l'on peut en déduire que le syntagme verbal (ou prédicatif) tend à être réanalysé comme un tout composé d'un verbe support et d'un nom prédicatif:

(C) (Vsup + Npréd.) + Sprép.

Pierre [est fidèle]_{sv} [à ses amis]_{sprép}

On pourrait en effet se demander si la montée du clitique n'est pas à interpréter comme un indice de la constitution d'un prédicat complexe, à l'instar de la construction causative avec *faire*, où le complexe prédicatif *faire* + infinitif prend deux compléments, l'un à l'accusatif, l'autre au datif:

Je la lui [fais chanter] (cette chanson à Pierre).

Dans une telle optique, le complément de l'adjectif devient accessible pour le verbe parce que celui-ci forme un complexe prédicatif avec l'adjectif attribut. L'on constate d'ailleurs une certaine hésitation entre les analyses B et C dans la littérature sur les verbes supports. Ainsi, G. Gross et Vivès (1986 : 13 vs 14) parlent d'abord de « deux constituants distincts » (N1 et prép N2) – analyse qui correspond à celle de M.Gross (1981 : 22) –, puis de « complément de

²¹⁸ La montée des clitiques s'observe aussi dans le cas du passif : *les livres lui sont rapidement envoyés* (cf. Abeillé – Godard 2001a).

²¹⁹ Le même phénomène se produit avec d'autres copules comme *rester*, *devenir*, *sembler/paraître*, *s'avérer*, etc. et avec la plupart des constructions à attribut du COD (Guimier 1999: 115): *Marie lui reste fidèle; j'y savais Marie prête; Tu y as rendu Marie favorable.*

²²⁰ Lorsqu'il y a deux compléments de l'attribut (p.ex. dans le cas du passif), les deux compléments sont inséparables : soit ils suivent le participe (*aussi puni de sa bêtise par un échec qu'il ait été*, soit ils s'en séparent (*aussi puni qu'il ait été de sa bêtise par un échec cinglant*) (Abeillé – Godard 2001a).

²²¹ À ne pas confondre avec les compléments non sous-catégorisés: *cette tâche était trop difficile (pour elle) → cette tâche lui était trop difficile.*

²²² Les critères appliqués par Godard et Abeillé (2001a) sont très sévères. Même les auxiliaires temporels en français ne donnent pas lieu à des prédicats complexes mais passent pour des structures tripartites.

l'expression *avoir D_{ét} ascendant* », soit deux analyses correspondant respectivement à B et à C. De même, dans son aperçu des critères d'identification des supports, Langer (2004 : 182) signale que certains compléments du nom prédicatif « that are still syntactically dependent on the noun » deviennent des « complements of the full support verb constructions ». Il donne l'exemple *commettre un crime contre X*. Notons, par ailleurs, que certains compléments sont nettement des compléments du complexe verbe support + nom prédicatif, à la fois syntaxiquement et sémantiquement. Ainsi, le complément datif est clairement lié au complexe *faire N*, étant donné que *faire* en lui-même ne régit pas de datif, ni *bisou*, d'ailleurs :

Elle lui [fait un bisou].

La même hésitation s'observe aussi en dehors du cadre du lexique-grammaire, comme chez Guimier (1999 : 143 ; 148), par exemple, qui parle de « composition argumentale » ou « analyse compositionnelle », s'inspirant des analyses d'Abeillé & Godard (1994) et de Miller & Sag (1995). Dans cette optique, un foncteur hérite des exigences en terme de compléments de l'un de ses arguments, mais on aurait toujours affaire à deux compléments régis par le verbe (un complément non saturé et un complément saturant le premier complément) (Miller & Sag 1995 : 153-157). Même si la nuance n'est pas sans fondement, comme le montrent les tests (i) et (ii), cette position se rapproche d'une analyse en prédicat composé.

Au terme de cette confrontation, on peut conclure que le rapprochement avec les verbes supports, hypothèse avancée prudemment par Riegel *et al.* (1994 : 237) et Lamiroy – Melis (2005), est défendable. Notons que toutes les observations faites ci-dessus s'appliquent à l'ensemble des attributs²²³. Or, si les analogies entre les constructions attributives et les constructions à verbe support ne manquent pas, on ne saurait cependant croire à une homologie parfaite du fait d'un certain nombre de divergences:

(1) On n'a qu'une classe très restreinte de verbes copules, alors que les verbes supports sont plus nombreux. Certes, leur nombre ne semble pas dépasser la centaine (Ibrahim 2001) et « il n'est guère possible de créer des verbes supports (à quelques variantes diachroniques près) » (G. Gross – R. Vivès 1986 : 27).

(2) les rapports de sélection entre le support/la copule et l'élément supporté ne sont pas identiques. Dans les verbes supports à proprement parler, ce sont les expressions prédicatives qui « régissent la présence des *Vsup* » (M.Gross 1981), ou encore, c'est le nom prédicatif qui sélectionne le verbe support (Danlos 1992 : 8-9 ; G.Gross 1996 : 56 ; 1998 : 226-227) et qui en détermine l'interprétation (Danlos 1992 : 9) :

Jean a pris une revanche spectaculaire sur Marie. (sens neutre)

Jean prend de l'influence sur Marie. (sens inchoatif)

Le verbe *prendre* reçoit un sens inchoatif ou neutre, selon le nom prédicatif auquel il est associé. Il s'ensuit qu'il faut lister pour chaque nom prédicatif les verbes supports avec lesquels il se combine. Une telle analyse ne serait pas souhaitable pour les verbes copules, car tout le lexique y passerait. Il faudrait, par exemple, indiquer pour chaque adjectif s'il se combine avec *être*, *devenir*, etc. La démarche inverse est beaucoup plus économe : la liste des copules étant très restreinte et les idiosyncrasies somme toute très limitées, il est beaucoup plus élégant de dresser la liste des copules et d'en préciser les contraintes combinatoires.

À l'argument de la parcimonie s'ajoute encore un argument intrinsèque. Il se pourrait très bien, en effet, que ce soient les (semi-)copules – y compris *être* – qui sélectionnent l'attribut, et non pas l'inverse. Ainsi, les exemples **Luc devient en colère* et **La voiture devient en révision* sont agrammaticaux, non pas parce que les prédicats « en colère » et « en révision »

²²³ Abstraction faite des tests d'extraction mentionnés ci-dessus où certains types de constituants imposent des contraintes supplémentaires (cf. 2.3.).

bloquent l'apparition du verbe *devenir*, mais parce que *devenir* est incompatible avec les syntagmes prépositionnels, abstraction faite de certains compléments en *de* (Lamiroy & Melis 2005). Telle n'est pas l'option prise par M.Gross (1999 : 16), qui attribue l'agrammaticalité de *Luc devient en colère* aux contraintes lexicales qui régissent la présence des verbes supports et non pas au schéma de sous-catégorisation du verbe *devenir*, analyse qui nous semble difficilement tenable²²⁴.

Toutefois, le contraste entre les verbes supports et les copules n'est sans doute pas aussi tranché sur ce point. En effet, la question se pose de savoir si les verbes supports dotés d'un sémantisme plus riche ne supposent pas une certaine compatibilité sémantique entre le verbe support et l'élément prédicatif, comme le suggère Gaatone (2004 : 243):

faire une erreur / une analyse

commettre une erreur / *une analyse ('acte repréhensible')

Il en conclut que dans certains cas la sélection à sens unique devrait être revisitée, ce qui affaiblirait la thèse de la sélection du verbe support par l'élément supporté.

(3) Il découle de (2) que le lieu privilégié pour la description des verbes supports est certainement le lexique-(grammaire), tellement les combinaisons sont imprévisibles (M.Gross 1996 : 9 ; G.Gross 1996 ; voir Gaatone 2004 pour d'autres références):

{ donner / *faire } une gifle

{ donner / faire } une bise

Ce haut degré de lexicalisation ne se traduit pas nécessairement par une opacité sémantique: tout comme les constructions attributives, les constructions à verbe support restent largement transparentes. Or, à la différence de ces dernières, les constructions attributives autorisent facilement des généralisations. Cela n'exclut pas pour autant l'existence d'exceptions, qui arborent un degré de figement plus ou moins considérable et une certaine opacité sémantique: *passer inaperçu*, *tomber {malade, amoureux, enceinte, ...}* ; *tourner fou* (variable) [région.]. Ces exceptions trouvent un pendant dans les locutions à verbe support devenues opaques, telles que *avoir trait*, *savoir gré* et *tenir le coup* (Gaatone 2004). Dans les deux cas, on peut faire état d'un continuum.

4. Conclusion

L'aspécificité catégorielle de l'attribut entraîne une hétérogénéité interne que les paradigmes de proportionnalité ne parviennent pas à maîtriser et cela en dépit de l'attraction centripète exercée par la pro-forme *le*. S'il est vrai que les pôles ainsi que les zones de rupture et de transition demandent à être consolidés, notre analyse aboutit déjà à une remise en question de la fonction d'attribut du sujet, en faveur d'une analyse comme (co-)prédicatif. Les phrases à attribut du sujet apparaissent en effet comme étant des phrases construites autour d'un prédicatif complexe, comportant un prédicatif (sémantique) supporté par un verbe copule. Rappelons que ce dernier ne se confond pas pour autant avec un auxiliaire.

Plus concrètement, nous avons montré qu'on peut défendre l'idée que l'attribut du sujet – ou les attributs du sujet – entre dans une construction à verbe support (avec des gradations, toutefois), à condition qu'on interprète ce concept d'une façon suffisamment large, comme l'a fait Maurice Gross, par exemple. Nous concédons volontiers que dans ce cas le concept de

²²⁴ On ne peut que constater que M.Gross se voit contraint de comparer le verbe support *être en (colère)* à *devenir*, plutôt qu'à *devenir en*, ce dernier n'étant pas attesté. Le verbe *devenir* n'admet pas, en effet, les compléments introduits par *en*.

verbe support devient une notion essentiellement sémantique, définie à partir d'un contenu sémantique très faible et de la transparence par rapport à la sélection du sujet.

Cette analyse met fin aux discussions sur l'identité du prédicat dans les phrases attributives – serait-ce la copule ou l'attribut ? –, qui ne pouvaient donner lieu qu'à des vagues-hésitations comme l'a remarqué Goes (1997 : 55). Les deux composantes de ces prédicats complexes, la (semi-) copule et l'attribut, se partageraient la charge prédicative selon des dosages et un degré de lexicalisation (p.ex. *tomber malade*) variables.

Cette analyse — par laquelle nous rejoignons la tradition grammaticale germanophone — et notamment le rapprochement avec les verbes supports n'est cependant pas parfait: les constructions attributives se situent nettement du côté du généralisable, alors que les combinaisons de noms prédicatifs/verbes supports restent largement arbitraires.

En outre, rappelons que dans une telle optique la question de la structure interne de la catégorie reste entière, mais se pose désormais dans un cadre circonscrit par une prédication complexe, fondée sur l'alliance d'un prédicat (adjectival/nominal/adverbial, etc.) et d'un verbe support, selon des modalités variables.

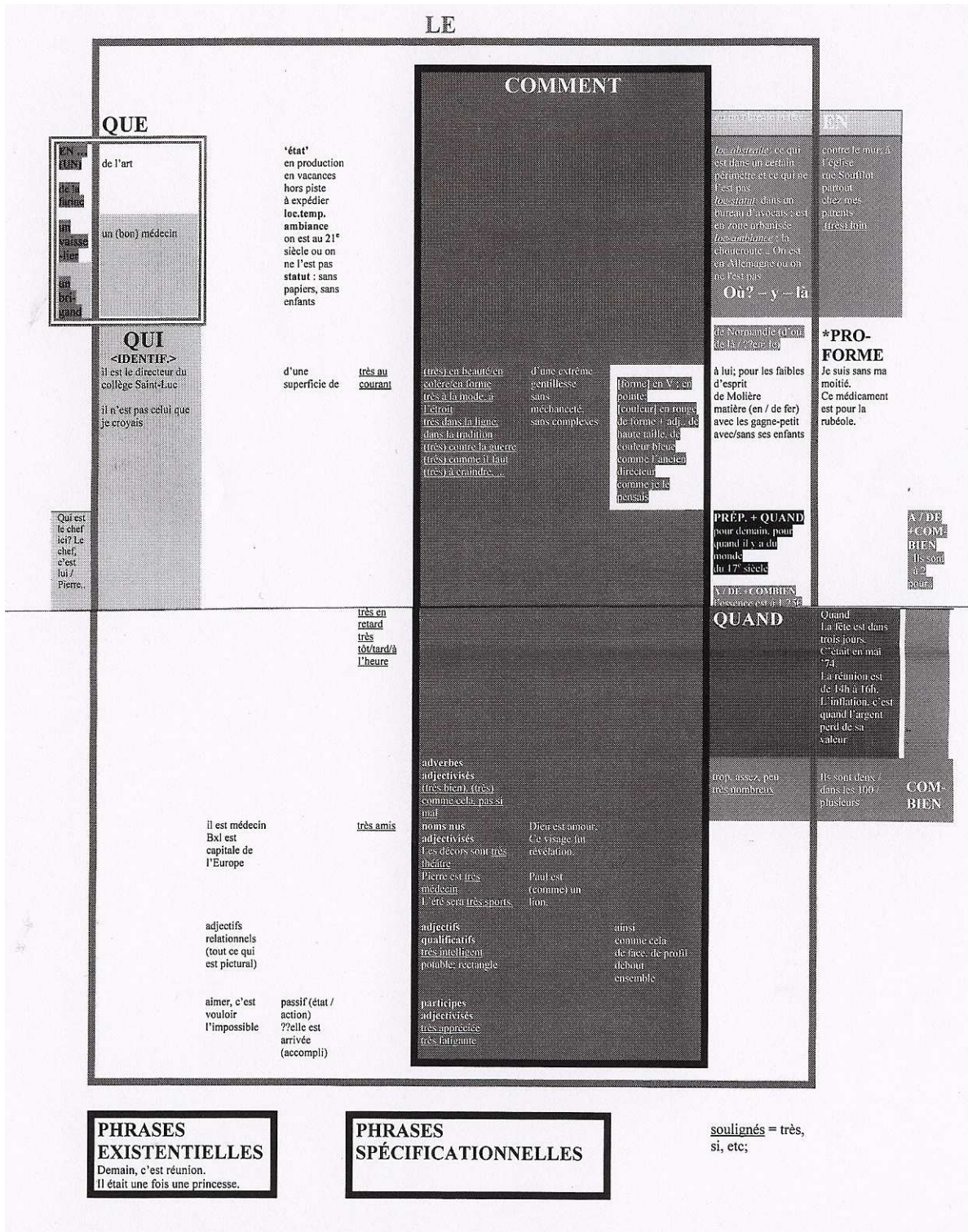
Références

- Abeillé, Anne, & Godard, Danièle, 1994, The complementation of French auxiliaries, *Proceedings of the Thirteenth West Coast Conference on Formal Linguistics* (Raul Aranovich, William Byrne, Susanne Preuss & Martha Senturia éd.), 157-172, Stanford University: CSLI Publications/SLA.
- Abeillé, Anne, & Godard, Danièle, 2001a, Varieties of *esse* in Romance languages, *The Proceedings of the 7th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar* (Dan Flickinger & Andreas Kathol éd.), 2-22, Stanford: CSLI Publications.
- Abeillé, Anne, & Godard, Danièle, 2001b, Deux types de prédicats complexes dans les langues romanes, *LINX* 35, 167-175.
- Baker, Mark, 2003, *Lexical Categories: Verbs, Nouns, and Adjectives*. Cambridge: Cambridge University Press, XVI, 353 p.
- Boone, Annie, 1987, Les constructions 'Il est linguiste / c'est un linguiste', *Langue française* 75, *La clarté française* (Marc Wilmet éd.), 94-106.
- Burzio, Luigi, 1986, *Italian Syntax. A Government-Binding Approach*, Dordrecht: Reidel, XIII, 468 p.
- Danlos, Laurence, 1980, *Représentation d'informations linguistiques: les constructions N être* Prép X, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris 7, 290 p.
- Danlos, Laurence, 1988, Les phrases à verbe support *être* Prép, *Langages* 90, Les expressions figées (Laurence Danlos éd.), 23-37.
- Danlos, Laurence, 1992, Support verb constructions: linguistic properties, representation, translation, *Journal of French Language Studies* 2, 1-32.
- Daugaard, Jan, 1998, L'unité "copule + attribut" analysée comme un prédicat (noyau valentiel) complexe, *Prédication, assertion, information* (Mats Forsgren, Kristin Jonasson & Hans Kronning éd.), 163-171, Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis.
- Declerck, Renaat, 1988, *Studies on copular sentences, clefts and pseudo-clefts*, Leuven: University Press; Dordrecht: Foris, VII, 263 p.
- De Gaulmyn, Marie-Madeleine, & Rémi-Giraud, Sylviane éd. 1991, *À la recherche de l'attribut*. Lyon: Presses de l'Université de Lyon, 317 p.
- Detges, Ulrich, 1996, *Nominalprädikate*, Tübingen: Niemeyer, XIV, 290 p.
- Dik, Simon, 1989 [1997²], *The Theory of Functional Grammar. Part 1: The structure of the Clause*, Berlin: Mouton de Gruyter [dirigé par Kees Hengeveld], XIV, 433 p.
- Dupont, Norbert, 1991, Les clitics 'attributs' en français, *À la recherche de l'attribut* (Marie-Madeleine De Gaulmyn & Sylviane Rémi-Giraud éd.), 47-71, Lyon: Presses de l'Université de Lyon.
- Eriksson, Olof, 1980, *L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*, Göteborg: Acta Universitatis Gothoburgensis, 313 p.

- Gaetone, David, 2004, Ces insupportables verbes supports. Le cas des verbes événementiels, *Linguisticae investigationes* 27/2, *Verbes supports : nouvel état des lieux* (Gaston Gross & Sophie de Pontonx éd.), 239-251.
- Giry-Schneider, Jacqueline, 1978, *Les nominalisations en français: l'opérateur faire dans le lexique*, Genève: Droz, 353 p. + tables.
- Giry-Schneider, Jacqueline, 1987, *Les prédicats nominaux en français: les phrases simples à verbe support*, Genève: Droz, 396 p.
- Goes, Jan, 1997, L'attribut: objet de être?, *Travaux de linguistique* 34, 49-64.
- Goes, Jan, 1999, *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Louvain-la-Neuve: De Boeck - Duculot.
- Gross, Gaston, 2004, Introduction, *Linguisticae Investigationes* 27/2, *Verbes supports: nouvel état des lieux* (Gaston Gross & Sophie de Pontonx éd.), 167-169.
- Gross, Gaston, & Vivès, Robert, 1986, Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire, *Langue française* 69, *Syntaxe des noms* (Gaston Gross & Roger Vivès éd.), 5-27.
- Gross, Gaston, 1996, Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle, *Langages* 121, *Les supports* (Amr-Helmy Ibrahim éd.), 54-72.
- Gross, Maurice, 1976, Sur quelques groupes nominaux complexes, *Méthodes en grammaire française* (Jean-Claude Chevalier & Maurice Gross éd.), 97-119, Paris: Klincksieck.
- Gross, Maurice, 1981, Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages* 63, *Formes syntaxiques et prédicats sémantiques* (Alain Guillet & Christian Leclère éd.), 7-52.
- Gross, Maurice, 1996, Les verbes supports d'adjectifs et le passif, *Langages* 121, *Les supports* (Amr-Helmy Ibrahim éd.), 8-18.
- Gross, Maurice, 1998, La fonction sémantique des verbes supports, *Travaux de linguistique* 37, 25-46.
- Gross, Maurice, 1999, Sur la définition d'auxiliaire du verbe, *Langages* 135, *Les auxiliaires : délimitation, grammaticalisation et analyse* (Hava Bat-Zeev Shyldkrot éd.), 8-21.
- Guimier, Emilie, 1999, *Les constructions à prédicat de l'objet en français. Aspects syntaxiques, interprétatifs et formels*, Thèse de doctorat, Université de Paris 7, 421 p.
- Hanse, Joseph, & Blampain, Daniel, 1994 [1996], *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Louvain-la-Neuve: De Boeck/Duculot, 983 p.
- Helland, Hans-Petter, 2005, L'impersonnel et la linguistique contrastive, *SPRIKreports, Reports of the project Languages in Contrast*, 34.
[<http://www.hf.uio.no/forskningsprosjekter/sprik/docs/pdf/hph/Report-34.pdf>
juillet 2008]
- Heycock, Caroline, & Kroch, Antony, 1997, Inversion and equation in copular sentences, *ZAS Papers in Linguistics* (Artemis Alexiadou, Nanna Fuhrop, Paul Law & Ursula Kleinhenz éd.), 71-87, Berlin: Zentrum für allgemeine Sprachwissenschaft.
- Higgins, Francis Roger, 1976, *The pseudo-cleft construction in English*, Ph.D. Thesis, Massachusetts Institute of Technology, 259 p.
- Ibrahim, Amr Helmy, 1996, Les supports : le terme, la notion et les approches, *Langages* 121, *Les supports* (Amr-Helmy Ibrahim éd.), 3-7.
- Ibrahim, Amr Helmy, 2001. Une classification des verbes en 6 classes asymétriques hiérarchisées. *Syntaxe et Sémantique* 2, *Sémantique du Lexique verbal* (Françoise Cordier, Jacques François & Bernard Victorri éd.), 81-98.
- Kupferman, Lucien, 1991, Structure événementielle de l'alternance \emptyset /un devant les noms humains attributs, *Langages* 102, *Absence de déterminant et déterminant zéro* (Jean-Claude Anscombe éd.), 52-75.
- Lamiroy, Béatrice, & Melis, Ludo, 2005, Les copules ressemblent-elles aux auxiliaires?, *Les périphrases verbales* (Hava Bat-Zeev Shyldkrot & Nicole Le Querler éd.), 145-170, Amsterdam: Benjamins.
- Langer, Stefan, 2004, A linguistic test battery for support verb constructions, *Linguisticae investigationes* 27/2, 171-184.
- Lauwers, Peter, 2004, *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique. Etude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*, Leuven/Paris/Dudley: Peeters. XVII, 777 p.
- Lauwers, Peter, 2005a. La description syntaxique du français à travers le prisme des traditions grammaticales française et allemande, *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues* (Jean-Claude Beacco, Jean-Louis Chiss, Françoise Cicurel & Daniel Véronique), 47-67, Paris: P.U.F.

- Lauwers, Peter, 2005b, *Copular constructions and bare nouns. The recategorization problem and the distribution of semi-copulas*, KULeuven, Dept.Linguïstiek, preprint 231.
- Lauwers, Peter, 2006, Les emplois 'lexicalisés' de l'article zéro en fonction d'attribut du sujet, *Cahiers de lexicologie* 89, 29-46.
- Lauwers, Peter, 2007a, *Nous sommes ø linguistes*. Quelques nouvelles pièces à verser à un vieux dossier, *Neophilologische Mitteilungen* 108, 247-283.
- Lauwers, Peter, 2007b, Les noms nus inanimés attributs. Essai de classification syntaxique et sémantique, *Journal of French Language Studies* 17/1, 151-171.
- Lauwers, Peter, 2008. Les emplois attributifs de *faire*, *Studia Neophilologica* 80/1, 43-64.
- Lauwers, Peter, 2008 (à paraître), Copular constructions and adjectival uses of bare nouns in French: a case of syntactic recategorization?, *Word* 58/2.
- Leeman, Danielle, 1995, Pourquoi peut-on dire *Max est en colère* mais non **Max est en peur*? Hypothèses sur la construction *être en N*, *Langue française* 105, *Grammaire des sentiments* (Antoinette Balibar-Mrabti éd.), 55-69.
- Le Goffic, Pierre, 1991, *Grammaire de la phrase française*, Paris: Hachette Supérieur, 591 p.
- Martinot, Claire, 1996, Prédicats et supports chez un enfant de 3 ans, *Langages* 121, *Les supports* (Amr Helmy Ibrahim éd.), 73-90.
- McNally, Louisa, & Boleda, Gemma, 2004, Relational adjectives as properties of kinds, *Empirical Issues in Syntax and Semantics* 5 (Olivier Bonami & Patricia Cabredo-Hofherr éd.), 179-196. [Publication électronique: http://www.cssp.cnrs.fr/eiss5/index_en.html]
- Melis, Ludo, 1990, *La voie pronominale*, Paris, Duculot, 157 p.
- Melis, Ludo, 1998, Le complément des verbes olfactifs ou la frontière ténue entre compléments, objets et attributs, *Linguistica Ultratrajectina: mélanges L. Tasmowski* (Martine Coene, Yves D'Hulst *et al.* éd.), 123-138, Padova.
- Meunier, Annie, 1981, *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*. Thèse de 3^e cycle, Université de Paris 7, Paris. [non vidimus]
- Michaelis, Laura, 2003, Word meaning, sentence meaning, and syntactic meaning, *Cognitive Approaches to Lexical Semantics* (Hubert Cuyckens, René Dirven & John Taylor éd.), 163-209, Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Miller, Philip, & Sag, Ivan, 1995, Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français, *Revue québécoise de linguistique* 24, 135-171.
- Moro, Andrea, 1997, *The raising of predicates. Predicative noun phrases and the theory of clause structure*, Cambridge: University Press. X, 318 p.
- Noailly, Michèle, 1991, *Et tout le reste est littérature*, *Langages* 102, *Absence de déterminant et déterminant zéro* (Jean-Claude Anscombe éd.), 76-87.
- Nowakowska, Malgorzata, 2004, *Les adjectifs de relation employés attributivement*, Kraków : Wydawnictwo naukowe akademii pedagogicznej, 296 p.
- Pollock, Jean-Yves, 1983, Sur quelques propriétés des phrases copulatives en français, *Langue française* 58, *Grammaire française et grammaire universelle* (Hans-Georg Obenauer & Jean-Yves Pollock éd.), 89-126.
- Polenz, Peter von, 1963, *Funktionsverben im heutigen Deutsch. Sprache in der rationalisierter Welt*, Düsseldorf: Schwann, 46 p.
- Polenz, Peter von, 1987, Funktionsverben, Funktionsverbgefüge und Verwandtes. Vorschläge zur satzsemantischen Lexikographie, *Zeitschrift für germanistische Linguistik* 15/2, 169-189.
- Rémi-Giraud, Sylviane, 1991, Adjectif attribut et prédicat. Approche notionnelle et morpho-syntaxique, *À la recherche de l'attribut* (Marie-Madeleine De Gaulmyn & Sylviane Rémi-Giraud éd.), 151-207, Lyon: Presses de l'Université de Lyon.
- Riegel, Martin, 1985. *L'adjectif attribut*, Paris: P.U.F., 222 p.
- Riegel, Martin, & Pellat, Christophe, & Rioul, René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris: P.U.F., XXIII, 646 p.
- Schnedecker, Catherine, 1997, Comment transformer une grenouille en un/ø prince charmant (l'alchimie des prédicats transformateurs hyperonymes), *La continuité référentielle* (Georges Kleiber, Catherine Schnedecker & Jean-Emmanuel Tyvaert éd.), 181-209, Paris: Klincksieck.
- Stassen, Leon, 1997, *Intransitive predication*, Oxford: Clarendon Press, XVI, 771 p.
- Stowell, Timothy, 1991, Small clauses restructuring, *Principles and parameters in comparative grammar*, (Robert Freidin éd.), 182-218, Cambridge: MIT Press.
- Tesnière, Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris: Klincksieck, XXVI, 674 p.

- Valli, André, 2003, Article zéro et détermination indéfinie, *Verbum* 25/4. 563–582.
- Van den Eynde, Karel, & Mertens, Piet, 2003, La valence: l'approche pronominale et son application au lexique verbal, *Journal of French Language Studies* 13, 63-104.
- Van Durme, Karen, 1995, Valency of Support Verb Constructions. Some problems, *Valency. The pronominal approach applied to Danish, Russian and Chinese* (Jan Daugaard éd.), Odense Working Papers in Language and Communication, Odense.
- Van Peteghem, Marleen, 1991, *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhelmsfeld: Gottfried Egert Verlag, VIII, 207 p.
- Van Peteghem, Marleen, 1993, *La détermination de l'attribut nominal. Etude comparative de quatre langues romanes (français, espagnol, italien, roumain)*, Brussel: Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 181 p.
- Van Valin, Robert D., 1990, Semantic parameters of split intransitivity, *Language* 66/2, 221-260.
- Verheugd - Daatzelaar, Els, 1990, *Subject arguments and predicate nominals. A study of French copular sentences with two NPs*, Amsterdam/Atlanta: Rodopi, 304 p.
- Wilmet, Marc, 1997 [2003³], *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve/Paris: Duculot/Hachette.
- Winhart, Heike, 2005, *Funktionsverbgefüge im Deutschen zur Verbindung von Verben und Nominalisierungen*, PhD, Universität Tübingen, Tübingen, 207 p. [téléchargeable: http://tobias-lib.ub.uni-tuebingen.de/frontdoor.php?source_opus=1696&la=de]



Sylvie Ferrando

Université Paris-Sorbonne (CRAL)

sylvieferr@free.fr - <http://sylvie.ferrando.neuf.fr>

Fonctionnement des micro-prédications adjectivales dans les discours: l'exemple des portraits littéraires

En tant que catégorème, l'adjectif a, comme le nom et le verbe, vocation à être prédicatif, bien que cette prédication ait une existence autonome tardive. Dans la tradition gréco-latine, et jusqu'à Port-Royal et au-delà, le nom (par exemple, *médecin*) et l'adjectif (*compétent en médecine*), en tant qu'ils relèvent de la prédication, n'étaient pas réellement dissociés, malgré des différences sémantiques marquées. Ainsi, l'*adjectivus*, qui signifie " qui sert à ajouter ", augmentait l'intension du nom et restreignait son extension, avec une fonction de détermination. Plus tardivement, au XXe siècle, parmi les philosophes analytiques qui, à la suite de Russell, ont formalisé la notion de 'prédicat' logique, Strawson (1973 : 189) distingue, à côté des 'universels typants' que sont les noms, les universels caractérisants, qui recouvrent les adjectifs, les verbes et les noms de propriété comme *sagesse* ou *agilité*, " qui s'appliquent à des particuliers " : c'est le cas par exemple de l'universel caractérisant sous-jacent à l'adjectif *sage* ou à l'adjectif *agile* et à la prédication *être sage* ou *être agile*.

Contre Russell et son calcul des prédicats, formaliste et logiciste, tradition dans laquelle s'inscrit une partie de la philosophie analytique, nous souhaitons ici défendre une approche plus linguistique et discursive de la prédication adjectivale, plus proche de la conception de Benveniste. Selon Benveniste (1966 : 128), " être un prédicat " est le caractère distinctif de la phrase. La présence d'un sujet grammatical est même facultative ; un seul signe suffit à constituer un prédicat. Nous allons chercher à montrer comment fonctionne la prédication adjectivale dans le discours, en introduisant la notion de micro-prédications adjectivales, et ce à partir de plusieurs catégories d'adjectifs et de plusieurs types d'occurrence, dont beaucoup seront issus de portraits littéraires de langue française et anglaise.

1. Contre une conception logicienne (ou logiciste) du langage

Il est tentant pour un linguiste d'adopter, à la suite de Russell (1991) un point de vue logique, formel, modélisant sur le langage ; plusieurs auteurs s'y sont essayés, comme Badiou (2007), ou Dispaux (1984), chacun d'entre eux avec des outils différents, et dans des optiques différentes. Ainsi, dans *Le Concept de modèle*, texte d'une conférence de 1968 récemment publiée, Alain Badiou utilise des formalismes logico-mathématiques à des fins d'analyse philosophique, son but étant d'en dégager un sens qui est « mathématiquement invisible ». Il s'agit pour lui de passer « d'un matérialisme structural, qui privilégie la lettre (la marque) [on pourrait dire le signe], à un matérialisme ontologique qui privilégie l'évidence du 'il y a', dans la forme de la multiplicité pure, mathématiquement réfléchie pour la première fois par Cantor ». Il est tout à fait possible que la théorie des ensembles offre des perspectives à la

logique mathématique, mais, pour notre part, nous doutons qu'elle puisse être un bon mode d'accès à la compréhension du fonctionnement du langage, ou des langues naturelles. Et pourquoi ? parce que la science, le discours scientifique, traite de concepts (ainsi que le dit lui-même Badiou, p. 51), alors que le langage est constitué d'énoncés, de faits empiriques, que le linguiste analyse. C'est pourquoi l'étude du langage, la linguistique, se rapproche, d'après nous, davantage des sciences expérimentales, sans modélisation possible *ex nihilo*, mais avec une généralisation à partir de faits observés, qui par leur répétition acquièrent une valeur de preuve. Bien sûr, on pourrait considérer non pas des énoncés uniques (des *tokens*), mais des énoncés génériques, catégoriels (des *types*), comme le fameux « *Le roi de France est chauve* », de Russell. Mais c'est alors abolir toute la valeur d'énonciation de la phrase. C'est aussi dénier au langage sa fonction créative. Badiou dit plus loin (p. 63) que, « dans une conception expérimentaliste de la science, comme celle de Bachelard pour la physique ou de Canguilhem pour la physiologie, le 'fait' expérimental est lui-même un artefact ; il est une scansion matérielle de la preuve et ne lui préexiste jamais. » Or, dans le cas de la formalisation mathématique de phrases existantes, c'est bien le langage qui préexiste (ou doit préexister). Et, selon nous, le langage n'est pas un artefact, il est l'expression de son auteur. Badiou s'intéresse également à la référence, à l'interprétation du quantificateur existentiel: $\exists x$ (Il existe x) se confond avec $\forall x$ (Tout x) quand il n'y a qu'un seul élément dans le modèle (p. 118), ce qui est le cas dans le système prédicatif qu'il propose. Toutefois, en langue naturelle, cette référence unique est loin d'être avérée : l'usage des déterminants définis et indéfinis, étudiés en contexte par de nombreux linguistes, entre quantification et référence, par exemple, (Corblin, 2006), le montre bien. De plus, selon Badiou (p. 154), « L'assertion '*Il existe x ayant la propriété P* ' équivaut sémantiquement à l'assertion '*Il est faux que tout x soit marquant par non P* ' », ce qui, pour l'adjectif, porte un coup à la notion aristotélicienne de propriété accidentelle.

Nous ne sommes pas les premiers à remettre en cause ces formalisations logiques, qu'elles soient d'inspiration syllogistique, mathématique ou frégréenne ; d'autres que nous l'ont fait, en particulier les théoriciens de l'approche communicationnelle du langage, comme Sperber et Wilson (1995), dont la théorie de la pertinence n'admet pas certains syllogismes logiques, tel *ex falso sequitur quod libet* (du faux suit n'importe quoi) : $\neg p$ infère $p \rightarrow q$, ou le tiers exclu ($p \wedge \neg p$). C'est le cas aussi de Marion Carel (Ducrot, Carel, 1999), dont la théorie argumentative des blocs sémantiques classe les énoncés du discours en énoncés à garants normatifs (en *donc*) et à garants transgressifs (en *pourtant*).

Pour sa part, Gilbert Dispaux (1984) cherche à analyser les mécanismes d'argumentation dans les dialogues de la vie courante. Ainsi, sans disposer des outils mathématiques de Badiou, il propose néanmoins des formalisations logiques, des modèles d'énoncés généraux de la vie quotidienne, et plus particulièrement des discours moraux qui véhiculent, parfois à l'insu de leurs auteurs, des valeurs. Il aboutit alors à une typologie des dialogues en dialogues de stratèges, d'experts, d'idéologues et de sourds, selon l'accord ou le désaccord des locuteurs sur les faits observés, d'une part, et sur les normes, d'autre part, et à une classification des jugements en jugements d'observateur, d'évaluateur et de prescripteur, selon qu'ils sont polarisés ou non, et que leurs critères sont définis ou non. On se rapproche ici de l'adjectif et de son pouvoir évaluatif, avec son caractère subjectif et la polarité qu'il introduit dans le discours. Dispaux se pose la question de savoir si ces jugements s'inscrivent dans un processus de réification propositionnelle, c'est-à-dire s'ils traitent les qualités comme si elles dénotaient des choses existantes, sans y répondre clairement pour les jugements d'évaluateur (seuls les énoncés prescriptifs, parce qu'ils deviendraient normatifs, pourraient s'inscrire dans ce processus).

Malgré son intérêt pour le positivisme logique, Strawson, quant à lui, s'inscrit dans une tradition métaphysique, et c'est à ce titre qu'il admet la validité des énoncés dans lesquels le quantificateur existentiel introduit des objets inexistantes (comme l'actuel roi de France ou une licorne). La deuxième partie de son livre *Les Individus* a pour objectif d'expliquer « le lien entre l'idée d'un particulier en général et l'idée d'un objet de référence ou sujet logique » (ce à propos de quoi on prédique), en contestant, à la suite de Ramsey (1954), la réalité de la distinction sujet-prédicat, et surtout en réfutant la prééminence du sujet sur le prédicat : le prédicat serait moins incomplet que le sujet parce que « plus près d'être complété », c'est-à-dire bénéficiant de complétions en nombre plus réduit que le sujet. Quand on dit *Socrate est sage*, le prédicat *est sage* contraindrait plus le choix du sujet que le sujet *Socrate* ne contraindrait le choix du prédicat. Quand on dit de Socrate *qu'il est philosophe*, Strawson rapporte que Quine (2006: 203-208) dit que cela signifie qu'il est vrai de chacune parmi plusieurs choses, par exemple de Socrate, *qu'il est philosophe* ; le mot *philosophe* serait une formulation abrégée de cette prédication complète. Plus loin, Strawson semble traiter comme équivalentes les prédications adjectivales (qu'il appelle verbales), telles (être) *philosophe*, et les prédications nominales, descriptions définies ou indéfinies, telles *le philosophe*, *un philosophe*, pour introduire le fait qu'elles représentent ou réfèrent à des termes singuliers, et nous ne le suivons pas dans cette voie. Toutefois, que l'énoncé *Socrate est sage* soit sémantiquement équivalent à *Socrate est caractérisé par la sagesse*, comme le dit Strawson, semble intuitivement légitime. En revanche, Russell (1991 : 319) a, selon nous, raison de dire que, dans *Socrate est humain*, le mot *est* exprime la relation de sujet à prédicat, alors que le *est* de *Socrate est un homme* exprime l'identité.

Mais que dit donc Russell de la prédication, puisque c'est lui qui donne le coup d'envoi de la contestation ? Dans son ouvrage *Introduction à la philosophie mathématique*, Russell définit un certain nombre de règles, sur le modèle des règles qui régissent les nombres naturels (soit les classes, les ensembles, les relations d'ordre), en donnant des exemples en langue naturelle : ainsi, pour rester dans l'adjectif, les relations langagières (*être plus grand que*/*être plus petit que*) sont non seulement converses, mais aliorelatives, c'est-à-dire impliquant diversité, par opposition à (*être égal à*), qui n'est que converse. En ce qui concerne l'application au langage naturel des théories des nombres rationnels, réels et complexes et des notions de limite et de continuité, plusieurs linguistes, en particulier Christopher Kennedy depuis 2003, ont essayé de formaliser les choses en définissant des catégories d'adjectifs gradables en fonction d'un opérateur de maximalité ou d'un bornage, mais ces tentatives ne nous semblent pas satisfaisantes -bien que nous nous soyons nous-mêmes exercés en 2005 à la formalisation mathématique d'énoncés comparatifs- et nous nous en tiendrons à des classifications moins inspirées de la logique ou des mathématiques, mais plus inspirées des modalités d'énonciation du discours.

Contre ces approches de type logiciennes (ou logiciste pour Russell), nous souhaitons avoir le même type d'approche que celle de Robert Martin (2002), quand il étudie les rapports entre l'expression *Il y a* et le quantificateur logique existentiel $\exists x$. Pour B. Russell (1970), dit Martin, *exister* (et conséquemment *y avoir* en français) ne saurait être un prédicat logique (une proposition), mais entre bien plutôt dans la formulation du quantificateur logique qui s'écrit sous la forme $\exists x Px$ et qui se lit : *Il existe/Il y a* (au moins) un x tel que le prédicat P est vérifié pour x , ou, plus simplement, *Il existe/Il y a* (au moins) un x tel que Px . Toutefois, dans une approche linguistique, tout porte à croire qu'il s'agit d'un prédicat d'existence, un prédicat existentiel, et que le traitement en termes de quantification paraît inapproprié. En effet, selon Martin, *Il y a* marque des formes d'existence, des manières d'exister. La compatibilité de *Il y a* avec le défini (*Il y a le x*) donne à *Il y a* un comportement de prédicat

dans la mesure où l'existence en soi est rappelée. Au terme de son analyse, l'auteur conclut qu'il lui semble que *Il y a un x* est une paraphrase de $\exists x Px$, parmi d'autres possibles, et que l'expression linguistique conserve son statut de prédicat, sans prendre celui d'opérateur quantificationnel. Il n'y a pas de correspondance bi-univoque entre les deux expressions ou formules. *Il y a un x* ne peut représenter à tout coup la quantification existentielle du langage logique : *Il voudrait épouser une Portugaise blonde qui sache parfaitement le japonais* ne donne aucune référence précise, aucune condition de vérité à l'individu Portugaise (blonde).

De même que la quantification existentielle ne peut donner une bonne traduction ou constituer une bonne formalisation de l'expression *Il y a*, de même la prédication adjectivale, dont Strawson (1973 : 263) s'étonne avec raison qu'elle ne puisse donner lieu à quantification – en effet, c'est toujours le sujet logique qui est quantifié –, ne donne aucune référence précise, aucune condition de vérité au nom qui l'accompagne (que ce nom soit explicite ou implicite) et ne pourrait donc, d'après nous, prêter à une bonne formalisation.

2. Quelques spécificités de l'adjectif et des prédicats adjectivaux

Martin Riegel (1985 : 103) fait remarquer que l'adjectif non relié à un nom possède un haut degré d'abstraction. Il n'y a pas de matérialité, pas d'ancrage, au moins directs, du signifié avec l'adjectif. Cette analyse s'inscrit sans doute dans celle de Saussure : « La langue est une forme et non une substance. » (2005 : 169). Une autre citation saussurienne connue qui convient à la situation de la prédication adjectivale est la suivante : « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (p. 317)²²⁵.

Sur le plan syntaxique, la prédication adjectivale permet le remplacement de l'adjectif par un pronom invariable, et la topicalisation : *Pierre est gentil. Jean l'est aussi. Gentil, Jean l'est.*

2.1 Prédications adjectivales premières et secondes

Sur le plan énonciatif, la problématique essentielle est celle de la prédication première ou seconde, phénomène bien étudié par Bernard Combettes (1998) sous le nom de constructions détachées, et qui concernent grandement l'adjectif. La différence entre les deux types de prédication réside dans la présence ou l'absence de relation circonstancielle entre les deux propositions de la phrase. Ainsi, dans *Il est parti satisfait/malade* la prédication est première (= Il était satisfait/malade quand il est parti, C'est satisfait/malade qu'il est parti), car on observe la concomitance des deux prédications sans autre relation de circonstance, alors que dans *Il est parti, satisfait/, malade* la prédication est seconde (= Parce qu'il était satisfait/malade, il est parti, Après avoir été satisfait/malade, il est parti), car on observe une relation d'explication ou de succession entre les deux prédications. Le test de la négation ne fonctionne que lorsque l'adjectif est postposé au verbe : *Il est sorti furieux*, prédication première, entraîne *Il n'est pas sorti furieux*, négation métalinguistique, alors que *Il est sorti, furieux* n'a pas de contrepartie négative : **Il n'est pas sorti, furieux*. Par ailleurs, si ces constructions détachées sont des rhèmes, *i. e.* constituent le propos de la phrase (test : extraction possible : C'est furieux qu'il est sorti, C'est belle et claire que la lune était

²²⁵ Wittgenstein, quant à lui, donne deux conceptions que nous jugeons erronées du langage : le langage est référentiel de façon non ambiguë (grâce aux noms) et le langage est non référentiel. La première conception considère que ce qui distingue le langage est totalement inséparable de certaines expériences. La deuxième conception considère la constitution du langage comme antérieure à ces expériences (Wittgenstein, cité par Wollheim, 1994 : 99-101). Peut-être un jour les micro-prédications adjectivales, étudiées d'un point de vue discursif, sur des longueurs suffisantes, viendront-elles apporter un élément dans ce débat.

levée...), alors il ne peut s'agir d'une prédication seconde, la prédication est première. De même, la prédication est première en construction postverbale, lorsque le contrôleur est le complément d'objet : « *Elle vit s'avancer, majestueuse et lente, une femme revêtue du costume [...]* » (Balzac), énoncé dans lequel on remarque que l'antéposition de l'adjectif apposé est possible parce que le nom est COD (et non COI) ; ou lorsque le contrôleur est le sujet postposé : « *Du haut en bas de l'unique croisée, se tenaient, parallèles et pressées comme les cordes d'une harpe, un régiment de minces ficelles* » (Courteline). Les prédicats seconds, introduits plus tardivement dans la langue que les prédicats premiers, relèvent du présupposé car circonstanciels (concessifs, explicatifs/justificatifs, hypothétiques) : « *La Cour de Cassation, bien que divisée, a retenu à son tour le meurtre par passion* » (Tribune de Genève, 7/3/88) ; « *Si la grande criminalité augmente, [...], il faut aussi constater que d'innombrables infractions, certes peu importantes parfois, montrent que les liens traditionnels de la famille, de l'école, des associations par exemple se sont distendus* » (Libre Belgique, 3/10/86) ; « *Et 'vaillance' est dans un emploi très spécial, puisque métalinguistique* » (Noailly, 1990 : 133) ; [...] *Même laide, il l'eût aimée*. Les marqueurs argumentatifs *bien que, certes, puisque* introduisent tous les trois des actes prédicatifs présupposés, subordonnés pragmatiquement. Le marqueur *même* introduit lui aussi un prédicat véhiculé par un acte subordonné, mais un prédicat présenté comme supposé. Certains énoncés autorisent l'antonymie ou une opposition moins complète : « *Pauvre Anne-Marie : passive, on l'eût accusée d'être une charge ; active, on la soupçonnait de vouloir régenter la maison* » (Sartre) ; « *Délicieuse, elle est croquée entre amis ; dangereuse, elle est jetée aux ennemis* » (énigme énoncée par le père Fouras, émission Fort-Boyard, TV 5, 18/12/92). *Passive* s'interprète comme une supposition (Si *p*), grâce au SV au subjonctif. *Active* se comprend comme un prédicat posé, interprété comme une subordonnée temporelle en *quand* ou causale en *parce que/comme/puisque*. Dans l'énigme, énoncé à caractère non contingent ou gnomique, seules nos connaissances extralinguistiques nous font l'interpréter de façon suppositive (*Quand elle, Si elle...*). Enfin, d'un point de vue comparatiste, si le français, comme l'anglais, est très friand des prédicats seconds, les langues scandinaves et l'allemand font un usage modéré du prédicat premier, plus descriptif, et quasiment nul du prédicat second, circonstanciel.

2.2 Des prédicats averbaux

A la suite de Bernard Combettes, Florence Lefeuvre (2007, et sous presse) a étudié de près les prédicats averbaux et, parmi ceux-ci, les prédictions adjectivales viennent en bonne place. Elle donne comme critère de distinction entre prédication averbale première et prédication averbale seconde la modalité d'énonciation, présente dans la première et absente dans la seconde. Ainsi, dans le texte suivant de Bernanos : « *Sulpice Mitonnet vient me voir tous les jours. Pas très intelligent, certes, mais des délicatesses, des attentions* » (Bernanos), *Pas très intelligent* présente une modalité d'énonciation négative et fait donc partie des prédictions premières. De plus, en portée segmentale, le segment averbal renvoie à un élément de l'énoncé suivant (contexte de droite), qui devient sujet implicite : « *Enfin libre ! Après avoir prêté voix à son grand-oncle Joseph, décédé en 1916 des suites de l'horreur universelle, après avoir offert à son père, fumeur de gitanes, le dernier paquet du condamné, après avoir décrit le cendrier publicitaire en faïence de Quimper dont l'inscription « pour vos cadeaux, Maison Rouaud » servirait de titre à l'un de ses plus beaux livres, l'auteur des Champs d'honneur a mis la clé sous la porte de l'imaginaire familial* » (Le Nouvel Observateur, 5-11 janvier 2006). L'adjectif *libre* formerait une phrase parce que ce segment peut recevoir une modalité d'énonciation différente de celle dont il est pourvu (l'interrogation, l'exclamation, la négation, des intensifs ou des adverbes aspectuels comme *enfin*). Le sujet

implicite jouerait le rôle de sujet dans une proposition verbale (cf. Combettes, 1998 : 14), comme dans la glose suivante : “L’auteur des *Champs d’honneur* est libre”.

On pourrait ainsi associer les micro-prédications du discours, adjectifs dont le sujet n’est plus syntaxiquement marqué, mais implicite, référentiel, à des segments averbaux²²⁶. Toutefois, cette approche essentiellement syntaxique et énonciative est une approche phrastique et transphrastique, pas une approche discursive ou textuelle. En outre, elle oblitère l’aspect existentiel (au sens non plus logique, mais humain) de la prédication adjectivale, qui est de porter un jugement –au sens faible du terme- sur le référent associé, tout au long du discours, construisant ainsi une isotopie de polarité plus ou moins positive ou négative. Cela est très visible dans les textes qui présentent une grande fréquence d’adjectifs, comme les portraits littéraires.

Pour autant, la tradition aristotélicienne considère l’adjectif comme un prédicat non convertible avec le sujet et un prédicat non essentiel (ne reflétant pas l’essence du sujet). Ainsi *L’homme est blanc* ou *L’homme est grand* ne peut pas être converti en ‘La blancheur (le caractère blanc) ou la grandeur est la marque de l’homme’, et cette propriété (la blancheur, la grandeur) ne fait pas partie des attributs essentiels de l’homme ; c’est un attribut accidentel. Nous allons donc nous intéresser à ce prédicat accidentel, en remettant un peu en question cette notion d’accident.

2.3 Prédicats adjectivaux individuels et d’états

Nous inspirant de Carlson (1977) et Kratzer (1989), nous allons distinguer deux sortes de prédicats adjectivaux, les prédicats individuels (*individual-level predicates*) et les prédicats d’états (*stage-level predicates*). Les prédicats comme *grand* (*tall*) ou *intelligent* (*intelligent*) peuvent être considérés comme des propriétés qu’un individu conserve, plus ou moins, toute sa vie, et peuvent servir à l’identification directe de l’individu. Ce sont des prédicats individuels. Des propriétés comme *affamé* (*hungry*), *malade* (*sick*) et *propre* (*clean*) sont généralement associées à des états non permanents de l’individu, et sont appelés prédicats d’états. Selon Pustojevsky (1995 : 20), par nature les adjectifs dénotent généralement des états. C’est cette classe qui apparaît, en anglais (on en trouve aussi en français) dans des formes de construction résultative (prédications secondes), comme prédicat culminant : *John drank himself sick with that cheap brandy* ; *Watching the commercial on TV made John hungry* ; *Bill wiped the counter clean before serving us our coffee*, vs **John read himself intelligent with the Great Books*. Pour autant, cette distinction ne recouvre pas l’ancienne distinction aristotélicienne entre les propriétés accidentelles et les propriétés essentielles : la distinction aristotélicienne donne naissance à une classification des propriétés qui voit *hungry*, *dirty*, *broken* et *intelligent* comme des qualités accidentelles, les qualités essentielles étant, par exemple, celles d’une espèce (*bipedal*) ou d’une substance (*hard*).

En réalité, il faut sans doute distinguer, parmi les prédicats individuels, des prédicats d’états (transitoires) et des prédicats permanents : *Les enfants de la voisine sont intelligents* peut dénoter une propriété permanente comme une propriété transitoire, rattachée à un événement précis que le locuteur va narrer. Nous nous appuyons ici sur le fait que cette distinction recoupe celle de la psychologie cognitive, où les adjectifs concernant l’individu sont classés en deux catégories : ceux qui décrivent des “traits, considérés comme des indicateurs stables de la personnalité” et ceux qui décrivent des “états”, qui “sont

²²⁶ Gilbert Lazard signale qu’en japonais le mot-phrase *atsui* (*chaud*) peut signifier *Il fait/C’est/J’ai chaud*. Il n’y a pas de sujet explicite, l’implicite ne fait pas partie de l’énoncé phrastique (*La prédication implique-t-elle un sujet ?* conférence d’ouverture du colloque *Prédicats, prédications et structures prédictives*, 15 mars 2008, Maison de la Recherche, Paris-Sorbonne).

considérés comme des événements instables et non liés à la personnalité” (Mollaret, P., 1998). Ainsi, *travailleur* ou *timide* serait typique des traits, alors que *agressif* ou *content* serait typique des états.

2.4 Des adjectifs de polarité positive et négative

A la suite de Greimas (1966), nous allons parler d’isotopies à partir des adjectifs dans le discours. « *Par isotopie, [dit Greimas] nous entendons un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit, telle qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés et de la résolution de leurs ambiguïtés qui est guidée par la recherche de la lecture unique* ». Cette isotopie, qui est ici au départ de nature syntaxique et non sémantique puisque c’est le relevé des adjectifs qui la fonde, est de polarité positive ou négative. En effet, la plupart des adjectifs ont une polarité, que celle-ci soit d’ordre dimensionnel ou évaluatif. Un adjectif dimensionnel dénote la propriété objective des noms en intension (la taille pour *grand*, le coût pour *cher*...), et se caractérise par l’existence d’un antonyme contradictoire (*grand vs petit, lourd vs léger*...), de polarité inverse, cette polarité étant marquée par l’inscription scalaire de l’adjectif sur une échelle bipolaire²²⁷. Mais cette interprétation concerne une minorité d’adjectifs, sur lesquels il est possible d’appliquer des formalisations logiques ou mathématiques sans les dénaturer puisqu’ils ont un caractère objectif. Suivant Bierwisch (1989), il existe une interprétation secondaire des dimensionnels en tant qu’évaluatifs, et selon Searle (1972 : 182-208), la plupart des adjectifs que l’on appelle descriptifs sont évaluatifs, donc d’emblée polarisés et dépendant de l’acte de langage qui leur est associé. L’interprétation secondaire ou connotative des dimensionnels prévaut dans les discours évaluatifs, de même que dans les textes descriptifs où un jugement est porté, et la plupart des portraits littéraires répondent à cette définition. Le critère évaluatif en tant que tel relève de la subjectivité, du regard porté sur les objets, d’un éventuel jugement de valeur, laudatif ou péjoratif, porté par le locuteur. Ainsi, la polarité de certains dimensionnels à interprétation évaluative est établie par le contexte ou le nom relié : *grand* dans *un grand malaise* ou *un grand brigand* pourra devenir négatif, *petit* dans *un petit air mutin* deviendra positif, avec une valeur affective. Les évaluatifs d’emblée, qui sont souvent des intensifs (*radieux, superbe, sublime*) conserveront plus facilement leur polarité d’origine, et enfin, certains adjectifs, comme les adjectifs de couleur, qui ne sont pas des dimensionnels binaires et qui sont plutôt neutres sur l’aspect évaluatif, prendront une connotation positive ou négative dans le contexte du portrait.

3. Les micro-prédications adjectivales dans le discours : le portrait littéraire

En nous appuyant sur ces indications concernant l’adjectif et sa prédication, nous allons maintenant donner quelques portraits significatifs de cette absence de sujet explicite qui fait du discours (et non seulement des unités-phrases) une mise en relief des prédications adjectivales, en explicitant leur fonctionnement. Les quatre portraits littéraires que nous allons ici commenter sont tirés d’une étude approfondie réalisée sur un corpus de 188 portraits littéraires (Ferrando, 2005) tirés d’œuvres de littérature française, anglaise et américaine, du XIIIe siècle au XXe siècle.

En lisant ces discours, annotés de façon à mettre en relief chacune des prédications adjectivales, on est amené à prêter une attention soutenue à chacun des adjectifs, qui est ainsi considéré comme prédicatif, quelle que soit sa place et sa fonction, avec une ellipse de type

²²⁷ La distinction *dimensionnels-évaluatifs* est reprise sous les termes de *descripteurs-évaluateurs* chez d’autres auteurs, telle Anna Wierzbicka.

‘[X est] Adj.’, qui supprime le sujet et le verbe copule ou verbe support, faisant de l’adjectif un mot-phrase à sujet implicite. C’est ce que nous entendons par l’expression *micro-prédications adjectivales*.

En ce qui concerne les portraits majoritairement positifs, à valeur laudative marquée, les portraits qui se trouvent au début du roman de Madame de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, sont emblématiques : il s’agit des portraits successifs du duc de Guise, du cardinal de Lorraine, du chevalier de Guise, du prince de Condé, du duc de Nevers, du prince de Clèves, du vidame de Chartres et du duc de Nemours. Il s’agit d’un portrait groupé, d’ensemble, portrait élogieux des “grands”, à registre épideictique. La polarité presque uniquement positive des adjectifs gradables (on relève seulement quatre adjectifs négatifs sur les trente-six qu’en compte le portrait) en fait un portrait codifié, objectivisé, à valeur laudative. Cette objectivité tient d’abord à la présence des nombreux adjectifs dimensionnels, qui sont des prédicats individuels permanents (*grandes qualités, science profonde, petit corps, grands emplois*). Même les adjectifs évaluatifs forment dans ce portrait des prédicats permanents, intemporels : *digne de soutenir la gloire de son nom, brave, vaillant, hardi, libéral*. Par ailleurs, le sujet de la prédication importe peu : si *aimable* qualifie le duc de Condé, et si *beau, vaillant, hardi, libéral* qualifient le vidame de Chartres, en revanche *célèbre* qualifie la valeur du chevalier de Guise, *vaste* et *profond* qualifient l’esprit du duc de Guise, avec le même effet²²⁸. Le portrait de groupe est globalement positif, que les sujets soient explicites (grammaticaux) ou implicites (non exprimés ou thématiques), animés ou inanimés.

(1)

“ Sa valeur [du duc de Guise] était soutenue de toutes les autres **grandes** qualités : il avait un esprit **vaste** et **profond**, une âme **noble** et **élevée**, et une égale capacité pour la guerre et pour les affaires. Le cardinal de Lorraine, son frère, était né avec une ambition démesurée, avec un esprit **vif** et une éloquence **admirable**, et il avait acquis une science **profonde**, dont il se servait pour se rendre considérable en défendant la religion catholique qui commençait d’être attaquée. Le chevalier de Guise, que l’on appela depuis le **grand** prieur, était un prince **aimé** de tout le monde, **bien fait**, plein d’esprit, plein d’adresse, et d’une valeur **célèbre** par toute l’Europe. Le prince de Condé, dans un **petit** corps peu **favorisé** de la nature, avait une âme **grande** et **hautaine** et un esprit qui le rendait **aimable** aux yeux même des plus **belles** femmes. Le duc de Nevers, dont la vie était **glorieuse** par la guerre et par les **grands** emplois qu’il avait eus, quoique dans un âge un peu **avancé**, faisait les délices de la cour. Il avait trois fils parfaitement bien faits : le second, qu’on appelait le prince de Clèves, était **digne** de soutenir la gloire de son nom ; il était **brave** et magnifique, et il avait une prudence qui ne se trouve guère avec la jeunesse. Le vidame de Chartres, descendu de cette **ancienne** maison de Vendôme, dont les princes du sang n’ont point dédaigné de porter le nom, était également distingué dans la guerre et dans la galanterie. Il était **beau**, de **bonne** mine, **vaillant**, **hardi**, **libéral** : toutes ces **bonnes** qualités étaient **vives** et **éclatantes** ; enfin, il était seul **digne** d’être comparé au duc de Nemours, si quelqu’un lui eût pu être

²²⁸ Thomas Pavel, dans *L’art de l’éloignement - Essai sur l’imagination classique*, coll. Folio essais, Paris, Gallimard, 1996, p. 338) note le caractère très artificiel de ce portrait : “ Les qualités ‘vives et éclatantes’ du vidame de Chartres (beauté, vaillance, hardiesse, libéralité) ne sont cependant pas celles que favorise la vie de cour. Bien au contraire. L’épisode de la lettre perdue par le vidame de Chartres démontre que pour survivre à la Cour, ces princes ont besoin de prudence et de duplicité plutôt que de magnanimité”.

comparable. Mais ce prince était un chef-d'oeuvre de la nature ; ce qu'il avait **de moins admirable**, c'était d'être l'homme du monde **le mieux fait** et **le plus beau**. Ce qui le mettait au-dessus des autres était une valeur **incomparable**, et un agrément dans son esprit, dans son visage et dans ses actions que l'on n'a jamais vu qu'à lui seul ;”

Un autre portrait majoritairement positif, tiré de *Des souris et des hommes* de Steinbeck, est celui de la femme de Curley, qui sera tuée par Lennie à la fin du roman. Malgré la mention du regard des deux hommes précédant la description (*Both men glanced up...*), ce portrait est peu évaluatif, assez objectivé. Nous l'avons choisi en raison des adjectifs dimensionnels et de couleur, plus neutres sur le plan du jugement (sauf *nasal* et *brittle*, qui pourraient être connotés négativement, mais que le nom *quality* neutralise). Les adjectifs de couleur *rouged* et *red* sont marqués positivement en raison de la charge de désir dont ils sont porteurs dans un portrait de femme. Il ne s'agit pourtant pas d'un éloge, comme le portrait précédent, en raison du caractère distancié des micro-prédications et du registre non épideictique. La plupart des adjectifs sont des prédicats d'états, transitoires, témoignant peut-être du caractère éphémère de ce personnage.

(2)

“ *Both men glanced up, for the rectangle of sunshine in the doorway was cut off. A girl was standing there looking in. She had **full, rouged** lips and **wide-spaced** eyes, **heavily made up**. Her finger-nails were **red**. Her hair hung in **little rolled** clusters, like sausages. She wore a cotton house dress and **red** mules, on the insteps of which were **little** bouquets of **red** ostrich feathers. ‘I’m lookin’ for Curley,’ she said. Her voice had a **nasal, brittle** quality.”*

Parmi les portraits négatifs (certains diraient dysphoriques) ou à polarité ambivalente, nous avons retenu le portrait de Phédon, le « pauvre » des *Caractères* de La Bruyère, et le portrait d’Amelia Sedley, dans *Vanity Fair* de William Makepeace Thackeray. Le portrait de Phédon, le pauvre, fait suite au portrait de Giton, le riche, et les deux portraits sont construits en antithèse. Les adjectifs de polarité négative *creux/maigre/léger/petits/pauvre* répondent à ceux de polarité positive du portrait précédent. Le terme explicite *pauvre*, adjectif final, sorte de chute perfide, sert d’opérateur de synthèse de la série des prédicats descriptifs (*yeux creux, teint échauffé, corps sec, visage maigre...*), comme si le caractère était le développement d’un adjectif. Le portrait est construit à partir d’un désignateur rigide, et formé d’une première phrase descriptive au sens étroit, nommant les parties du corps et leur assignant des adjectifs gradables, puis d’une série d’événements, de procès qui montrent le personnage en situation²²⁹. Il s’agit d’un portrait dynamique. On relève trois prédicats averbaux : *libre sur les affaires publiques*, *chagrin* (en emploi adjectival) *contre le siècle*, *médiocrement prévenu* (en emploi adjectival issu de l’adjectivation du participe passé, avec modificateur adverbial) *des ministres et des ministères*, témoignant de la modernité du discours.

(3)

“ *Phédon a les yeux **creux**, le teint **échauffé**, le corps **sec** et le visage **maigre** ; il dort peu et d’un sommeil fort **léger** ; il est **abstrait, rêveur**, et il a avec de l’esprit l’air d’un stupide : il oublie de dire ce qu’il sait, ou de parler d’événements qui lui sont connus ; et s’il le fait quelquefois il s’en tire mal, il croit peser à ceux à qui il parle, il conte brièvement, mais*

²²⁹ Je m’inspire ici de l’analyse de Philippe Hamon (1993 : 150), de Roland Barthes (1963 : 128) et d’Adam et Petitjean (1989 : 125).

*froidement ; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire. Il applaudit, il sourit à ce que les autres lui disent ; il est de leur avis ; il court, il vole pour leur rendre de **petits** services. Il est **complaisant, flatteur, empressé** ; il est **mystérieux** sur ses affaires, quelquefois menteur ; il est **superstitieux, scrupuleux, timide**. Il marche doucement et légèrement, il semble craindre de fouler la terre ; il marche les yeux baissés et il n'ose les lever sur ceux qui passent. Il n'est jamais de ceux qui forment un cercle pour discourir ; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le regarde. Il n'occupe point de lieu, il n'occupe point de place ; il va les épaules serrées, le chapeau abaissé sur ses yeux pour n'être point vu ; il se replie et se referme dans son manteau ; il n'y a point de rue ni de galerie si embarrassées et si remplies de monde, où il ne trouve moyen de passer sans effort, et de se couler sans être aperçu. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siège ; il parle bas dans la conversation, et il articule mal ; **libre** néanmoins sur les affaires publiques, **chagrin** contre le siècle, médiocrement prévenu des ministres et du ministère. Il n'ouvre la bouche que pour répondre ; il tousse, il se mouche sous son chapeau, il crache presque sur soi, et il attend qu'il soit seul pour éternuer, ou, si cela lui arrive, c'est à l'insu de la compagnie : il n'en coûte à personne ni salut ni compliment. Il est **pauvre**.”*

Enfin, le portrait d'Amelia Sedley présente une polarité ambivalente. Il démarre sur une note positive (*dear little creature, so guileless and good-natured a person*). Le portrait physique, annoncé comme devant être court car Amelia ne fait pas partie des personnages principaux, est plutôt positif (*rosy health, the freshest of smiles, the brightest and honestest good humour*), malgré la mention de détails négatifs (*short nose, cheeks a great deal too round and red*). Toutefois, au milieu du discours le portrait bascule dans la polarité négative, à partir de *a great deal too often*. Suivent ensuite les adjectifs *silly, stupid, unkind, hard-hearted, austere, godlike, harsh, injurious*, qui, s'ils ne se rapportent pas tous à la personne d'Amelia (les sujets référents sont en effet diversifiés), présentent tous une polarité négative affirmée qui marque ce portrait d'une coloration de sensiblerie et de sottise. De la même façon, la première moitié du texte présente des prédicats permanents (*dear little creature, a constant companion, so guileless and good-natured a person, etc.*), alors que la seconde partie est également constituée de prédicats d'états (transitoires), comme *stupid, unkind word, harsh treatment, injurious*. Enfin, on peut interpréter comme une prédication seconde la prédication hypothétique suivante, à sujet co-référentiel, ce sujet étant lui-même le complément d'objet indirect de la prédication première : *or over the end of a novel, were it ever so stupid*.

(4)

*“ But as we are to see a **great** deal of Amelia, there is no harm in saying, at the outset of our acquaintance, that she was a **dear little** creature ; and a **great** mercy it is, both in life and in novels, which (and the latter especially) abound in villains of **the most sombre** sort, that we are to have for a **constant** companion so **guileless and good-natured** a person. As she is not a heroine, there is no need to describe her person ; indeed I am afraid that her nose was rather **short** than otherwise, and her cheeks a **great** deal too **round and red** for a heroine ; but her face blushed with **rosy** health, and her lips with **the freshest** of smiles, and she had a pair of eyes which sparkled with **the brightest** and **honestest** good-humour, except indeed when they filled with tears, and that was a **great** deal too often ; for the **silly** thing*

would cry over a *dead* canary-bird ; or over a mouse, that the cat haply had seized upon ; or over the end of a novel, were it ever so *stupid* ; and as for saying an *unkind* word to her, were any persons *hard-hearted* enough to do so -why, so much the worse for them. Even Miss Pinkerton, that *austere* and *godlike* woman, ceased scolding her after the first time, and though she no more comprehended sensibility than she did Algebra, gave all masters and teachers *particular* ordres to treat Miss Sedley with the *utmost* gentleness, as *harsh* treatment was *injurious* to her.”

4. Conclusion

Au terme de cet article, nous allons tenter de répondre brièvement aux quatre questions qui étaient posées en introduction du colloque d’origine. L’adjectif, qui a vocation à être prédicatif, est-il en dehors de sa catégorie ? Non, l’adjectif reste adjectif, il est simplement prédicatif dans tous les cas, même quand il n’y a pas de sujet explicite, même quand il est antéposé et/ou épithète, etc. Avec le terme de micro-prédications adjectivales, ce n’est pas la catégorie adjectif qui n’a plus grand sens, c’est le terme de phrase, unité trop étroite.

Il semble ensuite que la prédication adjectivale soit un type de relation plutôt qu’une propriété intrinsèque ou une fonction, en raison des ellipses possibles de la copule et du sujet, implicite ou explicite.

En outre, il n’y a parfois pas de lien entre la perception d’une prédication dans un énoncé et la construction ou la structure de cet énoncé. En témoignent les adjectifs dont la polarité est assignée sans que le sujet soit explicitement évoqué, les adjectifs épithètes antéposés devenant eux aussi prédicatifs.

Enfin, le compromis entre la conception de la prédication en logique et les conceptions linguistiques de cette notion n’est, selon nous, pas souhaitable, mais, pour conserver à la logique sa crédibilité, nous pensons qu’il n’est pas nécessaire d’avoir une conception unifiée de la prédication.

Références

- Adam, Jean-Michel & Petitjean, André, 1989, *Le texte descriptif*, Paris : Nathan-FAC, [240 pages].
- Badiou, Alain, 2007, *Le concept de modèle – Introduction à une épistémologie matérialiste*, Paris : Fayard, 196 p.
- Barthes, Roland, 1963, *Essais critiques*, Paris : Ed. du Seuil, 288 p.
- Benveniste, Emile., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, coll. Tel, Paris : Ed. Gallimard [356 pages].
- Bierwisch, Manfred, 1989, The Semantics of Gradation, in M. Bierwisch & E. Lang (eds) *Dimensional Adjectives : Grammatical Structure and Conceptual Interpretation*, Berlin : Springer-Verlag, 71-262.
- Carlson, Gary, 1977, *Reference to kinds in English*, PhD dissertation, University of Massachusetts, Amherst, 577 p.
- Combettes, Bernard, 1998, Prédication et perspective fonctionnelle de la phrase : le cas des constructions détachées, Mats Forsgren *et al* (éds), *Prédication, assertion, information*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 129-139.
- Corblin, Francis, 2006, Les indéfinis entre quantification et référence, *Indéfinis et Prédication en français*, Corblin, F., Ferrando, S., Kupferman, L. (éds), Paris : PUPS, 39- 50.

- Desclés, Jean-Pierre, 1971, L'attitude formalisante en linguistique, *Mathématiques et sciences humaines* 34, *Quelques aspects de la formalisation en linguistique* – 1, 35-50, [Article mis en ligne le 10 février 2006. URL : <http://msh.revues.org/document2433.html>].
- Dispiaux, Gilbert, 1984, *La logique et le quotidien – Une analyse dialogique des mécanismes d'argumentation*, coll. Arguments, Paris : Ed. de Minuit, 188 p.
- Ducrot, Oswald, Carel, Marion, 1999, Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation, *Langue française* 123, Paris: Larousse, 27-40.
- Ferrando, Sylvie, 2005, *Comparé à par rapport à compared to : limites et excès de l'antonymie différentielle*, *Recherches linguistiques de Vincennes* 33, 157-172.
- 2008, *Ethique et Esthétique dans le langage – Approche de l'adjectif gradable par sa polarité et son énonciation*, Thèse de doctorat, Paris : Edilivre, 408 p.
- Goes, Jan, 1999, *L'adjectif : entre nom et verbe*, coll. Champs linguistiques, Bruxelles: Duculot, 354 p.
- Greimas, Algirdas Julien, 1966, *Sémantique structurale*, Paris : PUF, 264 p.
- Hamon, Philippe, 1993, *Du descriptif*, Paris : Hachette Supérieur (rééd. corrigée de *Introduction à l'analyse du descriptif*, Hachette, 1981, 247 p.
- Kratzer, Angelica, 1989, An Investigation into the Lumps of Thought, *Linguistics and Philosophy*, 12, 607-653.
- Kennedy, Christopher, 2003, Comparative Deletion and Optimality in Syntax (unpublished paper).
- Lefeuve, Florence, 2007, Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle, *Parcours de la phrase*, Charolles, Fournier, Fuchs, Lefeuve (éds), Paris : Ophrys, 143-158.
(sous presse), Segments averbaux isolés : prédication seconde ou première ? *Les Linguistiques du détachement*, Apothéloz, Neveu (éds), [Actes du colloque de Nancy (7-9 juin 2006)].
- Martin, Robert, 2002, Sur le statut sémantique de *Il y a*, *Du sens au sens – Hommage à Michel Galimiche*, Jacques Anis & Georges Kleiber (éds), *Linx* 47, 79-87.
- 2006, Définir l'indéfinition, *Indéfinis et Prédication en français*, Corblin, F., Ferrando, S., Kupferman, L (éds), Paris: PUPS, 11-24.
- Mollaret, Patrick, 1998, Redéfinir les traits, *L'année psychologique* 3, Paris: PUF, 553-554.
- Noailly, Michèle, 1999, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys, 168 p.
- Pustejovsky, James, 1995, *The Generative Lexicon*, Cambridge : MIT Press [XIV+298 pages].
- Quine, W. V. O., 2006, *Methods of Logic*, 4^e édition, Cambridge: Harvard University Press.
- Ramsey, P. F., 1954, Universals, in *Foundations of Mathematics and other logical Essays*, London: Routledge.
- Riegel, Martin, 1985, *L'adjectif attribut*, Paris: PUF, 222 p.
- Russell, Bertrand, 1991, *Introduction à la philosophie mathématique*, (trad. F. Rivenc), Paris : Payot (1^{re} éd. 1970, trad. G. Moreau), 382 p.
- Saussure, Ferdinand de, 2005, *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot & Rivages, 544 p.
- Searle, John, 1972, *Les actes de langage-Essai de philosophie du langage*, Paris: Hermann, 260 p.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre, 1995, *La Pertinence. Communication et Cognition*, Paris : Éd. de Minuit, 396 p.
- Strawson, Peter, 1973, *Les Individus*, coll. L'ordre philosophique, Paris : Ed. du Seuil (Trad. fr. de *The Individuals*, 1959), 288 p.
- Wollheim, Richard, 1994, *L'Art et ses objets*, Paris: Aubier, 240 p.
- *La Princesse de Clèves*, Madame de La Fayette, Paris, 1972, Le Livre de Poche, 6-7.
 - *Of Mice and Men*, Steinbeck, London, 1974, Pan Books Ltd, 31.
 - *Les Caractères*, La Bruyère, Paris, 1965, Edition Garnier-Flammarion, 187-188.
 - *Vanity Fair*, Thackeray, London, 1848, Thomas Nelson and Sons Ltd, 6.

Comité de lecture

<i>Abramowicz, Maciej</i>	Université Marie Curie - Sklodowska – Łublin [Pologne]
<i>Benayoun, Jean-Michel</i>	Université Paris-Diderot
<i>Benelli, Graziano</i>	Università di Trieste [Italie]
<i>Bonnot, Jean-François</i>	Université de Franche-Comté - Besançon
<i>Carstairs-McCarthy, Andrew</i>	University of Canterbury [Nouvelle-Zélande]
<i>Charnock, Ross</i>	Université Paris 9 - Dauphine
<i>Chevalier, Gisèle</i>	Université de Moncton [Canada]
<i>Comrie, Bernard</i>	Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology & Université de Californie à Santa Barbara.
<i>De Gioia, Michele</i>	Università dell'Aquila [Italie]
<i>Desclès, Jean-Pierre</i>	Université Paris IV-Sorbonne / CNRS
<i>Dimroth, Christine</i>	Max-Planck-Institut für Psycholinguistik - Nijmegen
<i>Forest, Robert</i>	Professeur-Agrégé Docteur d'Etat
<i>Forsgren, Mats</i>	Université de Stockholm
<i>François, Jacques</i>	Université de Caen - Basse-Normandie / CNRS
<i>Furukawa, Naoyo</i>	Université de Tsukuba [Japon]
<i>Galand, Lionel</i>	EPHE - IVe Section (Sciences historiques et philologiques)
<i>Gullberg, Marianne</i>	Max-Planck-Institut für Psycholinguistik - Nijmegen
<i>Havu, Eva</i>	Université d'Helsinki
<i>Helkkula, Mervi</i>	Université d'Helsinki
<i>Hickmann, Maya</i>	Université Paris 8 / CNRS
<i>Ingram, David</i>	Arizona State University [États-Unis]
<i>Kreckova, Vlasta</i>	Université Mateja Bela [Slovaquie]
<i>Larcher, Pierre</i>	Université de Provence
<i>Lazard, Gilbert</i>	Membre de l'Institut
<i>Leeman, Danielle</i>	Université Paris-Ouest - Nanterre
<i>Meisel, Jürgen M.</i>	Universität Hamburg [Allemagne]
<i>Montaut, Annie</i>	INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales)
<i>Muller, Claude</i>	Université Michel de Montaigne - Bordeaux
<i>Nølke, Henning</i>	Université d'Aarhus [Danemark]
<i>Olivares, Amparo</i>	Université de Valencia [Espagne]
<i>Schosler, Lene</i>	Université de Copenhague
<i>Sock, Rudolph</i>	Université Marc Bloch - Strasbourg
<i>Véronique, Daniel</i>	Université Paris III - Sorbonne-Nouvelle